LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXI — No 141 | Dégagement progressif. Maximum 22. | Montréal, samedi 21 juin 1980 | 25 CENTS



Il y a vingt ans, la «révolution tranquille»

par Pierre O'Neill



Il y a 20 ans, le 22 juin 1960, M. Jean Lesage remportait les élections générales et prenait le pouvoir à la tête du Parti libéral au Québec.

Au terme d'une campagne électorale marquée du slogan «C'est le temps que ça change», la défaite du gouvernement unioniste d'Antonio Barrette mettait fin à seize ans de duplessisme et à l'époque de «la grande noirceur».

«L'équipe du tonnerre» de Jean Lesage, qui comprenait notamment Georges-Emile Lapalme, Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque, amorçait l'époque de la «révolution tranquille».

À la fin des années 50, la société québécoise s'éteignait en effet dans la sclérose lorsque de profondes mutations politiques et la détérioration du climat socio-économique ont créé la nouvelle conjoncture qui devait déclencher l'éveil des réformistes nationalistes et amorcer la révolution tranquille.

Sur la scène fédérale, la dégradation du régime libéral de Louis Saint-Laurent avait permis aux conservateurs de John Diefenbaker de s'installer au pouvoir en 1958. Le nouveau gouvernement tory n'a pas mis de temps à manifester son mépris à l'endroit du Québec et le premier ministre Diefenbaker s'est permis de traiter les Canadiens français d'une façon cavalière qui a fait monter la fièvre nationaliste au Québec. Pendant ce temps, le taux de chômage ne cessait de grimper et accentuait l'écart entre le niveau de vie des Québécois et des Canadiens des provinces plus riches.

L'attitude des conservateurs anglophones réveille la conscience politique des Canadiens français et le Québec commence à s'agiter, particulièrement les milieux universitaires et l'ensemble de l'élite intellectuelle. Sur la scène provinciale, le premier ministre Maurice Duplessis sent monter la pression, mais plutôt que de s'assouplir, il se braque, durcit ses positions et devient outrancièrement réactionnaire, parfois même oppresseur. Devenu trop vieux pour s'adapter à de nouvelles conditions politiques et convaincu que le paternalisme demeure le meilleur système d'administration, M. Duplessis décide de mater tout ce qui bouge, scribouille et grenouille.

Chef omnipotent et impitoyable d'un régime de népotisme

Voir page 2: Révolution

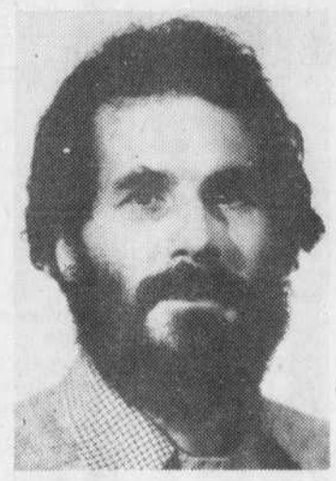
culture & société



Le Québec défolklorisé

L'image du Québec en France sera enfin dépoussiérée et défolklorisée. Du moins à La Rochelle et Avignon. Sept de nos meilleurs poètes (notre photo) iront y porter la parole québécoise contemporaine. Plus une douzaine de peintres et autant de comédiens. Tout cela aura lieu aux Festivals de La Rochelle et d'Avignon. Jean Royer a rencontré le principal artisan de cette «Opération Québec 80», M. Bernard Mounier, directeur de la Maison de la Culture de La Rochelle.

— page 19



Robert Major

Auteur d'une importante étude, sur le rôle littéraire du mouvement Parti pris, Robert Major vient de mériter le prix France-Québec. Il analyse dans son oeuvre comment un nombre infime d'écrivains et d'intellectuels a obligé la collectivité «Canadienne française» à se redéfinir comme «Québécoise». Clément Trudel a lu le livre et rencontré l'écrivain.

— page 19

Le sommet de Venise

Les Sept tenteront de «synchroniser» la crise

par Michel Vastel

OTTAWA — Les sept pays les plus industrialisés du monde occidental tenteront, demain et lundi à Venise, de «synchroniser la récession mondiale», une récession dont on se demande déjà si elle n'aura pas l'ampleur de celle des années «30».

Le monde industrialisé fait face, depuis un an, à des augmentations des prix pétroliers pires que celles qu'il a connues en 1973-1974. Les prix de l'OPEP ont augmenté de 140% depuis 18 mois. La première crise du pétrole avait provoqué un bouleversement tel des économies mondiales que le président français convoquait en 1975 le premier Sommet (à six pays seulement, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Etats-Unis, Italie et Japon) au château de Rambouillet près de Paris.

«L'un des développements les plus décourageants survenus en 1979, souligne-t-on dans la délégation canadienne à Venise, a été l'aggravation généralisée de l'inflation». On prévoit que le taux d'augmentation des prix passera de 8% en 1979 à 9.5% cette année. Le Canada a au moins la chance — grâce surtout au fait qu'il échappe à la flambée des prix du pétrole — de se situer dans la moyenne mais la fourchette des pays industrialisés varie d'un taux d'inflation de 6 à 7% en République fédérale d'Allemagne et au Japon, à 17% en Grande-Bretagne et en Italie.

Quant au nombre de chômeurs, il augmentera de 15% en moyenne dans les 24 pays industrialisés membres de l'OCDE. Aux Etats-Unis seulement, le nombre de chômeurs passerait à 8.5 millions en 1980: une augmentation de 26% par rapport à l'an dernier.

Ces prévisions sont même actuellement révisées à la hausse, tant les économistes jugent que la récession aux Etats-Unis risque de frapper plus fort que prévu. La flambée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et au Canada a plongé ces pays dans un état de crise jamais vu auparavant depuis 1929. On s'attend d'ailleurs à ce que la croissance soit nulle au Canada en 1980. Elle fut négative au premier trimestre de cette année.

Comme en 1975 à Rambouillet, on discutera beaucoup à Venise de l'impact des hausses du pétrole sur le système monétaire international. Les pays producteurs, membres de l'OPEP, enregisteront un fabuleux surplus de leur balance des paiements de $100 à $110 milliards de dollars cette année.

Dans ce contexte excessivement préoccupant, les chefs d'État et le gouvernement du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon et de la République fédérale d'Allemagne tenteront de «coordonner» une récession mondiale qu'ils jugent tous inévitable. Le poids économique du «Club des Sept» — plus de 50% de la production mondiale et 80% de celle du monde industrialisé — est assez grand pour prédire que lundi soir à Venise, le sort économique du monde sera scellé, autant qu'au soir de la réunion des pays producteurs de pétrole à Caracas en décembre dernier.

Mais les remèdes ne sont pas si faciles à trouver. Les conseillers des sept grands

Voir page 18: Venise

■ **Pour Pierre Trudeau, un agenda politique particulièrement chargé**

— page 6



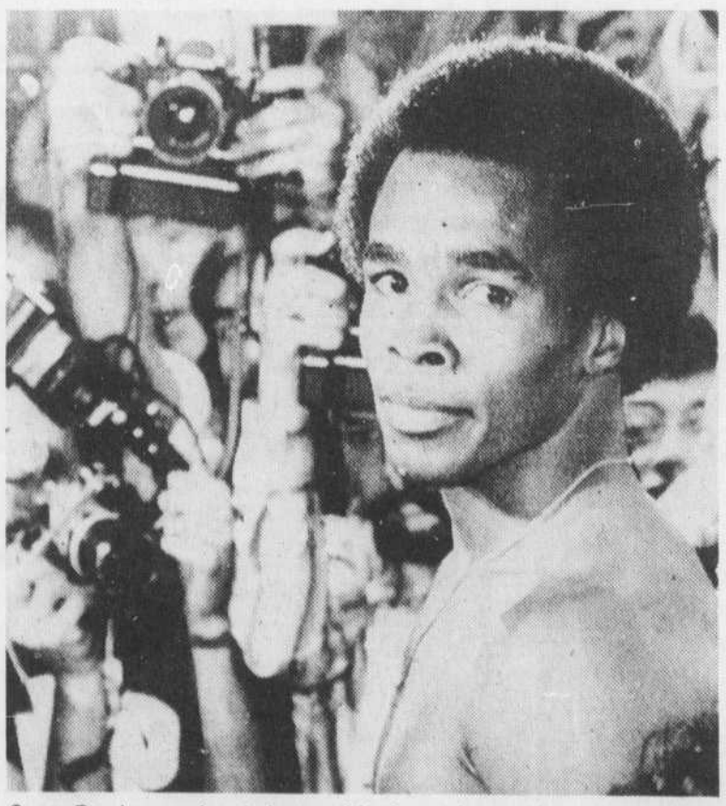
Cleveland Denny, est transporté hors de l'arène sur une civière, au terme de son combat contre Gaétan Hart, en début de soirée hier au Stade olympique. L'affrontement Denny-Hart était le premier combat de la soirée de boxe organisée par la Régie des installations olympiques et mettant en vedette Sugar Ray Leonard et Roberto Duran. (Photolaser CP)

Un autre boxeur à l'hôpital

Cleveland Denny, de Lachine, a été transporté insconscient à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont après avoir subi une défaite par knock-out technique contre Gaétan Hart, de Buckingham, en lever de rideau de la première soirée de boxe organisée par la Régie des installations olympiques, hier soir, au Stade olympique de Montréal.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que le boxeur Denny était toujours inconscient à son arrivée à l'urgence. Au moment de mettre sous presse, les médecins examinaient l'athlète de race noire.

C'est le deuxième incident du genre impliquant Hart, le champion canadien des poids légers. Le 7 mai dernier en effet, Ralph Racine, de Niagara Falls, a quitté l'arène sur une civière après son combat contre Hart au centre sportif Paul-Sauvé, à Montréal. Racine a même été opéré et il est resté plusieurs jours dans le coma après qu'on lui eut enlevé un caillot de sang au cerveau. Aujourd'hui, Racine poursuit sa convalescence dans un hôpital de Hamilton.



Sugar Ray Leonard reste impassible devant les nombreux journalistes et photographes qui ont assisté hier midi à la pesée officielle du champion du monde des poids mi-moyens en vue de son combat contre Roberto Duran an Stade olympique. Leonard a enregistré un poids d'un peu moins de 145 livres. (Photolaser CP)



Le président Carter était tout sourire hier, à Rome, lors de son entretien avec le président Pertini d'Italie, au palais du Quirinal. Derrière lui, une tapisserie qui représente le triomphe de Persée sur la Méduse, illustre peut-être le rêve du président américain de triompher de la menace soviétique, avec l'aide de ses alliés occidentaux qu'il va tâcher de rallier à Venise. Nos informations, page 7. (Photolaser AP)



Découvrez le philosophe de Brooklyn et de Paris, dans son intimité.

HENRY MILLER

Henry Miller par lui-même
textes et photos rassemblés par Robert Snyder

Stanké

De la main même du Maître, son dernier manuscrit et le seul qu'il ait écrit en français.

Je ne suis pas plus con qu'un autre

COLLECTION MANUSCRIT

BIENTÔT EN LIBRAIRIE

Il y a 20 ans, la «révolution tranquille»

Suite de la première page

et de favoritisme, Maurice Duplessis suscite les attaques de l'opposition, la contestation des milieux intellectuels et de l'indignation de milliers de Québécois. Au cours de ses trois dernières années de survie, le régime de l'Union nationale a essuyé de durs coups. Et dans cette entreprise de déstabilisation du pouvoir, LE DEVOIR dirigé à l'époque par Gérard Filion a joué un rôle de leadership qui s'est manifesté avec efficacité notamment en 1958 par la mise à jour du scandale du gaz naturel. Même les procédures du gouvernement pour mettre toute cette affaire à l'abri du sub judice n'ont pas réussi à freiner la détermination du DEVOIR qui a accéléré ses enquêtes et continué à harceler les agents de corruption du pouvoir.

En proie à la morosité, les esprits démocrates et progressistes de la société québécoise avaient l'impression que l'époque de la grande noirceur ne finirait jamais lorsque, le 7 septembre 1959, Maurice Le Noblet Duplessis, en visite dans la région de Shefferville, s'est fait surprendre par la mort. Consternation chez les ministres, députés et partisans unionistes d'une part, vent de liberté sentiment de libération, et déblocage des cours idéologiques et politiques d'autre part.

Soudainement, l'inflation verbale envahit les salons de la bourgeoisie, les corridors de l'université, les milieux de travail et les médias d'information. Tout le monde dissèque l'état de santé du Québec sur la place publique, la revue intellectuelle de gauche *Cité Libre* devient mensuelle alors que le frère Untel publie ses *Insolences*.

■ L'après-duplessisme

La succession se fait sans heurt. Dauphin de Duplessis, le ministre de la Jeunesse et du Bien-être social, Paul Sauvé, exerce un grand ascendant sur ses collègues qui le désignent comme leur nouveau chef et premier ministre. Avec son célèbre «désormais», Paul Sauvé rompt avec la philosophie politique de son prédécesseur et son empressement à mettre de l'avant la réforme de l'administration publique, inaugure une nouvelle ère réformiste.

Après avoir entrepris la revalorisation de la fonction publique et ouvert la voie de l'espoir aux initiatives progressistes, s'approprie la paternité du néo-libéralisme, redore le blason de l'Union nationale et métamorphose le climat politique du Québec. Mais l'homme n'a pu survivre à cette entreprise éreintante et il est subitement décédé, le 2 janvier 1960, sans pouvoir réaliser le gigantesque défi qu'il s'était fixé.

La perte de deux chefs, en si peu de temps, a jeté le désarroi au sein de l'Union nationale, et déclenché une grave crise de leadership. Incapables de s'entendre sur le successeur de Paul Sauvé, les survivants du régime duplessiste ont désigné à la direction du parti, un candidat de compromis, un leader de transition, dans un ultime effort pour éviter le schisme. Ils choisissent le ministre du Travail, Antonio Barrette.

Dès ses premières décisions comme premier ministre, Antonio Barrette souffre de la faiblesse de son leadership. Et il s'attire l'animosité de ses collègues les plus influents, notamment l'argentier du parti, Gérald Martineau et l'organisateur en chef, Jos-D. Bégin. À la tête d'un parti déchiré par les tensions internes, Antonio Barrette annonce la tenue d'élections générales qu'il fixe au 22 juin 1960.

■ Naissance de la FLQ

Au moment où l'Union nationale agonise avec sa machine électorale traditionnelle, les libéraux se préparent au premier test de la Fédération libérale du Québec, une structure pyramidale dont les inventeurs rêvaient de démocratiser l'action politique et d'épurer les moeurs électorales. Pour la première fois au Québec, les membres d'un parti politique élisent leurs dirigeants, s'autofinancement et participent à l'élaboration de leur programme, de leur projet de société.

La fondation de la Fédération libérale du Québec remonte à 1955, alors qu'un petit groupe de réformistes libéraux, qualifiés de «rêveurs» par les vieux bonzes du parti, se sont mis dans la tête de faire appel au militantisme partisan de base pour recueillir des fonds et libérer le parti des puissances financières occultes. Une entreprise que les argentiers traditionnels et le «comité des ancêtres», avaient vainement tenté de décourager.

Les réformistes «rêveurs» animés par Me Jean-Marie Nadeau, un avocat et ami du chef Georges-Émile Lapalme, ont franchi la première étape de leur objectif, en octobre 1956. Regroupant des associations de membres dans les 95 comtés de la province, financée par ses propres militants et partisans, la Fédération libérale du Québec tenait le premier congrès plénier de son histoire.

Ces efforts de démocratisation de l'action politique ont valu au Parti libéral l'adhésion des éléments les plus dynamiques de la société québécoise et ont largement contribué à créer le climat politique qui a suivi la prise et l'exercice du pouvoir par les libéraux aux élections générales de 1960. Le fonctionnement du secrétariat central et la coordination des activités du parti étaient assurés principalement par quatre nouveaux cadres permanents: Jean-Louis Gagnon et son frère, Guy Gagnon, qui avaient présidé au lancement de l'hebdomadaire *La Réforme* en 1954, formaient l'équipe de direction avec Gérard Brady et Maurice Sauvé.

Lorsque le premier ministre Barrette décida de déclencher les élections générales pour le 22 juin 1960, les libéraux étaient mieux préparés que jamais à l'affrontement avec le gouvernement. Ils pouvaient compter sur une machine bien rôdée et une armée de bénévoles résolument déterminés à se débarrasser d'un régime pourri.



Pendant la campagne électorale de 1960, le chef libéral, M. Jean Lesage, s'est entretenu de son projet de réforme de la société québécoise avec les élèves de l'école Saint-Joseph de Sillery, en banlieue de Québec.

■ *L'équipe du tonnerre*

En plus d'une organisation efficace, structurée sur la base des régions et des comtés, les libéraux peuvent compter sur une équipe de candidats jeunes, compétents et dynamiques. Le comité de publicité du parti, composé notamment de Jean-François Pelletier, Claude Ducharme, Florence Martel, Maurice Sauvé et Lucette Saint-Amant, publia en début de campagne une brochure qui reproduisait la photo et les notes biographiques de chacun des 95 candidats avec des membres du clergé, qui un oncle curé, qui une tante religieuse.

Les électeurs avaient à choisir entre un gouvernement en perte de vitesse avec 16 ans de réalisation à faire valoir et de fautes à se faire pardonner, d'une part, et un autre parti bourgeois, qui se présentait avec plusieurs idées neuves et qui promettait de faire place à l'équipe.

L'équipe ministérielle unioniste était caractérisée par son vieillissement et M. Barrette traînait derrière lui une bonne demi-douzaine de barbons dont il n'avait pas eu le temps de se défaire. Les deux partis montrent d'ailleurs une physionomie sociale fort différente. L'analyse de la structure d'âge, indique par ailleurs, que 57% des candidats libéraux ont 45 ans et plus tandis que la proportion des 45 ans et plus, atteint 83% dans l'équipe de l'UN.

«L'équipe du tonnerre» est formée d'un nombre plus élevé de candidats jouissant d'une instruction supérieure et secondaire et qui appartiennent massivement aux échelons supérieurs de la stratification occupationnelle. Au nombre des 95 candidats, on compte plusieurs médecins, avocats, comptables agréés, ingénieurs, agronomes. Outre la caractéristique d'appartenance à une classe sociale plus élevée, l'implantation du parti en milieu urbain est également plus solide. Dans le recrutement des candidats, les libéraux s'étaient efforcés de convaincre surtout des vedettes locales, tantôt des maires, des présidents de commissions scolaires. Mais l'équipe du tonnerre regroupait également dans ses rangs des personnalités prestigieuses, connues de la majorité des Québécois. Ainsi, on y remarquait le commentateur de l'émission télévisée *Point de Mire*, René Lévesque, le spécialiste en droit constitutionnel, Paul-Gérin Lajoie, l'avocat de Trois-Rivières et député de Saint-Maurice, René Hamel, ennemi no 1 de Duplessis, et l'ancien chef du parti, Me Georges-Émile Lapalme.

Au sein de l'équipe de l'Union nationale, par ailleurs, les députés et candidats de formation primaire étaient plus nombreux et les professions libérales moins représentées. Les candidats unionistes émanent surtout du milieu rural et sont de classe sociale plus modeste.

■ «Le temps que ça change»

Dès le début de la campagne électorale de 1960, l'intelligence et l'imagination des stratégies publicitaires du Parti libéral se sont imposées aux dépens des vieilles recettes de l'Union nationale. La supériorité du PLQ est également nettement apparue au niveau du contenu de la campagne, du programme électoral.

C'est dans son comté de Joliette, qu'il représentait à l'Assemblée nationale, que le premier ministre Barrette a choisi d'inaugurer la campagne électorale de son parti. Au cours de cette première grande assemblée publique, il déclare devant plusieurs milliers de partisans et une horde de journalistes: «Mon programme, c'est celui de 1944.» Quelques jours plus tard, les têtes d'affiches de l'Union nationale participent au lancement collectif du slogan de la campagne: «Vers de nouveaux sommets.» Les libéraux ne tardent pas à ironiser en retournant la formule contre l'UN. «Vers de nouveaux sommets dans le patronage. Vers de nouveaux sommets dans les déficits. Vers de nouveaux sommets dans les taxes.»

Le 6 mars 1960, l'illustre Paul Desrochers, résident de Rosemère, aujourd'hui déménagé à Hawskesbury, est investi Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand. En outre président de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la province, Paul Desrochers se sent pour la première fois de sa vie appelé à relever le défi de la politique. Mais c'est avec l'Union nationale qu'il choisit de faire campagne et non du côté des libéraux, qu'il rejoindra seulement en octobre 1962.

Malgré la présence de cet astucieux stratège dans le clan des bleus, le premier ministre Barrette et l'Union nationale continuent à multiplier les gaffes. Les têtes d'affiches du parti lancent un autre slogan: «Les trois grands» (Duplessis, Sauvé, Barrette). Une semaine plus tard, les affiches publicitaires de l'UN parlent des «trois importés» (Lesage, Lapalme et Hamel). Vers la fin de la campagne, dans une journée de chaleur caniculaire de juin, M. Barrette promet à quelques centaines de partisans réunis à Sorel de faire construire un brise-glaces pour permettre à leurs bateaux de circuler sans difficulté sur le Saint-Laurent par les grands froids d'hiver.

A mesure que les chances de victoire de l'Union nationale s'amenuisaient, des personnalités connues passaient du côté des libéraux. C'est un phénomène que les stratèges du PLQ ont su exploiter au maximum. Il ne se passait pas une semaine sans qu'un hebdomadaire régional publie en première page le nom d'un membre connu de l'Union nationale qui venait d'adhérer au Parti libéral.

De l'autre côté de la barricade, les libéraux se sont fait innovateurs. Pendant que l'Union nationale, prisonnière d'une longue tradition, consacre ses énergies et la mobilisation des partisans à l'organisation de grandes assemblées publiques, le PLQ a pris conscience de la puissance de la télévision et de la radio et l'exploite pleinement pour faire passer son message d'intégrité. Ils se présentent comme les purs, avant tout soucieux de nettoyer les moeurs politiques et l'administration publique.

Avec un chef qui symbolise le renouveau dans la continuité, les libéraux attaquent sans cesse l'adversaire tout en offrant en rechange un programme réformiste, comportant, entre autres promesses, l'assurance-hospitalisation, la gratuité scolaire, la création d'un ministère des Affaires culturelles, la création d'un conseil d'orientation économique et la promulgation d'un code du travail.

Programme électoral séduisant que les publicistes du parti ont coiffé d'un slogan qui collait à la situation et reflétait un sentiment généralisé au sein de l'électorat: «C'est le temps que ça change». Cette trouvaille des libéraux a rapidement teinté le climat de la campagne et causé un tort immense à l'Union nationale.

Au fur et à mesure que la campagne électorale avançait, les scandales et la moralité ont remplacé les thèmes du programme dans les discours du nouveau chef, Jean Lesage, et des candidats de l'équipe du tonnerre. Les abbés Dion et O'Neill publient *Le Chrétien et les Elections*, un ouvrage qui stigmatise les moeurs électorales du régime duplessiste et qui a l'effet d'une bombe dans ce débat de moralité publique. Un autre coup dur est porté à l'Union nationale le 6 juin, lorsque le chef libéral, Jean Lesage, déclare dans une assemblée publique que le cultivateur Honoré Pelletier de Saint-Pacôme, a reçu $3,200 de Jos-D. Bégin, pour changer d'allégeance. À l'époque, les analystes politiques évaluaient que ce scandale, à lui seul, avait coûté à l'UN, la perte de cinq comtés de la région.

Les moeurs électorales douteuses de l'époque ont entaché la campagne électorale de 1960. «L'argent est sorti», disaient les vieux routiers de l'organisation. Les cadeaux habituels circulaient. On achetait et vendait n'importe quoi, et surtout des réfrigérateurs.

C'est en milieu rural plus particulièrement que se manifestait la détérioration des moeurs électorales. Pour s'assurer l'appui des électeurs, les travailleurs d'élections du parti gouvernemental faisaient enduire les routes d'asphalte, et les chemins de rangs de «garnotte», ainsi que les entrées de garages des particuliers. L'on construisait des bouts de trottoirs, distribuait des caisses de bières et raflait les factures de frais d'hospitalisation. L'imagination à ce chapitre n'avait de limite que la capacité de payer des trésoriers du parti au pouvoir, qui était d'une générosité sans bornes. Sans compter les rumeurs, les calomnies et les mensonges de dernière heure qui ne laissaient pas le temps d'une réfutation et semaient un doute dans l'esprit de l'électeur. Pour défrayer l'énorme coût de cet achat de conscience, les trésoriers du parti avaient soutiré tout ce qu'ils avaient pu aux petits hôteliers, restaurateurs et épiciers des campagnes.

La journee du 22 juin avait également donné lieu à une bonne dose d'irrégularités de toutes sortes, de fraudes et de quelques actes de banditisme. C'était l'époque où les gangsters électoraux avaient acquis l'impunité. Même la Sûreté du Québec avait atteint un haut degré de politisation et se faisait le mercenaire du régime.

■ Jean Lesage au pouvoir

En plus d'une organisation électorale efficace et puissante, une «équipe du tonnerre» jeune et dynamique, de brillants stratèges et un programme attrayant, les libéraux pouvaient compter sur le style flamboyant et la riche personnalité de leur nouveau leader, Jean Lesage.

Elu au congrès de leadership de 1958, avocat de Québec, âgé de 48 ans, Jean Lesage avait fait ses classes politiques à la Chambre des communes et au sein du cabinet fédéral du premier ministre Louis Saint-Laurent.

Excellent orateur, Jean Lesage arborait un style fougueux et ses discours improvisés devant des salles remplies étaient particulièrement redoutés par les candidats unionistes. Aujourd'hui les chefs politiques se déplacent à bord d'un avion pour rencontrer les électeurs de plusieurs régions au cours d'une même journée. A l'époque, c'est sur quatre roues que se faisaient les campagnes électorales. Comté par comté, d'un village à l'autre, le style de Jean Lesage a séduit les électeurs et la campagne était loin d'être terminée lorsque les journalistes et les stratèges du parti ont senti le vent tourner. Maintes fois pendant la campagne, il apparut sur la même tribune que Paul-Gérin Lajoie, Georges-Emile Lapalme, et Rene Levesque. Il avait pour thèmes favoris, le favoritisme, le patronage et il promettait la libération à ses auditoires.

Puis ce fut le grand jour, celui des élections du 22 juin 1960, qui porta Jean Lesage au pouvoir à la tête de son équipe du tonnerre, avec l'engagement très particulier de créer une commission royale d'enquête sur l'administration du régime de l'Union nationale. La victoire des libéraux de Jean Lesage est survenue dans un climat sensiblement analogue à l'euphorie qui a entouré l'accession du PQ au pouvoir en novembre 1976. Le Québec sortait de la grande noirceur.

Avec un taux de participation de 80% de l'électorat, le Parti libéral a fait élire 51 députés tandis que l'Union nationale parvenait à conserver 43 comtés. Première caractéristique remarque des résultats de ce scrutin, de nombreux députés l'emportent par une très faible marge, à savoir: 61 avec moins de 10% du vote et 34 avec des majorités inférieures à 5% des suffrages exprimés. Ce fut non seulement une élection serrée mais les pôles d'influence se trouvent déplacés. C'était la première fois en effet, depuis 1939, qu'un parti prenait le pouvoir grâce à l'appui des comtés urbains.

Le 25 juin, le nouveau premier ministre invite René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, Lionel Bertrand et le trésorier du parti, René Hébert, au Lac Ouimet Club, dans les Laurentides, pour les consulter sur la formation du nouveau cabinet. Georges-Emile Lapalme n'est pas du groupe.

Assermenté le 5 juillet, le cabinet Lesage est composé des ministres: Bona Arsenault, Gérard-D. Lévesque, Lionel Bertrand, Bernard Pinard, Paul Earl, René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, Georges-Emile Lapalme, René Hamel, Alcide Courcy, Charles-A. Kirkland, Gérard Cournoyer, Emilien Lafrance, Alphonse Couturier et André Rousseau.

Regina à son tour répond NON

OTTAWA (PC) — Sans former pour autant un front commun, le ministre de l'Énergie de la Saskatchewan, M. Jack Messer, n'a pas hésité à se ranger derrière son collègue de l'Alberta, M. Merv Leitch, pour rejeter les propositions fédérales sur une nouvelle entente sur le prix du pétrole.

M. Messer a fait part de la position de la Saskatchewan au cours d'une conférence de presse qu'il tenait conjointement avec le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, au terme de plus de trois heures de discussions hier à Ottawa.

«Il est vraiment trop tôt pour dire que le gouvernement fédéral et la Saskatchewan s'entendent», a déclaré M. Messer qui a admis qu'il entretenait des contacts étroits avec son homologue albertain sur la question des prix du pétrole. «Nous ne sommes pas différents de l'Alberta puisque nous reconnaissons nous aussi que le pétrole est une ressource non renouvelable dont nous voulons tirer le maximum de profit», a-t-il ajouté.

Avouant qu'il était «normal» que la position de la Saskatchewan se rapproche de celle d'Alberta, le ministre Messer s'est vivement défendu de demeurer en coulisse alors que cette dernière province montait au front pour combattre le gouvernement fédéral. «Nous n'avons jamais eu peur d'une bonne bataille et nous n'avons jamais hésité à défendre nos intérêts,» a-t-il lancé aux journalistes alors que M. Lalonde confirmait que son adversaire de la Saskatchewan pouvait s'avérer un adversaire redoutable.

Toutefois, même s'il revendique «des hausses beaucoup plus significatives du prix du pétrole», M. Messer n'exige pas pour autant un lien entre le prix canadien et le prix international.

guérin l'éditeur qui édite

Les auteurs

Michel Allard
Yolande C. Phaneuf
Aurore Dupuis
André Francoeur
Paul M. Moussette
Robert Savoie

HISTOIRE NATIONALE DU QUÉBEC
DE SA DÉCOUVERTE À AUJOURD'HUI
15 x 22.5 cm. 325 pages, cartonné, 9.95$

En vente dans toutes les librairies

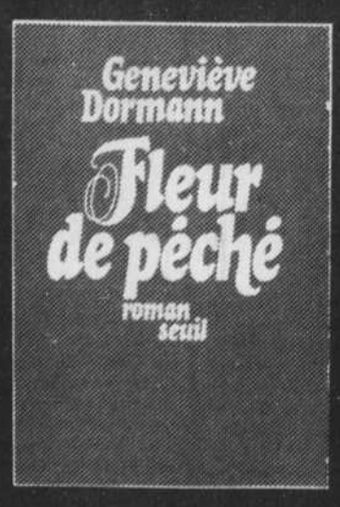
PARTIE 3: LA PROVINCE DE QUÉBEC 1867 - 1979

1-Le Québec de 1867
2-Les Conservateurs se succèdent (1873-1885)
3-Honoré Mercier (1885-1897)
4-L'époque libérale (1897-1920)
5-Les politiques de Taschereau (1920-1935)
6-Maurice Le Noblet Duplessis (1935-1944)
7-L'Union nationale (1944-1960)
8-La Révolution tranquille (1960-1966)
9-Le retour de l'Union nationale (1966-1970)
10-Nouvelle équipe libérale (1970-1976)
11-Le Parti Québécois (1976-1979)
Appendice (1867-1979)



guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

Des livres pour l'été



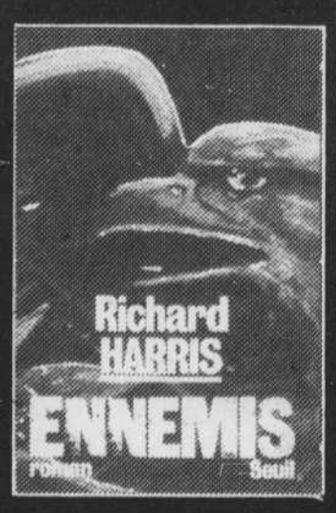
Fleur de péché
Geneviève Dormann

Qui a tué Pierre Fauquembergue et pourquoi? Quel est le rôle de Véréna qui pendant 2 ans a été secrètement sa «fleur de péché».

La vie d'une jeune femme n'est pas aussi simple qu'un rapport de police.

264 p. - $16.95

Seuil



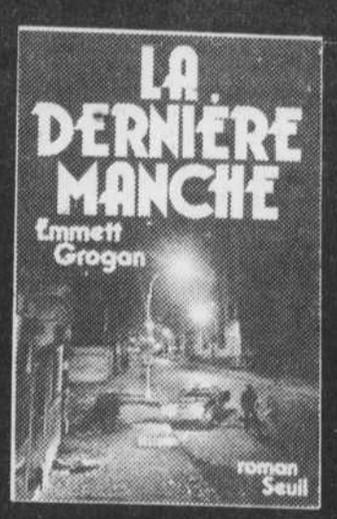
Ennemis
Richard Harris

Pourchassé par la police pour un meurtre qu'il n'a pas commis, John Flood, journaliste, découvre un secret menaçant pour l'humanité.

Une fuite éperdue qui s'achèvera à la Maison Blanche d'une façon inattendue.

288 p. - $14.95

Seuil



La dernière manche
Emmett Grogan

Un quatuor très spécial dans les bas fonds de New-York. Un monde d'indics, de prostituées, de prédicateurs, de policiers minables. Une mission impossible pour faire fortune.

Un rythme endiablé, par l'auteur de «Ringolevio».

272 p. - $14.95

Seuil



Au cours de la semaine, les démolisseurs ont jeté au sol les murs du petit séminaire et entrepris la démolition d'un petit immeuble industriel construit vers 1900 sur des fondations plus anciennes. (Photo Jacques Grenier)

L'ancien Petit séminaire a disparu

par Alain Duhamel

Les derniers murs de l'ancien Petit séminaire de Montréal, rue Saint-Paul dans le faubourg des Récollets, sont tombés sous les assauts d'une grue mécanique.

Ni le ministère des Affaires culturelles, ni le Service d'urbanisme de Montréal ne sont intervenus en temps utile parce que le Service des permis et inspections de la ville a négligé de les prévenir de l'émission d'un permis de démolition au nom des Investissements Kilmar Inc, en avril dernier. La démolition affecte l'aile ouest de l'ancien Petit séminaire et deux bâtiments industriels voisins.

Au printemps de 1975, les premiers assauts des démolisseurs sur le bâtiment du Petit séminaire avaient suscité, grâce aux démarches du mouvement Sauvons Montréal, l'intervention du ministère des Affaires culturelles et de la ville de Montréal. La démolition avait été interrompue, la façade de fonte récupérée et les murs de maçonnerie conservés dans le but de les réutiliser éventuellement. Puis le dossier était tombé dans l'oubli...

L'aile ouest de l'ancien Petit séminaire, bien que dans un piteux état, offrait encore un grand intérêt historique et architectural et véhiculait avec elle toute une période de l'histoire de Montréal. Du faubourg des Récollets, il ne reste plus que quelques structures... tout le reste a été arasé pour des stationnements ou de nouveaux immeubles.

Le faubourg des Récollets se situe immédiatement à l'ouest de l'arrondissement historique de Montréal. Il fait partie des quartiers de la ville de Montréal qui pourraient éventuellement s'intégrer à l'arrondissement historique.

Au début du XIXe siècle, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient construit à l'extérieur de la vieille ville leur troisième collège. Cette construction coincidait avec la démolition des murs de Montréal dont les pierres ont pu servir au remplissage des marais du faubourg et peut-être aussi à la construction du séminaire lui-même. Ouvert en 1806, le Petit séminaire a accueilli des élèves jusqu'à la fin de 1861 au moment où les soldats britanniques l'ont habité. Après l'incendie de 1866, le Petit séminaire s'est transformé en entrepôt. L'aile ouest qui a survécu à quelques incendies, a abrité pendant plusieurs années la compagnie des saucisses McGarry.

Outre son histoire, reliée aux institutions les plus anciennes de Montréal, le bâtiment avait, malgré les profondes transformations, des caractéristiques architecturales intéressantes. En façade, appuyé sur des murs latéraux en pierre, un mur en fonte avait donné une nouvelle vitrine au bâtiment. On ne connaissait que trois immeubles pourvus de façade en fonte dans toute la ville de Montréal. En 1975, le ministère des Affaires culturelles avait demandé la récupération de cette façade. Elle se trouve actuellement dans un entrepôt de la ville de Montréal.

À moins que ces citoyens ne l'informent de l'imminence d'une démolition, le ministère des Affaires culturelles s'appuie quasi exclusivement sur les services municipaux, et particulièrement sur les services chargés d'examiner les demandes de permis de démolition, pour intervenir d'urgence dans des cas de sauvetage du patrimoine immobilier.

L'automne dernier, le ministère des Affaires culturelles et la ville de Montréal ont eu des signes avant-coureurs qui auraient pu et auraient dû sortir ce dossier de l'oubli. A la faveur d'une demande de classement pour des immeubles voisins de l'ancien Petit séminaire, M. Serge Joyal, député de Hochelaga-Maisonneuve aux Communes, avait signalé la situation de ce bâtiment. Hors de l'arrondissement historique, sans aucune protection en vertu de la Loi des biens culturels ou en vertu d'un règlement de zonage municipal, l'aile ouest du Petit séminaire pouvait disparaître à tout moment.

Le comité de sélection de la Direction générale du patrimoine a retenu la requête en classement des maisons voisines du Petit séminaire jusqu'à ce que les études d'inventaire en aient déterminé la valeur patrimoniale. Le comité de sélection ne s'est pas interrogé sur la situation du Petit séminaire qui avait pourtant fait l'objet d'une intervention quelques années plus tôt.

L'administration municipale ne s'est guère mieux comportée. Non seulement le Service des permis et inspections n'a-t-il pas informé le Service de l'urbanisme des développements, mais le comité exécutif a refusé de modifier le règlement de zonage de manière à favoriser la mise en valeur du secteur. M. Joyal avait entrepris des démarches pour que le zonage municipal favorise les établissements mixtes, résidentiel et commercial, au lieu d'affecter cette zone à un développement purement industriel.

Dans toute la zone connue sous le nom de Faubourg des Récollets ou de Griffintown, les trous dans la trame urbaine, les arasements et les stationnements isolent de plus en plus les immeubles anciens encore debouts au point où il faudra s'interroger sur l'utilité d'agrandir l'arrondissement historique dans cette direction ou de protéger les derniers éléments de ce qui fut autrefois un quartier de Montréal.

DesMarais rétorque à STOP

La qualité de l'air de la CUM s'est améliorée

Depuis une dizaine d'années, la lutte contre la pollution de l'air a fait constamment des progrès sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal au point où M. Pierre DesMarais II, président du comité exécutif, peut affirmer que la CUM se trouve à l'avant-garde dans ce domaine.

«Depuis dix ans, le Service de l'assainissement de l'air de la CUM a accompli un travail de géant dans la lutte contre la pollution (...) Aujourd'hui, le territoire de la CUM occupe le troisième rang en Amérique du Nord pour la qualité de l'air, n'étant dépassé que par les villes de San Francisco et de Cleveland», a dit M. DesMarais.

Le président du comité exécutif et le directeur du Service d'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments, M. Jean Marier, ont tenu de cette façon à répondre aux propos que le président de la société STOP, M. Bruce Walker, a tenu récemment sur la qualité de l'atmosphère.

STOP a accusé le ministre responsable de l'environnement, M. Marcel Léger, de se soustraire à ses responsabilités en excluant de la règlementation québécoise le territoire de la CUM.

«Ce que nous déplorons, nous, a dit M. DesMarais, c'est que STOP n'ait pas une attitude positive dans cette affaire et semble vouloir n'attacher que très peu d'importance au fait que le règlement 44 est beaucoup plus sévère pour les pollueurs industriels que le règlement du Québec».

La CUM a, depuis décembre 1978, son propre règlement sur la pollution de l'air lequel, sur l'île de Montréal, a autorité en lieu et place de la loi québécoise. Les Services de protection de l'Environnement n'ont pas l'intention de substituer au service de la CUM.

Au cours de la dernière décennie, la CUM estime à $155 millions les dépenses de l'industrie privée dans la lutte à la pollution de l'air et d'ici cinq ans, elle devrait dépenser encore $90 millions.

Le règlement de la CUM et les interventions du Service de l'assainissement de l'air ont donné, selon M. DesMarais, de remarquables résultats et ont diminué les dangers des principaux polluants: le byoxide de souffre, le monoxyde de carbone, le bioxyde d'azote, les particules en suspension et l'ozone. En 1970, les relevés indiquaient que la teneur limite en bioxyde de souffre, produit par les combustibles, avait été dépassée 469 fois; en 1979, la teneur limite a été dépassé cinq fois seulement et dans deux des stations d'échantillonnage seulement.

STOP admet que le règlement 44 sur l'assainissement de l'air demeure à certains égards plus sévère que la loi provinciale. Toutefois, l'organisme affirme que le règlement comporte des lacunes importantes comme celle qui empêche la CUM de poursuivre les pollueurs publics. De plus la CUM, pas plus d'ailleurs que les gouvernements supérieurs, n'intervient à l'égard des émissions des véhicules-moteurs.

STOP souhaiterait que le Conseil consultatif de l'environnement du Québec étudie le cas particulier de la CUM laquelle, selon STOP, place deux millions de Québécois dans une situation inquiétante.

Katimavik reçoit une subvention de $12 millions

Après avoir été menacé d'extinction pendant six mois, Katimavik, le programme national de volontariat pour la jeunesse, a bénéficié hier d'une subvention fédérale de $12.1 millions qui lui permettra d'entreprendre sa quatrième année d'existence et de garder en vie quelque 30 projets d'un bout à l'autre du pays.

C'est le secrétaire d'État, M. Francis Fox, qui est venu signer hier à Montréal le protocole d'octroi de cette somme, en présence des membres du conseil d'administration de la société sans but lucratif qu'est Katimavik, dont M. Roland Michener, ex-gouverneur général du Canada, qui a quitté hier ses fonctions de président d'honneur de Katimavik pour les confier à M. Jules Léger, son successeur comme représentant de la Couronne au Canada.

Le coprésident de Katimavik, M. Jacques Hébert, en présentant MM. Michener et Léger, a parlé de «certains moments d'angoisse» en rappelant ces six mois d'incertitude, qui se sont terminés par l'élection en février du gouvernement de M. Trudeau.

Le gouvernement conservateur de M. Clark avait en effet avisé Katimavik qu'il n'avait aucune intention de subventionner ce projet puisqu'il pensait lui-même à mettre sur pied de telles initiatives, par le biais du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Quelques mois plus tard, la défaite du gouvernement conservateur venait rassurer les amis de Katimavik, et la cérémonie officielle d'hier ne faisait que confirmer la bienveillance d'Ottawa à l'égard de cet organisme.

Katimavik, mot Inuit qui signifie «lieu de rencontre», a été créé il y a quatre ans par le gouvernement pour donner chaque année à plus de 1,000 Canadiens et Canadiennes, de 17 à 21 ans, l'occasion de travailler bénévolement à des projets communautaires divers.

Logés et nourris, avec une allocation d'un dollar par jour seulement, les participants au projet Katimavik, après un engagement de neuf mois, touchent $1,000.

M. Hébert a rappelé hier que depuis sa fondation, Katimavik avait reçu plus de 4,000 volontaires, qui ne tarissaient pas d'éloges sur la valeur de leur stage.

Un objectif du Festival des films du monde de Montréal

Réussir un grand festival à petit budget

par Nathalie Petrowski

Après avoir gardé le silence le plus complet sur les débats houleux des derniers jours et laissé à Guy Fournier, président de l'Institut québécois du cinéma (IQC), le soin de répandre la bonne nouvelle, Serge Losique, le directeur du Festival des films du monde de Montréal, est sorti hier de son mutisme pour annoncer la tenue officielle du quatrième Festival des films du monde de Montréal, du 22 août au 1er septembre.

Toutes les manifestations cinématographiques se dérouleront dans les cinq salles du cinéma Le Parisien et le Marché du film dans les salons de l'hôtel Windsor où seront également situés les quartiers généraux du Festival. L'ouverture et la clôture auront lieu à la Place des Arts.

Malgré une subvention provinciale réduite de moitié, le festival s'en tire avec sensiblement le même budget que l'année dernière. Outre les $50,000 de la ville de Montréal, le budget du festival trouve son équilibre entre la réduction provinciale ($150,000) et l'augmentation fédérale ($225,000). M. Losique estime que son budget global se situe aux environs de $765,000 dont près de la moitié proviennent du secteur privé, soit en publicité ou en services gratuits.

Évitant de se prononcer sur ses démêlés avec le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, et le président de l'IQC qui remettent en cause le festival et son marché du film, M. Losique a dit qu'il acceptait le principe d'un festival de transition parce que, selon lui, tout festival est transitoire. Il refuse cependant de supprimer le marché du film. Déclarant que le marché du film est important pour le festival parce qu'il fortifie sa nature, il prétend qu'il est impossible à une heure aussi tardive de dissocier le marché du festival sans nuire à ce dernier. M. Losique a ajouté que les films du marché seront présentés cette année dans une des salles du Parisien. Les participants seront invités à se munir de video-cassettes, plus pratiques, et les affaires se règleront surtout dans les chambres d'hôtel même si un espace semble avoir été prévu pour le marché dans les salons de l'hôtel Windsor.

M. Losique a par ailleurs évité toute déclaration compromettante au sujet de ceux qui remettent en cause son projet. Au journaliste qui lui demandait si l'intervention en chambre de M. Vaugeois, qui a vivement critiqué le festival, ne l'inquiétait pas pour l'avenir et s'il était juste de comprendre que le ministre des Affaires culturelles voulait ni plus ni moins sa tête, le directeur a rétorqué que ce n'était pas à lui de répondre à cette question. M. Losique n'élabora pas plus sur la liste de conditions énoncées par l'IQC et le MAC et qui visent une meilleure participation du milieu cinématographique québécois au festival. Selon lui, le Festival n'a jamais boycotté les films québécois et leur a toujours accordé une place de choix.

Quant au comité tripartite qui doit siéger en septembre en vue de redéfinir le festival, M. Losique prétend qu'il a lui-même fait la suggestion au gouvernement en mai 80 et que celui-ci n'a fait que reprendre son idée. «Nous avons nous-mêmes rédigé une proposition à cet effet parce qu'il nous semblait que la présence d'un comité consultatif des trois niveaux de gouvernement nous faciliterait la tâche», a-t-il déclaré. Un tel comité devait intervenir dans l'orientation générale du festival, le fonctionnement du marché, la promotion et devait agir comme coordonnateur de l'aide gouvernementale.

En attendant que le comité se mette à l'oeuvre, le directeur du festival a annoncé les grandes lignes de la programmation pour l'année 1980. Un hommage spécial sera rendu à la compagnie Gaumont et plusieurs films dont *La Cité des femmes* de Fellini, *Le Pull-over rouge* de Michel Drach, *Loulou* de Maurice Pialat, *Le téléphone public* de Jean-Marie Périer, *Le Voyage en douce* de Michel Delville, *Picasso* d'Edouard Quinn et *Les Héritières* de Marta Meszaros seront présentés à cette occasion.

Le Festival rendra hommage à Alfred Hitchcock en présentant *Vertigo* et un troisième hommage sera rendu à Ermanno Olmi, réalisateur de *L'Arbre aux sabots*.

Le Festival de 1980 comprendra six catégories: compétition officielle, section hors concours, présence d'un cinéma national (le cinéma américain), le cinéma de l'Amérique latine, les grandes oeuvres récentes de la télévision et cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Le festival sera ouvert au public, qui pourra dès le 15 juillet se procurer des billets au cinéma Le Parisien au prix de $3 pour les séances du matin et de $4 pour les séances de l'après-midi et du soir. Les cinéphiles pourront également se procureur, pour $25, une carte leur donnant accès à 10 films.

Chartrand, Frédérick & Associés Inc.
Conseillers en informatique
EDP Consultants
1350 ouest, rue Sherbrooke
suite 1420, Montréal H3G 1J1
Tél.: (514) 849-3501

Chartrand, Frédérick & Associés Inc. a le plaisir de vous annoncer la nomination de monsieur

Gervais RICHARD

au poste de Directeur, Division Organisation & Méthodes.

Spécialisés dans le placement de personnel de l'Informatique, Chartrand, Frédérick & Associés est maintenant en mesure de vous offrir ses services au niveau du placement de personnel en "Organisation & Méthodes".

De plus, monsieur Richard vous offre la possibilité d'exécuter à l'intérieur de votre entreprise des études au niveau des secteurs suivants:

— Analyse des besoins
— Justification d'équipement
— Charge de travail (distribution)
— Mesure du temps
— Planification & contrôle de l'effectif
— Aménagement
— Analyse de formulaires
— Classification des opérations à informatiser
— Gestion des documents



Communiquer avec

GERVAIS RICHARD

849-3501

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Consommation et famille
Automne 1980

- Pour connaître la nouvelle loi sur la protection du consommateur
- Pour mieux vivre dans notre monde de consommation
- Pour comprendre les nouveaux rôles dévolus à la famille, à la société

La Faculté de l'éducation permanente offre:

- aux conseillers en consommation
- aux enseignants en économie familiale
- à toute personne intéressée aux problèmes de notre société de consommation

Un programme qui étudie:
- la réalité socio-économique québécoise
- le phénomène de la consommation
- les nouvelles dimensions de la famille

Un programme pour acquérir:
- des moyens d'intervention efficace dans le milieu
- un perfectionnement adapté aux différents besoins

Date limite d'admission: 1er août

Renseignements supplémentaires:
Bernard Côté
Coordonnateur du programme
Tél.: 343-6982
Inscriptions:
Tél.: 343-6090

ALVIN TOFFLER

La 3ème VAGUE

par l'auteur du «Choc du Futur»

Voici le livre pour les années 80!
Travail, loisirs, vie familiale, comportements sexuels, attitudes sociales: tout va être réinventé par la révolution informatique.
Dix ans après son célèbre *Choc du Futur*, le sociologue américain Alvin Toffler annonce le commencement d'une autre histoire humaine.
De nouveaux rapports vont naître entre les êtres, la nature et la machine. Après les civilisations agricole et industrielle, nous allons voir déferler un nouvelle vague historique.
Entre autres, cette "3e vague" se manifestera par l'éclatement des grands ensembles nationaux ou fédéraux au profit d'économies régionales fortes.
"Un livre passionnant."
Michel Nadeau, *Le Devoir*

694p. $19.95
Éditions Denoël

L'Union des municipalités estime trop rigides les termes de la loi 105

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) reste insatisfaite de la loi 105 adoptée mercredi à Québec et qui réglemente la démocratie municipale, car voilà qui «encadre» d'une manière «trop rigide» les élus locaux.

La loi citée forme le troisième volet du projet de réforme de la vie municipale mis en oeuvre depuis quelques années par le gouvernement Lévesque. Après les modifications apportées à la fiscalité municipale, puis aux règles électorales, la nouvelle loi établit un code de déontologie pour les élus municipaux.

L'UMQ a cherché à faire amender le projet de loi tout au long de sa discussion à l'Assemblée nationale et elle a obtenu quelques gains. Hier, son président, M. Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke, a tenu à souligner les points de désaccords qui restent entre son organisme et le nouveau texte de loi, «avec lequel il faudra bien vivre désormais», a noté M. O'Bready. Ce dernier était accompagné de MM. Rosaire Raymond et Marcel Robidas, respectivement maires de Cowansville et de Longueuil.

M. O'Bready insiste sur le fait que l'UMQ ne remet pas en cause «les principes louables qui sous-tendent la loi», qu'elle «admet avec conviction que la philosophie de la loi... est inconstestable», mais qu'elle reste insatisfaite des «idées fondamentales de la loi»... En gros, l'Union n'aime point «cet esprit de règlement qui s'infiltre subtilement dans toutes les fibres des nouvelles législations (municipales)».

Concrètement, l'UMQ aurait préféré d'abord que les cités et villes soient libres de choisir le système électoral qui convient à chacune.

Dans certaines villes de 20,000 âmes et plus, les systèmes qui ont cours sont variés. Ici, tous les citoyens votent pour tous les conseillers; là, les électeurs d'un quartier donné votent pour le ou les quelques conseillers qui représenteront leur quartier. La nouvelle loi oblige les municipalités de 20,000 âmes et plus à y instaurer le système uninominal (un élu par district). Entrave à l'autonomie municipale, dit l'UMQ.

De même, la loi oblige les élus — maires et conseillers, à présenter une déclaration d'intérêts (financiers, de dettes, etc.) devant le greffier de la ville. Ces documents seront d'emblée publics et tout citoyen pourra les consulter à loisir. L'UMQ aurait préféré que ces déclarations soient plutôt remises au président de la Commission municipale du Québec, lequel aurait eu à émettre un avis public dans les cas de conflit d'intérêts. La loi actuelle retiendra bien des citoyens de se porter candidats au palier municipal, prétend l'UMQ.

L'UMQ voit de plus d'un mauvais oeil la disposition de la loi qui rend obligatoire la période de questions au conseil, de même que l'assemblée d'information sur les grands paramètres guidant le conseil municipal dans l'élaboration de son budget. Il n'y a même pas de telle période de question (pour le grand public) à l'Assemblée nationale, dit M. O'Bready. Pourquoi y obliger les élus municipaux, demande-t-il.

Enfin, l'UMQ juge insuffisante la proportion de 24% de hausse, pour les trois dernières années, que la loi établit pour améliorer la rémunération des élus. L'UMQ souhaitait une augmentation de 30%.

Pour M. O'Bready et ses collègues de l'UMQ, la vision politique qui a guidé la rédaction de la loi 105 est «théorique», dénuée de «réalisme» et de «sens pragmatique». Interrogé par ailleurs sur la pertinence de ces nouveaux mécanismes de contrôle de la vie municipale en regard des excès révélés récemment par l'enquête Malouf sur les olympiades de la construction à Montréal, M. O'Bready a répondu que, guère plus que l'ensemble des citoyens, il ne connaissait tous les détails de l'affaire, mais qu'il était de toute manière contre-indiqué de vouloir «montréaliser toutes les villes du Québec».

Les frais mensuels exigés par l'Hydro-Québec ne sont pas des intérêts

QUÉBEC (PC) — Le juge Paul-Etienne Bernier, de la Cour supérieure, vient de rejeter avec dépens la requête d'une citoyenne de Sainte-Foy, Mme Huguette Bédard, qui avait demandé l'autorisation d'exercer un recours collectif contre Hydro-Québec.

Dans un jugement de 25 pages, rendu à Québec, le juge Bernier en arrive à la conclusion que les frais mensuels de 1.5% exigés par Hydro-Québec sur le solde impayé des factures d'électricité sont de véritables frais d'exploitation et ne peuvent être considérés comme des intérêts.

La requérante demandait au tribunal de lui accorder le statut de représentant de tous les abonnés qui ont dû verser de tels frais depuis le 1er avril 1978 et l'autorisation de réclamer un remboursement à Hydro-Québec.

Représentée par Mes Bernard Charro et Georges Parent, elle alléguait que certaines dispositions des règlements de l'Hydro-Québec concernant ces frais, de même que les arrêtés en conseil approuvant ces règlements, étaient inconstitutionnels, ultra vires et invalides, et appuyait notamment son argumentation sur le fait que le pouvoir de légiférer en matière d'intérêt est du ressort du Parlement fédéral.

Selon le juge Bernier, il est incontestable qu'il appartient au gouvernement fédéral de légiférer sur «l'intérêt de l'argent», c'est-à-dire quand cet intérêt est en quelque sorte un loyer dû par suite d'une dette d'une somme d'argent.

«Or, souligne-t-il, il appert des faits aux dossiers que les frais portés aux comptes des abonnés par l'intimée ne sont nullement telle «rémunération ou indemnité prévue en retour de l'utilisation ou de la rétention d'une somme d'argent due» mais bien au contraire des frais d'administration véritablement encourus par elle par suite de l'omission de ceux-ci à acquitter le montant dû dans le délai stipulé».

Collège Sainte-Marie: les Jésuites n'ont pas à verser d'indemnité

par Bernard Morrier

Les Jésuites ne sont pas tenus de verser quelque indemnité que ce soit à six prétendus descendants d'un défunt propriétaire montréalais de terrains, sur l'un desquels avait été érigé le collège Sainte-Marie, maintenant démoli.

Les descendants de John Donegani réclamaient $60,000 de la Société de Jésus, à être ajustés aux prix actuels, pour la vente du terrain, sis à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Bleury et qui, selon leurs prétentions, avait appartenu à leur ancêtre.

Selon la donation faite en 1846, le terrain devait être utilisé uniquement à des fins d'enseignement, à défaut de quoi les héritiers de Donegani, même lointains, auraient droit de recevoir 12,500 livres.

Effectivement, le collège Sainte-Marie fut démoli en 1976, laissant maintenant un terrain vacant d'une valeur d'environ $3 millions.

Devant cet événement, les héritiers ont décidé d'invoquer la transaction vieille de 134 ans, en transposant naturellement la valeur des livres d'antan en argent d'aujourd'hui, tout en invoquant la valeur maintenant acquise par le terrain.

Mais le juge Yvan Bisaillon, de la Cour supérieure, n'a trouvé aucun lien de droit entre ces six personnes, demeurant presque toutes à l'extérieur du Québec, et le généreux donateur Donegani, même si les demandeurs avaient déposé devant la Cour leur arbre généalogique en guise de preuve.

Incidemment, le collège Sainte-Marie avait déjà fait des offres beaucoup plus modestes aux six «descendants» mais ceux-ci les avaient refusées. Mais par suite de la décision du tribunal, ils ont maintenant droit à rien.

La formation professionnelle doit déboucher sur un emploi pour intéresser le travailleur

QUÉBEC (PC) — Les travailleurs ne s'intéresseront jamais à la formation professionnelle si cette dernière ne leur offre aucun débouché.

C'est le commentaire qu'a fait hier le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, au colloque sur la formation professionnelle qui se déroule dans la capitale.

C'est gaspiller de l'argent et décevoir les travailleurs que de former des gens dans des secteurs qui n'ont pas besoin de main-d'oeuvre, a souligné M. Laberge, qui réclame que la responsabilité de la formation professionnelle soit confiée à un seul niveau, «afin qu'on sache à qui s'adresser et à qui faire des reproches».

Comme pour répondre à ce voeu de M. Laberge, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, a déclaré plus tard que son ministère avait déployé depuis un an un effort particulier pour définir son orientation en matière de formation professionnelle.

Pour être efficace, l'action de mon ministère, a-t-il expliqué, devra d'abord surmonter deux obstacles: celui posé par le programme fédéral de formation des adultes, puis en arriver à une nouvelle entente avec le ministère de l'Éducation.

Le Québec est lié depuis 13 ans au programme fédéral de formation des adultes et n'a jamais, durant ce temps, pu exercer son plein rôle sur les orientations de ce programme ni sur la façon dont les projets étaient exécutés, a noté M. Johnson.

L'entente avec Ottawa à ce sujet viendra à terme en avril 1981 et le Québec devra maintenant préparer sa présence exclusive dans le secteur de la formation professionnelle, avec les transferts de ressources résultant du retrait fédéral.

M. Johnson a reconnu hier qu'il était préférable de favoriser les programmes de perfectionnement plutôt que ceux mis sur pied à l'intention des débutants sur le marché du travail.

Il est essentiel surtout que la formation réponde aux besoins du marché du travail, a conclu M. Johnson.

L'AMEQ demande au gouvernement quand il va repousser le remboursement des prêts

Le gouvernement va-t-il enfin retarder l'échéance de remboursement des prêts étudiants en permettant aux jeunes emprunteurs de travailler six mois avant de commencer à rembourser leurs dettes?

C'est la question qu'a posée l'Association nationale des étudiants québécois (ANEQ) cette semaine, en rappelant l'engagement que le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, avait pris en décembre 1978. Les cégépiens avaient débrayé plusieurs semaines pour obtenir des améliorations au régime d'assistance financière et, avant les Fêtes, le ministre avait consenti quelques modifications dont celle touchant la date du début du remboursement des prêts.

Des responsables de l'ANEQ, qui regroupe 33 associations locales de niveau collégiale et de niveau universitaire, ont rencontré des porte-parole du ministère de l'Éducation cette semaine mais n'ont pu obtenir de garantie à ce sujet. Actuellement, les étudiants qui contractent des emprunts pour s'instruire doivent commencer à rembourser six mois après la fin ou l'abandon de leurs études. Le fort taux de chômage qui sévit chez les jeunes donne un relief particulier au nouveau calendrier de remboursement.

Cette mesure pourrait entraîner des déboursés d'environ $3 millions si elle s'appliquait aux étudiants de 1978 et 1979, croit l'ANEQ.

Ce rappel n'a pas occupé toute la discussion entre les représentants du ministère et ceux de l'ANEQ. Les responsables de l'ANEQ ont demandé au gouvernement une subvention de $40,000 pour éponger le déficit de l'association.

Et, pour éviter que les problèmes financiers ne se perpétuent, ils ont invité leurs vis-à-vis à s'intéresser aux difficultés qu'éprouvent certaines associations étudiantes à se faire reconnaître par leur direction de cégep. Cette absence de reconnaissance, comme par exemple à l'UQAM, est automatiquement associée au refus du collège ou de l'université de percevoir une cotisation étudiante pour l'association locale. D'où l'impossibilité, pour certaines associations, de verser à l'ANEQ le $1 par étudiant qu'elles doivent remettre à l'organisme provincial.

Au cours de la conférence de presse qu'ils ont donnée cette semaine, MM. André Querry, du cégep de Maisonneuve et Marc Vézina du cégep Bois-de-Boulogne ont souligné également la tendance grandissante des collèges à louer les auditoriums aux étudiants lorsqu'ils organisaient des concerts ou présentaient des films par exemple. Un ou deux collèges louent même leurs salles pour les assemblées générales étudiantes.

Les relations entre les collèges et les associations étudiantes varient énormément d'un endroit à l'autre. Aux universités du Québec à Montréal et de Laval, les étudiants sont aux prises avec des problèmes sérieux, l'administration mettant en doute la représentativité des associations. Ailleurs, les modes de perception des cotisations varient et des contrats de service lient les parties.

Au cégep du Vieux-Montréal, une entente de principe vient d'être agréée et elle prévoit que le collège versera une subvention de $5,000 à l'association l'année prochaine pour lui permettre d'accroître son membership actif et avoué. L'assemblée générale se prononcera en septembre sur le projet. Par contre, l'association des étudiants du soir de ce cégep éprouve des problèmes.

L'ANEQ a perçu, en 1979-80, $29,000 en cotisations, au lieu des $129,000 que son membership aurait théoriquement dû lui apporter. Mais l'écart n'est pas dû uniquement au non-financement ou à la non-reconnaissance — $45,000 ne sont pas parvenus comme prévu de Laval, l'UQAM et du cégep du Vieux-Montréal — mais aussi au fait que certaines associations locales sont trop pauvres, ne percevant elles-mêmes qu'un ou deux dollars par tête et ne l'envoyant pas à l'association provinciale.

Cette année, l'ANEQ prévoit recevoir $75,000 en cotisations.

Quelque 400 nouveaux citoyens de Mirabel adhèrent au comité de relance des expropriés

Quelque 400 citoyens de Mirabel, qui s'y sont installés après l'expropriation de 1969, viennent d'adhérer au comité (CIAC) récemment formé dans le but de réactiver la zone aéroportuaire, mieux connue sous le nom de Sainte-Scholastique, l'une des paroisses expropriées.

Selon son président, M. Jean-Paul Raymond, le CIAC veut promouvoir l'idée que les citoyens de Mirabel en ont assez d'être «entretenus» par le gouvernement fédéral, aux frais des contribuables, et d'être traités en irresponsables à cause de politiques entrainant un déficit d'opération de $6 millions par année et la destruction du territoire.

«Ce déficit, qui se traduit par un déboursé moyen de $5,000 par locataire pour assumer les frais d'administration, oblige le gouvernement à négliger de plus en plus l'entretien du territoire, ce que nous refusons d'accepter», dit-il dans un communiqué.

Dans la seule municipalité de Sainte-Scholastique, plus de 55 bonnes maisons auraient été perdues irrémédiablement parce que mal entretenues après le départ des propriétaires expropriés, et 12 autres seraient actuellement barricadées et en train de se détruire inutilement.

«Il va sans dire que pareille situation paralyse toute vie communautaire et devient intolérable pour les résidents.»

Le CIAC vise un front commun des citoyens pour exiger du fédéral qu'il définisse l'utilisation du territoire et accorde, pour les zones non requises par les opérations de l'aéroport, un bail emphytéotique qui «mettra fin au gaspillage tout en permettant une véritable relance du territoire».

Le député fédéral d'Argenteuil, M. Robert Gourd, apprenait récemment au DEVOIR qu'Ottawa était prêt à accorder des baux de 25 ans, renouvelables, aux citoyens de Mirabel, mais que les négociations achoppaient là-dessus avec le gouvernement du Québec, notamment avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon. Ce dernier avait réfuté cette accusation avec véhémence.

Le P'tit train du Nord repart

Le P'tit train du Nord de Via Rail reprendra son service d'été dès aujourd'hui, avec départ de la gare Windsor à 9 h et arrivée à Labelle à 12 h 23. Le retour le samedi se fera à 18 h 08 de Labelle et l'arrivée est prévue à 21 h 40 à Montréal. Via Rail a également inscrit à l'horaire un retour le dimanche, avec départ de Mont-Laurier à 16 h 30.

Via Rail a en plus un service régulier reliant Montréal à Mont-Laurier, dont les départs sont inscrits à l'horaire le vendredi à 18 h 15 et les arrivées à Mont-Laurier à 23 h 20, et le dimanche, à 9 h, avec arrivée à Mont-Laurier à 14 h 05. Le retour de Mont-Laurier est prévu tous les dimanches à 16 h 30, avec arrivée à la gare Windsor à 21 h 40.

Le service du dimanche est reporté au lendemain chaque fois que le lundi est un jour férié.

MAÎTRISE OU DOCTORAT EN SCIENCES DE L'EAU

DEPUIS DIX (10) ANS, DES ÉTUDIANTS de diverses disciplines des sciences pures et appliquées, telles que physique et génie civil, ont complété des études graduées à l'I.N.R.S.-Eau. Ces étudiants, qui professent dans des activités reliées à l'eau, occupent maintenant des fonctions enviables, soit dans l'industrie, soit dans la fonction publique ou encore dans l'enseignement.

RECRUTEMENT: Pour compléter les inscriptions, en respectant l'esprit multidisciplinaire des groupes d'étudiants, on recherche des candidats dans les disciplines suivantes: génie civil, génie forestier, génie physique, génie chimique, mathématique, informatique, physique.

AIDE FINANCIÈRE: Les candidats admis obtiennent une aide financière sous forme de bourse et/ou d'assistance d'enseignement.

DATE LIMITE: 22 juillet 1980

Pour toutes informations, écrire ou téléphoner au:

Responsable des programmes (indiquer maîtrise ou doctorat)
Institut national de la recherche scientifique
Case postale 7500
Ste-Foy, Québec G1V 4C7
Tél.: (418) 657 2524

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

UNIVERSITÉ LAVAL
sciences de l'administration

ADMISSION AUX PROGRAMMES EN COMPTABILITÉ ET EN ADMINISTRATION
TRIMESTRE D'AUTOMNE 1980
(DU 2 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1980)

Les COURS DU SOIR des différents programmes de formation et de perfectionnement professionnels en sciences de l'administration s'adressent aux adultes, déjà sur le marché du travail, ou aux finissants des Cégeps qui désirent améliorer leur formation ou maintenir le niveau de leur compétence professionnelle.

COURS OFFERTS
Des COURS DU SOIR en sciences de l'administration sont offerts dans les disciplines suivantes:

Droit et les affaires
Évaluation
Gestion des opérations
Gestion économique
Gestion financière
Gestion par système d'information
Management
Méthodes quantitatives
Sciences comptables

Un candidat peut demander l'admission à ces cours soit à titre d'étudiant hors programme, soit à titre d'étudiant dans l'un ou l'autre des PROGRAMMES suivants:

Administration institutionnelle
Approvisionnement (A.C.G.A.)
Évaluation (I.C.E.)
Gestion d'entreprises (I.B.C., I.C.A.)
Management
Sciences comptables (C.A.*, C.G.A.)
Sciences industrielles (R.I.A.)

* Pour le programme en sciences comptables C.A., le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire décerné au terme de trois (3) années d'études après le D.E.C.

CONDITIONS D'ADMISSIONS
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou expérience jugée valable sur le marché du travail. Dans ce cas, le candidat doit avoir réussi le cours de mathématiques 153 (ou l'équivalent) du secondaire V et remplir la formule "Description de l'expérience de travail".

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION
Le 15 juillet 1980.

RENSEIGNEMENTS
Bureau de l'extension
Faculté des sciences de l'administration
Pavillon des sciences de l'administration (local 144)
Cité universitaire
Québec (Qué.) G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3585

Cité universitaire, Québec

Vous pouvez vous procurer les formules de demande de passeport canadien dans les bureaux de poste, les agences de voyage, les bureaux des compagnies aériennes et les bureaux régionaux de passeports.

Apportez votre formule dûment remplie à votre bureau régional de passeports ou postez-la à Ottawa, accompagnée de $20.

N'attendez pas et épargnez-vous un déplacement ultérieur. Votre passeport est valable pour 5 ans.

Bureau des passeports / Passport Office
Affaires extérieures Canada / External Affairs Canada

Votre plus important déplacement avant de quitter le Canada, c'est d'aller chercher votre passeport.

Il vous coûtera maintenant $20.

Au Québec

On a l'tour de dire Bonjour!

Tourisme Québec

Les aveugles peuvent voyager en toute confiance avec Nordair

par Marie Laurier

Pour célébrer son 28e anniversaire de naissance, Michael Parker vient de recevoir un beau cadeau: un voyage Montréal-Toronto à bord d'un Boeing 737 de Nordair.

Cela n'a peut-être rien de très original, pensez-vous. Pour Michael cependant, de même que pour les sept autres handicapés visuels qui participaient à ce vol, c'était tout un événement et surtout une lueur d'espoir puisqu'il pourra voyager seul et en toute confiance en avion.

Nordair devient ainsi la première société aérienne au Canada, sinon en Amérique du Nord, à offrir à ses passagers non-voyants de la documentation en braille dans les deux langues à bord de tous ses appareils.

Au retour de la Ville Reine, Michael Parker que j'accompagnais pour ce vol expérimental me confiait: «Désormais je pourrai voyager seul et en toute sécurité en avion. Ce n'est pas que j'aie peur mais j'ai déjà fait un long voyage et je me suis prodigieusement ennuyé parce que je n'avais rien à lire. Aussi j'étais affolé d'entendre tous ces bruits autour de moi...»

Aveugle de naissance, le jeune homme fréquente la Résidence Penfield à Montréal pour conquérir son autonomie et pouvoir vivre un jour en appartement. Il ressentait un plaisir évident à faire marcher ses doigts sur les reliefs de l'alphabet inventé par Louis Braille. Plusieurs revues et périodiques ont été adaptés selon cette méthode et la compagnie Nordair espère en avoir encore davantage à offrir à sa clientèle aveugle.



Michael Parker parcourt une revue en braille que vient de lui offrir Paule Lebreux, agent de bord à Nordair dans le cadre d'un nouveau projet d'orientation de vol pour passagers handicapés visuels mis au point par cette société aérienne. (Photo Jacques Grenier)

Le personnel au sol et à bord des avions accorde déjà aux handicapés toute l'attention requise pour leur rendre le voyage agréable. Quand il s'agit d'un aveugle, à Nordair, cette attention se double désormais de «services» particuliers. En plus de la documentation en braille décrivant le type de l'appareil, les mesures de sécurité à prendre en cas d'urgence — renseignements qu'un non-voyant ne peut évidemment pas capter lorsque les agents les expliquent par gestes pour les passagers — les préposés expliquent aussi le sens des différents bruits qui accompagnent le décollage, l'atterrissage, le repli des roues, le service des repas, etc.

Dès qu'il est installé à son siège où il est escorté par un agent de bord, ce dernier s'empresse d'enseigner au non-voyant la façon de manier la tablette rétractable, de boucler sa ceinture, d'avoir recours au bouton d'appel en cas de besoin, donc de le familiariser avec son nouvel environnement.

Cette initiative de Nordair est née à la suite d'une émission de tribune téléphonique au poste CFCF, en mars dernier. L'invité de l'animateur était ce jour-là M. John Smith, pilote en chef de Nordair qui répondait aux questions des auditeurs sur la façon de vaincre la peur en avion. Un auditeur aveugle, M. Bernett Parsons lui fit remarquer qu'il n'y arriverait jamais puisqu'il n'y avait rien de prévu pour lui à bord. «Beaucoup de personnes ont peut-être peur de monter en avion. Mais pour moi, c'est encore pire: je suis aveugle. Comment puis-je m'aventurer seul?»

Cette intervention ne resta pas lettre morte et Nordair décida de procéder immédiatement à la mise sur pied d'un service personnalisé pour ses passagers non-voyants. De concert avec l'Association de Montréal pour les aveugles, ses 250 agents au sol et de bord reçoivent la formation requise sous forme de films, de diapositives, de conférences et de démonstrations pour apprendre comment se comporter avec les handicapés visuels.



Barnett Parsons et le chef pilote John Smith sont tous deux à l'origine de l'initiative de Nordair afin de rendre les vols plus agréables et plus sécuritaires aux handicapés visuels.

Le voyage expérimental de cette semaine s'est effectué sans encombre et a été marqué par une réception à laquelle ont participé les 130 passagers du vol 803.

Nordair n'aura donc pas attendu l'Année internationale des handicapés en 1981 pour lancer un projet que l'on veut roder et améliorer dans les prochains mois. Plusieurs handicapés visuels ont apporté leur contribution à sa mise sur pied, notamment Rajesh Malick, étudiant en psychologie à Concordia qui s'est chargé de la traduction en braille de la documentation, avec le concours de Donna Jodhan. Rajesh a réalisé en venant de l'Inde au Canada jusqu'à quel point les aveugles pouvaient baigner dans un climat d'insécurité et de frayeur à bord d'un avion et dans une aérogare: «Les détails les plus banals prennent des proportions gigantesques, ne serait-ce que de récupérer ses bagages ou de savoir pourquoi tout ce bruit...».

Il y a quelque 33,000 aveugles au Canada dont 8,000 au Québec qui lisent le braille. Lorsqu'ils voyageront désormais en avion, du moins à bord de Nordair dont l'exemple sera suivi, espérons-le, par d'autres sociétés aériennes, ils ne se sentiront plus captifs, isolés et craintifs mais intégrés aux autres passagers.

Pour sa part, Mme Eliane Masson, bénévole à l'Association de Montréal pour les aveugles, a exprimé aux journalistes sa satisfaction du déroulement de ce voyage. «Voilà un pas de plus en faveur des aveugles et un autre moyen de pourvoir à leur réinsertion sociale», a-t-elle commenté.

Il n'y aura pas de recours collectif contre Murray Hill

par Bernard Morrier

Parce que la requête de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal ne rencontre pas les exigences d'un article du code civil, le juge Gilles Renaud, de la Cour supérieure, a rejeté hier une demande de cet organisme qui voulait exercer un recours collectif de l'ordre de $26 millions contre la compagnie Murray Hill.

La LNPTM, par l'entremise de son vice-président, M. Lucien Bonhomme, voulait que la Murray Hill, en plus de voir interdits ses véhicules à l'aéroport de Dorval, dédommage les quelque 5,000 chauffeurs de taxi de la métropole, pour l'argent qu'elle leur aurait fait perdre, au cours des cinq dernières années, en assurant de façon présumée illégale le transport des voyageurs à l'ancien aéroport international.

Après avoir étudié le règlement numéro 6 de la Commission de transport du Québec (CTQ), le juge Renaud constate que rien ne garantit l'exclusivité aux autos-taxis dans la desserte de Dorval et que, d'autre part, M. Bonhomme, contrairement à ses prétentions, ne semble pas regrouper autour de lui tous les propriétaires de taxi possiblement éligibles pour présenter une telle réclamation, attendu que la Ligue nouvelle ne comprend effectivement que les propriétaires de l'une des trois zones de la région concernée par les activités de la Murray Hill.

Tout en rejetant la demande de recours collectif, le juge Renaud refuse aussi d'accorder une injonction, mentionnant que la CTQ est, dans les circonstances, l'organisme mandaté pour décréter des ordonnances nécessaires quand elles s'imposent.

Cours d'initiation
Cours de croisière
"Charters"



ECOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall Inc.
à 20 minutes du centre-ville
Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL
L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
ÉDUCATION PERMANENTE
SESSION AUTOMNE 1980
Admission - inscription
Information: prospectus 284-7300
cégep du vieux montréal
255 est, rue Ontario, Montréal, Québec, H2X 3M8

Deux corps retrouvés dans la mine Belmoral

VAL-D'OR (PC) — Des secouristes de la mine Belmoral ont découvert, à l'aide d'une caméra miniature, les corps recouverts de boue de deux des huit mineurs emmurés dans cette mine d'or il y a un mois.

L'agent Jacques Letourneau, de la Sûreté du Québec, a précisé que les deux corps ont été découverts tard jeudi dans un puits de ventilation, au fond du palier de 150 mètres, après que la caméra, reliée à un moniteur de télévision, eut été descendue dans ce secteur dans lequel on avait pratiqué une étroite ouverture.

«Ils étaient complètement recouverts de boue», a dit le porte-parole de la SQ.

Il n'a pas été possible d'identifier les corps et il est improbable que les secouristes parviennent à les atteindre avant plusieurs jours encore. Des tonnes de boue obstruent encore les couloirs de la mine.

Les deux corps sont les premiers à être aperçus depuis que les huit mineurs ont été emmurés à la suite de l'effondrement qui s'est produit le 20 mai.

L'agent Létourneau a ajouté que tout porte à croire que trois autres mineurs ont été surpris dans le même puits de ventilation et leurs corps n'ont pas été aperçus parce qu'ils sont probablement submergés de boue et d'eau.

Trois autres mineurs qui ont été emprisonnés dans d'autres secteurs de la mine d'or au moment de la catastrophe sont maintenant présumés morts par les autorités de la mine. Leurs corps n'ont pas encore été localisés.

Selon l'agent Létourneau, la caméra a pu déceler des marques laissées sur les parois du puits d'aération indiquant que l'eau avait atteint un niveau dépassant de beaucoup la tête des mineurs. Tout porte à croire qu'ils ont été noyés presque immédiatement après l'effondrement qui a englouti dans la mine des tonnes de boue et d'eau.

Les corps des deux mineurs n'ont été découverts qu'après que les secouristes eurent siphonné la boue et l'eau remplissant le puits d'aération. Le porte-parole de la police a indiqué que les secouristes vont poursuivre le travail d'assèchement en aspirant la boue en empruntant pour ce faire une rampe conduisant au puits d'aération.

COLLÈGE LASALLE (1976)



Le défilé de Mode Impact 80, réalisé par des finissants en Dessin de Mode du Collège LaSalle, avait lieu récemment à l'Hôtel Le Quatre Saisons. Le défilé a remporté un franc succès. Parmi les nombreuses présentations, trois modèles d'ensembles de ski, ci-haut illustrés, offraient une conception et une création unique par le choix des textures et l'harmonie des couleurs. Ces réalisations originales sont de Francine Pagé, Rosanna Pillarella et Dominike Parent des finissants en Dessin de Mode du Collège LaSalle. (publireportage)

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON



MUSICIEN
«BRUNCH QUÉBÉCOIS»
dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.
LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h
$10.25
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h
Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

Le Parti libéral du Canada entreprend une longue réévaluation de ses politiques

par Michel Vastel

OTTAWA — Les libéraux fédéraux se lancent, début juillet, dans une longue réflexion de deux ans qui devrait les conduire à l'élaboration d'un «vrai manifeste».

Après s'être lancés dans la dernière campagne électorale sans programme vraiment précis, les militants libéraux veulent «regrouper dans un même document les principaux éléments de la pensée libérale et des réalisations libérales et se donner une base pour évaluer de nouvelles politiques ou réévaluer des politiques établies».

En somme, comme l'ont déclaré récemment les auteurs du premier projet de manifeste, «les militants veulent indiquer au gouvernement ce qu'ils veulent». Mais le président sortant du parti, le sénateur Al Graham, a précisé que «le gouvernement n'a pas à se sentir lié par tout ce qui sortira de ce Congrès».

Du 4 au 6 juillet à Winnipeg, près de 3,000 délégués du parti vont procéder à un premier examen du «Projet de manifeste» rendu public la semaine dernière. Dans les deux années qui vont suivre le parti envisage



Le sénateur Al Graham



Céline Hervieux-Payette

de tenir au moins quatre congrès dans diverses régions du pays. Ce ne seront pas des «congrès régionaux» à proprement parler puisqu'on y fera venir des délégués d'un peu partout au pays.

La présidente de la Commission politique du parti, qui est en même temps l'un des auteurs du projet de manifeste, Mme Céline Hervieux-Payette, estime qu'au prochain congrès, en 1982, le parti devrait être en mesure d'adopter un projet définitif de manifeste.

Mme Payette avait également été membre du «comité du programme» créé par M. Trudeau alors qu'il était dans l'opposition, et présidé par M. Allan MacEachen. C'est de ce «comité», composé de vingt députés et de vingt membres du parti, que sortaient les cinq éléments du programme politique dont M. Trudeau parlait pendant la campagne électorale.

Mais le comité a discuté de bien d'autres sujets qui n'ont pas été utilisés par le chef libéral. On ne saura jamais ce qu'ils contenaient puisque tous les travaux de ce comité sont maintenant considérés comme un document confidentiel, interne, et dont seul M. MacEachen a la garde.

Par exemple, ce comité du programme a tenu de nombreuses discussions sur la fiscalité fédérale et en particulier sur la question de l'indexation. On ne connaîtra jamais ses conclusions et elles n'ont certainement pas été utilisées dans le projet de manifeste qui, sur le plan des questions économiques, se contente de soulever une série de questions sans donner aucune réponse.

Par contre, dans d'autres domaines comme celui de la réforme constitutionnelle, le document libéral est beaucoup plus précis. En fait, il va même jusqu'à faire des suggestions aussi détaillées que celle de tenir un référendum national si les discussions constitutionnelles n'ont pas abouti avant deux ans.

Indépendamment des discussions sur le projet de manifeste, les dirigeants du Parti libéral présentent le congrès de Winnipeg comme un «événement historique» puisque c'est la première fois qu'il se tiendra en dehors d'Ottawa. Il en coûtera d'ailleurs $120 de plus à chaque délégué.

Comme toujours après chaque élection, la question du leadership sera soulevée et un vote secret sera pris. Mais on a déjà prévenu les journalistes que «les libéraux du pays sont très heureux avec leur chef actuel».

Le sénateur Al Graham a renoncé pour sa part à se représenter à la présidence du parti. Pour l'instant, deux représentants de l'Ontario sont sur les rangs pour lui succéder: l'ancien ministre du Travail, M. Martin O'Connell et le président de la Fédération libérale de l'Ontario, M. Norman McLeoud.

En Colombie-Britannique

L'aile provinciale des tories en veilleuse

par Daniel Raunet

RICHMOND (Colombie-Britannique) — L'aile provinciale du Parti conservateur en Colombie-Britannique vient d'être emballée dans de la naphtaline et rangée dans le tiroir des lainages. Sous prétexte d'efficacité, le congrès de l'Association progressiste-conservatrice de la Colombie-Britannique a consacré, la fin de semaine dernière, sa scission en une aile fédérale et une aile provinciale pratiquement hermétiques, avec des listes d'adhérents différentes, des directions séparées et, surtout, des caisses non communiquantes. Criblée de dettes depuis la catastrophe électorale de l'an dernier (pas de député, 5% du vote), sans chef depuis février, et désormais sans lien organique avec le parti fédéral, l'aile provinciale du parti tory devrait donc entrer, à la plus grande satisfaction des partisans de M. Clark, dans une phase d'hibernation dépourvue de surprises.

La raison de cette manoeuvre est la volonté de mettre fin à un scandale de famille qui dure depuis le retour des créditistes au pouvoir en 1975. La plupart des conservateurs fédéraux, et ce n'est un secret pour personne, ont préféré soutenir sur la scène provinciale le Parti du Crédit social afin de ne pas diviser le vote de droite et barrer la route au NPD. Le petit parti progressiste-conservateur provincial n'en a pas pour autant abandonné son obstination, d'abord sous la direction du Dr. Scott Wallace puis, depuis un an et demi, de M. Vic Stephens, «un gars qui a des tripes au ventre», si l'on en croit le leader néo-démocrate Dave Barrett.

M. Stephens a considérablement irrité ses cousins fédéraux pendant la campagne électorale de mai 1979, en dénonçant le pacte de non-agression Clark-Bennett et en faisant des créditistes, et non pas du NPD, sa cible principale. Efficacement boycotté par les bailleurs de fonds fédéraux et complètement laminé par les deux grands partis à sa gauche et à sa droite, M. Stephens a démissionné sans préavis à 17 jours des élections fédérales de février, et il ne s'est pas montré à une seule réunion de son parti depuis.

La déconfiture des conservateurs provinciaux en Colombie-Britannique remonte à il y a trente ans. Dès les années 50, le parti avait perdu son caractère de masse dans cette province, lorsque W.A.C. Bennett en avait ravi les forces vives pour former une coalition antisocialiste sous la bannière du Crédit social. La résurrection du parti tory avait été sérieusement envisagée en 1972, lorsque le régime de M. Bennett père s'était écroulé. Le député fédéral de Prince George, M. Frank Oberle, nous a confié pendant le congrès qu'il avait contacté à l'époque un groupe de huit députés créditistes provinciaux prêts à traverser la Chambre: «Pendant un an, tout était possible. Nous avions même contacté M. Bill Bennett et ce n'est que lorsqu'il nous a dit qu'il comptait se présenter à la direction du parti créditiste que les choses se sont passé différemment. Autrement, le parti conservateur serait au pouvoir aujourd'hui en Colombie-Britannique.»

Malgré la mise en sommeil de ce qui reste du parti provincial, une opération du même genre se prépare. Deux membres influents du caucus conservateur fédéral, dont un ancien ministre, nous ont confirmé séparément que la députation tory de la Colombie-Britannique songeait de plus en plus à assurer la relève en cas de défaillance du Parti du Crédit social. Bien que la préparation active de cette relève ne concerne qu'une minorité du caucus, les députés les plus favorables au Crédit social ne s'opposent plus, ce qui est nouveau, à la mise en place d'une formule de rechange. Les raisons en sont multiples.

Tout d'abord, les partisans de M. Clark s'inquiètent d'un changement profond chez les électeurs de la Colombie-Britannique. Au lieu de réagir différemment, comme par le passé, lorsqu'il s'agissait d'élections fédérales ou provinciales, la population semble conserver de plus en plus les mêmes clivages aux deux niveaux. Lors des deux dernières élections fédérales, les conservateurs ont souffert de l'impopularité croissante du gouvernement Bennett.

En marge du sommet de Venise, un agenda fort chargé pour Trudeau

OTTAWA (par Michel Vastel) — Même si l'essentiel du sommet de Venise sera consacré, comme toujours, aux questions économiques, on devrait réserver une partie de l'agenda à des questions politiques. C'est en effet la première fois que les Sept Grands du monde industrialisé se rencontreront depuis que, le 27 décembre dernier, l'Union soviétique envahissait l'Afghanistan.

Après l'échec du boycott des Jeux olympiques, le président Jimmy Carter tentera de ressouder quelque peu la solidarité de l'Occident. Il trouvera, en Pierre Trudeau, un allié, et pour deux raisons:

■ Le premier ministre canadien tient beaucoup à ce que, face à une situation de crise comme celle de l'Afghanistan, l'Ouest affiche sa solidarité plutôt qu'il n'étale au grand jour ses dissensions internes.

■ Mais M. Trudeau insiste surtout sur la dimension politique du sommet de Venise parce que cela représentera, pour le Canada, une occasion unique de se glisser dans un type de sommet d'où il était généralement exclu. Si le Canada est en effet une puissance industrielle, il n'est pas une grande puissance politique et il était généralement exclu des sommets politiques. La France notamment tient à réserver ce genre de questions à trois ou quatre chefs d'Etat, c'est-à-dire ceux des Etats-Unis, de la République fédérale d'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Le Canada, comme le Japon, risquent donc de se glisser dans un type de discussions nouveau pour eux.

Outre la crise afghane, la question des prises d'otage en Iran risque de refaire surface. En effet, M. Trudeau s'était signalé en 1978 au sommet de Bonn en se faisant le champion d'une nouvelle action concertée du monde libre contre les actes de piraterie aérienne. Tout le monde est préoccupé aujourd'hui par les actes de terrorisme qui frappent les ambassades à travers le monde, (Téhéran, Bogota, Londres, etc.). Il y a un élément commun entre la question des ambassades et celle des détournements d'avion: les prises d'otages. On laisse donc entendre, dans la délégation canadienne, qu'il pourrait y avoir un «follow up» à la déclaration de Bonn, pilotée par M. Trudeau.

Mais dans les coulisses du sommet de Venise, M. Pierre Trudeau en profitera pour avoir une série d'entretiens bilatéraux. Dès son arrivée ce soir à Venise, il dînera avec le chef d'Etat des Sept qui est le plus proche de lui, M. Helmud Schmidt. Dans la journée de dimanche on arrangera un rendez-vous important entre MM. Trudeau et Carter. La liste des griefs du Canada contre les Etats-Unis s'allonge dangereusement et, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'un échange très franc ne sera pas de trop entre les deux hommes. En tête de liste des récriminations canadiennes, il y aura la question du traité sur les pêches, bloqué par le Sénat américain, et pour lequel M. Carter ne fait pas tous les efforts souhaitables, selon le Canada. Il sera aussi question du pacte de l'automobile, de la pollution par les pluies acides.

Le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, a également exprimé le désir de rencontrer M. Trudeau. Il est possible également que le président français et M. Trudeau se rencontrent quelques instants, bien qu'une récente visite du vice-premier ministre M. MacEachen, au premier ministre français, M. Raymond Barre, ait mis la France bien au fait de la situation politique intérieure canadienne.

Dès mardi, M. Trudeau entreprendra alors une longue tournée européenne qui le mènera dans quatre capitales européennes. Mis à part le caractère symbolique de la visite, le jour de la fête nationale des Canadiens français au chef de l'Eglise — et la participation à une messe en l'honneur des trois nouveaux béatifiés canadiens — on s'interroge sur le long périple de M. Trudeau jusqu'aux confins de l'Europe du Nord.

Une explication qui court de plus en plus est que ce long périple n'est qu'un écran de fumée pour camoufler un peu l'importance de l'étape londonienne; plus de deux heures d'entretiens privés avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et une heure d'audience privée avec la souveraine.

On se faisait discret sur cette visite jusqu'à ce que, cette semaine à Ottawa, le secrétaire d'Etat britannique au Commonwealth vienne vendre la mèche: M. Trudeau aura surtout en tête, lors de son étape londonnienne, le rapatriement de la Constitution.

En 1976, M. James Callaghan ne semblait pas poser de problème au rapatriement unilatéral de la Constitution. Cette fois, les Britanniques préviennent M. Trudeau qu'il serait aussi bien de venir à Westminster avec l'appui des Communes et du Sénat, et pas trop d'opposition dans les provinces. Le premier ministre canadien tentera de convaincre Mme Thatcher qu'il serait décent de ne pas trop poser de conditions à son gouvernement, déjà assez empêtré dans ses problèmes intérieurs.

Pour le reste, la visite en Italie, en Suède et en Norvège, ressemble à un long périple touristique. Le Canada n'a pratiquement pas de problèmes bilatéraux à soulever avec ces pays. M. Trudeau tentera tout au plus, surtout en Suède, de se placer sur la scène internationale en vue de la relance du dialogue Nord-Sud et d'un sommet restreint déjà suggéré par M. Willy Brandt.

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ Ottawa n'interviendra pas entre Québec et T.-N.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, estime que le gouvernement fédéral ne serait en mesure d'intervenir dans le conflit qui oppose le Québec et Terre-Neuve que si le Québec cherchait à imposer, pour la transmission de l'énergie électrique du Labrador sur son territoire, des frais déraisonnables, qui constitueraient une barrière tarifaire inadmissible selon la constitution. Il n'a pas été démontré jusqu'ici que c'est le cas, a affirmé M. Trudeau, hier aux Communes, en réponse au député conservateur de Saint-Jean-est, M. James McGrath. M. McGrath a demandé au premier ministre Trudeau de se rendre à la requête du premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, pour permettre l'ouverture d'un corridor au Québec qui permettrait l'acheminement de l'électricité des chutes Churchill, au Labrador, vers les marchés de l'Ontario et de l'État de New York.

■ Un recours efficace contre les taux d'intérêt

Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, n'a qu'un conseil à donner aux consommateurs qui trouvent les taux d'intérêt pour l'utilisation des cartes de crédit sont trop élevés: n'utilisez pas votre carte de crédit. Rappelant qu'on ne charge l'intérêt que sur les impayés après 30 jours, M. Ouellet a affirmé hier aux Communes qu'il recommandait aux usagers de cartes de crédit de ne pas se prévaloir de leurs privilèges de crédits s'ils croient que le prix d'utilisation est trop élevé. «C'est un recours très efficace que je recommande», a-t-il affirmé, en réponse au député néo-démocrate de Comox-Powell River, M. Ray Skelly, qui a prétendu les consommateurs sont exploités du fait que les groupes qui émettent les cartes de crédit n'ont pas ramené leurs taux d'intérêt à un niveau plus bas en accord avec le mouvement à la baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada.

■ Les sièges d'enfants sur les bicyclettes d'adultes

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a déclaré hier, aux Communes, que le gouvernement canadien tentera de déterminer des normes de sécurité pour les sièges d'enfants sur les bicyclettes d'adultes. «Les autorités de mon ministère vont immédiatement entreprendre des recherches afin de mieux informer les parents qui amènent ainsi leurs enfants sur leurs bicyclettes des dangers inhérants de telles ballades, et essayer de déterminer des normes minimales de protection pour les enfants», a dit M. Ouellet. Il était interrogé par le député conservateur de Hamilton-Wentworth, M. Geoff Scott, qui a soutenu que le ministère responsable des consommateurs se devait d'intervenir pour réglementer l'utilisation de ces sièges d'enfants.

■ La pêche aux crabes: ne dramatisons pas

Le ministre fédéral des Pêches, M. Roméo LeBlanc, estime que la situation de l'industrie de la pêche au crabe est moins dramatique qu'on semble l'indiquer. Répondant aux Communes à une question du député libéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr, le ministre a expliqué que, dans certains cas, la qualité du crabe blanc constitue pour les usines de transformation un problème au niveau du taux de production. Par ailleurs, a-t-il dit, il y a un léger fléchissement du marché américain en raison du ralentissement général de l'économie aux États-Unis. «Toutefois, la situation ne semble pas aussi critique que l'ont rapporté certains articles de journaux, et, de toute façon, l'office de soutien des prix examine le dossier», a-t-il affirmé. M. Cyr demandait si la situation dans l'industrie du crabe aux Maritimes et au Québec n'exigeait pas l'intervention personnelle du ministre pour éviter les mises à pied dans les usines de transformation et pour assurer un juste revenu aux pêcheurs.

■ Nom d'un chien, quelle bonne question

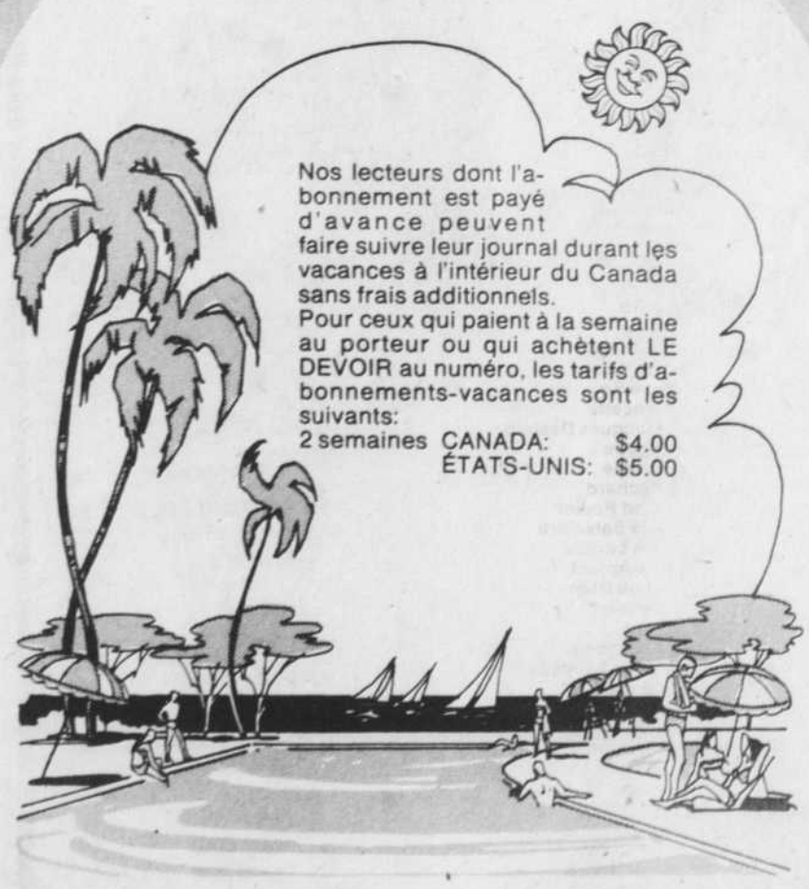
Indiquant que des chiens avaient prouvé leur efficacité dans la détection de fuites le long de pipelines, un député a demandé, hier en Chambre, au gouvernement fédéral de débloquer des crédits pour dresser d'autres membres de la gent canine à découvrir les fuites de gaz et de pétrole. «Nom d'un chien, quelle bonne question», a répondu le premier ministre Pierre Trudeau au député conservateur de Bow River, M. Gordon Taylor, qui venait de l'interroger, ce qui a provoqué l'hilarité des députés. C'est pourtant très sérieusement que M. Taylor avait expliqué que des chiens des chenils Avery en Alberta avaient été capables de détecter 10 fuites sur 30 milles de gazoduc, là où des hélicoptères et des détecteurs électroniques avaient échoué. «Considérant que nous avons 200,000 milles de pipelines et que nous perdons beaucoup de gaz et de pétrole par ces fuites, a constaté M. Taylor, je pense qu'en utilisant des chiens pour la détection, nous en conserverions beaucoup plus.»

■ Le Manitoba durement frappé par la sécheresse

L'une des pires sécheresses de l'histoire du Manitoba rend la vie extrêmement difficile aux commerçants des régions rurales, particulièrement dans le domaine de l'équipement de la ferme. «Sans foin et peut-être sans céréales cette année par ici, la situation touche tout le monde», a noté M. Bob Webber, gérant des pièces de Carman Farm Equipment, à 60 kilomètres au sud-ouest de Winnipeg. La même préoccupation se retrouve chez M. Greg Mazur, de Green Acres Equipment, de Neepawa. M. Mazur a fait remarquer que les fermiers ne faisaient absolument rien, en attendant la pluie. Il n'est donc pas question pour eux d'acheter de l'équipement. Le même ralentissement se fait sentir dans les conserveries d'aliments.

VACANCES

1980



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom.....
Adresse actuelle.....
.....
Adresse de vacances.....
.....
à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Les 25 ans de la Freedom Charter

Il y a 25 ans, les 25 et 26 juin 1955, à Kliptown près de Johannesburg en Afrique du Sud, avait lieu le plus important rassemblement populaire - The Congress of the People - jamais tenu dans ce pays, auquel ont participé 2888 délégués de tous les coins de l'Afrique du Sud.

À ce congrès d'envergure nationale a été adoptée la Freedom Charter, devenue aussitôt un manifeste et un guide pour la lutte contre la répression raciste du système de l'apartheid, mis sur pied en Afrique du Sud par la minorité blanche exploiteuse.

C'est un anniversaire de sang.

Ensemble contre l'apartheid.

payé par:
Mobilisation Québécoise contre l'Apartheid
C.P. 891
Succ. La Cité
Montréal, H2W 2P5



Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de **$225** par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de **$290** par mois

Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure • sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

Service non inclus: taxe d'eau

• **Commerces au rez-de-chaussée**

PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

Carter cherchera à rallier ses alliés occidentaux lors du sommet de Venise

ROME (AFP) — Les conversations américano-italiennes de la journée d'hier à Rome ont laissé prévoir ce que sera le thème central du sommet des «sept grands», demain et lundi, à Venise: la recherche de l'unité parmi les alliés occidentaux pour relever les «défis stratégiques de l'URSS».

Les États-Unis et l'Italie ont estimé, selon le communiqué commun publié hier soir à Rome, que les alliés devaient «définir une stratégie globale», y compris par l'application de sanctions contre l'URSS pour que Moscou retire rapidement ses troupes d'Afghanistan.

Mais cette première journée européenne du président Carter a été également l'occasion pour lui de souligner les différences qui existent entre les États-Unis et les pays européens, notamment sur la question du Moyen-Orient.

Si les deux pays se sont affirmés favorables à une «paix globale» au Moyen-Orient, la partie italienne a inclus dans le communiqué les références à la résolution adoptée le 13 juin à Venise par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne. Cette résolution demandait notamment que l'OLP soit «associée» au processus de paix. Le président Carter ne faisant aucune référence au problème palestinien a réaffirmé sa certitude que les accords de Camp David restent le «cadre le plus ferme» pour la recherche de la paix.

Ces différences ont été soulignées par le président Carter directement, a déclaré hier soir M. Powell, porte-parole de la Maison-Blanche. Le président Carter, a-t-il dit, a déclaré «que certains des alliés des États-Unis les avaient soutenus et d'autres non. Nous resterons fermes», avait ajouté le président Carter.

La journée du président Carter a commencé par un long entretien en tête-à-tête avec le président de la République italienne, M. Sandro Pertini. Un déjeuner de travail avec le président du Conseil, M. Francesco Cossiga, a permis aux deux délégations d'aller jusqu'au bout du calendrier annoncé et de discuter de l'Afghanistan, de l'Iran, du Moyen-Orient et de la coopération bilatérale.

À l'issue de l'entrevue du président Carter et du président du Conseil italien, M. Cossiga, un projet d'étude entre les États-Unis et l'Italie pour la construction d'une centrale solaire qui serait la plus grande jamais réalisée dans le monde, a été annoncé officiellement. Ce projet concerne une usine photovoltaïque d'un megawatt, qui serait installée dans les Pouilles (le «talon» de la péninsule italienne).

Les deux parties ont également décidé d'aller plus avant dans d'autres projets de recherche, tant dans le secteur de l'énergie solaire que dans les domaines de la géothermie, des économies d'énergie et de la sécurité des implantations nucléaires.

Au cours de l'après-midi, le président Carter a visité sous un soleil très chaud la Rome historique, le Colisée et le Forum. Les forces de sécurité dans Rome étaient omniprésentes lors de ses déplacements et les embouteillages se sont multipliés dans toute la ville.

Ce matin, le président Carter doit être reçu au Vatican par le pape Jean-Paul II. Il doit quitter Rome cet après-midi pour Venise.

Japon: le PLD risque un recul

TOKYO (AFP) — Le Japon vote demain pour désigner les 511 membres de la Chambre basse et 126 conseillers de la Chambre haute (soit la moitié de cette assemblée). C'est la première fois que des élections ont lieu simultanément pour les deux chambres du Parlement.

Ce scrutin est considéré comme crucial, car jamais le Parti libéral démocrate (PLD, conservateur) n'a paru aussi prêt de perdre la majorité grâce à laquelle il gouverne le Japon depuis la guerre.

Les 50,529 bureaux de vote ouvriront leurs portes à 7 heures du matin demain (22 h 00 GMT samedi) à 81,266,330 électeurs, âgés de plus de 20 ans. Le scrutin prendra fin à 18 h 00 (09 h 00 GMT) mais le dépouillement ne commencera que le lendemain matin. Les premiers résultats seront connus en début d'après-midi lundi pour la Chambre basse, et le soir ou mardi matin pour la Chambre haute.

Ces élections ont lieu à un moment particulièrement confus de l'histoire du Japon. La Chambre basse avait dû être dissoute à cause des divisions au sein de la majorité et le premier ministre Masayoshi Ohira est mort d'une crise cardiaque au milieu de la campagne électorale.

Les dernières élections législatives remontent à huit mois seulement et les partis, à court de fonds, présentent un minimum de candidats. 835 personnes sont en lice pour les 511 sièges de la Chambre basse, répartis en 130 circionscriptions électorales. Chaque circonscription a de 3 à 5 sièges, qui sont attribués d'office aux candidats ayant remporté le plus grand nombre de voix.

Le PLD, qui détenait 248 sièges dans la précédente chambre, présente 310 candidats, et le Parti socialiste, premier parti d'opposition avec 107 représentants, en présente 149. Le parti Komeito, d'influence bouddhiste, qui avait remporté 57 sièges en octobre dernier soutient cette fois 64 candidats. Le PC (39 sièges) en présente 129, le Parti (centriste) démocrate socialiste (35 sièges) 50, le Nouveau Club libéral (4 sièges) 25, et le Parti social-démocrate uni (2 sièges) 5. Divers petits groupes ont un total de 42 candidats, et 61 autres se présentent sans étiquette.

Sur les 126 sièges à pourvoir à la Chambre haute — dont les votes peuvent être annulés par la Chambre basse — 50 représentent tout le pays et 76, les 47 préfectures. Le PLD y présente 77 candidats, le PS 49, le Komeito 14 et le PC 52 et les démocrates socialistes 11.

Les principaux thèmes de la campagne électorale ont été la lutte contre l'inflation, au programme de tous les partis, et la corruption, dont ont été accusés plusieurs membres du PLD. Les questions de défense ont également été au centre des débats. Le PLD est en faveur d'un renforcement des capacités militaires du pays, alors que le PS et le PC y sont fortement opposés. Le PLD enfin a insisté sur la nécessité pour le Japon de réduire sa consommation de pétrole en construisant davantage de centrales nucléaires.

L'opposition a fait valoir qu'il était temps de mettre fin au monopole du pouvoir exercé par le PLD depuis 28 ans.

Des «mauvais éléments» réfugiés dans l'ambassade de Chine à Hanoï

HANOI (AFP) — Alors que la nuit tombait sur Hanoi, aucun développement nouveau n'était intervenu dans l'affaire des personnes qui ont, hier en fin de matinée, trouvé refuge dans l'enceinte de l'ambassade de Chine dans la capitale vietnamienne.

Un nombre indéterminé de personnes, qualifiées de mauvais éléments par une source autorisée vietnamienne, ont pénétré en voiture dans les locaux de l'ambassade chinoise hier, à 11 h locales. Selon cette source, les représentants chinois ont alerté les autorités vietnamiennes mais font traîner les choses et ne leur ont pas livré ces réfugiés.

Aucune indication n'a pu être obtenue, de source vietnamienne, sur le nombre et les revendications des personnes qui ont fait irruption dans les locaux de l'ambassade chinoise. Selon certaines sources diplomatiques, leur nombre s'élèverait à 16 et ces personnes auraient pénétré dans l'ambassade à bord d'un véhicule tous terrains de fabrication soviétique.

L'ambassade de Chine à Hanoi est située dans un quartier résidentiel, non loin du palais présidentiel, et est proche des imposants locaux de la représentation soviétique. Ancienne résidence de mandarin, c'est une villa d'un étage, entouré d'un petit jardin.

Hier dès le début de l'après-midi, la rue longeant la représentation chinoise a été bloquée par d'importantes forces de police. Selon une source diplomatique, beaucoup de policiers, arrivés par camions, portaient le casque d'acier et étaient armés de fusils d'assaut. L'accès du jardin qui fait face à l'ambassade n'avait cependant pas été, selon cette source, interdit aux Vietnamiens et, comme à l'accoutumée, nombreux étaient ceux qui s'y promenaient. Dans le reste de la capitale vietnamienne, aucun signe de nervosité particulière n'était, hier soir, sensible.

Il n'a pas été possible au correspondant de l'AFP de se rendre hier dans le quartier où se trouve l'ambassade de Chine, pas plus que de joindre par téléphone des responsables chinois.

C'est la deuxième fois, en une quinzaine de jours, que des Vietnamiens pénètrent à l'improviste dans des enceintes protégées par les privilèges diplomatiques.

Le deux juin dernier, une vingtaine de métis vietnamiens avaient pénétré dans les locaux de l'ambassade de France pour réclamer un visa. Le même groupe devait récidiver, le 6 juin, dans les locaux d'un organisme international, ceux du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HRC).

Ce genre de manifestation surprend les observateurs en poste dans la capitale vietnamienne, en raison des très stricts dispositifs de sécurité qui sont en place à Hanoi.

Élections en Irak

BAGDAD (AFP) — Plus de six millions d'Irakiens, dont environ la moitié étaient des femmes, ont voté hier pour élire les 250 membres de la première Assemblée nationale de la République irakienne.

Une heure avant la clôture du scrutin à 17 h 00 GMT (20 heures locales), le taux de participation dépassait les 85 pour cent, indique l'Agence d'information irakienne (INA). Les résultats définitifs seront connus dans la matinée aujourd'hui.

Les électeurs et électrices, âgés de dix-huit ans et plus, avaient à choisir parmi 840 candidats dont 19 femmes, dans 56 circonscriptions électorales. Les candidats se présentaient à «titre personnel et non sous des étiquettes de partis», rappelle INA.

L'Assemblée nationale, la première qui voit le jour en Irak depuis la disparition de la monarchie dans ce pays en 1958, doit partager le pouvoir législatif avec le «conseil de commandement de la révolution» (CCR) et exercer un contrôle sur les organismes de l'État.

Le parti intégriste musulman clandestin Al-Daoua opérant en Irak, a revendiqué hier l'attaque à la grenade lancée jeudi contre l'ambassade britannique à Bagdad, la qualifiant d' «opération punitive contre un centre de comploteurs britanniques et américains».

Dans une communication téléphonique à l'AFP-Beyrouth, un porte-parole du parti Al-Daoua a indiqué que le but de l'opération était de «liquider un groupe d'experts britanniques envoyés en Irak afin d'aider les autorités répressives fascistes irakiennes à mater la révolte des masses au sud du pays».

L'agence Irakienne d'information avait annoncé jeudi que trois éléments armés avaient attaqué à la grenade l'ambassade britannique sans faire de victimes. Les trois personnes, selon l'agence, avaient été tuées par les forces de l'ordre irakiennes.

INVITATION
à la
MESSE
de la
ST-JEAN
PRÉSIDÉE PAR MONSEIGNEUR
PAUL GRÉGOIRE
Archevêque de Montréal
LE 24 JUIN À 10h.30
À L'ÉGLISE
ST-JEAN-BAPTISTE
(ANGLE RACHEL & HENRI-JULIEN)
SUIVIE D'UNE
Fête populaire

L'ESPAGNE...
Passez-y 24 jours pour apprendre une autre langue.

Pour la troisième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:
10 septembre 1980.
8 octobre 1980.
5 novembre 1980
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 24 jours

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola

Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de $1,089
(inscriptions reçues avant le 4 juillet)
à partir de $1,189
(inscriptions reçues après le 4 juillet)

Le forfait inclus:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence et l'agence Voyages Espagne, détentrice d'un permis du Ministère du Tourisme du Québec. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Permis: 13570197-0470

Pour plus de renseignements:
Mlle Sylvie Laforest
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13 h 00 et 18 h 00

SUCO
éducation à la solidarité

La Régie de la Place des Arts laisse pourrir un conflit depuis sept mois

150 placeurs et ouvreuses sont en lock-out. Plus de 10,000 demandent l'intervention du gouvernement

PÉTITION D'APPUI POUR UN RÈGLEMENT DU CONFLIT À LA PLACE DES ARTS

ATTENDU que le conflit entre le Syndicat des Placeurs et Ouvreuses de la Place des Arts (CSN) et la Régie de la Place des Arts dure depuis le 1er décembre 1979

ATTENDU qu'en tant que payeurs de taxes, nous assumons le déficit de la Régie de la Place des Arts annuellement

ATTENDU que la Régie de la Place des Arts est un bien public qui nous appartient

Nous, soussignés, demandons aux Ministres responsables, MM. Camille Laurin, Denis Vaugeois et Pierre Marc Johnson, d'intervenir afin que la négociation se poursuive et que le règlement intervienne dans les plus brefs délais.

PERSONNALITÉS POLITIQUES
Claude Charron
Marcel Léger
Yves Gauthier
Gérald Godin
Gilbert Paquette
Guy Bisaillon
Elie Fallu
C.A. Lefebvre
Henri E. Laberge
Louise Harel
Jacqueline Bordeleau
Denis Vincent
Maurice Vanier
Pierre Dumontier
Jean Cournoyer
Marcel Robidas
Grégoire Diotte
René Gravel
Rodrigue Biron
Kevin Drummond
Pierre Bourgault
Jean-Paul L'Allier
Thérèse Baron

PERSONNALITÉS ARTISTIQUES
Félix Leclerc
Gilles Vigneault
Jean Duceppe
Pauline Julien
Louise Deschatelets
Antonine Maillet
Michel Tremblay
Gilles Pelletier
Paul Hébert
Lionel Villeneuve
Andrée Lachapelle
Marjolaine Hébert
Marc Favreau
François Tassé
Monsieur Pointu
Benoit Girard
Rita Lafontaine
Louise Forestier
Gérard Poirier
Vincent Bilodeau
Claude Gauthier
Raoul Duguay
Marie-Claire Séguin
Béatrice Picard
Elizabeth Chouvalidzé
Angèle Coutu
Marc Legault
Edgard Fruitier
Denise Boucher
Mia Riddez
Sylvain Lelièvre
Michèle Magny
Marie Tifo
Pierre Létourneau
Jacques Michel
Paul Piché
Jocelyn Bérubé
Guy Trépanier
Andrée Boucher
Paul Chamberland
David Fennario
Paul Berval
France Castel
Claudine Chatel
Anne Pauzé
Edith Fournier
François-Joseph Lessard
Eve Deziel
Mireille Deyglun
Lisette Guertin
Johanne Fontaine
Guy Tay
Daniel Léveillée
Louise Bombardier
Nathalie Gascon
Michèle Craig
Jasmine Dubé
Serge Dupire
Henley Pagé
Lucille Papineau
M. Perron
L. Guilbert
André Viens
M. Bisson
J. Chocoine
R. Gravel
L. Lebel
S. Beauregard
L. Guertin
M. Picard
B. Meney
D. Bissonnette
Charles Vinson
Johanne Seymour
R. Lalancette
Jean-Jacques Desjardins
H. Grégoire
L. Dufresne
Carl Béchard
Raymond Poulin
Sciascia Salvatore
Jacques Lareau
Yves St-Amant
Marie Lou Dion
G. Notebaert
M. Girard
Marcel Leboeuf
Geneviève Lapointe
E. Cadbury
P. Blanchette
C. Poulin
André Bisson
Louise Vinet
J. Brodeur
André Lacoste
A. Funicelli
Lise Pelletier
Robert Marielle
O. Barette
A. Labelle
C. Bordeleau
Christian St-Denis
Benoit Dagenais
Jacques L'Heureux
C. Prud'Homme
André Gosselin
L. Martin
Monique Guilbert
Christine Paquette
Louis Rémillard
Marie-Marthe Bernard
J.P. Chartrand
Alain Grégoire
Martine Rousseau
J.P. Couturier
F. Lemaitre-Auger
M. Desmarais
Sylvie Gosselin
Roch Aubert
Renald Tremblay
Jacques Trudeau
Denis Larue
Lorraine Desmarais

PERSONNALITÉS SYNDICALES
Norbert Rodrigue
Marcel Pépin
Maurice Amram
Ronald Asselin
Marcel Perreault
Robert Gaulin
Louise Deschatelets

AUTRES PERSONNALITÉS
(journalistes, animateurs, gens d'affaires, etc)
Simon Durivage
Michèle Viroly
Mathias Rioux
Marc Trahan
Gaston L'Heureux
Jean-Marc Chaput
Geneviève Guay
Bernard Larin
Laval Borgne
Marc Guilbert
Lionel Levac

Pétition recueillie par le Syndicat des placeurs et ouvreuses de la Place des Arts (FNC-CSN)

CSN

Des partisans de Mugabe assassinés

SALISBURY (AFP) — Quatre membres de l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF au pouvoir à Salisbury) ont été assassinés, a annoncé, hier, la police du Zimbabwe. La police n'a pas précisé la date de la mort de ces quatre personnes.

Selon un dirigeant de la ZANU à Sinoia (nord du pays), le président de la section locale de la ZANU, M. Shaya, responsable du parti pour la réserve tribale d'Urungwe, a été jeté dans un brasier. Deux de ses collaborateurs ont été abattus et leurs visages mutilés, a-t-il également indiqué. Il a ajouté qu'un autre membre de la ZANU a été assassiné après avoir été enlevé.

Entre-temps, M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a annoncé qu'il avait ordonné une vaste opération de la police et de l'armée contre les anciens maquisards qui se livrent à des actes de banditisme dans de nombreux secteurs du pays, en dépit des appels du gouvernement.

Ces maquisards sont en «rébellion ouverte», a souligné M. Mugabe, s'adressant à quelques journalistes dans l'avion qui l'emmenait au sommet de Lumumbashi.

Un grand nombre de ces combattants appartiennent à la ZIPRA, organisation de guérilla dirigée durant la guerre contre le régime de la minorité blanche par M. Joshua Nkomo — maintenant ministre de l'intérieur — et refusent de reconnaître le gouvernement de M. Mugabe.

Plusieurs centaines d'anciens maquisards n'ont pas respecté le cessez-le-feu et, sur les 35,000 qui se trouvent toujours dans les points de rassemblement établis lors de ce cessez-le-feu, un grand nombre quitte régulièrement les camps pour commettre des délits, estime-t-on.

Dans les régions de Centenary et Sipolilo, au nord du pays, là où avait commencé la guérilla en 1972, il a été recommandé aux fermiers de porter à nouveau des armes pour leur sécurité.

De même, en raison de la recrudescence de la guérilla et des attaques à main armée, l'Automobile Club a demandé aux automobilistes de faire en sorte d'atteindre leur destination bien avant le coucher du soleil. De leur côté, les responsables de l'aviation civile ont recommandé aux pilotes de ne pas voler à basse altitude dans certaines régions du pays.

M. Mugabe avait ordonné que tous les maquisards soient enrôlés dans la nouvelle armée nationale ou rendus à la vie civile avant la fin de l'année. Mais les responsables de la sécurité avouent être «profondément préoccupés» devant le nombre de maquisards qui ne respectent pas le cessez-le-feu.

Israël: des risques de guerre civile

par
Victor Cygielman
correspondance spéciale

TEL-AVIV — Peu de gens en Israël croient encore que les auteurs des attentats contre les maires palestiniens, en Cisjordanie occupée, soient un jour arrêtés.

On ne croit même pas qu'ils soient vraiment recherchés. Pourquoi? Parce que des personnages haut placés craignent les ramifioations qu'une enquête approfondie mettrait à jour. Le premier ministre Begin, le chef de l'État-major général Eytan, dit «Rafoul», le général de réserve et ministre de l'Agriculture Arik Sharon, ainsi que d'autres dignitaires du régime s'indignent parce que une partie de l'opinion publique, ici, soupçonne des juifs.

Cette sainte indignation, peut-être sincère, fait très peu d'effet, et pour cause.

«Les premiers signes de la mise en place d'une organisation juive clandestine, décidée à imposer elle-même la loi dans les territoires occupés, furent découverts bien avant les attentats contre les maires palestiniens. Cependant, la réaction des autorités responsables était lente, plutôt hésitante.»

Qui dit cela? Un gauchiste dangereux, toujours prêt à attaquer Begin et ses amis du Goush Emounim? Pas du tout. Les reproches sont de Zeev Shiff, un des commentateurs militaires israéliens le mieux informé et furent publiés dans l'influent quotidien indépendant Haaretz. «Dans certains milieux, chez nous, on affirmait dernièrement qu'Israël a perdu le contrôle sur les Arabes dans les territoires occupés», écrit encore Z. Shiff, «ce n'est pas le cas. Le véritable danger immédiat est plutôt qu'Israël est en train de perdre le contrôle sur les juifs là-bas».

Constat grave s'il en est un. S'agit-il d'une «perte de contrôle» accidentelle ou voulue? Autrement dit, les autorités israéliennes sont-elles en train de perdre le contrôle sur les colons juifs en Cisjordanie, en toute innocence, ou ferment-elles les yeux délibérément?

Plusieurs incidents récents font craindre que le gouvernement militaire israélien, dans les territoires occupés, n'est pas seulement débordé par l'activité illégale menée par les colons du Goush Emounim, mais qu'il essaie, autant que faire se peut, de détourner le regard.

Ainsi, après la «nuit des marteaux» à Khalhv (dont le maire, Mohammed Milham, a été depuis expulsé manu militari), au cours de laquelle plusieurs dizaines de vitres de voitures appartenant aux habitants de cette localité palestinienne avaient été brisées,— et cela trois mois avant les attentats contre les maires — personne ne fut condamné pour cet acte de vandalisme. Une camionnette israélienne remplie de pierres, avait, il est vrai, été interceptée aux abords de la ville, avec trois colons armés du Goush Emounim. Mais il n'y a pas eu de preuves concluantes, paraît-il.

Peu de temps après, les vitres d'une dizaine de maisons et voitures furent enfoncées à el-Bireh, près de Ramallah, en pleine nuit. Quatre colons juifs de Beith-El furent arrêtés, puis libérés. Puis, deux militaires israéliens, un officier et un soldat, coiffés tous deux de la calotte religieuse tricotée, signe distinctif du Goush Emounim, furent arrêtés pour avoir volé et caché des armes, munitions et explosifs sur le toit d'un séminaire rabbinique à Jérusalem-Est. Le jour même de leur arrestation, un porte-parole de la police s'est dépêché de déclarer que les deus suspects n'appartenaient ni au Goush Emounim ni à Kach du rabbin Kanana.

Comment la police put-elle arriver si rapidement à cette conclusion?

Je vous le donne en mille. «Sur la base des aveux des suspects», fut la réponse officielle.

Quand des juifs sont victimes d'un attentat terroriste, en territoire occupé, la réaction des autorités israéliennes est immédiate: le couvre-feu est imposé, des dizaines, parfois des centaines de Palestiniens des environs sont arrêtés.

Après les attentats contre les maires palestiniens, à Naplouse, Ramallah, El-Bireh, aucun couvre-feu ne fut imposé aux villages du Goush Emounim implantés dans la région. Pas un seul colon juif ne fut arrêté.

Les appels du mouvement +Paix - maintenant+ demandant au gouvernement de désarmer d'urgence les colons du Goush Emounim «pour éviter de nouveaux attentats et la dégradation progressive de la situation», sont superbement ignorés par les autorités israéliennes.

Pourtant plusieurs experts israéliens prédisent que l'excès de tolérance manifesté à l'égard des groupes armés du Goush Emounim risque de précipiter ce que le gouvernement devrait le plus craindre: la guerre civile. D'abord, entre gangs armés palestiniens et israéliens, dans les territoires occupés. Ensuite, entre juifs, en Israël même.

Le Dr Ehoud Sprintzak (fils du président du premier parlement israélien) sociologue qui enseigne à l'Université de Jérusalem, estime que la situation en Israël évolue rapidement vers le «modèle algérien». Cela pour plusieurs raisons complémentaires: 1) l'enjeu est un territoire, où la population arabe — comme jadis en Algérie — demande l'autodétermination; 2) pour les colons français, l'Algérie faisait partie de la France au même titre que la Normandie ou la Bretagne. De même, les colons juifs sont convaincus que Naplouse ou Hébron sont aussi juives (voir la Bible) que Tel-Aviv ou Haïfa; 3) tout comme jadis en France, aujourd'hui en Israël, il n'y a pas d'accord national sur cette question capitale. Et les différences d'opinion sont tellement tranchées, dans un climat surchauffé idéologiquement, que la trame de la vie politique normale risque d'être détruite. Surtout que les colons du Goush Emounim, et leurs alliés en Israël même, imbus de leur mission nationale et «divine» (la défense sacrée de la Terre promise par Dieu au peuple hébreu) se jugent au-dessus des lois du Parlement et du gouvernement israéliens, chaque fois qu'un conflit surgit entre ces lois et leur mission.

Le Dr Ehoud Sprintzak est-il seul dans ses craintes — confiées au Jérusalem Post et aussi à la télévision — que toute mansuétude à l'égard des organisations juives clandestines, aujourd'hui, mènera, demain, à la guerre civile? Nullement. Ces craintes sont partagés par l'écrivain et journaliste Eylon (Haaretz), Dan Rubinstein (Davar), Boaz Evron (Yedioth Aharonoth) et beaucoup d'autres commentateurs et publicistes israéliens.

N'est-ce pas là une vue trop pessimiste? Peut-être. Néanmoins, la conjugaison d'une série de facteurs déstabilisateurs créent dans l'Israël de 1980 un terrain particulièrement favorable à l'éclatement d'affrontements violents, entre forces nationalistes et modérées, entre faucons et colombes, entre le Goush Emounim et Paix — maintenant.

D'abord, une bonne partie des masses israéliennes se reconnaissent dans le Goush Emounim parce qu'ils trouvent dans son nationalisme pur et dur l'exaltation et le réconfort indispensables face à une opinion internationale hostile, de plus en plus critique d'Israël. La chanson populaire israélienne «Le monde entier est contre nous» reflète le sentiment douloureux d'isolement total dont souffrent un grand nombre d'Israéliens, blessés dans leur fierté nationale.

Ensuite, il y a le dégoût croissant du gouvernement actuel, dont l'ineptie; l'impuissanoe, les querelles intestines, rejaillissent sur l'ensemble des institutions coratiques israéliennes, y compris la Knesseth, de plus en plus discréditée. Aussi, les Israéliens se mettent à rêver d'un homme fort qui mettrait de «l'ordre dans la pagaille» et «restaurerait l'honneur de la nation».

Or, ces hommes forts existent déjà. Au premier rang: Ariel Sharon. Brillant général, adoré de ses soldats, Sharon est ministre de l'Agriculture et préposé à la colonisation en territoire occupé. En tant que tel, il est le grand patron du Goush Emounim et leur porte parole infatigable au sein du cabinet. Sharon ne cache pas son mépris à l'égard des autres ministres et n'épargne même pas, dernièrement, Menahem Begin. Dans une récente discussion, ou plutôt engueulade, avec M. Begin, au sujet de la nomination du nouveau ministre de la Défense — poste convoité par Sharon — le bouillant général n'a pas hésité à lancer que la sécurité est «au-dessus de la constitution». Conscient d'être allé trop loin, Sharon a demandé que ses paroles soient effacées du protocole, mais leur écho continue à résonner dans tout le pays.

«Si Sharon devient ministre de la Défense, il fera avancer les tanks sur la présidence du Conseil» «J'ai blagué», s'est ensuite, officiellement, excusé le Premier israélien. «Si Sharon devient ministre de la Défense, il fera construire des camps de concentration, dont je serai le premier prisonnier», fit le vice-premier Ehrlich. M. Ehrlich a refusé de s'excuser ou de retirer ses paroles.

Autre homme fort: «Rafoul», le chef d'état-major général. Taciturne, laconique à l'extrême, ce général taiseux n'ouvre la bouche que pour défendre le «Grand Israël» et considère les attentats contre les maires palestiniens comme «la continuation de la lutte séculaire entre juifs et Arabes pour la possession d'Eretz-Israël». Depuis la démission de Weizman, la puissance de Rafoul s'est singulièrement accrue.

On dit ici que le chef d'état-major général a facilité au Goush Emounim la constitution d'une véritable armée privée. Au nom de l'inclusion des colonies du Goush Emounim dans la défense dite «régionale», Rafoul leur a permis de retirer leurs hommes des diverses unités de l'armée régulière pour constituer, sur place, c'est-à-dire dans les colonies juives en Cisjordanie occupée, des unités indépendantes. De fait, le Goush Emounim dispose, aujourd'hui, de plusieurs milliers d'hommes, puissamment armés, bien entraînés, encadrés par des officiers du Goush Emounim.

Ajoutons à tout cela l'inflation galopante, la détresse et le mécontentement croissants d'un nombre de plus en plus grand d'Israéliens, et nous obtenons un cocktail explosif, par excellence. Voilà un terrain idéal pour une brusque radicalisation de la politique israélienne, pouvant aboutir soit à une guerre civile, soit à un putsch militaire, soit aux deux.

DON DE SANG, DON DE VIE

Algérie: le congrès du FLN confirme l'autorité de Chadli

ALGER (AFP) — Le long processus de clarification politique au sommet engagé après la mort du président Boumediène vient de déboucher, à l'issue du congrès extraordinaire du FLN (parti unique algérien), sur la confirmation du président Chadli Bendjedid comme figure de proue sur la scène politique algérienne.

Considéré il y a un an et demi comme un «candidat de compromis» à la succession de Boumediène et porté à la tête de l'État avec le soutien notamment de l'armée, le président Chadli est en effet parvenu, après une période de décantation, à neutraliser les différentes tendances qui se livraient à une sourde lutte d'influence par «technocrates» et cadres du parti ou de l'État interposés.

Enjeu de ces rivalités: les options industrielles et technologiques faites il y a dix ans, âprement défendues par M. Belaïd Abdesslam, promoteur de l'industrialisation algérienne; le rôle dominant du parti par rapport à l'État prôné par M. Mohamed Salah Yahiaoui, corrdonnateur du FLN opposé à la conception de M. Bouteflika, accordant au contraire la prééminence à l'État.

Ces deux derniers s'opposaient également sur la question de savoir s'il fallait aller plus loin dans la voie des transformations socialistes ou au contraire marquer une pause en laissant une plus grande marge à l'initiative privée.

Ces controverses ont été évacuées par l'adoption, à l'initiative du président Chadli, d'un programme économique et social essentiellement pragmatique, visant à la remise en ordre de l'appareil productif et la satisfaction des besoins quotidiens de la population.

D'autre part, tandis que le sort politique de ces différents chefs de file demeure incertain avant la réunion du comité central d'où sortira la prochaine équipe politique du pays, le président Chadli a nettement consolidé son autorité personnelle en obtenant des 4,000 congressistes le contrôle absolu du bureau politique du FLN.

D'après les nouveaux statuts, les membres de cet exécutif, réduits de plus de moitié, deviennent désormais responsables individuellement devant lui tout en le restant collectivement devant le comité central. Cette nouvelle disposition constitue en fait une épée de Damoclès suspendue sur la tête de chacun des titulaires du bureau politique.

Parallèlement,le poste de «coordonnateur» du parti qui ne figure pas dans les statuts du FLN mais dans son règlement intérieur, serait, indique-t-on de sources diverses, supprimé, le président Chadli prenant en charge directement la coordination de toutes les activités du FLN.

Le nombre de commissions spécialisées du parti, chargées d'élaborer des projets de programme d'action pour le gouvernement serait lui aussi réduit. Les commissions ne seraient plus présidées par des membres du bureau politique, mais uniquement par des membres du comité central. Leur pouvoir en serait ainsi diminué.

500,000 morts en Afghanistan

MONT-PELERIN (AP) — Selon l'un des chefs de la résistance afghane, un demi-million d'Afghans ont trouvé la mort jusqu'ici en combattant le régime pro-soviétique de Kaboul, mais la lutte continuera jusqu'à ce que Moscou accepte de se retirer sans conditions du pays.

«Le seul facteur qui pourrait conduire à des pourparlers de paix entre les deux camps est le retrait sans conditions des troupes soviétiques,» a affirmé au cours d'une conférence de presse M. Abdul Rasul Sayaf, président de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan.

M. Sayaf a été invité avec d'autres dirigeants rebelles à deux jours de discussions avec la commission spéciale, constituée par la conférence islamique le mois dernier à Islamabad. Les partisans du régime de Kaboul n'ont pas répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. Les sept dirigeants venus en Suisse représentent une coalition de mouvements de résistance récemment constituée à Téhéran.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

UNE ANNONCE RÉPÉTÉE DANS LE DEVOIR RETIENT BIEN L'ATTENTION

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt sdeq.

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Faut se parler d'amour tout le monde



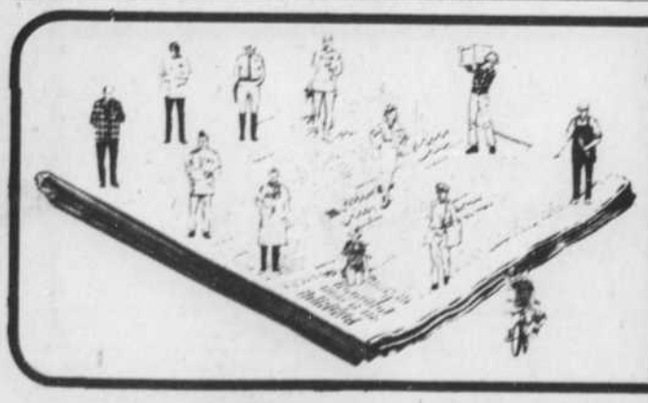
A l'occasion de notre Fête nationale, profitons des festivités de quartier, de villages ou de famille pour se parler, rire ensemble, se serrer les coudes. On ne dira jamais assez la nécessité d'une grande fraternité entre Québécois et d'une belle solidarité.

Dans le fond, tout le monde veut la même chose: un meilleur avenir collectif.

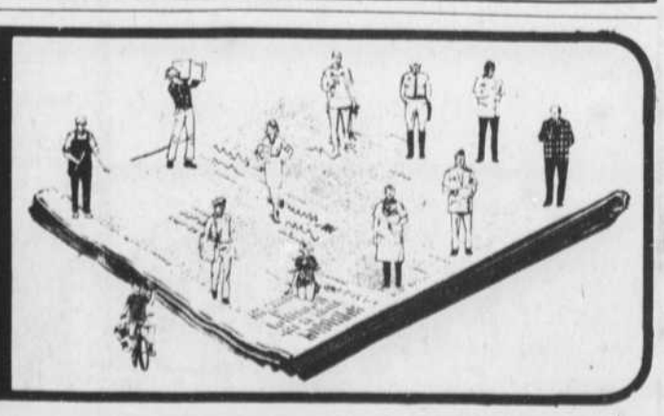
Ce 24 juin, tout le monde est important. En fêtant ensemble, on peut apprendre à travailler ensemble à l'avancement du pays.

Bonne Fête nationale!

Parti Québécois
Le parti des Québécois



OFFREZ-VOUS LE DEVOIR
Chaque matin
Renseignements
Service du tirage
844-3361



Le mauvais temps perturbe la 2e ronde de l'Omnium canadien

Gilder se moque des éléments et prend la tête

par François Lemenu

Le vent, la pluie et le temps froid ont eu raison de la majorité des golfeurs qui ont dû braver les éléments au cours de la deuxième ronde de l'Omnium de golf du Canada, hier au club Royal-Montréal. Certains, par chance ou par métier, ont néanmoins réussi à jouer comme s'il faisait 25 degrés tels par exemple, Bob Gilder et Lee Trevino qui ont ramené des cartes de 67, trois coups sous la normale. Il s'agit là d'un exploit remarquable.

Gilder a ainsi inscrit un second 67, ce qui a largement suffi pour lui assurer le premier rang à mi-chemin de l'épreuve, qui a été interrompue hier durant une heure et 18 minutes en raison de la pluie. Gilder totalise 134 et devance par trois coups George Burns, le meneur à l'issue du premier tour (66-71—137). Trevino, le Canadien Jim Nelford et le négligé Mike Donald suivent à 138, deux sous la normale.

Treize golfeurs seulement ont réussi à améliorer la normale, dont Jack Nicklaus. Il a ramené une carte de 68 et partage le sixième rang à 139 avec Jim Dent, Ben Crenshaw, Hale Irwin, Gary Player, Johnny Miller et Bill Kratzert.

Gilder n'a pas souffert tellement de la pluie mais il a dû combattre des rafales de vent qui ont balayé le parcours en matinée. «Il est très difficile de se concentrer lorsqu'il vente comme aujourd'hui, a-t-il affirmé, même si son compte laisse croire le contraire. J'ai beaucoup joué contre le vent dans mon Oregon natal mais je crois que je ne m'y habituerai jamais. Aucun golfeur, que je sache, aime jouer dans ces conditions», a-t-il précisé.

George Burns n'était nullement préparé à jouer sous la pluie puisque les quelques rayons de soleil qui ont filtré tôt hier matin l'ont convaincu de porter une tenue estivale. Erreur. Il a réussi tant bien que mal à se protéger des éléments malgré tout, suffisamment du moins pour demeurer dans la lutte.

Trevino n'a pas eu autant de veine, la pluie l'ayant immobilisé sur le terrain.

«J'ai dû marcher l'équivalent de deux milles sur le tertre du 18e trou pour me réchauffer. C'est un temps merveilleux pour les canards mais pas pour moi. Je suis heureux lorsque le mercure monte à 90 degrés et que le taux d'humidité est de 105%!» Trevino s'est dit par ailleurs très satisfait de son jeu, ayant atteint 16 verts en coups réglementaires. Déjà auteur de trois victoires à l'Omnium canadien, il se sait capable de l'emporter même s'il prévient que le tournoi peut être gagné demain avec une seule bonne ronde tant le parcours est difficile.

Un pointage de 147 fut nécessaire pour se qualifier en vue des deux derniers tours. Malheureusement, aucun Québécois n'a atteint cet objectif alors que les meilleurs 73 joueurs ont été retenus.

Serge Thivierge de Laval et Jean-Louis Lamarre de Candiac ont été les meilleurs québécois à 153. Lamarre en était à sa première expérience dans une compétition de cette envergure et le vétéran Ron Funseth lui prédit un bel avenir. Mike Daly, un Montréalais établi à Toronto, et Daniel Talbot de Beloeil se retrouvent à 154. Le vétéran Adrien Bigras a fait amende honorable hier en ramenant une carte de 71 après avoir joué 85 la veille. Dave McKenzie de Como a fini à 162 et Gilles Larochelle de Sorel à 170, la pire fiche du tournoi. Graham Cooke de Summerlea a été le meilleur amateur à 155 derrière Jerry Anderson, de Scarborough.

Sept Canadiens en revanche se sont qualifiés et ils chercheront à répéter l'exploit de Pat Fletcher, le dernier Canadien à avoir remporté l'Omnium en 1954.

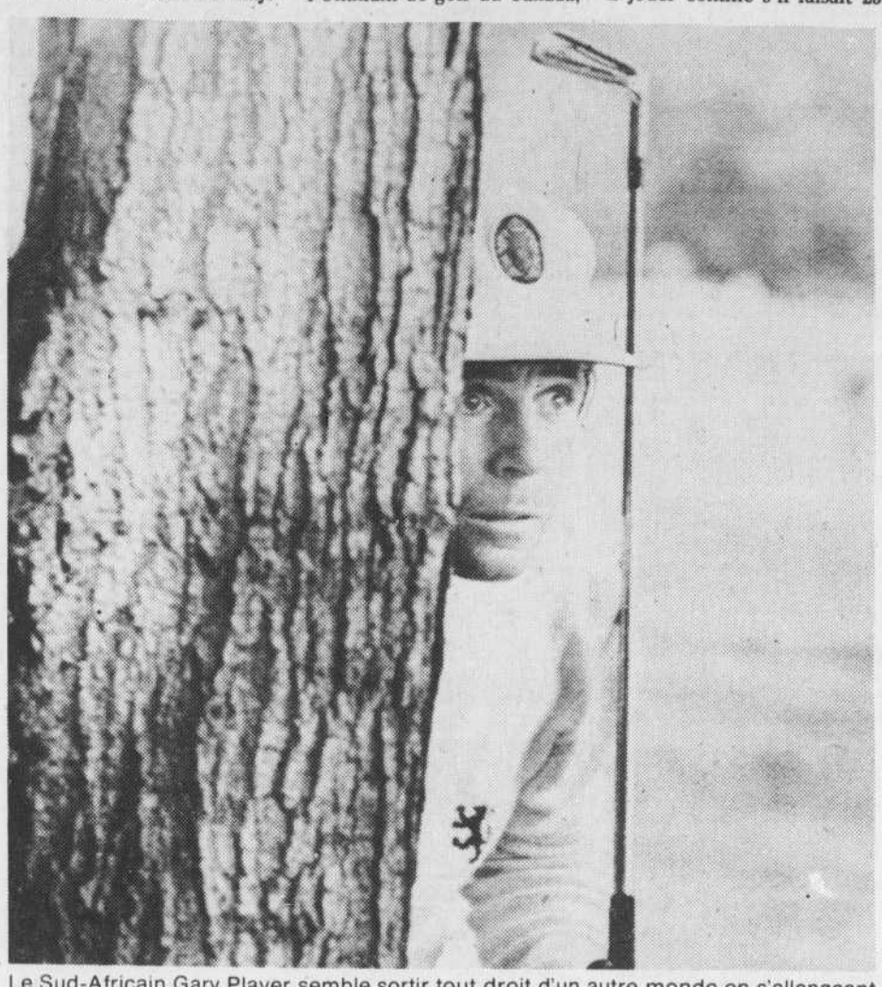
Outre Nelford, on note Dave Barr à 142, Roger Klatt à 144, Dan Halldorson, Jerry Anderson et Bob Beauchemin, ex aequo à 146, et, finalement, Gar Hamilton à 147. Il s'agit là de l'une des plus fortes représentations canadiennes à l'Omnium. Le public, qui a été littéralement chassé du terrain par la pluie en fin d'après-midi, pourra se régaler aujourd'hui puisque l'un des trios sera composé de Nelford, Nicklaus et Trevino. Il est difficile d'avoir mieux.

Tom Watson, auteur de cinq victoires cette saison et premier boursier au circuit de la PGA, n'a pas renoncé au premier prix de $63,000 de la bourse globale de $350,000. Watson a commis un 73 hier mais son total de 142 le laisse à huit coups de Gilder et à quatre du peloton, un écart qu'il est en mesure de combler.

Quelques excellents joueurs n'ont pu se qualifier également. On relève ainsi les noms de Lon Hinkle, l'un des favoris, Bruce Lietzke, vainqueur de l'Omnium en 1978, et George Archer.

Les organisateurs espèrent du beau temps et il semble qu'ils seront entendus.

ECHOS — Tom Place, le délégué de la PGA auprès de la presse, ne se souvient pas d'une année aussi mouillée. l'Omnium canadien n'est pas le premier tournoi cette année à être victime des éléments... et il ne sera vraisemblablement pas le dernier... Rafael Alarcon a accusé 10 coups au 15e trou, une normale quatre de 414 verges...



Le Sud-Africain Gary Player semble sortir tout droit d'un autre monde en s'allongeant ainsi le cou pour suivre la trajectoire de sa balle au 14e trou. Pourtant, cette vignette a été prise à l'Ile Bizard, où a eu lieu hier la deuxième ronde de l'Omnium canadien de golf. (Photolaser CP)

Mike Birch est actuellement le plus rapide

Les Américains dominent la transat

PARIS (AFP) — Les navigateurs américains risquent fort d'être chaleureusement accueillis chez eux dans quelques jours à Newport. Ils occupent en effet la première place des trois catégories de la transat anglaise. Philip Weld l'emportera vraisemblablement au classement toutes classes. Derrière lui, Walter Greene a toutes les chances de se voir attribuer le «Gipsy Moth Trophy» le «Jester Trophy» pouvant être attribué à Luis Tonizzo.

Quoi qu'il advienne désormais, les trimarans se seront avérés les plus rapides et bien souvent aussi solides que les monocoques, entre Plymouth et Newport.

A l'heure du Bilan, il conviendrait également de noter la domination de l'école américaine de course au large et l'avantage de l'expérience d'une course aussi dure.

Philip Weld semble désormais posséder une marge de sécurité suffisante pour entrevoir la victoire finale. Son avance était de 409 km sur son compatriote Walter Greene hier matin. L'Anglais Mike Keig et le Canadien Mike Birch à la barre de leur trimaran, précédaient également un peloton de quatre hommes barrant des monocoques.

En tête de celui-ci figurait le Belge Gustaaf Versluys, originaire d'Ostende. Il est vraisemblable toutefois que le Polonais Jaworski, qui n'a pas été localisé depuis plusieurs jours, figure en tête du classement des monocoques.

Des calculs ont été effectués afin de déterminer l'heure probable d'arrivée du bateau. A 7,45 noeuds de moyenne, c'est-à-dire s'il poursuivait sa route à la même allure, Philip Weld couperait la ligne d'arrivée le 24 à zéro heure G.M.T. (à 5 noeuds de moyenne, il parviendrait sur la côte est des États-Unis deux jours plus tard). En cette fin de course, Philip Weld ne se montre pas le plus rapide. C'est le Canadien Mike Birch qui se rapproche le plus vite du terme de la course. Sur 24 heures, sa moyenne s'est élevée à 7,75 noeuds contre 7,45 à l'Américain, qui semble désormais bien accroché à la première place.

En revanche les monocoques, à part celui de Versluys, ne se sont guère montrés à leur avantage: 4,78 noeuds pour l'Italien Sicouri et beaucoup moins, 2,37 noeuds pour Olivier de Kersauson.

Il est pratiquement certain désormais que les quatre skippers des monocoques en tête de course ne céderont guère de temps à leurs poursuivants. Une dépression, située par 43 nord et 63 oeust, va toucher les bateaux de tête ces prochaines heures, entraînant des vents de force 4 et 5 nord nord-ouest. Pour ceux qui ont opté pour la route nord, un vent de force 4 fraîchissant 5 à 6 est prévu.

En outre, Weld, Greene et Birch auront l'avantage de connaître parfaitement le secteur dans lequel ils évolueront non loin de l'arrivée.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Los Angeles 5, Montréal 3
Chicago 5, Cincinnati 2
San Diego 4, Philadelphie 3
San Francisco 4, New York 3
Atlanta 4, Pittsburgh 3
Houston 2, St-Louis 0

Hier

Chicago à Atlanta
St-Louis à Cincinnati
Pittsburgh à Houston
Montréal à San Diego
New York à Los Angeles
Philadelphie à San Francisco

Aujourd'hui

St-Louis, Vuckovich (6-5) à Cincinnati, Pastore (7-3), 14 h 15
Philadelphie, Lerch (2-8) à San Francisco, Whiton (4-7), 16 h 05
Chicago, Hernandez (1-5) à Atlanta, Alexander (4-3), 19 h 35
Pittsburgh, Blyleven (2-6) à Houston, Ruhle (4-1), 20 h 35
New York, Swan (5-4) à Los Angeles, Reuss (7-2), 20 h
Montréal, Lea (1-1) à San Diego, Curtis (3-4), 22 h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Vail, Chi.	132	45	.341
Smith, LA	215	72	.335
Hernandez, St-L.	235	78	.332
Cruz, Hou	223	73	.327
Walling, Hou.	129	42	.326
Henderson, NY	188	61	.324
Reitz, St.-L.	228	72	.316
Trillo, Phi.	147	46	.313
Chambliss, Atl.	239	73	.305
Richards, SD	233	71	.305

Circuits: Schmidt, Phil, 20; Luzinski, Phil., Baker, LA, 15.
Points produits: Schmidt, Phil., Hendrick, St.-L., 51.
Buts volés: LeFlore, Mon., Moreno, Pit., 37.
Lanceurs: Bibby Pit., Reuss, LA, 7-1; Carlton, Phil., 12-2.

Ligue Américaine

Jeudi

Minnesota 5, Detroit 1
Baltimore 4, Oakland 3
Boston 2, Seattle 0
New York 7, Californie 5
Cleveland 5, Kansas City 4
Milwaukee 10, Texas 4
Chicago à Toronto, remis

Hier

Seattle à Baltimore
Californie à Boston
Oakland à New York
Detroit à Chicago
Milwaukee à Kansas City
Cleveland au Minnesota
Toronto au Texas

Aujourd'hui

Oakland, Norris (8-4) à New York, John (9-2), 14 h
Detroit, Wilcox (6-4) à Chicago, Baumgarten (1-3), 14 h 15
Cleveland, Garland (2-0) au Minnesota, Zahn (5-9), 14 h 15
Californie, Knapp (1-4) à Boston, Rainey (7-2), 14 h 20
Seattle, Roberts (1-0) à Baltimore, Stone (8-3), 19 h 30
Milwaukee, Sorensen (6-4) à Kansas City, Splittorff (4-3), 20 h 35
Toronto, Jefferson (2-4) à Texas, Matlack (3-3), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Molitor, Mil.	190	68	.358
Paciorek, Sea.	131	46	.351
Summers, Det	132	45	.341
Orta, Cle.	201	68	.338
Brett, KC	169	57	.337
Trammell, Det.	205	69	.337
Caren, Cal	224	75	.335
Cooper, Mil.	219	73	.333
Oglivie, Mil.	218	72	.330
Bumbry, Bal	244	80	.328

Circuits: Oglivie, Mil., 18; Jackson, NY, 16.
Points produits: Oglivie, Mil., 49; Oliver, Tex., 48.
Buts volés: Henderson, Oak., 30; Wilson, KC, 29.
Lanceurs: Farmer, Chi., 5-1; John, NY, Gura, KC, 9-2.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	cc	pp	moy.
Almon	38	10	0	3	.263
Bernazard	105	54	2	8	.229
Carter	209	51	13	36	.244
Cromartie	230	69	6	30	.300
Dawson	180	53	7	34	.294
Hutton	26	5	0	2	.192
LeFlore	227	58	2	17	.254
Macha	65	21	1	6	.323
Mills	33	12	0	5	.364
Office	100	23	1	12	.230
Parrish	131	31	8	19	.237
Pate	9	3	0	2	.333
Scott	197	40	0	13	.203
Speier	107	28	1	12	.262
Tamargo	23	5	0	2	.217
Valentine	146	42	4	27	.288
White	61	17	4	7	.279

Les lanceurs
(Partie d'hier non comprise)

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	5-1	1	36.0	13	2.00
Fryman	1-2	9	32.2	15	1.96
Grimsley	2-4	0	34.1	9	6.35
Gullickson	0-1	0	26.1	14	3.44
Lea	1-1	0	15.0	6	1.80
Lee	3-4	0	71.1	22	4.79
Norman	0-0	2	29.0	17	6.83
Palmer	4-1	0	73.1	36	1.96
Rogers	8-5	0	110.2	62	3.09
Sanderson	6-3	0	70.0	45	2.95
Sosa	4-3	3	84.3	13	3.37

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	34	25	.576	—
PHILADELPHIE	33	25	.569	½
PITTSBURGH	34	28	.548	1½
NEW YORK	27	33	.450	7½
CHICAGO	26	32	.448	7½
ST-LOUIS	23	39	.371	12½

Section Ouest

HOUSTON	38	23	.623	—
LOS ANGELES	36	27	.571	3
CINCINNATI	33	30	.524	6
SAN FRANCISCO	28	35	.44	11
ATLANTA	27	34	.443	11
SAN DIEGO	28	36	.438	11½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	41	21	.661	—
BOSTON	34	28	.548	7
MILWAUKEE	33	28	.541	7½
BALTIMORE	33	30	.524	8½
CLEVELAND	31	29	.517	9
TORONTO	30	30	.500	11
DÉTROIT	28	30	.483	11

Section Ouest

KANSAS CITY	39	24	.619	—
CHICAGO	30	31	.492	8
OAKLAND	30	34	.469	9½
TEXAS	28	35	.444	11
SEATTLE	28	36	.433	11½
MINNESOTA	26	36	.419	12½
CALIFORNIE	21	40	.344	17

Jeudi soir

Fryman perd son 2e match

LOS ANGELES (AP) — Un circuit de deux points du frappeur suppléant Joe Ferguson en dixième manche a valu un triomphe de 5-3 aux Dodgers de Los Angeles sur les Expos de Montréal, lors d'un match joué sur la Côte ouest.

Ron Cey a réussi un simple avec un homme de retiré en dixième et Ferguson a suivi avec son coup de quatre buts.

Bobby Catillo, (2-3) en relève à Burt Hooton après neuf manches a été crédité de la victoire pendant que Woodie Fryman, victime du circuit de Ferguson, était débité de la défaite. Sa fiche est maintenant de 1-2.

Fryman avait remplacé le partant Bill Gullickson en neuvième manche.

Encore une fois, les Expos ont laissé la victoire leur glisser entre les mains, puisque trois frappeurs suppléants des Dodgers ont uni leurs efforts pour obliger la prolongation du match en neuvième. À ce moment, les Expos menaient 3-2.

Reggie Smith a commencé le bal avec un double, le septième coup sûr contre Gullickson, qui céda ensuite sa place à Fryman.

Darrel Thomas y alla d'un coup retenu contre le releveur des Expos.

Fryman lança au troisième coussin, mais Smith arriva le premier et fut déclaré sauf. Warren Cromartie a contesté la décision et a été expulsé. Smith a ensuite croisé le marbre sur un ballon sacrifice de Dusty Baker.

Les Dodgers avaient pris les devants 2-0 en troisième, avant que les Expos nivèlent le pointage grâce à un triple de Rodney Scott et un circuit d'André Dawson.

En huitième manche, les Expos ont pris les devants 3-2. Ron LeFlore a cogné un simple. Il a ensuite volé le deuxième but, son 37e larcin en 45 tentatives cette saison et il a croisé le marbre sur un simple de Scott.

Jeudi soir

Dodgers (5)				Expos (3)			
RLaw, cc	3	0	0	LeFlore, cg	4	1	1
Baker, fs	0	0	1	RScott, 2b	4	1	2
Yeager, r	0	0	0	Dawson, cc	4	1	2
Lopes, 2b	4	1	1	Carter, r	4	0	1
Johnston, cg	4	1	1	Cromrt, 1b	4	0	1
Guerrr, fs	1	0	0	Hutton, 1b	0	0	0
Castillo, l	0	0	0	Mills, 3b	4	0	0
Garvey, 1b	4	0	0	Office, cd	4	0	0
Cey, 3b	5	1	3	Speier, ac	4	0	1
Thomsn, cd	3	0	0	Gullcksn, l	2	0	0
Fergsn, fs	1	1	2	Fryman l	1	0	0
Russell, ac	4	0	1				
Scioscia, r	3	0	1				
RSmith, cd	1	1	1				
Hooton, l	2	0	0				
DThoms, cc	0	0	0				
Totaux	35	5	9	Totaux	35	3	7

Montréal	000	200	010	0—3
Los Angeles	002	000	001	2—5

Un homme de retiré quand le point fut marqué.

E—Lopes. DJ—Los Angeles 1. LSB—Montréal 3, Los Angeles 9. 2B—Cey, RSmith. 3B—RScott. C—Dawson (7), Ferguson (2). BV—Johnstone, RLaw, LeFlore, S—Hooton, Gullickson, DThomas. BS—Baker.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Gullickson	8	7	3	3	3	4
Fryman P, 1-2	1 1/3	2	2	2	0	0
Los Angeles						
Hooton	9	7	3	3	0	3
Castillo G, 2-3	1	0	0	0	0	0

Gullickson a lancé à un frappeur en neuvième.

APL—par Gullickson (Lopes). D—2:52. A—35,819.

Les Alouettes retranchent neuf joueurs

Neuf joueurs ont été retranchés et un autre a été suspendu par les Alouettes de Montréal, qui ont réduit hier leur personnel de joueurs à 45, la limite maximum permise par la Ligue canadienne de football à ce stade-ci de la saison.

Quatre des joueurs remerciés sont des Canadiens. Il s'agit des ailiers éloignés Bruce Gair et Jean-Pierre Normand, du demi défensif Ed McMillan et du bloqueur Paul Gohier.

Les Américains congédiés sont les demis défensifs John Coleman et Steve Jackson, le porteur de ballon Pat Healy, l'ailier éloigné Charles Williams et le plaqueur Steve Jackson.

Martin Imhof, un ailier défensif américain qui a quitté le camp d'entraînement sans permission hier matin, a pour sa part été suspendu, et les Alouettes ont ajouté un 45e nom à leur liste en faisant l'acquisition de Calvin Walker, un demi offensif américain obtenu des Roughriders de la Saskatchewan en retour de «considérations futures».

Rien ne va plus par ailleurs entre les Alouettes et le demi offensif David Green, le meilleur joueur au Canada en 1979. Green est retourné chez lui et a indiqué que si la direction des Alouettes voulait lui parler, elle n'avait qu'à lui téléphoner.

Après avoir été choisi le joueur par excellence dans la Ligue canadienne l'année dernière, Green a obtenu le droit de renégocier son contrat, mais les négociations sont présentement au point mort. Green exigerait un contrat de trois ans évalué à $600,000.

Le boycottage des JO vu par Moscou

MOSCOU (AFP) — L'absence des sportifs américains, japonais et ouest-allemands aux Jeux olympiques de Moscou «ne diminuera en rien la signification sportive des olympiades», a estimé M. Serguei Pavlov, président du Comité des sports de l'URSS, cité hier par l'agence Tass.

«Les sélections soviétique et est-allemande auraient de toute façon devancé les autres équipes dans les résultats par équipe à l'issue des compétitions olympiques», ont en effet déclaré M. Pavlov et M. Manfred Evald, président de l'Union sportive et gymnique de la RDA à l'agence soviétique.

Les deux responsables «déplorent le fait que des sportifs talentueux des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays ne pourront participer aux olympiades de Moscou» et estiment que «l'interdiction de prendre part aux Jeux imposée à leurs sportifs par les gouvernements de certains pays capitalistes est un acte anti-humanitaire».

«Les principes qui soustendent la coopération entre la RDA et l'URSS dans le domaine sportif inclut les efforts conjoints en vue de l'assistance au développement du sport national dans les pays africains, asiatiques et latino-américains», ont également souligné MM. Pavlov et Evald.

D'autre part, la flamme olympique est arrivée hier soir à Athènes au Stade de Marbre où se sont déroulés les premiers Jeux olympiques des temps modernes, en 1896. Plus de 15,000 spectateurs ont assisté à l'allumage de la vasque sur l'autel par le dernier relayeur du jour. Au cours de la cérémonie, MM. Georges Athanassiadi, président du C.N.O. Grec et Ivan Kozulja, vice-président du COJO ont prononcé une allocution et les hymnes nationaux d'URSS et de Grèce, ainsi que l'hymne olympique, ont été exécutés.

La torche olympique quittera Athènes ce matin à 6 h 00 locales (3 h 00 gmt) pour se rendre via Thèbes et Livadia au célèbre site de Delphes où elle passera la nuit.

De con sôté le Comité international olympique (C.I.O) a ordonné à tous les pays partisans du boycottage des Jeux de Moscou de réduire de moitié le nombre de leurs demandes d'accréditation de presse, a indiqué hier le Comité national ouest-allemand.

La décision du C.I.O prise après consultation avec le comité organisateur soviétique, a été communiqué dans le courant de la journée, a précisé un porte-parole.

Dans le cas de l'Allemagne fédérale le nombre des accréditations sera réduit à 96 pour la presse écrite et 17 pour les photographes. Certains journalistes qui avaient déjà fait toutes les démarches nécessaires pour aller à Moscou devront renoncer au voyage.

Un record du monde est inscrit au pentathlon

MOSCOU (AFP) — Une Soviétique pratiquement inconnue, Olga Kouraguina, a amélioré, dans des conditions régulières, cette fois, le record du monde du pentathlon. La performance de Kouraguina, d'abord annoncée à 4,858 points, puis ramenée à 4,856 par les organisateurs de la réunion, au Stade Lénine de Moscou, où se dérouleront dans un mois les épreuves d'athlétisme des Jeux, ne devrait toutefois connaître qu'une existence éphémère, tant le niveau est élevé, parmi les spécialistes soviétiques du pentathlon.

Derrière Kouraguina, qui, après avoir terminé seconde des Spartakiades la saison dernière, décroche ainsi à 21 ans son premier titre national, une deuxième Soviétique a dépassé les 4,800 points, Olga Roubachnikova, qui a pris la seconde place avec 4,836 points. Derrière, Ekaterina Smirnova, en qui les Soviétiques voient leur meilleure spécialiste, n'est pas loin avec 4,740 points. Et l'URSS peut encore compter sur Nadejda Tkatchenko, qui détenait avec 4,839 points le record mondial depuis 1977.

Ayant purgé sa suspension de 18 mois pour dopage, Tkatchenko avait réalisé le mois dernier 4,880 points, avec chronométrage manuel, ce qui en empêchait l'homologation.

Tkatchenko, hier, avait boudé les championnats d'URSS à Moscou préférant continuer à se préparer en Ukraine et son absence risque fort de lui coûter la sélection pour les Jeux.

Pour améliorer le record du monde, Kouraguina, dont le meilleur total restait ses 4,629 points des Spartakiades l'année dernière, a amélioré ses records personnels dans quatre disciplines sur cinq. Elle a réalisé 13.38 au 100 m haies, gagnant 9 centièmes, 13,44 m au poids, progressant là de 36 cm, 1,86 en hauteur, gagnant 4 cm et pulvérisant sur 800 m son meilleur temps en réalisant 2:03.73, temps électronique converti en 2:03.8. Le record personnel de la Soviétique pour la distance était jusqu'à présent de 2:08.6. Il n'y a qu'en longueur, où elle a franchi 6,41 m, que Kouraguina en reste en deçà de ses performances précédentes (record personnel 6,63 m). La longueur, un de ses points forts, a également été fatale à Ekaterina Smirnova qui n'a pu franchir que 6,31 m alors que son meilleur saut est de 6,78. Smirnova a d'ailleurs mordu de très peu à son premier essai en saut à plus de 6,75 m montrant par là que le record du monde était largement à sa portée.

Kouraguina, étudiante en éducation physique à Kirov dans le nord de la Russie, a débuté dans le pentathlon il y a quatre ans. Son total de l'époque, était déjà impressionnant: 3,590 points.

Malgré son record du monde, elle se montrait légèrement déçue d'avoir raté sa longueur. «Je pensais dépasser les 6,70 aujourd'hui, souligne-t-elle. La longueur, c'est là-dessus que je vais me concentrer maintenant d'ici aux Jeux».

Kouraguina ne se fait aucune illusion, son total d'hier sera insuffisant pour gagner la médaille d'or olympique. «Pour l'emporter, dit-elle, il faudra battre le record du monde». Smirnova est encore plus précise. «Il faudra faire 4,950 points et plus», dit-elle. Autrement dit, pratiquement 5,000 points, un total que la pentathlonienne soviétique estime dès maintenant envisageable.

Andrea Jaeger participera au Challenge Players

Andrea Jaeger qui, à 15 ans, fait déjà sensation sur le circuit de tennis professionnel féminin, vient de confirmer sa participation au Challenge Players qui aura lieu au parc Jarry de Montréal du 12 au 20 juillet.

Mlle Jaeger, la plus jeune joueuse a être classée parmi les têtes de série au Championnats de Wimbledon, a fait une entrée fracassante sur la scène internationale cette année, gagnant 13 matches consécutifs et remportant les Championnats Avon Futures de Las Vegas.

Ainsi, Mlle Jaeger est devenue la deuxième plus jeune joueuse de l'histoire à remporter un championnat et la plus jeune à enlever le titre à partir des pré-qualifications. En février de cette année, elle était au 19e rang de la liste par ordinateur de la WTA et ce à sa première apparition. Le record était jusque-là détenu par Tracty Austin avec une 21e place quand elle a figuré pour la première fois sur la liste. En date du 16 mai dernier, Mlle Jaeger occupait le 16e rang.

A ses deux premiers mois comme professionnelle, Mlle Jaeger, qui est native de Lincolnshire en Illinois, a gagné $26,600 et, en date du 8 juin, elle avait totalisé $47,600 en gains.

La semaine dernière, à Chichester, Mlle Jaeger atteignait les demi-finales où elle subissait la défaite 5-7 et 3-6 contre Chris Evert-Lloyd, à Eastbourne, elle a eu raison de Rosie Casals 6-3 et 6-0.

Dans les rangs juniors, elle a remporté les championnats dans trois groupes d'âge (14, 16 et 18 ans). Elle a également été la plus jeune joueuse à remporter l'Orange Bowl international alors qu'elle était âgée de 13 ans et 7 mois.

Mlle Jaeger, une droitière qui utilise le revers à deux mains, a mérité le droit de se qualifier pour l'Omnium des États-Unis mais elle a dû faire face à Tracy Austin dès son premier match qu'elle a perdu 6-2 et 6-2.

Mlle Jaeger devient la neuvième joueuse à s'inscrire au Challenge Players qui pourra aussi compter sur la présence de Martina Navratilova, Evonne Geolagong-Cawley et Pam Shriver. Les autres inscriptions sont celles de Ann Kiyomura, Jeanne Duvall, Anne Smith, Terry Holladay et Yvonne Vermaak.

Les billets d'entrée au Challenge Players sont en vente dans les magasins Eaton suivants: Montréal centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Laval, Saint-Bruno, Cavendish, Greenfield Park, Saint-Laurent, Beloeil, Sherbrooke, Sainte-Foy et Ottawa.

Par ailleurs, l'Américaine Tracy Austin et l'Australienne Wendy Turnbull se rencontreront aujourd'hui en finale du tournoi de tennis sur gazon d'Eastbourne, comptant pour le Grand Prix féminin.

En demi-finales hier, Austin, championne des Etats-Unis, n'a mis qu'une demi-heure environ pour éliminer sa compatriote Peanut Louie, mais la partie a été interrompue à deux reprises, à cause de la pluie. La tête de série no 2 n'a cédé qu'un seul jeu à son adversaire.

Éditions Naaman, C.P. 697, Sherbrooke, Québec, Canada J1H 5K5

VIENT DE PARAÎTRE

Le Basket-ball et ses fondamentaux, par Serge Roy et Robert J. Vallerand, 112p., 91 photos $6.00

C'est un guide illustré, pratique, doté d'un glossaire, de résumés et d'éducatifs. Enfin le basket en français. Préface d'Yvon Lamarche.

RAPPEL

Ali/Foreman, par Aloys Kabanda, 104p., 9 photos . $6.00

La relation du combat du siècle entre Mohamed Ali et George Foreman à Kinshasa en 1974. Survol de la boxe de 1882 à nos jours. Livre introduit par une étude sur le Zaïre.

Diffusion au Canada: **MONDIA DISTRIBUTION,** Chomedey

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Activité modérée

Forte chute des cours hier pour la deuxième journée consécutive, à la Bourse de Toronto où l'indice perd 6.46 à 2020.78, en baisse de 30.37 pour la semaine.

Neuf des 14 groupes de l'indice déclinent, notamment les métallurgiques et les minieres, qui perdent 22.91 points à 1837.53. Les aurifères gagnent 25.28 points à 3847.87.

Le volume s'inscrit à 3.59 millions d'actions d'une valeur de $56.16 millions, contre 5.71 million d'actions valant $97.15 millions, jeudi.

Dans les industrielles, Great Lakes Forest perd 2 à $48, Aquitaine of Canada 1¼ à $61¼ Falconbridge Nickel 1¼ à $99¼.

Texaco Canada avance de 4½ à $93½ Crestbrook Forest 1½ à $25½ Van Der Hout Associates 1 à $6½.

Roman Corp. cède 2¼ à $60½ Pine Point Mines 1¼ à $32¼ et Denison Mines 1⅜ à $43⅜ Dome Mines prend 1½ à $97.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	4200	475	470	475	+25
Aby Gin w	500	$8½	8½	8½	— ⅜
Abti Prce	17436	$19⅛	18¾	18¾	— ¼
Abitbi10	137	$51¼	51¼	51¼	— ½
AdanacM	600	400	390	390	−10
Advocate	300	150	135	150	+15
Afton Min	1500	$28	28	28	
AgnicoE	6400	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
Agra Ind A	1700	$5½	490	490	−22
Albany	3400	242	242	242	+ 1
Alt Energy	21855	$18¼	17¾	18¼	— ⅛
Alta Gas A	24046	$30¾	30¼	30¼	— ½
Alta G C p	130	$63	63	63	— 1
Alta G D p	z1	$330	330	330	
Alta G9.76	650	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Alta G7.60	100	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Alta G6¾	2975	$42½	42	42	— 1
Alta G 6½	13250	$28¾	28¼	28¼	— ½
Alta Nat	225	$20	19¾	19¾	— ¼
Alcan	23705	$31¼	30⅞	30⅞	— ⅞
AlgoCent	281	$24¾	24¾	24¾	— ¼
AlgomaSt	810	$31	31	31	— ¼
AStel p	100	$25¾	25¾	25¾	
AllarcoDv	50	$110	110	110	
AmLarder	12000	85	83	83	— 1
Amcan	1960	$5	5	5	+40
Am Eagle	9792	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
AmLeduc	12500	89	87	88	— 1
AndresWA	500	$11¼	11¼	11¼	
AndresWB	200	$11¼	11¼	11¼	
AnguDev	1600	360	345	360	
Aquitaine	15750	$62⅜	60½	61¼	−1¼
Arbor C	9200	150	145	145	− 2
Argus	210	$15	15	15	+ ½
ArgusBpr	210	$27¼	27¼	27¼	
ArgusCpr	510	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Asamera	9950	$23⅞	23½	23⅝	— ⅜
Asbestos	1006	$35	34⅞	35	
AsocPorc	2159	390	385	390	+ 5
AtcoA	8150	$22⅜	22	22⅜	
AtlasYk	12500	90	86	89	+ 4
AtoHardA	1200	$10¾	10¾	10¾	
BCSugarP	z50	$12⅛	12⅛	12⅛	
BP Can	19576	$44½	44	44⅜	
BanisterC	200	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅝
BankBC	100	$34½	34½	34½	— ½
BankMtl	13515	$27⅜	27⅜	27⅜	
BankNS	16893	$31	30¾	30¾	— ⅜
Bankeno	3900	$7	6¾	6⅞	
Barbecon	100	$19	19	19	+ 2
Barex	1000	25	25	25	− 2
Basic Res	25100	$13¾	13¼	13¾	+ ⅜
Belding	100	250	250	250	+15
BellCanad	35207	$20½	20¼	20½	+ ¼
BellApr	z5	$60¼	60¼	60¼	
Bell 2.28	450	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅝
Bell 1.80	1100	$21	20¾	21	+ ⅜
Bell 1.96	1120	$25¼	25	25¼	+ ¼
Bell 2.05	15350	$23¾	23½	23⅝	
BethCop	110	$20½	20½	20½	−1⅜
BighartOG	6930	$8	7⅞	8	
BiltmoAp	100	$5	5	5	— ¼
BlHawk	9000	56	55	55	− 1
BlackPhot	300	$14¼	14	14	— ¼
BlakwodA	2100	$5	490	5	
Bombr	330	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Bonza O	22150	$12¼	11⅝	11⅞	— ⅜
BonanzaW	2480	$5⅞	5⅜	5⅞	
BowVal	123555	$18⅝	18¼	18⅜	— ⅛
Bralor Res	1060	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Brascan A	6838	$27¼	27	27	— ⅛
Brscn8½	200	$25½	25	25	— ½
Brenda M	260	$30	30	30	
Brinco	2211	$7¾	7¾	7¾	
Brincop	603	$5⅛	5	5	
BCFP	3150	$13¼	12⅞	13¼	— ¼
BCRIC	18300	$6¼	6⅛	6⅛	
BC Phone	6359	$17	16¾	16¾	— ⅛
BCPh4½p	z30	$51½	51½	51½	
BCP7.04p	200	$20½	20½	20½	
BroulReef	2000	102	102	102	− 3
Brunswk	4840	$11½	11¼	11¼	
BuddCan	800	$7⅛	7	7	— ⅛
CC Yachts	1000	330	330	330	− 5
CAE	2525	$17¼	17	17¼	— ¼
CIL	163	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
CME Res	2060	315	315	315	− 5
CMSMines	300	110	110	110	
CadFrv	1432	$20	20	20	
Cad Frv A	850	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Cal Pow A	22119	$18¼	17¾	18¼	
CalP5p	z20	$60½	60½	60½	
CalP7p	130	$85	85	85	+ 5
CalP10p	150	$109	108	109	
CalP9.80	z50	$107	103	107	
Calvert	17800	298	290	290	− 9
Camflo	4870	$22⅞	22½	22¾	+ ¼
CampRL	4980	$51	50¼	50¼	— ¾
CanCem	2504	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
CCem6½	300	$14¼	14¼	14¼	— ¼
CCem2p	3905	$14⅜	14	14⅜	+ ⅛
CDC	2930	$13	13	13	
CDCprB	3720	$144	143	143	
CanMalt	1025	$31½	31½	31½	+ ¼
CNorWest	5245	$20¾	20½	20½	− ¾
CanPEnt	10571	$22¼	21¾	22¼	+ ¼
CPackrs	900	$31	30⅞	30⅞	— ⅛
CanPerm	7150	$18½	18¼	18½	+ ¼
CPerm6¾	2295	$22¼	21⅝	21⅜	— ⅜
CSatwayp	z10	$85	85	85	
CS Pete	2200	$17¼	16¾	17⅛	— ½
CanTrust	250	$24½	24½	24½	
CTrust7¼	7000	$19	19	19	− ¾
CTr w	z40	$7	7	7	
CTung	900	$26½	26½	26½	
CCablesyA	3337	$19¼	19	19¼	— ⅛
CCablesyB	z30	$18⅜	18⅜	18⅜	
CCMan X	1575	$11¼	11	11¼	
CCurtis	5000	95	91	95	+ 4
CFormost	1300	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅜
CG Invest	300	$22	22	22	
CIBkCom	12369	$27⅛	26¾	27	+ ⅛
CLencour	69100	137	118	134	+17
CMarconi	1900	$17½	17½	17½	
CNat R	16005	$18⅞	18⅜	18⅝	
CNat8.50	1750	$40½	40¼	40¼	— ¾
COcdental	6204	$15¾	15½	15¾	
CPLtd	15909	$40⅞	40½	40⅝	— ⅛
CPL Ap	660	$8¾	8½	8½	— ⅜
CPLUK p	z4	$5¾	5¾	5¾	
CReserve	1025	$20⅝	20½	20½	— ½
CRenolAp	z10	$19¾	19¾	19¾	
CdnTire	100	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅜
CdnTreA	5850	$28¾	28½	28¾	+ ¾
CUilties	500	$26	26	26	
CU 10¼	300	$27¾	27¼	27½	— ¼
CUtil7.30	19700	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
CWNG4pr	400	$8½	8½	8½	
Canbra	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
CandelOil	1403	$29½	29	29½	
Canray	4900	299	290	295	− 3
CanronA	850	$14⅞	14¾	14¾	— ⅜
Cara	1300	$16¾	16½	16½	— ¼
CarlOK	9259	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
CarmaA	2405	$17	16⅝	16¾	+ ⅛
CarolinM	1100	$18¾	18¼	18⅝	+ ⅛
Cassiar	1000	$13	13	13	— ½
Celanese	2715	$6⅛	6	6	— ⅛
CtlEstA	400	$12¾	12¼	12¼	
Chnclr	11525	485	480	485	−10
CharterOl	300	310	310	310	
Cherokee	2200	$11½	11⅛	11⅜	— ⅜
ChibKay	1500	33	31	31	− 2
ChieftanD	1815	$21⅛	21	21⅛	— ⅛
Chimo	1300	200	200	200	−40
Chrysler	15815	$8⅛	7¼	8⅛	+ ⅜
CHUM	1400	$11	11	11	
Coin Lake	2000	56	56	56	+ 4
Cmplx	1700	$5⅞	5¾	5⅞	
Cominco	13685	$52¾	52	52½	— ½
ComincoA	100	$25¼	25¼	25¼	
CmrclOG	4300	390	385	390	+ 5
ConBathA	400	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
ConBathp	150	$16¼	16¼	16¼	— ¼
ConFardy	2000	290	290	290	
CDurham	15800	253	242	247	− 3
C Marben	3000	295	285	285	−10
CMolsin	7300	385	375	385	+15
Cons Prof	5300	205	195	200	−15
C Rambler	1700	430	415	425	−25
C Rexspar	1500	68	68	68	
ConDistrb	3300	$8½	8½	8½	
Conventrs	6100	$17⅞	17¼	17¾	— ⅜
ConwestA	3600	$6	6	6	— ⅛
ConwestB	5080	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
CopFields	10600	$16	15½	16	+ ½
CorpFood	300	$30	28	30	+ 2
CosekaR	9595	$22¾	22⅛	22⅛	— ¾
CostainLtd	702	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Courvan	6900	189	170	175	+ 5
Craigmt	1500	$6⅜	6¼	6¼	
CrainRL	700	$11½	11½	11½	— ¼
Crestbrk	650	$25½	25½	25½	+1½
CrwnLife	z39	$63	63	63	
CrwnTrst	110	$20	20	20	
CZelrbaA	100	$21½	21½	21½	— ⅜
CrushInt	1565	$14⅝	14¼	14⅜	+ ⅜
Cyprus	2860	$19	18¼	18¼	— ½
CzarRes	13340	$17¾	17⅜	17½	— ⅛
DRGLtdA	3200	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Dalco Pet	7200	$10	9⅝	9¾	
Dale-R	100	$16	16	16	+ 1
Dalmys	2700	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
DalmyC	2000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Daon Dev	35000	$8⅛	7⅞	7⅞	— ¼
DaonA	800	$7	6⅝	7	+ ⅛
Daon8⅝p	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ¼
Dejour	276360	117	102	111	+ 1
DEldona	13300	214	207	212	− 2
Delhi Pac	8400	82	81	82	− 2
Denison	4720	$44	43⅛	43½	—1⅛
Dicknsn	7515	$15⅜	15	15⅛	
Digtech	1700	$7¾	7½	7½	— ⅛
Digtecr	22026	28	23	23	− 4
Discovry	9070	195	185	190	− 2
Domanl	3600	$8¾	8⅝	8⅝	
DomeMine	5679	$98	96½	97	+1½
DomePete	36058	$79¾	78	79¾	+ ¾
DPeteAp	430	$21¾	21¾	21¾	
DPeteBp	108	$21½	21½	21½	+ ¼
DBridge	3670	$17⅛	16¾	16¾	— ⅛
DCitrsA	300	455	450	450	− 5
DExplor	8500	77	72	75	
DofascoA	1986	$33⅝	33⅜	33⅜	+ ½
DomStore	z35	$18	17⅞	18	
D Textile	5400	$14¼	14	14¼	+ ½
DomlimA	100	$15¼	15¼	15¼	
Domtar	6925	$24¼	23⅞	24⅛	+ ⅛
Domtar pr	700	$11½	11½	11½	+ ¼
Dr Mc C A	100	$10¼	10¼	10¼	— ½
DundePal	7400	120	115	118	+ 3
Dunrale	5900	150	145	145	− 5
DuPontA	350	$26¼	26¼	26¼	
Dustbane	500	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Dynamar	7777	$5⅝	5⅜	5½	— ⅛
E-L Finp	2000	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
EstMirtic	1400	310	310	310	
EastSul	z70	330	300	330	
EgoRes	8700	214	210	213	− 1
Elhom	275	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
ElksStors	900	415	415	415	
Emco	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Erncow	2000	260	255	255	+ 5
Extndcar	3700	$10½	10½	10½	
Extd A	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
FalconC	4235	$10	9⅝	10	+ ⅜
Fibrg Nik	2310	$100	99¼	99¼	—1¼
FedIndA	1700	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
FedPion	234	$36	36	36	
Fed T w	z50	53	53	53	
FinningT	205	$24	24	24	+ ½
FCalgary	1400	300	295	300	
FMar	1860	220	220	220	
FordCnda	400	$43	43	43	− ½
Francana	3200	$18⅜	18¼	18⅜	— ¼
Fraser	2500	$16½	16½	16½	+ ⅛
G M Res	5350	$7	6¾	6¾	
Galveston	2600	265	260	260	− 5
GazMetr	1200	$7½	7⅜	7½	
GDistrbA	1272	$10¼	10½	10½	— ⅛
GDistrbw	800	465	455	455	+ 5
GMC	701	$54¼	54	54¼	— ¼
Genstar L	2901	$29½	29¼	29¼	— ½
Gnstar2.35	6250	$32¼	31¾	32¼	+ ¼
Gnstar1.50	z1	$54	54	54	
GiantYk	200	$20½	20½	20½	+ ½
Gibraltar	13500	$11⅞	11¼	11⅞	+ ⅜
GibeRityp	650	$23	22¾	23	+ ⅛
GoldundM	9000	335	330	330	
Goodyear	z10	$19	19	19	
Granduc	7850	340	330	335	− 5
GL Forest	838	$49⅝	48	48	− 2
GNFin	520	425	425	425	+10
GtWestS	7300	405	400	400	−10
G Westwt	1100	75	75	75	+ 6
Greyhnd	z22	$15	15	15	
GuarTrp	175	$16¾	16¾	16¾	+ ¾
GuardCap	200	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅜
GulfC	124387	$32	31	31½	— ⅛
Gulfstrem	8250	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
HCI Hldg B	600	$25½	25	25	
H Group A	1600	425	420	425	
Hardee	500	75	75	75	− 5
HardCrpA	3760	200	195	195	− 5
Harlequin	875	$20⅛	19⅞	20	− ⅛
HarrisA	300	430	430	430	−20
HarrisB	150	420	420	420	−10
Hawker	2150	$19½	19¼	19¼	— ⅛
HayesD	z54	$7½	7⅜	7½	
HedwayA	8100	460	460	460	+ 5
Highfield	1000	315	300	300	−20
HolingerA	900	$45½	45	45	
HBayMng	3864	$24¾	24¼	24½	− ¾
HBayCo	5159	$25¾	25½	25⅝	— ⅛
HBCpr	678	$20⅛	20⅛	20⅛	
HBOilGas	10000	$32¼	31¾	32⅛	+ ⅛
Husky Oil	98155	$17¾	16⅜	17¼	+ ¼
HuskyBpr	z20	$33¾	33¾	33¾	
Huskywf7	39711	$14½	14¼	14½	
Hydra Ex	10500	79	77	77	− 2
IAC	9500	$10⅞	10¾	10¾	
ITL Ind	2000	250	250	250	+ 5
IUInti	3446	$17¾	17½	17½	— ⅜
Imasco	975	$49¼	49	49	− ¼
ImpOilA	48240	$42¾	41⅜	42	
ImpOilB	3174	$41⅞	41¾	41⅞	— ⅛
Inco	40517	$25	24½	24⅝	— ⅜
Inco7.85	3500	$23⅝	23⅜	23⅝	+ ⅛
Indal	400	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Inglis	1811	$13	13	13	+ ⅛
InlandGas	761	$13⅞	13½	13⅞	+ ¼
InlandGp	2000	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
InlndG10p	100	$27½	27½	27½	+ ½
Inter-City	5859	$18½	18⅛	18⅛	— ⅜
Inter C Ap	z40	$13¾	13¾	13¾	
Inter C Bp	160	$16½	16½	16½	+ ½
IBM	310	$66	66	66	− 1
IntMogul	734	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Intl Thom	900	$9⅞	9¾	9¾	− ⅛
Intl Thomp	2000	$9¾	9¾	9¾	−1¼
IntprPipe	6794	$17⅝	17½	17⅝	+ ⅛
Irwin Toy	900	325	320	325	
Island Tel	900	$14¾	14¾	14¾	
Ivaco	1100	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Ivaco 8.85	140	$47⅛	47⅛	47⅞	+ ⅛
JQ Res	4000	123	123	123	− 2
Jannock	4100	$13¾	11½	13¾	+ ¼
Janockwf2	400	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Jorex Ltd	3500	88	86	88	+ 2
Joutel	11500	152	145	150	+ 1
Kaiser Re	26434	$31¾	31⅜	31⅜	— ⅜
Kam Kotia	4900	$6½	6⅜	6⅜	
Kaps Tran	8500	102	98	100	
Keeprite	2340	$15	14¾	15	+ ¼
KellyDA	100	$9	9	9	— ⅜
KerrAdd	2320	$16⅛	16	16	— ⅛
LaLuz	1000	$6¾	6¾	6¾	— ½
LabattA	20765	$23⅞	23⅝	23⅞	— ½
Lacana	23750	$9	8⅝	8⅞	+ ⅛
Lacanaw	1900	$5¾	5½	5⅝	+ ⅛
LaidlawA	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
LaidlawB	4500	$5⅞	5⅜	5¾	
LOntCem	400	$5½	5¼	5½	
LShore	700	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
LasitrKm	300	160	160	160	+ 9
Laurasia	6000	89	87	87	− 1
LauFinp	2994	$13	12⅛	13	+ ⅜
LavaCap	2230	$8⅛	7⅜	7⅜	— ½
Leighinst	600	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Liberian	1000	410	410	410	
LLLac	2600	$8⅞	8¾	8¾	+ ¼
LobCoA	6100	$5⅛	5	5	
LobCoB	8535	$5	5	5	
LobLtdAp	100	$16	16	16	
LobLtdBp	150	$17	17	17	
Lochiel	12310	$7¼	7	7¼	+ ¼
LyttonM	3700	.62	62	62	
MDSHelth	800	$9¾	9¾	9¾	
MICC	450	$11¼	11	11	— ½
MICC A	380	$24½	24½	24½	— ⅜
MICC8¾	600	$21½	21½	21½	+ ½
MiccBp	150	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
MPG Inv	2500	$11¾	11¾	11¾	— ¼
MSZ Res	16540	225	212	215	−12
MclanHA	4545	$16⅜	16½	16⅜	+ ¼
MB Ltd	6879	$28¼	28	28⅛	
Madeline	1200	230	225	230	+ 5
Madsen	1800	190	190	190	− 5
MagnaA	430	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Magnetcs	400	164	164	164	+ 4
Maislint	100	435	435	435	
MaistcWil	3500	$5⅞	5¾	5⅞	
ManBar	7500	135	130	130	− 5
Mrtme El	1050	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Maritime	3515	$24¾	24	24¾	+ ½
MarT860	468	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
MarT940	155	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
MarT765	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
MarkSpnc	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Mass Fer	5050	$7¾	7⅝	7⅝	
Mas F A	2125	$17	16⅜	17	+ ⅜
Mas F B	2010	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Matchan	2700	55	54	54	− 3
McAdam	5000	78	75	78	+ 3
Mc Intyre	1125	$89½	87	89½	— ½
McLaghln	500	$8½	8½	8½	+ ¼
McLghl9p	z45	$19⅞	19⅞	19⅞	
McLghl10p	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ½
Melcor	1600	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Mentor	500	$5½	5½	5½	
Mercantil	4759	$19½	19½	19½	
MerlandE	36345	$9	8⅝	9	+ ¼
Midcon	1700	245	235	235	
Minri Res	17677	248	240	248	+ 3
Mitel Corp	13650	$26¼	25¾	25⅞	— ½
MolsonA	4160	$31½	31½	31½	— ¼
MolsonB	200	$29	29	29	— ⅞
MonarcW	z200	25	25	25	
MonencoA	450	$13	13	13	— ¼
Mtl Trust	500	$19¼	19	19	− ½
Moore	7917	$36⅞	36¼	36¼	— ⅝
MtnStates	6593	$13	12½	13	+ ⅛
MuncplSL	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
MSL p	200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Murphy	9402	$27¼	26⅞	27¼	+ ¼
NBU Mine	4400	350	340	350	
Nat Bk Can	8369	$13¾	13¼	13¾	+ ⅜
NatDrug	2000	$13½	13	13½	+ ½
NHees Ent	200	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
NatPete	9000	360	340	340	−15
NatSeaA	200	$13	13	13	
Nemco	4550	275	265	268	− 7
Neomar	1200	400	390	390	−10
NBTel	1571	$21	21	21	
NBTel1.85	395	$20	20	20	
N Kelore	5500	52	50	50	− 3
N Que Ragl	4800	$5⅛	490	5	
N Senator	25500	62	58	60	− 2
N York Oil	3083	285	280	280	− 5
Nfld LP A	1675	$22¾	22¼	22¼	— ¼
NfldTel	422	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Nick Rim	8000	38	37	37	
NobleM	500	152	152	152	+ 1
NomaA	400	$11½	11⅛	11½	+ ⅛
NorAcme	2000	90	86	86	+ 1
Noranda	19564	$24¾	24⅜	24½	+ ¼
Norbaska	12250	81	74	79	− 3
Norcen	9984	$34⅝	34⅜	34⅝	— ⅛
Norcn288	160	$62	62	62	− ½
Norlex	5500	31	30	30	− 1
NormickP	250	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
NCOils	2400	$19	18¾	18¾	— ⅜
NorTel	5063	$40	39½	40	+ ⅛
Northgat	220	$10½	10½	10½	— ¼
Northld	13900	100	96	99	− 2
Northstar	2400	$6½	6¼	6¼	
NS Savngs	500	$11	11	11	
NowscoW	800	$24½	24½	24½	
Nu-WstA	15425	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
Nu-WstB	150	$19¼	19¼	19¼	+3⅜
Nu-Wstp	1200	$19¼	19	19	
Nu-WstBp	z50	$19½	19½	19½	
NufortRes	7932	103	98	98	− 5
Numac	2550	$34½	34¼	34½	— ¼
OakwoodP	2550	$19½	19⅛	19¼	— ½
Obrien	9400	269	263	268	+ 3
OcelotA	500	$28¼	28⅛	28¼	+ ¼
OcelotB	22375	$28¼	27¾	28¼	+ ¼
Okanagan	100	$16	16	16	+ 1
Omega	7250	$7¾	7¼	7¾	+ ⅜
Onaping	6700	460	450	455	− 5
Oshawa A	20130	$9⅛	9	9	— ⅛
Osisko	2500	42	42	42	
PacCoper	4000	345	335	340	−10
Pac Nth G	4860	$10⅜	10¼	10¼	
PacNth6¾	100	$17	17	17	− ½
PagePet	4050	$27	26½	27	— ⅛
PaguriaA	1425	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Paloma P	11300	$6⅛	5⅞	6	— ⅛
Pamour	16040	$15¾	14⅞	15¼	— ¼
PancanaA	2100	$5¾	5½	5¾	+ ¼
PanCon	13800	280	261	280	+13
PanCanP	685	$71⅝	71½	71½	— ½
PangoGld	1100	100	100	100	−15
Parlake	1900	315	310	310	− 5
PeBenO	1950	265	265	265	− 5
Peerless	600	485	480	480	− 5
Pembina	5930	$11⅞	11½	11½	—⅜
Pennant	12700	255	248	248	− 7
P Jewl	150	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
P JewlA	600	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Petro Sun	8181	380	370	370	−10
Petrofina	5370	$51⅛	50⅜	50¾	— ⅜
Petrol	4700	$9⅞	9½	9⅝	
PeytoOils	100	$24¼	24¼	24¼	—1⅛
PhillipsCb	1500	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Phnx Oil w	6340	127	125	125	
Pine Point	8568	$33¼	32⅛	32¼	—1¼
Place G	2300	320	315

De Bané menace de ne plus signer d'entente conjointe avec le Québec

par Michel Nadeau

Le ministre au Développement économique régional (MEER), M. Pierre De Bané, a menacé hier ses vis-à-vis québécois de ne plus signer d'entente avec le gouvernement du Québec et d'agir dorénavant, de façon unilatérale, en dépensant de l'argent dans les seuls domaines de juridiction fédérale.

Hier, lors d'une conférence de presse à Montréal, les journalistes ont pu assister à une nouvelle séance d'un échange de tartes à la crème verbale entre, d'une part, M. De Bané, et, d'autre part, le ministre québécois à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, et son collègue aux Richesses naturelles, M. Yves Bérubé.

Plus tôt cette semaine, M. Léonard affirmait que pour $402 millions de projets étaient présentement en suspens à Ottawa. Refutant cette affirmation, M. De Bané s'en est pris à M. Léonard qui aurait, de façon très opportuniste, amassé pour $20 millions de projet du MEER dans son comté de Laurentides-Labelle alors que le comté de Matane n'aurait obtenu que $1 million, selon les ententes signées entre Ottawa et Québec. (Matane est le comté de M. De Bané et celui de M. Bérubé, à l'échelle du Québec).

Les accusations colorées et acérées fusaient dans toutes les directions, hier. Selon M. De Bané, le ministre québécois des Richesses naturelles aurait menti — «Je ne connais pas d'autres mots pour expliquer la réalité,» a dit M. De Bané — dans le dossier des Îles-de-la-Madeleine en prétendant qu'Ottawa s'était engagé à deux reprises à participer à ce projet. Il y avait également les «effronteries» de M. Léonard, les «propos orduriers de M. René Lévesque à mon endroit», etc...

Au terme de son exposé, M. De Bané a dit souhaiter rencontrer M. Léonard pour discuter avec lui dans un «climat de franche collaboration» les meilleurs moyens «de satisfaire les intérêts québécois».

«Le développement économique régional est avant tout une affaire d'harmonie, de dialogue continuel,» a répété M. De Bané.

S'il y a effectivement dialogue avec MM. Léonard et Bérubé, on ne peut trouver d'harmonie dans les déclarations que s'échangent les trois ministres depuis un mois.

L'affaire a commencé avec le refus d'Ottawa d'accorder une somme de $10 millions pour la construction d'infrastructures aux Iles-de-la-Madeleine dans le cadre de l'exploitation d'un gisement de sel gemme.

M. Bérubé a dénoncé ce refus en soulignant qu'Ottawa accordait au même moment $40 millions pour une usine de pneus radiaux en Nouvelle-Ecosse.

Par la suite, M. De Bané devait annoncer une subvention au projet de Donohue-Normick à Amos et l'octroi d'un montant de $24 millions pour la construction du Palais Centre des congrès à Montréal.

Québec devait rétorquer que de nombreux projets traînent toujours à Ottawa qui fait du «saupoudrage» d'investissements.

Hier, M. De Bané a soutenu que c'est $22 millions et non $402 millions de projets qui sont en suspens à Ottawa.

Accompagné d'une batterie de hauts fonctionnaires, le ministre fédéral a souligné d'abord qu'il y avait un moratoire sur une demande de $109 millions de Québec pour son programme de modernisation des pâtes et papiers. M. De Bané a décoché quelques taloches au passge à M. Bérubé en soulignant que celui-ci a mal calculé ses besoins et qu'il donne beaucoup trop aux compagnies (25% contre 15% en Ontario du coût des projets).

Un montant de $155 millions a déjà été accordé au Québec dans le cadre de décisions touchant la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, le centre de ski du Mont-Tremblant, la papeterie d'Amos, le projet des Iles-de-la-Madeleine ($15 millions), le centre des congrès et le musée du Québec.

Par ailleurs, aucune ou peu de documentation n'aurait été reçue dans le cas de projets évalués à $133 millions: infrastructure de pêches, projets touristiques (musées et Québec 84) et construction de routes (Boul. Henri IV et Baie James). Québec tarderait à faire parvenir à Ottawa toutes les informations requises pour l'étude de ces dossiers.

«Enfin, je plaide coupable dans trois cas,» a dit M. De Bané. Des décisions seraient imminentes cependant pour les projets d'une route à Joutel (mine Salbaie), le traversier-rail et la société Inter-port de Québec.

De plus, le ministre a semoncé les autorités québécoises pour ne pas avoir utilisé les fonds disponibles dans une entente en vue de la construction de la route 70 au Saguenay, accord paraphé en juin 1977.

Pour ce qui est de la requête de Québec pour accroître le montant de $90 millions prévu par Ottawa dans le domaine des pâtes et papiers, M. De Bané n'a pas dit non à la demande de $109 millions supplémentaires. Cependant les fonctionnaires fédéraux estiment que la méthode de subventions utilisée à Québec commande un apport total de plus de $400 millions de la part des gouvernements.

«Il n'est pas question que mon ministère se limite au rôle de transfert inconditionnel de fonds," a ajouté M. De Bané qui accuse les deux ministres québécois de vouloir démontrer que le fédéralisme comme le mariage peut ne pas marcher.

Également, M. De Bané remet en question le bien-fondé du projet de la mine de sel. Le raisonnement est le suivant: $70 millions d'investissement ne créeront que 125 emplois alors que récemment le ministre accordait $300,000 à des entreprises madeliniennes pour 45 nouveaux emplois.

«Des gens habitués à l'air du large seront-ils heureux 100 pieds sous terre?» a conclu M. De Bané.

Cast investit $200 millions dans divers pays étrangers

par Paul Morisset

Le groupe Cast, principal transporteur de conteneurs dans le port de Montréal, compte dépenser $225 millions US à travers le monde d'ici 1982 en vue d'accéder aux «lignes majeures» du transport maritime. C'est le programme d'expansion le plus important de cette firme de Fribourg (Suisse) depuis sa fondation à Montréal, il y a une douzaine d'années.

De passage dans la métropole hier, M. Klaus Glusing, pdg de Cast Containers S.A., une des principales filiales de ce groupe complexe, a annoncé la signature d'un contrat de quelque $100 millions US avec le chantier maritime Hyundai, de Corée du Sud, pour la construction de trois navires combinant le transport en vrac et par conteneurs.

En mai dernier, le groupe Cast avait déjà commandé aux chantiers maritimes 3 MAJ, de Yougoslavie, trois navires similaires d'une valeur totale de quelque $80 millions.

L'acquisition de ces six nouveaux navires jaugeant 70,000 tonnes métriques doublera la capacité de transport maritime de la compagnie, qui atteindra 180,000 T.E.U. (unité de mesure équivalente à un conteneur de 20 pieds, soit environ 1,300 pieds cubes). Par comparaison, la capacité des géants du transport par conteneurs sur l'Atlantique-Nord — des entreprises comme ACL (franco-suisse) ou Sealand (américaine) — est de l'ordre de 250,000 T.E.U.

«On pourrait nous décrire comme un adolescent qui grandit vite», a commenté M. Louis Derome, vice-président aux affaires gouvernementales de Cast North America, filiale canadienne du groupe basée à Montréal et responsable des conteneurs pour l'Amérique du Nord.

Outre l'achat de six navires, qui représente la plus grande partie de son programme d'expansion, le groupe Cast projette d'acquérir de nouveaux conteneurs, ainsi que des grues et des camions-remorques.

Il ne s'agit aucunement d'un «investissement de $200 millions dans le port de Montréal» comme le titrait prématurément *La Presse* hier matin, puisque les navires sont achetés en Corée et en Yougoslavie, les conteneurs en France, les grues en Italie et les camions-remorques aux Etats-Unis.

L'accroissement de la capacité de Cast aura cependant des effets bénéfiques sur le trafic de marchandises dans le port de Montréal, où le groupe suisse compte pour environ 40% du volume totale de conteneurs. Dans un communiqué diffusé après la conférence de presse, M. Glusing a tenu à préciser qu'en se basant sur une étude du Conseil des ports nationaux du Canada, «les retombées directes et indirectes pour Montréal seraient de $56,600,000».

Le groupe Cast possède actuellement 14,000 conteneurs de 20 pieds de fabrication française. La firme veut maintenant faire une percée dans une autre catégorie de conteneurs, ceux de 40 pieds, dont elle achètera 4,000 exemplaires d'ici un an. Des négociations sont en cours à ce sujet avec deux fabricant français, les sociétés Luchaire et Sic.

Par ailleurs, Cast signait un contrat en avril dernier avec une compagnie d'Italie pour la fabrication de deux grues de conception japonaise, qui seront destinées au terminal du groupe à Montréal.

Cast exploite également une flotte de 90 camions-remorques assurant le transport de conteneurs en Amérique du Nord et en Europe. Elle compte porter ce nombre à 250 au cours des prochaines années et a déjà passé à cette fin une première commande de 20 véhicules à la société Ford.

M. Glusing n'a pas voulu donner de détails sur le financement du programme d'expansion de Cast, sauf pour dire qu'il était déjà «en place». Dans le cas de la Yougoslavie, a-t-il simplement ajouté, 80% du financement se fait par l'intermédiaire du gouvernement yougoslave, à des conditions avantageuses.

Le groupe Cast, avec un chiffre d'affaires de $350 millions US, emploie quelque 500 personnes. Ses ports d'attache sont Montréal et Anvers, en Belgique.

Le groupe, qui comprend 11 filiales, est coiffé par la société de gestion Eurocanadian Shipholding, société privée contrôlée majoritairement par M. Frank Narby, le président du conseil. Les autres actionnaires sont Helix Investment, de Toronto, et le Canadien National, lequel détient 18% des actions. M. Robert Bandeen, président du CN, siège d'ailleurs au conseil d'administration de Eurocanadien Shipholding.

Peu après sa création par M. Narby, le groupe Cast déménageait son siège de Montréal à Fribourg pour des raisons fiscales.

Québec verse une subvention de $400,000 à l'Entraide PME

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a accordé hier une subvention de $400,000 pour assurer le démarrage d'un nouveau mouvement à caractère économique, l'Entraide PME, dont le but est d'aider au développement de l'entrepreneurship dans les différentes régions du Québec.

L'Entraide PME, une initiative de la Fédération des Caisses d'entraide économique, a reçu cet appui du gouvernement car on y voit une suite concrète de l'Énoncé de politique économique «Bâtir le Québec», a expliqué hier le ministre de l'industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime.

Le ministre participait hier à une conférence de presse au cours de laquelle il a remis la subvention de $400,000 à M. Eric Forest, le président du conseil d'administration du nouvel organisme. Cette subvention vient s'ajouter à un budget de fonctionnement de $50,000 qui a été souscrit par la Fédération des Caisses d'entraide économique.

L'Entraide PME a été mise sur pied la semaine dernière par les Caisses d'entraide économique, le Groupement québécois d'entreprises et la Corporation professionnelles des administrateurs agréés du Québec, lesquels ont pu compter sur la collaboration de l'Université de Sherbrooke et de l'Université du Québec à Chicoutimi et de ministères à vocation économique.

Selon M. Eric Forest, le fondateur des Caisses d'entraide économique, M. Jacques Gagnon, avait poursuivi deux objectifs: d'abord la régionalisation des capitaux, ensuite la régionalisation des cerveaux. Avec l'Entraide PME, c'est à ce dernier objectif que l'on s'attaque puisqu'il s'agit en quelque sorte de susciter une nouvelle génération d'entrepreneurs compétents dans chaque région du Québec.

Le concept de l'Entraide PME a été mis au point par un haut fonctionnaire de l'Office de planification et de développement, Paul A. Fortin, qui s'est inspiré du principe des fédérations des caisses populaires. Il a proposé de réunir dans une fédération des entrepreneurs qui accepteront de se donner des services en commun pour favoriser le développement de leurs entreprises, mais qui accepteront en contre-partie de soumettre la gestion de leurs entreprises à la surveillance de leurs collègues.

Les entrepreneurs qui sont déjà en affaires seraient réticents à participer à une telle formule, pensait-on, si bien que les promoteurs de l'Entraide PME ont préféré miser sur le recrutement de nouveaux venus. C'est ainsi que dans les opérations de l'Entraide PME, on retrouve la sélection de candidats, la formation de ceux-ci lorsque c'est nécessaire, le lancement en affaires, l'encadrement puis les services d'entraide.

Depuis le début de ses activités, le nouveau mouvement a recruté 18 membres. La plupart de ceux-ci avaient déjà la compétence pour se lancer en affaires sans passer par l'étape de la formation si bien que l'essentiel des efforts de l'Entraide PME porte maintenant sur la création d'entreprises ou l'achat d'entreprises pour ces membres. Ceux-ci reçoivent une aide technique pour le choix de leur entreprise et une fois en affaires un parrainage expérimenté leur est assuré afin de mieux garantir le succès de la nouvelle entreprise.

Les services d'entraide qui sont offerts aux entreprises seront des services de mise en commun de services d'informatique, de conseil de gestion et de recherche et de développement. Selon M. Forest, les services de recherches et de développement sont ceux qui seront les plus importants, car pour la PME il s'agit d'un service crucial qu'elle n'a pas les moyens de s'offrir.

En contrepartie de ces services, les membres de l'Entraide PME devront payer une cotisation qui pourra varier entre $2,500 et $5,000 selon les services obtenus. S'ajoute à cela une contribution proportionnelle au volume des ventes. Ces revenus permettront à l'Entraide PME de s'autofinancer dès l'an prochain.

Les dirigeants de l'Entraide PME prévoient recruter une quarantaine de membres au cours des trois prochaines années, concentrant leurs efforts dans les régions du Saguenay-Lac Saint-Jean et de l'Estrie où les membres du mouvement pourront compter sur la collaboration des universités de ces régions.

Marge de manoeuvre limitée au sommet de la récession

par Pierre Jeantet

VENISE (AFP) — Les chefs d'État et de gouvernement des sept grands pays industrialisés qui se réunissent pour la cinquième année consécutive, dimanche et lundi à Venise, auront une marge de manoeuvre limitée, leurs pays étant engagés à des degrés divers dans la récession.

Pour les uns (Japon, États-Unis), l'adoption de mesures strictes d'économies d'énergie, avec quotas d'importation de pétrole et développement de sources de remplacement, constitue une priorité que ne partagent pas par exemple la Grande-Bretagne (qui se suffira en pétrole l'hiver prochain) ou la RFA qui refuse de pénaliser son industrie.

Les problèmes de la canalisation du flux de $120 milliards de capitaux non utilisés par les producteurs de pétrole, liés à l'amélioration des relations économiques entre le Nord développé et le Sud en faillite, ne peuvent se régler dans une enceinte aussi restreinte.

La progression du chômage n'est pas aussi alarmante dans les sept pays. En outre, elle est tout autant liée à la réduction d'activité imputable au gonflement des factures pétrolières qu'à la course engagée entre pays industrialisés pour moderniser leurs industries et conquérir les marchés extérieurs.

Comme l'a montré la répétition générale du sommet que constituait la réunion des ministres de l'Économie et des Affaires étrangères de l'OCDE, les 3 et 4 juin à Paris, il est difficile d'innover en matière de politique économique.

Généralement, les observateurs, tant en Europe qu'au Japon et aux États-Unis, ne s'attendent donc pas à l'annonce de mesures spectaculaires à Venise. D'autant que le Japon n'a plus de chef de gouvernement, que les États-Unis, la RFA, et la France à un moindre degré, sont entrés en campagne électorale, autre frein habituel aux prises de décisions douloureuses.

Certes, les chefs d'État et de gouvernement aborderont tous ces problèmes économiques, mais ils risquent fort de ne pouvoir se montrer volontaristes que dans deux domaines particuliers, comme ce fut le cas pour les ministres de l'OCDE: l'engagement réaffirmé de refuser la facilité des protectionnismes et une nouvelle déclaration de guerre à l'inflation qui les concerne tous et contribue à mettre en péril les relations commerciales internationales.

Cela signifie que les politiques d'encadrement budgétaire et de crédit seront reconduites, que la pression sur les salaires et la progression des revenus sera maintenue.

Cette perspective est d'ores et déjà vivement critiquée par les représentants des grandes organisations syndicales occidentales qui se sont rencontrés mardi et mercredi à Rome. Alors que l'on compte une vingtaine de millions de chômeurs dans les pays industrialisés, c'est une véritable «mutation» des politiques économiques qu'ils réclament, comprenant tout à la fois une lutte contre le chômage et l'inflation et la recherche d'un nouvel ordre économique mondial plus égalitaire.

Ils dénoncent une fois de plus l'échec des politiques «récessionnistes et prétendues anti-inflationnistes» et ont même laissé planer la menace d'une grève symbolique à l'échelle mondiale en cas d'issue négative du sommet de Venise.

Autant de raisons qui incitent certains observateurs à pronostiquer un glissement du «sommet économique» vers les questions diplomatiques internationales, y compris le sort de l'Afghanistan, domaine dans lequel un consensus serait plus facile à obtenir.

Le taux US à 12%

NEW YORK (AFP) — La seconde banque des États-Unis, la Citibank, a abaissé hier son taux d'intérêt de base de 12.5% à 12%, suivant en cela l'exemple donné par quelques banques importantes à la fin de la semaine dernière.

Sa décision devrait être suivie incessamment par la majorité des banques américaines qui, pour l'instant, pratiquent un taux de 12.5%, indique-t-on dans les milieux financiers.

Par ailleurs, la balance américaine des paiements a fait ressortir, sur la base des comptes courants, un déficit de $2.6 milliards au cours du premier trimestre 1980, contre un déficit révisé de $1.8 milliard au dernier trimestre 1979, a annoncé jeudi le département du Commerce.

L'accroissement du déficit est dû, précise-t-il, à une augmentation du déficit de la balance commerciale, déficit qui a atteint $10,875 milliards.

Enfin, selon les projections préliminaires du département du Commerce, le produit national brut américain semble avoir diminué au rythme annuel de 8.5% au cours du trimestre en cours. Cette baisse, si elle se confirme, serait la plus forte enregistrée depuis celle de 9.1% notée au premier trimestre 1975 lors de la récession précédente.

Au cours du premier trimestre 1980, le produit national brut américain avait progressé au rythme annuel de 1.2%

CASSIAR ASBESTOS
CORPORATION LIMITED
DIVIDENDE No. 78

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25¢) a été déclaré payable en fonds canadiens le 25 juillet aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 11 juillet 1980.
PAR ORDRE DU CONSEIL
A.T. Kana
Vice-Président & Secrétaire
10 juin 1980

AVIS
Bureau du Directeur général du financement des partis politiques

AUX MEMBRES DES CONSEILS MUNICIPAUX, AUX PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX ET AUX PERSONNES QUI PROJETTENT DE SE PORTER CANDIDAT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Depuis le 18 juin 1980, le chapître VII de la Loi sur les élections dans certaines municipalités traitant des contributions, déboursés et dépenses électorales s'appliquent à toutes les municipalités de 20,000 habitants et plus au Québec.

Dans ces municipalités, les seuls partis politiques et candidats qui peuvent dorénavant, solliciter ou recueillir des contributions ou effectuer des déboursés sont ceux qui détiennent une autorisation émise par le Directeur général du financement des partis politiques.

Avant cette date, dix-sept (17) municipalités au Québec étaient déjà régies par le chapître VII de cette Loi qui portait alors le titre de "Loi concernant les élections dans certaines municipalités et modifiant la Loi des Cités et Villes".

Le Directeur général
PIERRE-OLIVIER BOUCHER

Assemblée nationale du Québec
Bureau du Directeur général
du financement des partis politiques

1, Complexe Desjardins, Tour du Sud, bureau 2204
Montréal H5B 1B3 Tél. 873-7131

Partout ailleurs au Québec 1-800 361-6017

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

11 1/4%
Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000
Sept-Iles: 968-1830 Rivière-du-loup: 862-7286 Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490 Québec: 688-0630 Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391 Lévis: 833-4450 Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106 Trois-Rivières: 379-7230 Ottawa: 238-4900

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 13

ANTIQUITÉ

À NE PAS MANQUER
ENCAN
D'ANTIQUITÉS

Pour monsieur Gaétan Dufour
658 Rang Sarasto à St-Bernard de Michauville
Dimanche, le 22 juin 1980 à 11:00 heures (a.m.)

Sera vendu: Ménage de 11 appartements et autres — Horloge grand-père, environ 7 pi. haut; Croix de chemin, environ 15 pi. haut, en bois; Rouet; Un très beau lit de brass; Mobilier de chambre complet; Récamier Victorien; Vaisselier; Plusieurs belles armoires en pin, dont une à 4 portes, et autre à queue de rat; Set de cuisine avec chaises "Press-back"; Plusieurs chaises droites et berçantes; Chandeliers en brass; Lits en bois; Horloge; Poêle à bois; Lampe à l'huile; Lit de fer avec garniture en brass; Radio; Livres; Lit en brass pour poupée; Marbre 6 pi. x 30 po.; Plusieurs couvre-pieds et couvertures de lainage; Draperies; Hache et coffre en pin; Bonnetière en pin; Bureaux en pin et autres; Tables en pin et à panneaux; Plusieurs chaises canadiennes; Banc d'église; Vaisselle; Bibelots. Et beaucoup d'autres meubles antiques non mentionnés seront vendus.
Meubles modernes: Congélateur; Réfrigérateur 2 portes; T.V.; Stéréo; Bureaux "Colonial"; Vaisselle; Tapis; Couvertures; Chaises; etc.
Cause: Départ.
Aucune visite avant l'encan.
Cantine sur les lieux.
Pour informations ou si vous désirez faire encan, s'adresser à:
Jean-Guy Gélineau, Enc. lic.
247, rue Granby, Bromont
Tél.: 534-2414
23-6-80

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE AVEC EXPÉRIENCE, 2 enfants de 5 et 6 ans, repas, entretien de maison et éducatrice. Appartement privé, logée, nourrie. Région de Sherbrooke. Très bon salaire. Téléphone: 819-875-3141. 23-6-80

AIDE FAMILIALE demandée. Trois ou quatre jours par semaine. Garde d'un enfant de deux ans et demi. Entretien maison, modérément. Emploi stable. Débutant fin août. Références. Écrire à: Dossier #C-347, Case postale 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 25-6-80

FEMME DE MÉNAGE demandée 1 journée par semaine régulièrement. Quartier N.-D.-G. 482-2295. 23-6-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

SALLE À MANGER acajou, exclusif, avec 6 chaises recouvertes avec petit point. Table avec 3 extensions, buffet, et vaisselier. 933-5081. 23-6-80

ENSEMBLE DE CHAMBRE À COUCHER de style 18ième siècle (Sheraton), acajou véritable, lits jumeaux avec poteaux, $1,200. Pour qui désire qualité. 692-8194. 23-6-80

RÉSIDENCE de médecin, départ pour l'Europe. Ameublement moderne complet, lit "Queen size", divan italien blanc et le reste. 342-3501. 23-6-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

À VENDRE: 1 table à battants et 4 chaises Pressback noires, 1 armoire de coin et 1 table basse en pin, 1 chaise haute, 1 chaise de voiture et 1 lit de bébé Lépine. Téléphone: 277-3447 après 18 h et le samedi. 23-6-80

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE À COUCHER style antique, 5 morceaux, d'une valeur de $3,500. Vendrait à l'offre la plus élevée à partir de $1,500. Bois d'acajou, colonnes de lit, tête de lit, coiffeuse avec 3 miroirs, commode avec miroir pivotant, tabouret de piano, chaise avec siège percé. 935-9530. 23-6-80

À VENDRE. Cause: départ. Meubles québécois décapés: commodes et tables. 842-0617. 30-6-80

ANIMAUX À VENDRE

BÉBÉS DANOIS, 2 mois, $50 pas de papier. 255-4445. 23-6-80

BÉBÉS CANICHES, 2 mâles et 1 femelle miniatures, enregistrés. $150. De midi à minuit: 272-4827. 23-6-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. **Claude Morrier 668-3879. J.N.O.**

DIMANCHE à 1 h 30, encan spécial d'antiquités à 30 minutes de Montréal, route Transcanadienne, sortie 130 Nord, St-Thomas-d'Aquin, Marché Antique, 358 rue Principale. Renseignements: 843-5477 et 1-796-5955. 23-6-80

ANTIQUITÉS

DÉCAPAGE, restauration de tous genres sur boiseries, portes et fenêtres. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. Après 5 h, 737-3470 et 381-8461. 27-6-80

LA BELLE ÉPOQUE, Rigaud. Dernière fin de semaine de notre vente de liquidation. Lits de cuivre et de bois, causeuses victoriennes, chaises Monsieur et Madame, armoires en pin, sterling, service de vaisselle et beaucoup d'autres choses. 20% à 50% sur tout. Route 40, sortie 12. 451-4101. 23-6-80

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-EST, 2½ et 3½, meublés, propres et tranquilles. 282-1779. 14-7-80

OUTREMONT, 7½ haut de duplex, $600. par mois. Tél.: 276-7454. 23-6-80

QUÉBEC, en bordure des plaines d'Abraham, près colline parlementaire édifice prestigieux, vue grandiose. — Appartement à louer: 2 chambres à coucher. — 527-4059. JNO

AHUNSTIC, 1735 Henri-Bourassa est, 2-½: 170. — 3-½: $195. — 4-½: $245. Chauffés, eau chaude, équipés. 388-2826. 2-07-80

CÔTE STE-CATHERINE face au parc, grand 3½, chauffé, cuisinière/réfrigérateur dans bon immeuble, tout service, $200. 735-6729. 23-6-80

BOUL. ST-JOSEPH, près métro Laurier et supermarché, 4½ chauffé, eau chaude et cuisinière fournies, balcon, $210. Libre en juillet. Téléphone: 844-0830. 23-6-80

OUTREMONT, 2½, meublé, chauffé, chambre fermée, grand foyer naturel, laveuse, sécheuse, téléphone, sous-sol de maison privée, $225/mois tous comptes payés. 288-4429 (jour), 737-9032 (soir). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, sous-sol 4 pièces, $158. par mois, tapis mur à mur, s'adresser à 630 Querbes, M. Thibault, app. 3, entre 10 et 5h. 25-6-80

WILDERTON, 6500. Près de l'Université de Montréal. 4½ tranquille avec balcon. Chauffé. Garage. Autres services fournis. Disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9213, sauf le samedi. 26-6-80

C.D.N. duplex 6½, 2 chambres, 2 balcons, jardin, garage inclus, $400., 1er août. 738-0860. 23-6-80

4½, $255 PAR MOIS, face Université de Montréal, très ensoleillé. 738-6759. 25-6-80

VERDUN, 4½, 3½ chauffés, cuisinière et réfrigérateur, service de buanderie, près du métro. 3982 Ross apt. #5, 769-4154. 26-6-80

CÔTE-DES-NEIGES, 4590 St-Kevin, 4½, 3½, 1 mois gratuit, très propres, 6 minutes de l'Université, tranquille, 739-0733, 737-2252. 25-6-80

RIDGEWOOD, 3½ à louer, $275, 2 mois sous-location $200. Libre 1er juillet, 737-3732, 875-5424 local 359. 25-6-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS, 6 pièces à louer mois d'août seulement, pouvant loger 6 adultes, tout confort, près métro et quartier latin, téléphone et garage. 845-2611. 23-6-80

PARIS, beau 3½, tout équipé, meubles anciens, calme, ensoleillé, au mois ou plus. 481-7186 le soir. 23-6-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

5½ à Westmount, à partager avec une dame, jeune femme ou étudiante stable et avec entregent. 849-6168 (Bureau) 935-1473 (Résidence). 20-6-80

FEMME pour partager grand appartement, centre-ville, métro McGill. 288-8752. 23-6-80

ARTICLES À VENDRE

PIANO BALDWIN Acrosonic; parfaite condition $1,800, Disques collection centenaire Rachmaninoff complète, non usagée 5 albums, 15 microsillons $300. Encyclopédie Universalis 26 volumes, valeur $1,500. pour $1,000. Collection "Time-Life" "Les origines de l'Homme" 20 volumes, "Les grandes époques de l'Homme" 20 volumes, 14 volumes "Le monde des arts". 464-0983. 26-6-80

AUTOS/MOTOS

ROULOTTE MOTORISÉE "Executive" 1976, 32 pi., 42,000 milles, très luxueuse, 3 airs climatisés, four micro-onde, très propre. Prix demandé: $28,000. 467-9062. 23-6-80

HONDA "Twin Star" 1978 bleue, achetée neuve en 1979, 10,800 km, "crash bars", dossier et rack. Repose-pieds travaillé, excellente condition, $1,000. 332-6835. 23-6-80

CHRYSLER Le Baron "Town & country" familiale, 1978, 38,000 km, brun, 8 cylindres, 318 pouces cubes, air climatisé, excellent état, particulier. 341-6196. 25-6-80

BUREAUX À LOUER

PONT-VIAU, 110 Boulevard des Laurentides, face clinique médicale Pont-Viau, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée. Chauffage, électricité, stationnement. Conditions à discuter, 667-8904. 23-6-80

BATEAUX À LOUER

VOILIER DE CROISIÈRE à louer pouvant accomoder 4 passagers plus 2 membres d'équipage. Location à la semaine ou fin de semaine au lac Champlain. Pour informations: 514-532-2257. 23-6-80

CHALETS À LOUER

STE-ADÈLE, magnifique maison sur le bord du lac Rond, entièrement meublée, tapis mur à mur partout, 2 salles de bain, sécurité complète, pédalo fourni, saison, 679-9893. 23-6-80

STE-AGATHE, luxueux chalet suisse, 3 chambres 1½ salles de bain bain, lac, piscine, tennis. 331-6292. 23-06-80

ST-DONAT lac Ouareau Nord, chalet chauffé, électricité, meublé, au bord du lac, 5 pièces, foyer naturel, occupation immédiate. 738-8575 (vers 18h00). 23-6-80

CHALETS À VENDRE

ST-HIPPOLYTE, lac En Coeur, grand chalet sur lac, magnifique boisé, privé, 49 milles de Montréal, foyer, meublé, 2½ arpents. 731-4830 A. Kingwell. 23-6-80

ST-CALIXTE, superbe chalet sur la berge du lac Lafond vendu avec un ameublement complet de qualité ainsi qu'un bateau à moteur et un pédalo. Grand terrain vraiment privé, $43,500. Vue panoramique féérique. Raymond Vaillant 1-222-3606, 1-439-3003. IMM. DESJARDINS, courtier. 23-6-80

CHAMBRES À LOUER

AVOIR RÉFÉRENCES. St-Denis près métro Jean-Talon. Jour: 435-0277 ou 277-8092. 01-7-80

COMMERCES À VENDRE

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corsetière/fine lingerie, établie depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. (514) 753-7333. 23-6-80

CONDOMINIUM

OTTAWA-OUEST, 2 ou 3 chambres à coucher, 1ère qualité vue magnifique, climatisé, piscine, squash, tennis, etc. Revenu garanti. Déductible pour impôt. Cat. 31. Entre 9 h et 5 h.: 687-3675. 25-6-80

VIEUX LONGUEUIL, Le Square, app. en co-propriété à vendre. 2 chambres à coucher, quartier résidentiel, piscine, sauna, gymnastique, salle de réception, dépanneur, près du métro et tennis. Faut voir! Pas d'intermédiaire. 674-7687. 26-6-80

COURS

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

COURS de rattrapage français et mathématiques aux niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez au 738-1209. 30-6-80

COURS

VANNERIE, stage d'été. Initiation au tressage de fibres végétales à St-Camille dans l'Estrie. Hébergement, nourriture, cours: $125. Du 13 au 17 juillet ou du 20 au 24 juillet. Informations: Agathe Durocher, CP 256, Wotton, (819) 828-2778, 738-9133. 23-6-80

ESPAGNOL, cours privés, méthode efficace, professeur compétent. 282-0945. 23-6-80

PROFESSEUR D'ANGLAIS expérimenté. Accent sur la conversation. 733-2484. 23-6-80

DEMANDES D'EMPLOI

INTERPRÈTE
Spécialiste Français-Espagnol, excellentes références, cherche contrats relations publiques avec firmes faisant affaire avec pays latino-américains. Écrire à:
C.P. 593, succ. Outremont
Montréal H2V 4N4
23-6-80

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE accepterais travail de bureau jusqu'à 5 demi-journées par semaine. Prendrais aussi travail à domicile, dactylo et correction de textes. 737-9412. 23-6-80

DÉMÉNAGEMENTS

DISPONIBLE 24 heures/jours pour petits déménagements. 1 à 3½ pièces. Prix raisonnable. Téléphone: 581-5304. 23-6-80

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 27-6-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

RELATIONS HUMAINES multidimensionnels, échanges transdisciplinaires, dynamique interpersonnel. Projet embryonnaire pour gens d'un certain milieu, seuls, cultivés, dynamiques et imaginatifs. Renseignements: 389-3008. 23-6-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

ALUMINIUM
PORTES
FENÊTRES
REVÊTEMENTS
AUVENTS
326-0949
28-6-80

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stuco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. JNO

FERMES À VENDRE

LA CONCEPTION, site enchanteur, 25 acres, 10 en culture, 15 boisés, grange-étable-remise, authentique maison québécoise plus que centenaire, foyer, chauf. électrique, rénovée et entièrement isolée, 10 milles du Mont Tremblant. 1-819-686-5181 1-819-686-3016. 23-6-80

GARDERIE

PERSONNE gentille et fiable pour garder un enfant de 2½ ans à temps partiel (2 ou 3 jours par semaine). Quartier N.-D.-G. 482-2295 23-6-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

LOCAL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL À LOUER, 2811 Allard à Ville Émard, 689 pieds carrés, près métro Monk. S'adresser à
766-6061.
23-06-80

QUEEN MARY ET C.D.N., locaux commerciaux et professionnels libres immédiatement. 271-6381 - 271-1186. 23-6-80

LOGEMENTS À LOUER

SOMERLED 7½, haut de duplex, chauffé, foyer, très propre, $500. 731-9218 après 6h. 23-6-80

N.D.G. grand 8½ bas de duplex détaché, coin de rue, chauffé, cuisinière, réfrigérateur fournis, tapis mur à mur, 2 toilettes, Soir 486-6130. 19-6-80

QUÉBEC, bas duplex, 9 pièces: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, boudoir ensoleillé. Salles de bain et cuisine toutes en tuiles. Sous-sol fini, entrée séparée, peut servir de bureau. Très grand jardin, potager, arbres fruitiers. Près Université Laval. Rideaux, tapis, chauffé, garage et abris d'hiver. Terrasse. $600/mois. Références. Libre mi-août. Téléphone: 681-5313. (matin ou soir). 23-6-80

OUTREMONT, 5½, boiseries, face à un parc, libre 1er juillet, $240/mois, non-chauffé. Personne seule de préférence. 273-6489, 281-8736. 23-6-80

AHUNTSIC, 3½ chauffé, cuisinière/réfrigérateur fournis, quartier tranquille. 389-7347 ou 381-7930. 23-6-80

NOUVEAU ROSEMONT, 5½ grandes pièces, chauffé, $325. par mois, libre le 1er août. 259-2391 23-6-80

LOGEMENTS À LOUER

CARRÉ ST-LOUIS, 7 pièces rénovées, libre 1er juillet, $345/mois. Téléphone: 849-2914. 25-6-80

RUE ESPLANADE, face au parc Jeanne-Mance, 8½ meublé à sous-louer pour 1 an, $500 tout compris. 842-0617. 25-6-80

OUTREMONT. Ménage frais fait, chauffé, 272-0786. 25-6-80

OUTREMONT, bas de duplex 5½, foyer naturel, garage, app. électriques inclus, chauffé, libre 1er juillet. $525. 486-6728. 280

CÔTE-DES-NEIGES secteur, près université. Logement: 3 pièces, chauffé, moderne, près Outremont et toutes commodités, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude fournie, cour. $140. Juillet. 737-4935. 23-6-80

LOGEMENTS DEMANDÉS

JEUNE HOMME cherche 3½ ou 4½ entre Parc Lafontaine et McGill, beau, bon, pas trop cher. Références. 524-5579. 23-6-80

MAISONS À LOUER

DUVERNAY, bungalow 5 pièces, libre 1er juillet. Peinture neuve, $550. Après 5h 376-2609 — 661-2940. 23-6-80

ST-LAURENT, 2260 Loiseau. Maison de ville, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, garage, chauf. électrique, proximité du train, du parc et boul. Laurentien. Libre. $400. 671-2423. 23-6-80

VIEUX LONGUEUIL, cottage semi-détaché à louer, 7½ pièces, très propre, libre 1er juillet. $450. par mois. 670-5796. 23-6-80

LORRAINE EN BAS
Grand cottage avec chauffage solaire auxiliaire, 4 + 1 chambres, solarium, terrasse, salle de jeu, garage, face à un parc, proximité: golf, ski de fond, piscine, tennis. $660 par mois.
621-7364
23-6-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 30-6-80

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

FRELIGHSBURG. Pour la saison d'été. Confort de la ville à la campagne. Meublée et équipée. Salon avec foyer. Quatre chambres à coucher dont deux à deux lits par chambre. Deux salles de bain, sous-sol fini. Grand terrain, site enchanteur. Accès à un lac privé. Téléphone, éclairage, chauffage aux frais du locataire. Disponible jusqu'au 1er octobre 1980. Loyer: $2,500 la saison. Téléphone, le soir à Montréal: 272-0459. En fin de semaine à Frelighsburg: 298-5152. 23-6-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

IDÉAL CHASSE ET PÊCHE
À vendre: Terre, 126 arpents (28 x 4.5), St-Valérien, Comté Rimouski, montagne, lac, maison à rénover, source, possibilité grand lac artificiel, $35,000. **Réjean, 514-526-4222.**
25-6-80

Clique mon
BIC
Poursuivez le chemin qui mène aux $$$$ et à la réussite...
Plus de 365 millions vendus l'année passée!
PAS DE VENTE... commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme.
Les meilleurs comptes... sont prêts et disponibles pour des individus qualifiés qui désirent gagner des montants très élevés.
La compagnie fournit l'équipement de distribution automatique, les fournitures, des comptes, une formation complète et des lieux sûrs.
Vous fournissez le désir de réussir dans votre propre commerce et un investissement minimal de $5,990.00.
Notre compagnie offre un programme de financement libre pour l'expansion aux postulants qualifiés.
Si vous êtes éligible, nous vous transporterons par avion à nos frais à notre siège social à Milton, Ont., où vous profiterez d'une visite compréhensive de notre usine de 60,000 pieds carrés, tout en apprenant les détails concernant les profits énormes qui seront à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques.
Téléphonez, DÈS MAINTENANT À FRAIS VIRÉS, à Dominion Lighter Sales, Division du marketing:
(514) 866-1721
Demandez Gilles Bélanger, au poste 96.
Dominion Lighter Sales,
36 Edison, Étage "E",
Place Bonaventure,
Montréal, Qué.
23-6-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

RAKU
Sessions en juillet et août à l'atelier de Monique B. Ferron.
Dunham 295-2872
Longueuil 677-5046
23-6-80

HOMMAGE À DUMOUCHEL. Album de 13 gravures: Ayot, Boisvert, Charbonneau, Pichet, Tousignant, Tremblay, Wolfe et autres. Exemplaire 3/50 tirés en 1972. Fait partie de grandes collections. Aucune offre raisonnable refusée. 270-6811. 25-6-80

OFFRES D'EMPLOIS

VENDEUSE
Demandée avec expérience pour pâtisserie.
276-6725
23-6-80

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381
30-6-80

OPÉRATEUR MINI-ORDINATEUR
De préférence avec expérience sur travail avec disques et bandes magnétiques.
— Horaire irrégulier (soir et/ou nuit)
— Centre-ville
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 juin 1980 à:
MLLE L. LEBLOND
C.P. 217, succ. Desjardins
Montréal H5B 1G9
23-6-80

ATTENTION OCCASION UNIQUE. Couple de concierges avec expérience demandé. Centre-ville, conciergerie 12 appartements, stationnement, loyer, électricité, gaz, jardin fournis. Références exigées. 937-4803. 25-6-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC. COURTIER

Avec nous... c'est tellement plus facile



CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $92,000 pour 2 chambres et $66,000 pour garçonnière.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez T.K. Schaner - rés.: 849-5458; Nichole Boyd - rés.: 488-4696.

WESTMOUNT

VISITE LIBRE: DIMANCHE 2:00 - 4:00
631 avenue Belmont:
Cottage - 5 chambres à coucher avec 2 foyers, 2 chambres de bains, garage, jardin, sous-sol fini. $165,000. **Haagen Kierulf 935-8541, rés.: 636-8396.**

N.D.G.

Avenue Northcliffe! Habitation unifamiliale, 9 pièces. Indiscutablement de qualité supérieure. Fenêtres rosco doubles, chauffage zoné, garage en façade, toiture sous garantie. Occupation vers mi-août. Excl. **Guy Labrecque 935-8541, rés.: 488-3770.**

ADJ. WESTMOUNT

Près de Marie de France $115,000. Cottage 9 pièces. EXCELLENTE CONDITION! Garage, jardin. **Nikol Gori 935-8541, rés.: 932-8906.**
23-6-80



OUTREMONT

Pas d'agent. Site exceptionnel, entouré d'arbres. Adjacent à Université de Montréal et écoles. Style Tudor, toit ardoise. 2 foyers, boiseries superbes, 4 chambres à coucher, salle d'habillage, cuisine ultra-moderne, 3 salles de bain, complètement rénovée, décembre 1979. Garage. Prix réduit à $185,501.00. 26 **Claude Champagne, 738-2629. Sur rendez-vous seulement.**
23-6-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE $12,000. Sténodactylo bilingue, connaissance de comptabilité, pour une importante maison de gestion d'immeubles dans Ville St-Laurent. Faire parvenir curriculum vitae au: 365, Côte Vertu, app. 3, Ville St-Laurent, Qué. H4N 1E5. 336-6664. 23-6-80

ARTISANS DEMANDÉS pour travail à leur compte dans grande boutique d'artisanat. Appelez Claude au 845-8591 ou 849-7842. 23-6-80

SECRÉTAIRE pour bureau de professionnel situé près du centre d'achats St-Martin à Chomedey. Écrire au CP 43, Station St-Martin, Laval, H7V 3P4. 23-6-80

JEUNE FILLE demandée pour travail général de bureau. Dactylo, bonne connaissance de la langue française. Bilingue de préférence. 731-8595 Mme Goudreault. 23-6-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT, bungalow, 2,600 p.c., construction exclusive, stuco et toit de bardeaux de cèdre, 8 grandes pièces, 2 chambres à coucher, bain romain, foyers, barbecue, cellier, terrain paysagé. Faut voir. $175,000. Vente privée. 672-1209 23-06-80

RIVIERA TOURAINE, GATINEAU, Vente privée, Bungalow: 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, 2 chambres de bain complètes, laveuse, sécheuse, air climatisé, garage, piscine, patio, jardin. Taxes raisonnables. Cause: déménagement à Toronto. Prix: $49,950. Téléphone: 819-568-0078. 23-06-80

N.-D.-G., 4374 Melrose. Duplex semi-détaché, 2 x 7½ pièces exceptionnellement grandes, planchers et portes en chêne, double garage, sous-sol semi-fini, très bonne condition. Doit vendre. Occupation immédiate possible. $84,000. 489-6386, 488-6615. Particulier. Après 18 h. Jeudi, vendredi et toute la journée samedi. 23-6-80

BORD DE L'EAU: Île Bizard, magnifique domaine résidence, 15 pièces, 2 foyers, luxueusement équipée, piscine, tennis, quai pour bateaux et hydravion, terrain 8 arpents, situé à 30 minutes de Montréal. M.L.S. Thérèse Laniel 667-3333, 667-0902. DES ROSIERS, courtier. 23-6-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

REPENTIGNY, 7 pièces, coin de rue paysagé professionnellement, cuisine équipée, foyer, garage, salle de séjour système d'alarme, irrigation $77,000. Pas d'agent. 581-6464. 25-6-80

STE-FOY, Québec, 3444 Chemin St-Louis. Joli bungalow, pierres briques, vue fleuve, paysagé, près de l'Université Laval et de Place Laurier, hypothèque: 10¼%, bureau ou logement au sous-sol. (418)651-9583 (de 9 h à 13 h.). JNO.

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, propriété datant de 1892, 3 x 5½, entretenue mais non restaurée. Prix demandé: $50,000. Soir et fin de semaine: 331-3597. 23-6-80

BROMONT cause transfert, confortable maison, bois, stuco, sur piste ski. Terrain 20,000 p.c. partiellement paysagé, potager, vue imprenable, 2 salons, 3½ chambres, foyer, grande galerie, chauffage électrique, planchers et revêtements intérieurs peints naturel. $75,000. 1-534-3102. 23-6-80

RUE ST-ANDRÉ entre Cherrier et Roy, 3 logements de 8 et 9 pièces, dont un vacant pour le 1er juillet. Prix: $65,000. 525-4272 Gilles. 23-6-80

PAS D'AGENT. Canadienne à Repentigny, 7½ pièces, foyer naturel, près du fleuve. 581-6736. 23-6-80

LAVALTRIE, maison à vendre, magnifique vue sur le fleuve, cuisine, salle à manger, salon, foyer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, piscine, tennis. Prix: $62,000. 1-586-2352. 23-6-80

ROUGEMONT maison canadienne centenaire en pierre. Toit, fenêtres, portes, électricité, plomberie, planchers, foyer et cheminées à neuf. Isolation complète, divisions intérieures à terminer. Excellente restauration. Immeubles Lebeau Inc. Madeleine Bessette F.R.I. 1-469-3078. 23-6-80

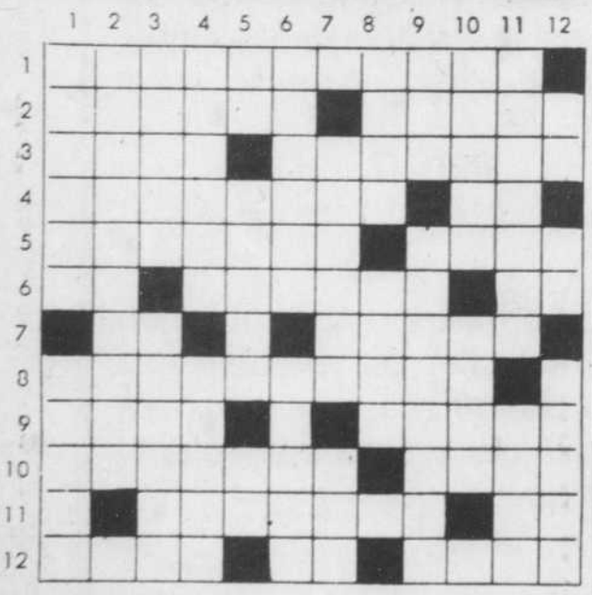
ST-BRUNO, grand triplex en brique. Revenus: $9,600 par an. 1e hypothèque: 6¼ (1989), 2-5½ et 1-4½, bien situé, $68,000. Téléphone: 653-3847. 23-6-80

BORD DE L'EAU: Laval Des Rapides. Spacieux bungalow Ranch, 2 magnifiques foyers, 4 salles de bains complètes, air climatisé central, chauffage électrique, piscine intérieure, 3 garages, possibilité de bureau. M.L.S. Thérèse Laniel, 667-3333, 667-0902. DES ROSIERS, Courtier. 23-6-80

VAL MORIN: Haut d'une montagne, vue sur le lac, joli cottage en pierre, immense terrain, barbecue en pierre, idéal pour "garden party", maison d'invités. MLS Yvonne Leblanc 735-2281, 733-8713. MONTRÉAL TRUST, courtier. 23-6-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—De façon servile.
2—Céréale. — Répandu çà et là.
3—Donne sa voix dans une élection. — Rendis valide.
4—Qualité de ce qui est acerbe. — Quatre.
5—Braver avec insolence. — Bateau de Malaisie.
6—Sert à lier. — Retire les tripes de. — Préfixe privatif.
7—Fleuve de l'U.R.S.S. — Ange dont les liturgies orientales font souvent mention.
8—Manière d'aller en biaisant.
9—Nom poétique de l'arc-en-ciel. — Monument monolithe, chez les Égyptiens et les Grecs.
10—Qui cesse. — Utiliser.
11—Faire une suture à. — Usages.
12—Arme ancienne. — Deux. — Petit puma de l'Amérique du Sud.

Verticalement
1—Terrain marécageux. — Femelle du cerf.
2—Qui donne lieu à une évocation.
3—Faire un rot. — Met plus bas.
4—Fille qui a vécu dans une continence parfaite. — Née de.
5—Préfixe privatif. — Te heurtas le pied contre un obstacle. — Astate.
6—Sert à soulever les fardeaux. — Lassitude morale.
7—Cour intérieure, dans les habitations romaines. — Triage.
8—Mélange. — À peu de distance.
9—Mèche de cheveux rebelle. — Art de peindre.
10—Point de la voûte céleste qui se trouve sur la verticale de l'observateur et directement sous ses pieds. — Du verbe être.
11—Oeuvre. — À eux.
12—Tellement. — Pronom indéfini. — Fit couler.

Solution d'hier



Un nouveau Pacte de l'automobile...

Le futur traité sur le saumon favorise les États-Unis

par Daniel Raunet

VANCOUVER — «J'ai l'impression que nous sommes peut-être légèrement en meilleure posture dans cette affaire». C'est en ces termes que le chef de la délégation américaine, le docteur Dayton Alverson, a décrit les progrès enregistrés par son pays à l'issue d'une semaine de négociations avec le Canada à propos du saumon du Pacifique. Ces progrès devraient permettre selon les deux parties d'en arriver rapidement à la formulation d'un nouveau traité sur le saumon, peut-être même dès la prochaine ronde de négociations qui se déroulera en octobre à Seattle.

L'entente qui semble se dessiner a cependant été immédiatement dénoncée par le Syndicat des pêcheurs unis de la Colombie Britannique comme une nouvelle capitulation canadienne: «Cet accord, nous a déclaré le secrétaire du syndicat, M. George Hewison, est pire que le traité du fleuve Columbia ou le Pacte automobile». Les deux délégations, peut-on noter, ne contestent pas le point de départ de l'argumentation syndicale: le Canada, à la signature du traité, sera désavantagé par rapport aux États-Unis.



Le saumon, un poisson qui se reproduit en eau douce, ignore les frontières une fois rendu dans la mer. Pour en récolter le fruit, le Canada et les USA sont condamnés à s'entendre.

Par contre, les divergences commencent dès qu'il s'agit d'évaluer la portée exacte de ce déséquilibre. Les Américains parlent d'un avantage en leur faveur d'un million à un million et demi de saumons par an, la délégation canadienne laisse circuler le chiffre de deux millions et demi, mais le syndicat parle de cinq millions de poissons. «Un milliard de dollars de perdus en dix ans», affirme M. Hewison.

Le problème provient au départ du fait que le saumon, un poisson qui se reproduit en eau douce, ignore les frontières une fois rendu dans la mer. On estime que chaque pays intercepte la production des rivières du voisin dans une proportion allant de 20 à 30% des prises nationales. La promulgation de la zone des 200 milles a précipité la crise. En l'absence d'entente globale, le protectionnisme a prévalu et les deux pays ont rapidement expulsé de leurs eaux les pêcheurs de saumon du pays voisin. Pourtant, s'ils veulent récolter le fruit de leurs investissements dans la pisciculture, le Canada et les États-Unis sont condamnés à s'entendre.

Après de longs mois de négociations, on en est donc arrivé à une définition générale des grandes lignes d'un accord. Les porte-parole officiels se sont gardés de donner la moindre précision quant aux points qui ont été acceptés par les deux parties, mais nous avons pu établir certaines conclusions:

La gestion des stocks de saumon sera confiée, dans le futur traité, à une nouvelle Commission bilatérale dont la juridiction s'exercera du golfe de l'Alaska à l'embouchure du fleuve Columbia, avec probablement trois sous-commissions régionales. Ceci signifie que les américains, qui n'avaient pour l'instant qu'un droit de regard sur une zone limitée fréquentée par le saumon du fleuve Fraser, seront impliqués dans l'administration de la pêche tout le long de la côte de la Colombie Britannique. La nouvelle entente consacrera donc l'intégration des richesses des deux pays dans ce domaine.

Deuxième point important, le déséquilibre actuel en faveur des États-Unis sera entériné lors de la signature du traité (les pêcheurs américains pêchent plus de saumons canadiens que l'inverse). Le Canada aura cependant la possibilité de réduire progressivement ce déséquilibre par l'attribution d'une tranche supérieure de l'excédent de ses stations de pisciculture. Ceci suppose que les efforts systématiques de repeuplement des rivières et de contrôle de la pêche porteront leurs fruits et que les deux pays parviendront à augmenter le nombre total des poissons disponibles. Le Syndicat des pêcheurs de la Colombie Britannique fait remarquer que ce système a pour conséquence d'attribuer dès maintenant la part du lion aux États-Unis tout en faisant miroiter aux canadiens la promesse de lendemains meilleurs.

En cas de conflit quant au calcul des stocks et des quotas, le nouveau traité prévoiera un mécanisme d'arbitrage par une tierce partie. Là encore, le syndicat des pêcheurs exprime son scepticisme. M. Hewison fait remarquer qu'en seize ans de gestion commune, les États-Unis et le Canada n'ont toujours pas réussi à réaliser l'objectif d'équité que l'on avait annoncé lors de la création de la Commission Internationale du saumon du fleuve Fraser. Le chef de la délégation canadienne, le decteur Michael Shepard, est cependant plus optimiste. Il estime que les deux pays parviendront à établir un système d'équivalence des différentes espèces de saumon au bout d'une période de quatre ans, ce qui permettra par la suite de définir avec rigueur les quotas de saumons coho, sockeye, chinook ou rose destinés à chacun.

Le traité prévoira également deux situations spéciales: le sud de l'Alaska et le fleuve Fraser. En ce qui concerne le sud de l'Alaska, ce que les Américains appellent «la queue de la poêle à frire» (Alaska Panhandle), les pêcheurs canadiens se verront reconnaître officiellement pour la première fois un accès aux stocks de saumon issus de rivières dont l'embouchure se situe aux États-Unis mais dont les sources sont souvent en territoire canadien. Il est vrai que les américains n'avaient pas le choix, puisque les pêcheurs canadiens pouvaient simplement, en l'absence d'accord, se poster au large des Îles de la Reine Charlotte et intercepter le saumon de l'Alaska lorsque ses migrations le portent dans les eaux territoriales du Canada.

Le cas du fleuve Fraser est différent. Les États-Unis avaient acquis des «droits historiques» dans ce domaine après la destruction, en 1913, d'une partie importante des stocks du fait de la construction du chemin de fer dans le canyon du Fraser. Nos voisins avaient investi massivement dans le repeuplement du bassin et la construction d'échelles à poisson. La production de saumons sockeye, puis rose était donc administrée en commun dans le cadre de la Commission Internationale du saumon du Pacifique. Le nouveau traité reconnaîtra ces «droits historiques», mais la gestion du fleuve passera entièrement sous contrôle canadien.

Ayant investi un demi million de dollars dans la revalorisation des stocks du Fraser, les Américains se verront reconnaître au départ une portion de la production du fleuve, mais par la suite, chaque pays aura l'exclusivité de la récolte de ses propres efforts. Il est difficile d'établir ce que cela signifiera dans la pratique, mais le syndicat des pêcheurs prétend dès maintenant que les États-Unis bénéficieront à la signature du traité d'un quota supplémentaire de 200 à 300 mille sockeye par an.

Faudrait-il, comme l'exige le syndicat des pêcheurs de la Colombie Britannique, frapper du poing sur la table et s'engager dans une guerre du saumon pour imposer un strict respect du principe d'équité? Ce n'est pas l'approche du gouvernement fédéral. Les négociateurs canadiens affirment que leurs efforts permettront d'aboutir dans l'avenir au résultat demandé aujourd'hui par les pêcheurs: que chaque pays n'intercepte qu'une quantité de saumon équivalent à la production de ses propres rivières. Il n'en reste pas moins que dans l'immédiat, les États-Unis ont toujours l'avantage.

Les éléphants victimes du braconnage

KAMPALA (AFP) — Il ne reste plus que 1,500 éléphants en Ouganda, contre 30,000 recensés en 1973, et plusieurs autres espèces animales sont en voie d'extinction, a indiqué M. Eric Edroma, chef des services de recherche des parcs nationaux de l'Ouganda.

Dans un article publié par l'*Ouganda Times*, le Dr Edroma affirme que ce nombre diminuera si le braconnage n'est pas combattu.

«Nos parcs nationaux sont envahis de carcasses d'éléphant, de vestiges de camps de braconniers et de huttes de séchage de viande. C'est un spectacle horrible, pathétique et sale», a-t-il dit. «On peut employer le mot génocide pour qualifier la cadence à laquelle sont décimés les éléphants», a-t-il affirmé.

Le Dr Edroma a souligné que d'autres espèces animales étaient éteintes, comme le rhinocéros blanc qui abondait dans le pays et le gorille des montagnes dont le dernier spécimen a été abattu l'an dernier.

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général. Vous y serez bien renseigné(e), sans aucun engagement de votre part. Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• 55¢ par ligne agate
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce et ½
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 12

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

RIVE-SUD

ST-BRUNO

Secteur établi, taxes basses. Hypothèque 6¾%, split level 4 chambres, salle à manger, salle familiale, terrain boisé. Thérèse Bienvenu 653-1576, 653-7344.

Face Montagne, ruisseau de GrosBois arrière. Cottage, salle familiale attenante, terrasse, balcon, foyer extérieur, intérieur, salle à manger. Terrain extraordinaire. Thérèse Bienvenu 653-1576, 653-7344.

STE-HÉLÈNE DE BAGOT

Ferme 216 arpents ou cottage seulement ½ hectare. Propriété très chaleureuse, récente, 12 pièces, pourrait loger 2 familles séparément. Thérèse Bienvenu 653-1576, 653-7344.

LAVALTRIE

Maison style Breton, pierres, 234 ans, entièrement rénovée, extérieur et intérieur, deux foyers, 3 chambres. Propriété exclusive. Prix négociable: départ pour la France. MLS. Claude Pilon 354-0360, 471-0170.

23-6-80

COURTIER

BROSSARD



Superbe cottage **"CHATEAUNEUF DE SARATOGA 1977"**, 4 chambres, 2 salles familiales, cuisine équipée du poêle "Jenn-Air", four encastré, four micro-ondes, air climatisé, système d'alarme, hyp. $59,000 à 10¼% due 1983, secteur de choix.

Informations: (514) 286-1204

J.N.O.

DES ROSIERS Le Maître Tailleur

OUTREMONT: Vue magnifique, spacieuse résidence! Habiter et retirer un revenu intéressant c'est une aubaine. Pour plus de détails, appelez **Monique Proulx 735-6433, 489-5847.**

23-6-80

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

CÔTE-DES-NEIGES: Près hôpital St-Mary's — Duplex semi-détaché — Rez-de-chaussée de 7 pièces — Salle de jeu, foyers, jardin, Exclusivité. Jean Drouault 733-9753, 739-3265. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 23-6-80

CALIXA LAVALLÉE: Maison en campagne à 30 min. de Montréal — Secteur tranquille. MLS Michel Quesnel 464-2250. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier 467-1211. 23-6-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N.

8 pièces, semi-détaché, exoellente condition. 3 chambres à coucher, cuisine moderne toute équipée, foyer naturel, sous-sol, garage, patio, grand jardin clôturé 100 x 35. Pas d'agent s.v.p.

737-5470

23-6-80

N.D.G.: avenue Harvard, duplex de 6, 7 pièces, excellente condition, sous-sol fini, belles boiseries, bas libre à l'acheteur. Françoise Bibeau 934-1818, 482-1143. Montréal Trust, courtier. 23-6-80

A CHAMBLY: Cottage 3 ch. à coucher, luxueux. 1600 p.c., garage, foyer pierre, vue sur le bassin dans le golf de Chambly, $76,000. Site enchanteur, directement du contracteur. Jour: 252-9665, soir: 679-4387 A. Jean. 30-6-80

BOIS DES FILIONS: Cottage âgé, très propre. Prix: $26,000. Hypothèque: $19,000. Environ à 11%, terme 1984. M.L.S. Yolande Bouchard 667-3333, 622-3044. DES ROSIERS, courtier. 23-6-80

BOUCHERVILLE, split-level, Champs des Papillons, magnifique vue sur le golf, clôturé, paysager, piscine avec grand patio. Particulier $85,900. 655-3580. 23-6-80

COTTAGE pierre, foyer, piscine, terrain 80,360 pi. car. hypothèque $75,000, 10½% jusqu'en 83, St-Alphonse. P. Majeau FRI 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier. 23-6-80

BUNGALOW 8½, garage, piscine, entrepôt, terrain 110 x 210, au 847 St-Jean à St-Paul de Joliette. P. Majeau FRI 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier. 23-6-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

SITE ENCHANTEUR

Grande maison 8 pièces, 1½ étage, foyer, chauf. électrique. 18 arpents carrés dont 9 boisés. Érablière avec cabane à sucre équipée, garage. 2 remises. Près de St-Gabriel-de-Brandon, 55 milles de Montréal. Prix: $55,000. Pas d'agents.

Tél. St-Norbert 889-2402

23-6-80

STE-ADÈLE, maison canadienne, construction 1971, chauffage électrique, 5 chambres à coucher, foyer, salle de jeu, terrain: 21,500 p.c., logement adjacent: 3 pièces. Prix: $123,000. 1-229-3227 ou 273-8391. 23-6-80

COQUETTE PETITE maison québécoise en pièces sur pièces, prix abordable, village de La Conception, bord de rivière, terrain 65' x 100! 1-819-686-5181 — 1-819-686-3016. 23-6-80

ST-SAUVEUR, maison canadienne pierres-des-champs, 4 chambres, salle à manger, foyer, cuisine moderne. Four micro-ondes. Salle de lavage, chauffage électrique, face pentes de ski. $142,000, 663-1845. 23-6-80

DOMAINE 65,000 p.c., près Berthierville, magnifiquement paysagé, rivière, court tennis privé, piscine creusée. Canadienne pierres & stuc, 7 pièces, foyer, moquettes aux 3 niveaux, bar, etc. Vente privée. 1-836-3974. 23-6-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

PIEDMONT, Mont Belvédère, vue panoramique, 599 chemin Galet, construit en 1977, style canadien, pierre des champs extérieur, foyer, terrain de 12,000 p.c., prix $115,000. En surplus, 3 terrains privés, surface totale de 52,800 p.c. prix $1.00 du p.c. "FAITES VOS OFFRES". Alfred Farinacci propriétaire à 1-227-5451. 23-6-80

SERVICES DIVERS

SÉJOUR vacances au bord du Lac Mégantic. Chambres et repas dans une résidence privée tout confort. Piscine intérieure et plage privée. Chaloupe, canot, voilier à votre disposition. Facilité de ski nautique. Terrain de golf à proximité. Pour inf.: 819-563-9200 ou 819-583-2796. 23-6-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel)
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

PRENDRAIS ENFANTS, 8 à 15 ans, séjour de vacances à la campagne, vie de famille, activités diverses. Écrire Marc LeBoulangé, 550 Côte Rouge, Oka, JON 1E0. 25-6-80

RELATIONS HUMAINES multidimensionnels, échanges transdisciplinaires, dynamique interpersonnel. Projet embryonnaire pour gens d'un certain milieu, seuls, cultivés, dynamiques et imaginatifs. Renseignements: 389-3008. 23-6-80

PROJET ESTIVAL. Nous souhaitons regrouper un nombre limite de personnes âgés de 25 à 45 ans environ, intéressés à approfondir la dimension effective dans une vie de groupe. Informations: 648-1468. 18-6-80

TERRES/TERRAINS

À NOMININGUE, très beau boisé, très bon pour la chasse, plus 400 pi. bord lac naturel + 2 millions pi. ca. près 1 mille de long, seulement $19,500. Comptant $1,500. 363-8291. 23-6-80

À CHERTSEY, magnifique domaine boisé de 58,640 p.c. avec façade de 263 pi. sur la rivière Ouareau, prêt à construire. $9,500. Termes faciles du propriétaire. Inf.: 326-0855. 23-6-80

SITE DE PRESTIGE, presqu'île, bord lac Archambault, St-Donat, 36,000 p.c. 285-1711 poste 8031. 23-6-80

AU GRAND LAC NOMININGUE, occasion unique, splendide terrain, domaine 151,235 p.c., 202 pi. façade lac. $16,500. Comptant 20%, solde 12%. 363-8291. 23-6-80

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Conditions faciles. Frais virés:

1-514-297-3163

J.N.O.

Fiducie du Québec
Courtier
467-1211

Terre 57 arpents, grange, remise, maison de campagne, boisé à 75%, 3600 Rg Ste - Anne, St - Norbert, $35,000. **P. Majeau FRI 861-0856.**

Ferme 52 arpents, cottage luxueux avec foyer, écurie, grange, piscine creusée, boisé, 250-5e Rg. St-Ambroise. **P. Majeau FRI 861-0856.**

Terre 75 arpents, zone agricole, aubaine $39,000. 1ère Chaloupe, Joliette. **P. Majeau FRI 861-0856, 759-1477.**

Érablière 42 arpents avec cabane à sucre 3,000 érables de plus de 50 ans, 1050-9e Rg. St-Ambroise. **P. Majeau FRI 861-0856.**

Terre 96 arpents boisés à 75%, chalet 4 saisons, foyer, garage, vue magnifique, 1275 Rg Seigneurie, St-Émélie. **P. Majeau FRI 861-0856.**

Terre 66 arpents, 2 ruisseaux, érablière, arbres, maison canadienne 78, 7½ pièces, Ste-Émélie. **P. Majeau FRI 861-0856.**

Terre 60 arpents, 20 arpents boisés, bien situé, facile d'accès. **P. Majeau FRI 861-0856, 759-1477.**

23-6-80

desjardins

VENTES

LIQUIDATION

Liquidons plus de cent services de table "Norittake" de chine. Prix coupés d'approximativement 75% du prix régulier. Coutelleries plaquées argent pour 12 personnes à partir de $150 et plus. Aussi ligne complète d'argenterie et cristal de chine à un bas prix incroyable. Commerçants bienvenus. Fermé samedi, ouvert ce dimanche.

79 ST-VIATEUR EST
276-1548
Chargex accepté

23-6-80

VOYAGES

PARIS, $499., FLORIDE, $189., MEXIQUE, avion - auto, $389. EURO-AMERICAN, 878-1085. J.N.O.

VOYAGE À VANCOUVER, aller seulement, 1ère semaine d'août, emmènerais 1 ou 2 personnes pour partager la conduite automobile et les dépenses du voyage. Appelez après 4 h 932-4352. 23-6-80

SUCO Afrique Amérique latine Asie Québec Acadie SUCO Afrique Amérique latine Asie

LE SUCO MÉRITE UN APPUI MASSIF ET GÉNÉREUX



Docteur Renée Pelletier M.D.
Coopérante/volontaire du SUCO, Guinée-Bisau

Au cours des deux dernières décennies, le SUCO a permis à quelque 3,000 hommes et femmes du Québec et de l'Acadie de travailler en équipe dans des projets de coopération internationale dans une trentaine de pays en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Cette année, en 1980, le SUCO intervient notamment de façon suivante:

- **200 volontaires-coopérants**
- **125 projets de coopération internationale:**
- **santé • agriculture**
- **technologie appropriée • éducation populaire**
- **développement rural et communautaire**
- **un programme de sensibilisation du public à la solidarité internationale au Québec et en Acadie**

Manifestons notre solidarité concrète auprès des peuples...

Faites parvenir vos contributions au

SUCO
4824, Côte des Neiges
Montréal, H3V 1G4

Appuient la campagne

Co-présidents de la campagne de financement:

- **ANTONINE MAILLET, Prix Goncourt 1980 de littérature**
- **FERNAND SEGUIN, prix Kalinga de l'UNESCO**

Parmi ceux qui appuient la campagne:

- AUBRY Gérard, dir. adjoint, Institut de coopération international, Université d'Ottawa
- BARBIN Gérard, P.D.G., Radio-Québec
- BELANGER Paul, directeur général de l'ICEA
- BOUCHARD Micheline, ing. Présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- COUTURE Jacques, Ministre Immigration — Québec
- DAOUST Fernand, sec. gén. Fédération des travailleurs du Québec
- DE BELLEFEUILLE Pierre, secrétaire parlementaire aux Affaires Inter-gouvernementales
- DOMPIERRE François, compositeur
- DUTOIT Charles — directeur O.S.M.
- DUMONT Fernand, sociologue, Université Laval
- DE MESTRAL Claude, pasteur
- GARRY Prof. Robert, géographe U. de M.
- GAULIN Robert, président CEQ
- GRAND MAISON Jacques, sociologue, Université de Montréal
- HAMELIN, Louis-Edmond, géographe, recteur Université du Québec à Trois-Rivières
- KIROUACK Jean-Marc, directeur de La Terre de chez-nous, UPA
- LACOSTE Paul, recteur U de M., président de l'Association des universités et des collèges du Canada.
- MACGUIGAN Mark, ministre des Affaires extérieures Canada
- MAILHOT André, dir. gén. du groupe Maheu-Noiseux
- MALAVOY André, PDG, Voyages et Tours
- MARTIN Yves, recteur Université de Sherbrooke
- PELZER Christine, secrétaire général, Centre du livre pour outre-mer
- PROULX Adolphe Mgr, évêque de Hull
- RAYNAULT André, ex-président du Conseil économique du Canada, député
- RODRIGUE Norbert, président de la CSN
- ROULEAU Alfred, président administrateur, Mouvement Desjardins
- ROY Augustin, PDG, Corporation professionnelle des médecins du Québec
- ROY Jean-Louis, Historien, dir. Centre d'études canadiennes françaises, Université McGill
- SICOTTE Micheline, vice-présidente de la CEQ

Collaboration spéciale.



Sol, Clémence et Edith

Notre solidarité concrète...

NOM DE VOTRE BANQUE OU CAISSE _____ Numéro de votre compte _____

ADRESSE DE VOTRE BANQUE OU CAISSE _____

_____ 1980

Payez à l'ordre: **Service Universitaire Canadien Outre-Mer (SUCO) 4824 Côte des Neiges, Montréal, Qué. H3V 1G4** $_____

La somme de: _____ / _____ dollars

_____

Je désire un reçu pour fin d'impôt ☐
Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

SUCO Afrique Amérique latine Asie Québec Acadie SUCO Afrique Amérique latine Asie

Des actions infantiles fondées sur des idées confuses

L'attaque récente du Regroupement écologique québécois contre le mois de l'environnement, tel que proclamé par le ministre Marcel Léger et qu'on associait au «mois du plastique», représente des «actions infantiles basées sur des principes idéologiques contradictoires».

«Faudrait, messieurs, mesdemoiselles et mesdames les écologistes de salon, sortir de vos tours d'ivoire et travailler avec les gens du peuple, dans le sens de leurs désirs et de leurs besoins culturels, ludiques et humanitaires», affirme dans un communiqué M. Jean-Jacques LeRoux, porte-parole du Mouvement écologique pour la qualité de la vie.

Selon le Mouvement, le principe de l'harmonie mis de l'avant par les écologistes québécois, surtout ceux de la métropole, ne doit pas contredire, sur le papier, la nécessité de dialogue réel et de communication entre les groupes écologistes.

«Que ces mêmes groupes écologistes, qui n'ont pas réussi à élever le niveau de communication sincère au dessus des querelles de boutique, prétendent mettre de l'avant un exemple transcendant de fonctionnement, c'est dépasser les bornes de la décence et de la bienséance», écrit Jacques LeRoux.

Le Mouvement, fondé au début de l'année, souhaite revaloriser les lois de l'équilibre sensoriel et l'harmonie naturelle, selon les participations sociales, culturelles et écologiques aux activités multiples de la communauté montréalaise, québécoise et canadienne, afin d'arrêter le fonctionnement de «cette société matérialiste basée sur l'équilibre du libéralisme, des profits et de la production en série pour spéculer».

«Notre système politique et économique actuel, même s'il est déficitaire dans bien des secteurs et qu'il grelotte sous les fièvres de l'inflation et du chômage, a quand même des outils et des moyens utiles à notre développement socio-économique et notre mieux-vivre», conclut M. LeRoux.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DENIS, Dr. Jean. — À Montréal, le 20 juin 1980, est décédé, le Dr. Jean Denis. Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline Crépault, ses enfants: Claude, Michel et Chantal, ses petits-enfants Pascale et Jan-Alexander, il laisse aussi son frère Pierre Denis, ses soeurs Suzanne Piché, Sr. Jacqueline Denis, Soeur Hospitalière de l'Hôtel-Dieu, le Dr. Denis fut chef du département d'allergie de l'Hôpital Ste-Justine. Les funérailles auront lieu lundi le 23 juin 1980. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOLETT, Claire. — À l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, accidentellement, le 19 juin 1980 à l'âge de 60 ans, est décédée, Mlle Claire Nolett, fille de feu Charles Nolett et de feu Marie-Louise de Gonzague, membre du Conseil de Bande d'Odanak et Présidente de la Société Historique d'Odanak et demeurant à Odanak. Elle laisse un frère M. Jean-Paul Nolett d'Odanak, ses nièces Elizabeth et Catherine Nolett de Montréal ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 23 juin 1980. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Descôteaux & Frères No 88 rue Naurault, Pierreville, pour se rendre à l'église paroissiale d'Odanak ou le service sera célébré à 14:00 heures, et de là au cimetière d'Odanak lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 14 heures. Heures de visite: 14 à 17 heures et 19 à 22 heures.

PICARD, Gérard. — À Outremont, le 19 juin 1980 à l'âge de 73 ans, est décédé, Monsieur Gérard Picard, ex-président de la C.T.C.C.-C.S.N., président de la Commission sur le maintien des services essentiels, membre du conseil de l'Administration et du Comité exécutif de l'Université de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite Raymond, ses enfants: Louise Thiboutôt, Hélène Mathieu, Raymond Picard, Gisèle Leclerc, Claire Picard et leurs conjoints ainsi que 8 petits-enfants, il laisse également un frère M. Antoine Picard et une soeur Imelda Couture. M. Picard a été particulièrement connu pour son action syndicale en faveur des travailleurs du Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 23 juin 1980. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9:45 heures pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: samedi et dimanche de 14 à 17 heures et 19:30 à 22:00 heures.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-063327-79, BÉTONNIERES MELOCHE INC. demanderesse —vs— ANTONIO BARATTA, défendeur. Le 3 juillet 1980, à 10 heures 30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1850 rue Joseph Prévost en la cité Vimont (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lave-vaisse Eaton, 1 auto Oldsmobile Familiale Custom Cruiser. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-063668-79, CJMS RADIO MONTRÉAL (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse —vs— AGENCE PUBLI-MARKETING INC. défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 762 rue Rocheleau en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier. 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-003649-80, CJRP RADIO PROVINCIALE LTÉE, demanderesse —vs— AGENCE PUBLI-MARKETING INC. défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 762 rue Rocheleau en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier. 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-003648-80, CJRC RADIO CAPITALE LTÉE, demanderesse —vs— AGENCE PUBLI-MARKETING INC. défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 762 rue Rocheleau en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 27-018379-79, LA REINE, demanderesse —vs— UNION DES VENDEURS AUTOMOBILES & EMPLOYES AUXILIAIRES LOC. 1974, défenderesse Le 2 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9240 Boul. Viau en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: article & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, No T-1596-80, LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE, demanderesse —vs— MACHTECH LIMITED, défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 812 Ave Halpern en la cité Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 générateurs MTC, 2 bancs de scie, 7 tables de travail. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-015340-79, JEAN SAINDON, demandeur —vs— BENET DAVETIAN, défendeur. Le 2 juillet 1980, à 2.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1193 rue St-Dominique (3e étage) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau, 1 radio, 18 matelas. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-007421-80, COMPREHENSIVE DISTRIBUTORS DIVISION DE CANADIAN MANOIR INDUSTRIES LTD. demanderesse —vs— WILNER ADVERTISING LTD-PUBLICITÉ WILNER LTD. défenderesse. Le 4 juillet 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6555 Côte des Neiges, suite 307 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Fleetwood, 1 lave vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-012859-79, DAME GLADYS BEAUDRY, demanderesse —vs— GEORGES DUMAIS, défendeur. Le 2 juillet 1980, à 13 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9815 3e Rue en la cité RIVIERE DES PRAIRIES, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 TV, couleur Viking, Stéréo avec Table Tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-029609-79, M. FILIAULT DISTRIBUTEURS LTÉE, demanderesse —vs— LES ENTREPRISES ALTIA INC. défenderesse. Le 4 juillet 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2405 rue Arcand en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 TV, couleur Viking, Stéréo avec Table Tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-045236-796 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse, -vs- KOLONAKI RESTAURANT INC., défenderesse. Le 4 juillet 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 752, rue Jean-Talon Ouest, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Équipements de restaurant, 1 Machine à cigarettes & acc. Effets Variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007) Montréal, le 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-004403-790 JEAN TALON PETROLEUM INC. demanderesse -vs- LES ENTREPRISES ALTIA INC. défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2405 rue Arcand, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque sur deux roues, 1 bélier mécanique, 1 bras hydraulique, 1 pelle pour le devant d'un camion et autres équipements mécaniques semblables, 1 véhicule automobile Thunderbird blanche, 1 véhicule automobile Corvette verte et autres véhicules automobiles et camions. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier (284-1007) Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-028409-790 H. LAUZON & FILS LTÉE demanderesse -vs- YVON ROBINET défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2163 rue Nicolet en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Custom 77 de couleur rouge, 1 télévision couleur portative Magnasonic et acc. 1 table sur roulette, 1 sécheuse RCA Victor, 1 glacière pour camping. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier (284-1007) Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-021562-777 CLAUDE DESPARDIS demanderesse -vs- JEAN PAQUETTE défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1450 rue Beaumont, apt. 8 en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Blackstripe, 1 stéréo Morse, 1 table tournante, 2 boîtes de son et 1 horloge murale. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier (284-1007) Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-004740-796 HYDRO QUÉBEC demanderesse -vs- M. JEAN GUY DUCHESNE défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2900 rue Périgny, apt. 1, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision noir et blanc Zénith, 1 buffet, 1 bureau, 2 tables de coins, 1 table à café, 1 set de salon, 1 tableau, 1 fauteuil et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier (284-1007) Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-002985-80, LES APPARTEMENTS LE NEUVILLE INC. demanderesse —vs— DAME YOLANDE PÉPIN, défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 130 rue De La Barre, app. 1104 en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Toshiba, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HUARD, huissier 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-050688-80, Me. ELIO CERUNDOLO, demandeur —vs— GIUSEPPE NERO, défendeur. Le 3 juillet 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2180 rue Alain en la cité St-François (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Admiral, lave-vaisselle GE, 1 table billard 4' x 8' avec baguettes & boules. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-001633-796, VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— JEAN-GUY VEILLEUX défendeur. Le 2 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 300 rue Pierre Fontaine, Ste 4 en la cité Boisbriand, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 table en bois, 4 chaises en bois, 1 fauteuil en matériel et 1 divant en matériel. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GOBEILLE, huissier 845-7286. Montréal, 18 juin 1980.

Province de Québec, District Terrebonne COUR PROVINCIALE. No 700-02-001104-752. SOCIÉTÉ IMMOBILIERE MÉTRO INC. demanderesse —vs— RAYMOND ROBERT, défendeur. Le 7 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 12A Chemin Oka en la cité St-Eustache, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 6 comptoirs, 1 réfrigérateur pour liqueur douce et acc., 1 étagère en bois (18 tablettes), 1 système de son et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286. Montréal, 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-051517-790, VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— GILLES BÉLANGER, défendeur. Le 7 juillet 1980, à 11 hrs de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3285 rue Du Souvenir, Ste 601 en la cité Chomedey, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque (3 morceaux), 1 set de salon Moderne (2 morceaux), 1 table de salon, 1 téléviseur en couleur et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GOBEILLE, huissier 845-7286. Montréal, 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO 500 05 002852 794, PLAZA COTE DES NEIGES LTÉE, demanderesse -vs- NIRMALL S. GIDDA & DAME K. NIRMALL GIDDA, défendeurs. Le 2 juillet 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 470 rue Montrose Drive en la cité Beaconsfield district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Fleetwood, 1 lave vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-004915-794, THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse -vs- PETER HEIBEL et PATRICIA HEIBEL, défendeurs. Le 29 juillet 1980, à 14 heures au domicile des défendeurs au No 309, 11ème Avenue, en la cité de Deux-Montagnes, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood, et mobilier de maison. Condition: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-052371-791, MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI, demanderesse -vs- YVON BEAULIEU, défendeur. Le 2 juillet 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 904 rue Hartland, en la cité de Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 stéréo, tableaux, meubles antiques, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-052371-791, THE T. EATON CO. LIMITED, demanderesse -vs- KULWARN PARMAR, défendeur. Le 3 juillet 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 1682 rue Oxford, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 juin 1980.

Province de Québec, District de BONAVENTURE, COUR SUPÉRIEURE, No: 105-05-000088-79, LA CAISSE POPULAIRE DE ST-ALEXIS DE MATAPÉDIA, demanderesse, —vs— ARTHUR VALLÉE, défendeur. Le 3 juillet 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 3470 rue Bélanger Est, en la cité & district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. RCA, avec base sur roulettes, un stéréo AM/FM Electrohome, table tournante dans un meuble & un lot de disques, une machine à coudre Brother, avec meuble et banc, meubles de ménage, etc. etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-18533-796, LA REINE, demanderesse -vs- EXCAVATION SACCHETTI LTD., défenderesse. Le 4 juillet 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5900 rue St-Jacques ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, clavigraphe, photocopieuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-033568-796, VOYAGES CRESNIC LTÉE, demanderesse -vs- A. KAPOOR, défendeur. Le 3 juillet 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 2605 rue Côte Vertu app. 104, en la cité de St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-001900-800, ARTHUR SHULMAN, AARON GOLDMAN & ANDRÉ BOILEAU, demandeur —vs— ROBERTO GALOPPI, défendeur. Le 4 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 25 rue Glengarry apt. #518 en la cité VILLE MONT ROYAL district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 sectional living room set — 6 pièces, 1 Hitachi colour T.V. & acc., 1 floor lamp & shade. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier. 845-8156. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-005063-803, ALEC MELNICK, demandeur —vs— SANTOSH FOODS LTÉE, défenderesse. Le 30 juin 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1900 rue Parthenais en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-046204-793, KRUGER FINE PAPER WHOLESALE, demandeur —vs— DAVID EHOLNIKOP (CENTRE DE COPIE VERTU ENRG.) défendeur. Le 4 juillet 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 958 rue Montée de Liesse en la cité de St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 Press, 1 table à dessin, 4 bureaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OMER LANGLOIS, huissier, 866-5375. Montréal, 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-016895-797, CONGRÉGATION DES FRERE DES INSTITUTION CHRÉTIENNE, demanderesse —vs— BENOIT PATAR & AL. défenderesses. Le 4 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 399 rue Desconseillers en la cité Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Assortiments de livres, 5 caisses de couvertures assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No 006273186, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- BRASSARD & FILS ENRG., défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 410, rue Domaine Desmarais, en la cité St-Roch de l'Achigan district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte motorisée blanche et grise, no plaques 1980 608 H 218 et acc., 1 TV portative Toshiba, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No 006669482, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- BRASSARD & FILS ENRG., défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 410, rue Domaine Desmarais, en la cité St-Roch de l'Achigan, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio Hitachi et 2 haut-parleurs, 1 amplificateur Hitachi, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal,le 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-050645-798, RICHLER TRUCK CENTER INC., demanderesse —vs— JOHN SKUDA et ALAIN FRIGON, (Garage Skuda Enr 1979) défendeurs. Le 3 juillet 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 155 rue Canal bank en la cité Lachine, District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: Équipement de garage, Compresseur & accessoires, Grinder, fusil à air, cabinets, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-036677-776, LE BOTTIN TÉLÉPHONIQUE DE VOTRE QUARTIER INC., demanderesse -vs- DAME LISE B. LEPINE, défenderesse. Le 8 juillet, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1620 rue Paquette, à Ville Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: DAME LISE B. LEPINE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Zenith, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No 200-02-004438-794, LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA P.Q. demanderesse —vs— MICHEL DELHAES FORGET défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7836 rue St-Denis, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévisson portative noir et blanc, 1 laveuse et sécheuse Inglis, 1 mobilier de salle à diner et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-024238-786, LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— TAVERNE THÉODORE INC. défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2541 rue Ontario est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir pour service de bière, 1 compresseur, Brunner, 1 compresseur Webster et autres biens meubles et accessoires de taverne. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 284-1007. Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-17402-795, LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— ALBACOR MICRO SYSTEMES LTÉE, défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 365 rue St-Paul, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine caméra Albacor, 1 machine caméra GAF, 1 photocopieuse Canon portative, 1 machine caméra 3M 277 et autres instruments semblables. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 05-014502-79, CERAMICA MATILDICA, demanderesse —vs— ST-MICHEL FLOOR INC. défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5130 rue Charleroi en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 05-005570-79, CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— R. MARC LECLERC, défendeur, MALEK INC. Tierce-Saisie. Le 3 juillet 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Tierce Saisie au No 9393 rue Édison en la cité D'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Tierce Saisie saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-018903-76, DAME MIKLINE NTALIANIS, demanderesse —vs— DAME CAROL MATTICKS & BERNARD MATTICKS, défenderesse. Le 2 juillet 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 5050 rue Quevillon en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac LeMans 1973, meubles de ménage, 1 stéréo. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 05-006704-79, LA CIE FINANCIERE CINÉMATOGRAPHIQUE LTÉE, demanderesse —vs— LA SOCIÉTÉ LIRA FILMS, S.A. & ALS. défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 13 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage des films de la défenderesse au No 1555 rue Dorchester Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de films de 35mm. & 16mm. assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 21 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-006586-802, SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— ALLAN INDUSTRIES LTD. défenderesse. Le 30 juin 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1420 rue Chabanel ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 75 de couleur rouge avec boite, 1 camion Econoline F1000 Ford 74 de couleur vert, 1 fauteuil, 1 ensemble de tenture et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, NO 705-05-000720-790, MONSIEUR AIRMOUSSE INC., demanderesse -vs- ROLAND DEMERS, défendeur. Le 3 juillet 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, du défendeur, au No 2, rue Dionne, en la cité St-Roch de l'Achigan district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood et table, 1 TV RCA Victor, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 19 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-026001-786, LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— TAVERNE THÉODORE INC. défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2541 rue Ontario est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir pour service de bière, 1 compresseur, Brunner, 1 compresseur Webster et autres biens meubles et accessoires de taverne. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 18 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-024204-793, LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— CERAMICA MATILDICA, demanderesse —vs— ST-MICHEL FLOOR INC. défenderesse. Le 3 juillet 1980, à 13 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1555 rue Dorchester Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de films de 35mm. & 16

La réforme constitutionnelle de l'été

3) Ce que peut accomplir Pierre Elliott Trudeau

par Gérard Bergeron

DISONS-LE tout de go: il n'est nul homme dans la position du premier ministre du Canada qui pourrait aujourd'hui achever le programme de réforme constitutionnelle prévu pour les prochains trois mois. Mais il est un homme, du nom de Pierre Elliott Trudeau, qui pourrait se satisfaire d'enclencher le processus de la réforme, qu'il n'aurait probablement pas l'occasion de mener à terme. Cet homme se trouve dans la position unique (et secrètement désirée?) de pouvoir donner un grand coup à l'histoire politique canadienne à la veille de s'en retirer pour de bon.

Mais c'est à la double condition de ne pas exagérer la force provisoire de popularité qu'il possède depuis les deux victoires du 18 février et du 20 mai et de ne pas ignorer cette autre force, non moins réelle parce que symbolique, qu'il détient pour un temps encore très court. Sera-ce l'erreur de sa vie que de tabler sur la première comme il semble avoir choisi, ou s'être résigné, de le faire plutôt que sur la seconde dont il n'est peut-être pas suffisamment conscient?

Nul premier ministre du Canada, en dehors de l'hypothèse dictatoriale bien sûr, ne pourrait être l'agent «causal» pour une réforme constitutionnelle d'importance, surtout pas dans un délai comprimé de trois mois. Mais Pierre Elliott Trudeau peut être le politique «donneur de sens» à cette réforme, enfin ressentie comme indispensable. Bref, la seule chose qu'il puisse, mais il est seul à le pouvoir, c'est d'être un agent «instrumental» ou catalyseur d'urgence en une courte période transitoire. Il ne pourra imposer «sa» notion du fédéralisme canadien en toutes hypothèses prévisibles. Mais il est en position de pouvoir forcer tous les intéressés à se mettre au travail pour que cette occasion qui passe ne soit pas l'ultime des dernières chances.

■

Il s'agirait de convertir l'esprit de changement et la disponibilité pour la réforme, qui prévalent encore, en un engagement moral et strict de donner au Canada une nouvelle Constitution. Non pas la constitution elle-même par pièces détachées ni encore moins en totalité, mais l'obligation d'y arriver par la collaboration active des onze gouvernements canadiens. Ce ne serait pas trop des trois mois qui viennent pour élaborer un Protocole constitutionnel comprenant l'obligation strictement impérative d'aboutir dans un délai raisonnable mais non déterminé en date fixe. Ce texte, conjointement mis au point et adopté à l'unanimité des onze gouvernements canadiens, ou encore proposé par le gouvernement central et le plus grand nombre de provinces possible à l'adhésion des autres, serait un document particulièrement solennel, conçu comme une espèce de charte préconstitutionnelle. Brièveté et solennité, nature stricte de l'obligation générale mais non spécificité des modalités selon lesquelles elle devra être remplie: tels seraient les caractères essentiels de ce très bref Protocole dont le texte pourrait tenir en deux ou trois articles.

Il serait utilement complété par un second texte en forme de code d'opération qui instituerait les mécanismes généraux de la transformation graduelle de la constitution. Ce texte de portée indicative et de nature procédurale pourrait faire mention des niveaux successifs ou parallèles de négociations et de décisions graduées, peut-être même des procédures d'éventuelles consultations populaires et référendaires, ainsi que du mode de participation, dans les onze systèmes politiques, des oppositions parlementaires, ces «gouvernements en devenir» susceptibles d'avoir à mener en titre des rondes subséquentes de négociations. Mais comme en toutes choses il importe de commencer par le commencement, l'élaboration et la signature du Protocole ne seraient pas conditionnelles à la mise au point du second texte et à l'établissement des mécanismes de travail.

Le Protocole n'aurait pas à faire mention des préalables logiques qui ont entravé la réforme constitutionnelle depuis vingt ans (rapatriement, formule d'amendement), ni d'aucun prérequis (sauf l'engagement qu'il contient) à la mise en branle des travaux. Le protocole n'aurait pas à évoquer de «grands principes» (démocratie, fédéralisme), non plus qu'à contenir quelque déclaration de droits fondamentaux à enchâsser dans la future constitution. Il n'aurait même pas à rappeler la gravité de la crise ni la nécessité d'en sortir. Encore une fois, ce texte de quelques lignes ne serait rien d'autre que l'engagement solennel et mutuel devant la population canadienne d'aboutir à un nouvel arrangement constitutionnel.

Moyennant l'ensemble de ces conditions, le Protocole aurait chance d'être élaboré sans trop de difficulté en l'espace d'un court été et de recevoir l'adhésion des onze gouvernements canadiens, compte tenu d'un effet d'entraînement si les gouvernements canadien et ceux des principales provinces avaient déjà emboîté le pas. Si cette opération consistant à battre le fer pendant qu'il est (encore) chaud ne réussissait pas, l'espèce d'anti-système actuel, marquée d'incohérences et d'incertitudes, devrait se perpétuer bien au-delà du 12 septembre, ce qui ne serait à la gloire de personne.

■

Seul un Pierre Elliott Trudeau pourrait «vendre» à l'opinion canadienne une idée semblable. Cet homme, fort controversé et controversable, est dans la position unique de celui qui, à la veille d'une retraite annoncée, n'a plus d'intérêt personnel à rester plus longtemps. Avec tous ses défauts et son brio, il incarne mieux que quinconque en sa personne le grand dessein qui fut au principe de son engagement politique. Qui pourrait faire la preuve d'un pareil détachement personnel en même temps que d'une foi plus active dans le Canada?

Mais à la condition qu'il se ressaisisse, et vite! Qu'il cesse de laisser entendre qu'il prépare un de ces tours de passe, tenant du coup de force parlementaire (le rapatriement unilatéral) ou du coup d'État constitutionnel (invalidation inutile du référendum québécois par la mesure enveloppante d'un référendum transcanadien). Il avait su résister à la première tentation après l'échec de la Charte de Victoria. Il devrait pouvoir résister à la seconde en se souvenant du résultat si clairement divisif du «plébiscite» de 1942... Ces deux paris, qu'il peut gagner dans le court terme, produiraient des effets désastreux pour le moment où il ne serait plus là pour les pallier. À moins que...? À moins qu'il ne s'agisse que de coller définitivement au plancher René Lévesque, ou encore de gagner de vitesse la philosophie constitutionnelle de Claude Ryan? Ici encore, les deux paris seraient mauvais dans le moyen terme car les deux hommes commandent des clientèles partisanes capables de rebondir avant plusieurs lunes et même, de façon plus immédiate, de former un barrage commun...

Dans cette unique ambiance post-référendaire, M. Trudeau est le seul à pouvoir décaper cette couche, qui est en train de s'incruster dans le nationalisme québécois, et qui provient d'un ressentiment antifédéraliste par défaut d'une réforme constitutionnelle à temps. Quant à l'indépendantisme irréversible il n'y peut évidemment rien; mais il ne s'agit pas encore d'un courant majoritaire. Même à l'échelle de tout le pays, le premier ministre ne défend pas toujours très bien la cause du fédéralisme au Canada. Signalons les deux points fondamentaux suivants. Il n'est pas vrai qu'il s'agisse du fédéralisme le plus centralisateur de la planète: des grands régimes fédéraux, celui du Canada est le seul à avoir permis une décentralisation graduelle au bénéfice des États fédérés depuis la fin de la guerre. Il n'est pas vrai que ce régime soit en train de mourir d'un statu quo rigide et aveugle: c'est plutôt parce qu'il n'en peut plus de s'ajuster en flexibilités successives qu'il doit être refait du tout au tout pour cesser de traîner une vétusté de système devenue encombrante pour tout le monde.

■

Ce qui manque au débat actuel ce n'est pas un jouteur alerte et astucieux qui puisse tordre le bras à celui-ci ou intimider celui-là. C'est d'une grande voix, à la lucidité détachée et aux accents prophétiques, qui puisse dire quelque chose comme: «Si on ne repart pas maintenant, et de façon sérieuse et méthodique, vous savez, nous aurons les conséquences. Et elles ne seront pas bonnes pour quiconque! Cet engagement personnel et sincère que nous avons pris comme chefs de gouvernement, en un moment de grande anxiété, c'est maintenant le temps de le coucher en noir sur blanc par un engagement le plus solennel possible. Le temps est venu de voir plus large que la promotion de nos intérêts même les plus légitimes et de laisser tomber nos arrière-pensées calculatrices. N'aurai-je donné à mon pays, pour pouvoir continuer à tenir ensemble, que cette première grande chance de renouvellement de son régime politique que je m'estimerais satisfait de me retirer de la vie active». Cette voix aux tonalités graves, justement dramatique mais sans pathos, nous ne l'entendons pas. Et commentateurs de n'avoir à se mettre sous la dent que certain pointillisme d'intention plutôt inquiétant, et qu'explications embarrassées n'élucident pas par la suite...

Un homme à la hauteur de la circonstance historique dirait simplement les limitations de la charge, à laquelle remontent tous les problèmes et doléances sans pouvoir les faire redescendre automatiquement en solutions et satisfactions. Pour l'heure, et elle est probablement décisive, il s'agit de «rebâtir la maison». Qu'il soit d'abord donné aux habitants de chaque pièce de discuter, d'abord et à leur niveau propre, des exigences de leur cohabitation. On verra en un second temps si les plans soumis sont compatibles avec les devis d'ensemble. Ce ne sera pas trop d'un été pour conclure le pacte ou Protocole de la reconstruction. La mise en chantier viendra après.

Dès avant la fausse sortie sincère de l'actuel premier ministre, il ne manquait pas de commentateurs pour lui insinuer de jouer un rôle de «roi-philosophe» ou de *great old man* dans un pays en mal d'être. L'occasion est venue avant l'âge pour ce jeune sexagénaire. Le moment est venu d'un désistement pour les bagarres immédiates et d'un engagement à fond sur le principe du rassemblement futur.

Sans qu'il l'ait expressément recherché, Pierre Elliot Trudeau est devenu plus grand que lui-même. Et il ne le sait pas.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS DE LANGUE ANGLAISE
ÉTÉ 1980

7 JUILLET - 15 AOÛT 1980
du LUNDI AU JEUDI 9h - 15:00h
VENDREDI 9h - 13:00h
SIX SEMAINES - 144 HEURES - $400.00

Pour renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le:

BUREAU DU REGISTRAIRE
CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve, salle 101
Montréal, Québec
ou appeler au 879-8436



Des gens de tous les âges et de tous les milieux font du travail bénévole pour la Croix-Rouge.

JOIGNEZ-VOUS À EUX.

Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous

Date limite d'inscription: le 19 septembre 1980

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal café

C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.

Nom/prénom

Adresse

L'actualité

EN VENTE MAINTENANT

Spécial
Carrières: les années 80



Quelles sortes d'emplois seront disponibles? En quel nombre? En quelle langue?

«Le système d'éducation réagit avec cinq ans de retard sur les besoins du marché. Personne, surtout pas les services du ministère de l'Éducation ne peut se faire une idée d'ensemble des besoins de main-d'œuvre, ce qui pose un sérieux problème aux jeunes qu'on oblige à déterminer dès le secondaire V le secteur où ils veulent gagner leur vie . . . L'emploi type des années 80 est dans la finance, l'administration, l'électronique, l'informatique, les transports, les services. Il faut aussi noter une grande décentralisation des services, l'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel ou à domicile, et l'arrivée massive des femmes sur le marché.»

Le raz de marée de l'Islam

Une nouvelle puissance mondiale unie par sa foi et par le rejet de l'Occident

«Ils sont 750 millions, dans 70 pays, ont le taux de natalité le plus explosif du monde et fournissent les deux tiers des exportations mondiales de pétrole. Le monde tremble de peur quand ils parlent d'embargo. Leurs 200 milliards de pétrodollars placés à l'étranger soutiennent les Bourses de Londres, Paris et New York . . .»

Les champions-éprouvettes

Des chercheurs pensent «équiper» les athlètes de régulateurs cardiaques, de stimulateurs cérébraux, d'articulations au carbone, de muscles greffés!

«Un souvenir hante le président du comité consultatif sur le dopage, aux Jeux de 1976, le Dr Nantel: le murmure déçu qui s'élevait quand le champion n'abaissait pas de record. L'accroissement de la performance est devenu une idée fixe. Pour briser les records, on est prêt à créer une race de robots . . .»

La petite ferme dans la prairie

. . . ou le manuel du parfait petit drop-out!

«Nous avons appris à redécouvrir les vieux. Nous avons des milliers de questions à leur poser: comment attèle-t-on un cheval? Comment fabriquer un manche de hache? Le frêne, à quoi ça sert? Comment conserviez-vous les aliments autrefois?»

Le plus grand parc du monde

Entre l'Ontario et Anticosti, un parc long de 1 000 milles, capable de rivaliser avec les Everglades, Grand Canyon, Kruger ou Serengeti . . .

«Les quatre cinquièmes des Québécois habitent une bande de 10 km de chaque côté du Saint-Laurent. Municipalités, organismes de loisirs, groupes de conservation tentent de sauver des lotisseurs et de mettre à la disposition de la population plus de 300 îles, caps et battures dont l'essentiel sont déjà propriété publique, et qui présentent une prodigieuse variété d'habitats, de faune et de végétation, se prêtant à toutes sortes d'utilisations: pêche, plaisance, conservation, camping, tourisme, histoire . . .»

Un succès signé Léo Chevalier

À cinq ans, il voulait devenir cardinal. À cause du beau manteau rouge . . .

«À l'époque où l'on s'exclamait devant les collections du jeune prodige Yves Saint-Laurent, et où les jeunes talents québécois devaient s'expatrier, Léo Chevalier, qui avait le même âge, se jura de devenir le grand-prêtre de la mode au Canada. C'est fait . . .»

L'après 20 mai: un bilan de Guy Rocher

«Le nationalisme a maintenant besoin d'aller chercher plus que la survie. Il doit se tourner davantage vers l'avenir qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant. On a été occupé à reprendre le passé, à retrouver ses racines, à relire l'Histoire. Maintenant, on devra aussi refaire le lien avec une pensée démocrate ou social-démocrate. Et la meilleure place, pour cela, c'est peut-être l'Opposition . . .»

LES CHRONIQUES DE L'ACTUALITÉ

—Comment trouver un meilleur emploi
—Romans: le dernier Le Carré
—La gastronomie exotique
—Les secrets du sommeil
—Tourisme: le pays du cognac

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le sixième sommet

DE Rambouillet à Venise, en passant par San Juan, Londres, Bonn et Tokyo, le Club des Sept se déplace chaque année pour étudier les grands problèmes économiques de l'heure. Mais si l'on soupèse les résultats des cinq sommets tenus jusqu'à maintenant, il faut constater que les dirigeants des sept principaux pays industrialisés en sont encore au même point dans leur quête de remèdes à la crise actuelle.

Pour que cette répétition annuelle de voeux, de conclusions et d'engagements ne devienne à la longue un peu trop dérisoire, il est possible que, cette année, à Venise, l'agenda des débats laisse une place importante aux questions d'ordre purement politique. D'autant plus que les États-Unis et l'Europe ont des choses à se dire sur leur politique respective par rapport à la situation en Iran, en Afghanistan et au Proche-Orient. Dans ce contexte, le Canada et M. Trudeau — qui n'a pas revu ses collègues depuis Bonn — pourraient être tentés d'agir comme entremetteurs entre les partenaires atlantiques.

■

Le communiqué final, émis au terme de chacune de ces rencontres, fait toujours allusion à ces chancres qui s'accrochent aux économies occidentales: inflation, chômage, coût de l'énergie, échanges commerciaux déséquilibrés, anarchie monétaire... Les fermes propos de ne plus recommencer des initiatives trop égoïstes n'ont jusqu'à maintenant absolument rien donné du côté de la performance économique.

L'Amérique du Nord s'achemine en droite ligne vers une récession. L'économie des USA a fléchi au taux annuel de 8½% au cours des trois derniers mois. L'inflation se maintient à un niveau supérieur à 20% en Grande-Bretagne. Le nombre des chômeurs passera bientôt la barre du 1,5 million en France. Les deux pays-modèles du Club, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, commencent à éprouver de sérieux problèmes avec leur balance des paiements.

Tout le monde semble au bout de ses solutions. Le malade ne réagit plus aux médecines douces. Il aurait fallu, dès 1973, rajuster les économies de façon à tenir compte immédiatement de l'impact de la hausse spectaculaire du prix du pétrole sur les autres facteurs de production. Sans trop de conviction, les grands pays consommateurs ont tenté, l'an dernier à Tokyo, de bâtir un front commun pour mieux résister à l'unité de l'OPEP. Mais la stratégie visant à réduire la demande de pétrole importé s'est heurtée, une fois de plus, à des préoccupations internes. Donc le prix du baril de pétrole poursuit son ascension.

■

Faute d'avoir des entretiens utiles en matière économique, les dirigeants des quatre pays européens représentés — la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Grande-Bretagne et l'Italie — du Japon, des États-Unis et du Canada pourraient fort bien aborder les questions de l'actualité politique internationale. Avant de plonger en pleine campagne électorale dès l'automne, M. Carter doit marquer des points au tableau. Les solutions qu'il a proposées en Iran, en Afghanistan et face à la question palestinienne, ne rallient plus grand-monde.

De l'autre côté de l'Atlantique, l'Europe, en voie de maturation, trouve son minimum de cohésion dans des affaires extérieures. On ne s'entend pas sur le prix du beurre mais l'unanimité est atteinte pour ce qui est du Moyen-Orient.

De plus, le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, et le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, ont des rendez-vous prochains avec leurs électeurs. Aussi, les leaders européens se garderont bien de se rapprocher des États-Unis qui ne cessent de s'enliser dans le pétrin diplomatique. La mort récente du premier ministre du Japon, M. Masayoshi Ohira, ne permettra pas à ce pays de jouer un rôle aussi important que celui qu'il a tenu l'an dernier.

Et puis, il y a M. Trudeau qui reparaît cette année. Le premier ministre a clairement laissé entendre qu'il souhaite que cette rencontre ait plus de saveur politique. De cette façon, le Canada peut s'asseoir à une table à laquelle il n'est pas habituellement convié. M. Trudeau devra faire preuve de beaucoup de souplesse et d'habileté pour trouver les voies d'un rapprochement dans le contexte actuel. On ne s'improvise pas entremetteur! La déclaration un peu osée du ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, n'a convaincu personne que le Canada est prêt à prendre ses distances par rapport aux Américains, malgré «la faiblesse de leur leadership». Le poids politique du Canada demeure léger dans l'arène internationale. Aussi M. Trudeau devra montrer que son pays entend mener une politique extérieure distincte avant de songer à fédérer des intérêts.

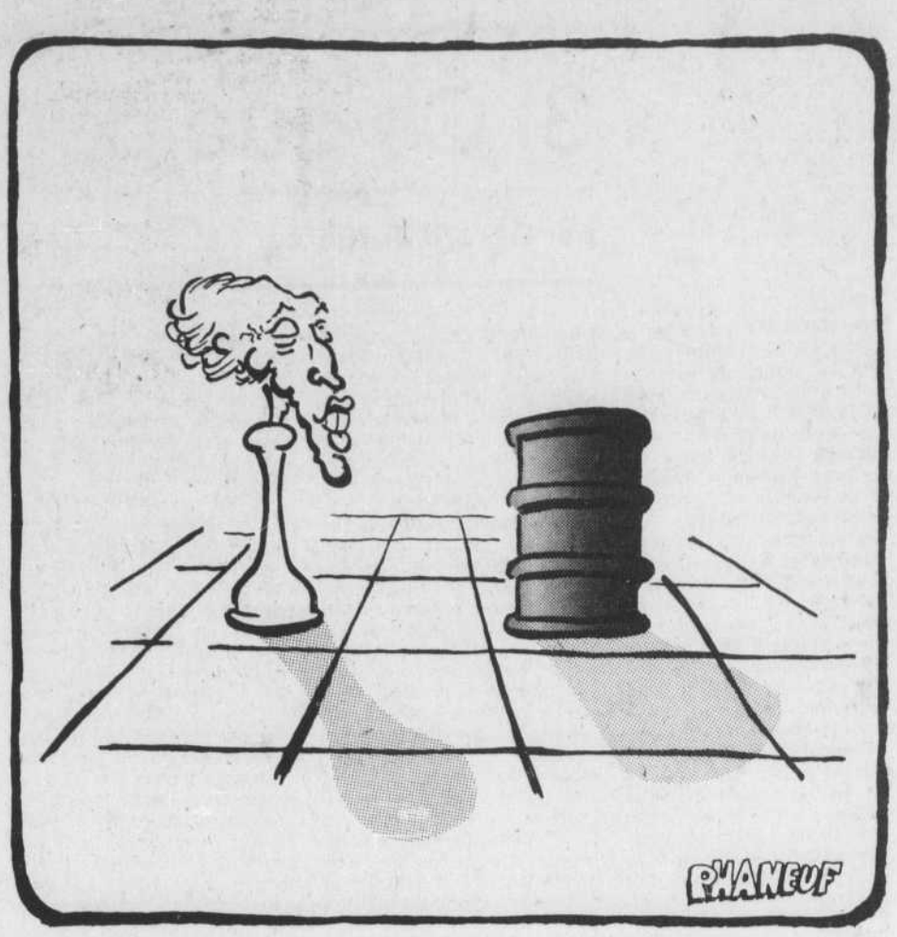
Les débats de ce cercle fermé des pays nantis ont quelque chose d'irréel. L'économie a pris des dimensions internationales qui dépassent le stade du développement technologique ou la richesse industrielle. Les Sept sont dépendants des matières premières, des marchés et de l'énergie de plusieurs pays. On ne peut entrevoir de solutions réalistes sans l'élargissement de ces réunions à un plus grand nombre de participants. Par exemple, le Brésil ou le Mexique ne peuvent plus être tenus à l'écart des grands enjeux économiques.

Le désordre financier actuel s'explique en bonne partie par les difficultés rencontrées dans le recyclage des milliards de dollars acquis par les pays producteurs de pétrole. La puissance économique de plusieurs de ces pays dépasse de beaucoup celle de l'Italie, par exemple. Là également, des discussions sérieuses ne peuvent avoir lieu si tous les joueurs ne sont pas intégrés dans une ligue majeure élargie. C'est alors que la partie deviendra intéressante. En attendant, les délibérations de ce Club des Sept ressemblent de plus en plus aux conversations d'un cercle d'aristocrates qui regardent dédaigneusement une bourgeoisie montante.

■

En lançant l'idée de ces sommets économiques annuels, M. Giscard d'Estaing souhaitait la tenue d'un conclave restreint pour discuter «de façon informelle» des grands problèmes économiques et monétaires. Mais en cherchant à donner à ces entretiens l'allure de conférences historiques, les chefs d'État ont voulu jouer aux Grands de ce monde. Ces rencontres ne sont pas inutiles; ils permettent aux participants de mieux se connaître et d'échanger certaines idées. Mais la véritable partie de poker politique ne se joue pas là. Aussi en prenant des tons solennels et en signant des déclarations formelles, les hommes politiques font la mise en scène d'un spectacle qui n'a pas lieu. Évidemment cette manoeuvre est rentable sur le plan de la politique interne. Chacun rentre chez soi revêtu d'une stature internationale. Mais il ne s'agit là que d'un effet publicitaire. Attendre des résultats concrets et immédiats de cette rencontre de 48 heures serait tomber dans l'illusion, pour la sixième fois... Venise restera la ville des amants et des gondoles.

Michel NADEAU



Gérard Picard, l'action et la pensée

On doit saluer en Gérard Picard l'infatigable lutteur de l'action syndicale, le chef courageux qui affronte durant de longues années un gouvernement systématiquement hostile au mouvement des travailleurs, le réformateur qui, pour adapter la centrale aux temps nouveaux, savait procéder par étapes, avec réalisme, lucidité et mesure. Ses camarades d'hier et d'aujourd'hui rappellent avec raison ses qualités, ses inépuisables ressources de coeur et d'esprit, son héroïsme à la tête d'un mouvement sous un régime qui le tolère mal et le combat. Car les grandes conquêtes sociales et humaines qui ont marqué la révolution tranquille — il y a 20 ans ce matin — sont nées des luttes obscures, des durs combats et des répressions des années 50.

Mais il y avait aussi en Gérard Picard un juriste remarquable, un esprit inventif, toujours en quête de formules novatrices pour améliorer l'équilibre des relations de travail. C'est aussi pourquoi il fut un brillant et très efficace négociateur syndical, à la fois robuste, tenace, acharné et respectueux de l'autre. L'importante contribution qu'il apporta au Conseil canadien des relations de travail et les nombreux articles qu'il publia sur les questions de travail resteront comme une sorte de testament social, somme d'efforts et de recherches qui a servi et pourra encore servir, non seulement au mouvement syndical, mais aux entreprises, à toute la société que Gérard Picard voulut rendre plus juste sans la briser, plus solidaire sans la braquer.

Les journalistes ont aussi des raisons particulières de rendre hommage à Gérard Picard. Rédacteur et reporter à *L'Événement-Journal* de Québec à la fin des années 30 et au début des années 40, il affectionnait la langue au point d'en aimer passionnément la grammaire; c'est un goût qu'il cultiva jusqu'à la fin de sa vie et qui s'apparentait en lui à la rigueur du juriste. De la même manière, il s'intéressait au débat démocratique avec une telle ferveur qu'il créa un code régissant les délibérations des assemblées publiques.

Il ne lui fallut pas séjourner longtemps dans les salles de rédaction de l'époque pour conclure à l'urgence de l'organisation syndicale dans les entreprises de presse qui, en ce temps-là, exploitaient sans retenue la main-d'oeuvre des encriers. M. Picard aura donc été à l'origine des premiers syndicats de journalistes, mais sans jamais perdre de vue la dimension professionnelle d'un métier qu'il aima beaucoup. Plus tard, quand se posa publiquement le problème des conséquences qu'entraîne la concentration de la propriété des entreprises de presse, il monta un dossier important.

Juriste, journaliste, attentif à la vie politique de son milieu, orateur, homme d'action, il était bien préparé pour s'engager dans l'action syndicale et mettre ses qualités comme son expérience au service de la CTCC. À la fin des années 40, Gérard Filion, alors directeur du DEVOIR, l'invita à siéger au conseil d'administration de l'Imprimerie populaire limitée qu'il devait quitter bruyamment en 1955 par suite d'un lockout dans les ateliers d'impression.

On disait alors, comme on répète encore parfois aujourd'hui, que la grande centrale syndicale «ne faisait pas de politique» parce qu'elle ne devait opter ni pour les «bleus» ni pour les «rouges», ni même, à l'autre pôle, pour les «verts» de la CCF prosyndicale où Picard milita par la suite. Pourtant, toute sa vie, comme celle du mouvement, porte l'empreinte d'une action résolument politique, c'est-à-dire d'une action tendant à transformer la société. Au-delà des couleurs de partis, la somme de toutes ces luttes sociales et politiques devait amener Gérard Picard à opter pour une forme de socialisme démocratique qui ressemble fort à la social-démocratie.

Il faut enfin saluer en lui l'indéfectible fidélité d'une vie aux objectifs de justice et de partage, aux idées de progrès et de solidarité qui ont animé son idéal de démocratie et d'humanisme. Tout ce que la notion de «gauche» recouvre de fraternité, de générosité, d'amitié et de liberté, mais aussi d'anti-totalitarisme, de service de l'homme, de noblesse du coeur enfin, on le trouvait en Gérard Picard...

Michel ROY

TÉMOIGNAGE

Gérard Picard, grand syndicaliste

Au lendemain de la mort du grand syndicaliste Gérard Picard, nous publions ce matin les témoignages de MM. Norbert Rodrigue, président de la CSN, Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du Travail et ancien président de la CSN, Jean Marchand, sénateur, ancien secrétaire général et président de la même centrale.

Norbert Rodrigue

Avec Gérard Picard disparaît celui qui fut, à mes yeux, le plus grand militant syndical québécois. Gérard Picard demeurera un monument pour le mouvement syndical. Pour tous les militants qui l'ont connu, il est le vrai père de la CSN, ce camarade, comme il aimait que je l'appelle, a fait de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada ce qu'est la CSN aujourd'hui.

Il y a quelques jours encore, au congrès de la centrale, je citais un texte de Gérard Picard qui, il y a près de trente ans, alors qu'il occupait la fonction qui est la mienne aujourd'hui, affirmait notre rupture avec le système capitaliste et notre volonté de rechercher une alternative politique. Comme je le disais devant le congrès, c'était là exprimer, il y a trente ans, un projet devenu actuel dans la CSN d'aujourd'hui.

Militant syndical, Gérard Picard le fut aux heures où c'était le plus difficile de l'être: dans les années les plus obscures du duplessisme. Cet homme, ce militant, a tenu à la face de toute une société de bien-pensants le flambeau des droits et des libertés. À ce titre, faut-il rappeler la loi spéciale adoptée par le gouvernement Duplessis visant essentiellement à l'empêcher d'assumer ses fonctions.

Journaliste intègre, Gérard Picard a commencé sa longue vie de militant au Conseil central de Québec en 1934. Dès 1936, il devenait le secrétaire-général de la CTCC. Président de la Centrale de 1946 à 1958, Gérard Picard retournait par la suite militer au sein de l'organisation à divers titres, dont celui de président du Conseil central de Montréal.

Tout au long de son long combat syndical, il fut et demeurera une inspiration pour tous les travailleurs, pour tous les militants syndicaux, pour tous ceux qui affirment les droits et défendent la justice.

Tous les travailleurs québécois et canadiens doivent comprendre le deuil qui les frappe.

Membre du conseil canadien des relations de travail, il continue de défendre les droits auxquels il croyait. Président du Comité des services essentiels durant la dernière négociation dans les secteurs publics, son intelligence, son intégrité et son engagement social ont permis à toute la collectivité d'être assurée de services essentiels.

Luttant avec les travailleurs, avec les ouvriers, ceux d'Asbestos, de Louiseville, de Radio-Canada, de Dupuis Frères, de la Vickers, de l'Alcan, de Price, de la construction, il fut exemplaire. Les travailleurs québécois lui doivent beaucoup.

Faut-il souligner aussi le grand attachement, qui touchait à la vénération, que portait à la langue française Gérard Picard et rappeler que dès le moment où il pût jouir de quelque répit, il s'empressa d'écrire un précis de grammaire française afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ceux et celles qui devaient en faire un usage quotidien.

En terminant, je voudrais dire à tous les travailleurs et travailleuses ce que Gérard Picard disait à quelques-uns il y a presque dix ans, au moment où il prenait sa retraite de la CSN.

«Les travailleurs, dans l'histoire, n'ont jamais reçu de cadeaux. Ce qu'ils ont, ils l'ont arraché par la force des poignets».

C'est l'exemple de la persévérance et de la fidélité que nous laisse le camarade Gérard Picard.

Marcel Pepin

«Une vie de fidélité aux travailleurs, doublée d'une grande compétence et d'une capacité étonnante de travail. Gérard Picard ne s'est jamais démenti, il a toujours poursuivi le même objectif, défendre les intérêts des travailleurs. Après avoir pris sa retraite de la CSN, il est toujours resté égal à lui-même et seuls les droits des travailleurs le préoccupaient, que ce soit dans sa fonction de membre du Conseil canadien des relations de travail ou comme commissaire aux services essentiels durant les dernières négociations dans le secteur public et para-public.

Les travailleurs québécois et canadiens perdent un de leur plus grands défenseurs. Depuis maintenant 30 ans que je travaille avec lui, j'ai beaucoup appris de cet homme et je peux témoigner de la richesse intellectuelle étonnante de ce militant. Il était une espèce d'encyclopédie. Dans le domaine du travail, il était considéré, à juste titre, comme un grand expert en législation ouvrière au Québec et au Canada.

Jean Marchand

Avec le décès de Gérard Picard disparaît le premier réformateur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Sans lui, les autres réformes n'auraient sans doute pas été possibles.

Issu d'un milieu juridique et amené au syndicalisme par l'abbé Georges Côté, alors aumônier du Conseil central des syndicats catholiques de Québec, il sut mettre à profit, pour les syndicats affiliés à la CTCC, les instruments juridiques que le Gouvernement fédéral avait mis en place par suite de la situation de guerre. Ainsi, il a pu obtenir, grâce à sa formation juridique et son dynamisme, une série d'améliorations dans les conditions de travail des ouvriers, sans que soit mise à l'épreuve la force économique des syndicats catholiques qui, à l'époque, laissait beaucoup à désirer. Il fit d'un mouvement qui souffrait d'une certaine impuissance congénitale (pas dans tous les secteurs, toutefois) une organisation syndicale plus agressive et plus progressiste.

Il fut un habile et patient négociateur dont les services furent essentiels dans plusieurs des grands conflits que connut alors la CTCC.

Pour des raisons que nous connaissons bien, il joua un rôle effacé dans la réorientation idéologique de la CTCC. Mais il ne faut pas oublier qu'il permit que ces changements s'opèrent et ne s'y opposa jamais alors qu'il eût pû le faire.

Ses luttes contre le duplessisme sont déjà inscrites dans l'histoire. Pour ceux qui se rappellent le contexte social et politique du temps (tenant compte de l'histoire de la CTCC) il fallait un courage bien au-dessus de la moyenne pour entreprendre et appuyer les batailles d'alors.

Près de sa tombe, je salue un camarade avec qui j'ai eu la chance de vivre des heures d'une grande intensité dans la construction d'un mouvement auquel nous croyions profondément.

Louis Laberge

«C'est avec consternation que nous avons appris le décès de Gérard Picard. Nous perdons en lui un homme qui fut un leader qui a imprimé sa marque sur l'ensemble du mouvement syndical québécois et qui a toujours été profondément respecté à l'intérieur des rangs de la FTQ», a déclaré M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Rectificatifs

C'est par inadvertance que M. Guy Lachapelle, auteur d'un article sur la presse et l'Afrique publié ici même jeudi, fut identifié comme professeur à l'U. de M. En réalité, M. Lachapelle est étudiant en maîtrise au département de science politique de l'U. de M.

■

Un mot a sauté dans la conclusion de l'éditorial que signait Michel Roy hier dans cette page. Il eût fallu lire: «...les Canadiens devront payer plus cher le carburant et l'huile à chauffage qu'ils consomment encore comme s'ils ne devaient jamais en manquer.»

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une gaffe à éviter*

(Lettre adressée à M. Luc Larivée, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal)

Notre fille Nathalie est étudiante à l'école secondaire St-Luc, ayant choisi cette institution de préférence à une école privée à cause de son orchestre. Un cours quelconque qui réussit à mobiliser les ambitions et les efforts de ses élèves pour les mener à la joie de la maîtrise dans le cadre d'une responsabilité collective d'équipe est un rare accomplissement, un phénomène qui non seulement devrait être encouragé pour lui-même, mais aussi en tant que modèle; en plus, n'est-il pas probable que, pour les étudiants impliqués, les habitudes et attitudes acquises dans cet effort de surpassement de soi se généralisent à d'autres matières?

Nous voilà donc incrédules d'apprendre que ce programme est menacé d'être privé du directeur musical, M. Jodoin, qui est son inspiration et sa dynamo. Aurait-on l'intention de le remplacer par un autre qui aurait peut-être plus d'années d'enseignement à son crédit, mais en matières non connexes? Ce serait une application aveugle et rigide des règles, qui ne peut qu'entraîner des effets destructifs non seulement pour le programme de musique à St-Luc, mais pour St-Luc lui-même; si ce genre de décision se généralise, le système public lui-même deviendra une triste farce, et sera progressivement abandonné pour les écoles privées.

Gert MORGENSTERN
pédo-psychiatre, à l'hôpital Douglas
Westmount, 10 juin

■ *Les données de Statistique Canada*

Nous vous savons gré de votre article au sujet de la récente décision du ministre responsable de Statistique Canada de mettre les données du recensement de 1981 à la disposition du secteur privé suivant les mêmes règles qu'en 1976 et 1971 (LE DEVOIR: «Les données du recensement sont à vendre»).

Toutefois, en employant l'expression «données brutes», vous avez peut-être, sans le vouloir, amené vos lecteurs à conclure que les règles strictes de Statistique Canada en matière de confidentialité ne seront pas observées. Les produits du recensement en question sont pour la plupart des bandes magnétiques et des imprimés d'ordinateur de différents genres de données tabulaires, qui, bien qu'elles fournissent plus de détails que des publications de données de recensement, ne renferment aucun renseignement permettant d'identifier des particuliers.

Loin de constituer une nouvelle orientation au sujet de la diffusion de données du recensement de 1981, la déclaration du ministre vient confirmer que les mesures jugées généralement acceptables en 1976 et en 1971 par le secteur privé, seront appliquées à nouveau. En fait les bureaux d'études de marché et d'experts-conseils achèteront à un prix plus élevé les produits du recensement de 1981; leur inquiétude provenait surtout du fait de ne pas être autorisés à agir à nouveau comme distributeur secondaire des données du recensement, en regroupant et en revendant à leurs propres clients spécialisés les données qu'ils achètent eux-mêmes de Statistique Canada. Maintenant que la lumière a été faite sur cette question, les Canadiens n'ont aucune raison de s'inquiéter: les données qu'il fourniront au recensement demeureront confidentielles.

E. T. PRYOR
chargée de projet-recensement
à Statistique Canada

Ottawa 11 mai

■ *Une région à ne pas sous-estimer*

(Lettre adressée au chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan).

Lorsque le résultat du référendum fut connu le soir du 20 mai dernier, j'en ai pris mon parti et me suis rallié à la décision de la population québécoise. Mais quelle ne fut pas ma stupéfaction d'entendre le lendemain matin à la radio vos commentaires sur le vote de la région Saguenay-Lac St-Jean, selon lesquels cette population avait voté majoritairement oui au référendum parce qu'elle était «éloignée et manquait d'information», autrement dit qu'elle est arriérée. Pour un homme qui a été le premier à demander aux tenants du OUI et du NON lors de votre discours post-référendaire de se respecter mutuellement, vous venez de démontrer par vos commentaires que vous ne respectez pas l'opinion de la population d'une région entière. Ce n'est sûrement pas de cette façon que vous gagnerez sa confiance et celle de tous les autres Québécois.

Sachez, M. Ryan, que les gens de cette région se sont sentis insultés par une telle attitude de votre part. Le peuple du Saguenay Lac St-Jean est un peuple fier, qui se tient debout, éveillé, politisé, au courant de l'actualité et qui sait prendre ses responsabilités. En votant majoritairement OUI au référendum, il a compris que le Parti libéral est dirigé par un homme déjà dominé par Ottawa, et que votre rôle de chef au sein de ce parti politique n'est même pas l'aboutissement normal d'une carrière politique, mais le résultat d'un opportunisme que vous ne réussirez pas à lui masquer.

M. Ryan, n'oubliez jamais que la région du Saguenay-Lac St-Jean est une région éveillée, qu'elle a déjà compris qu'il serait dangereux de laisser les destinées du Québec entre les mains d'une marionnette dont les ficelles sont tirées par M. Trudeau depuis la campagne référendaire. Elle a compris aussi que vous avez une dette de reconnaissance envers les deux autres partis politiques fédéraux.

N'oubliez pas, M. Ryan, que la région du Saguenay-Lac St-Jean, loin d'être une région «reculée» comme vous l'avez si bien laissé entendre, est une région informée, un baromètre politique de l'avenir du Québec.

Mais n'oubliez surtout pas qu'elle ne vous pardonnera jamais de l'avoir insulté au lendemain du référendum.

Yvan GARON
Chicoutimi, 26 mai.

■ *De la fierté nationale à la sécurité sociale*

Le mardi 20 mai, les Québécois ont décidé que leur patrie devait être considérée une simple province comme les autres. Ils ont sacrifié leur fierté nationale à la sécurité sociale...

C'est évident que dire OUI au référendum comportait un risque calculé, mais ayant opté pour le NON nous courons maintenant un risque certain. On nous parle de fédéralisme renouvelé — cette vieille rengaine qui fait partie de notre folklore — mais cela est loin d'être chose faite si l'on doit tenir compte de la réaction de nos «chers ennemis» qui déjà laissent clairement entendre que Québec ne doit pas s'attendre à un statut particulier.

Le jeune Québécois voudrait bien que ses aînés comprennent qu'il veut décider de son avenir... Il a le sentiment de vivre dans un pays qu'il ne reconnaît pas comme le sien, et qu'il faut transformer de fond en comble. Il constate qu'il vit dans une société où personne ne pratique ce qu'il prêche, où le mensonge et l'hypocrisie règnent à tous les niveaux, où la puissance corruptrice de l'argent se fait sentir partout, et où la véritable démocratie est bafouée...

De toute façon le peuple a parlé et il faut respecter son verdict... Il faut quand même admettre que René Lévesque a mené une lutte de géant et qu'il l'a fait honnêtement contrairement à Pierre Trudeau et «son commandant en second» Claude Ryan!

Pour répéter des vers célèbres — «... combien étiez vous de corbeaux contre l'Aigle expirant...»

Roger H. STANTON
Québec, 30 mai.

■ *Une insulte à l'intelligence*

(Lettre adressée à M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales).

Votre prime à la natalité ($240) est une offense grave à l'intelligence humaine.

Vous venez de boucler la boucle en ce qui a trait à l'incompréhension et au mépris des gens.

Votre petite distribution de prix est d'une navrante tristesse et je ne crois pas que vous ayiez le droit de vous servir de mes impôts pour m'insulter, en même temps que toutes les femmes.

En tant que membre inconditionnel du Parti québécois et en tant que mère de deux enfants, je pense avoir le privilège, malgré tout le respect que j'ai pour votre personne, de vous faire part de ma surprise et de mon indignation.

Margot ROSS
Outremont, 18 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Quelle confessionnalité, quelle laïcité?

LE mouvement laïc, en France, c'était Renan: il était ivre de la Grèce; c'était Jules Romains: il vénérait Marc-Aurèle; c'était Jules Lagneau, qui trouva son accomplissement dans la connaissance du troisième genre de Spinoza; c'était Alain, qui fut le maître de Simone Weil.

Dans le mouvement laïc québécois, il ne semble y avoir aucune trace de métaphysique: tout y est social et psychologique. L'esprit du temps, sans doute, aura voulu qu'il en soit ainsi. Vue de l'extérieur, la pensée laïque se ramène à quelques grandes revendications: pour l'avortement, contre la peine de mort, pour la libération sexuelle, pour la libération de la femme. Est-ce cette doctrine un peu courte qui s'imposera dans les écoles non-confessionnelles? Si ce devait être le cas, il faudrait suspendre le débat jusqu'à ce que les laïcs aient donné un contenu positif et achevé à leur pensée.

Mais entre-temps les catholiques ont-ils quelque-chose de plus substantiel à offrir? Depuis vingt ans, le clergé vieillit, saigne et se tait. La phrase de Nietzsche semble se vérifier «un seul troupeau, pas de berger!» Récemment, les pratiquants de la base, regroupés en chapelles charismatiques et cursillos, ont repris l'offensive, aidés de quelques prêtres publicains, comme le père Régimbald. De plus en plus, dans les hôpitaux, les malades reçoivent la visite de laïcs qui viennent leur parler de l'enfer, dans les termes les plus apocalyptiques. Cette bonne volonté traquée fend le coeur. L'Église du Québec se mormonise.

Voulant savoir si le catholicisme d'ici a vraiment perdu toute inspiration, j'ai cherché dans ma bibliothèque des ouvrages québécois récents traitant de la foi, de l'espérance ou de la charité. J'ai trouvé ces deux livres: *Quelle foi?* (1) de Jean-Luc Hétu et *L'espérance sans illusions* de Benoît Lemaire.

Dans le premier, *Quelle foi?* on ne trouve aucune évocation, si infinitésimale soit-elle, de la transcendance ou du divin. Dans la conclusion, l'auteur reconnaît qu'il abordait l'expérience de la foi sous un biais psychologique. En réalité il aborde l'expérience de la foi sous un biais d'une foi en un Dieu normal, qui n'est même pas un homme idéalisé. C'est du psychologisme à l'état pur, un chef-d'oeuvre d'unidimensionalité.

Quand il parle de la maison de l'être, le laïc Heidegger est infiniment plus près du divin que le catholique Hétu quand il parle de la maison de Dieu. Il s'agit d'ailleurs de la maison des psychologues, avec ses différents sous-sols, dont il faudrait libérer les puissances occultes. Chose significative, qu'il s'agisse du modèle de Reich ou de celui de Löwen, il n'est jamais question des étages supérieurs, ni du grenier bien entendu.

Jean-Luc Hétu est le théologien de la boîte de Pandore. Il serait intéressant que Jacques Grand'maison précise le rapport entre sa propre foi et celle de cet auteur de sa collection. Est-il d'accord avec cette interprétation de saint Paul: «Être sauvé c'est donc, dans le sens de ces textes, se trouver libéré de la peur névrotique de manquer son coup, de ne pas être assez bon, de se faire rejeter à cause de ses erreurs. Être sauvé c'est redécouvrir le goût de la liberté et de l'autonomie de sa conscience, en dépit des erreurs occasionnelles.»

Abstraction faite des références au divin, qui sont dénuées de toute raison d'être, le livre de Jean-Luc Hétu est plein de santé. Cet homme paraît humain, généreux. Il est sans doute un excellent psychothérapeute, encore que sa vision de l'homme soit dépoétisée et que, par rapport à celles de Proust ou de Balzac, ses analyses manquent de subtilité et de pénétration. Tout compte fait, il apporte de l'eau, de la bonne grosse eau, au moulin laïc. Il s'est trompé de camp idéologique.

Jean-Luc Hétu veut refaire la nature. Il a raison. C'est un préalable. Il reste à savoir si la nature dans l'homme peut se refaire toute seule, sans l'aide du Dieu des païens, qui rayonne à travers le cosmos, et sans celle du Dieu des chrétiens, qui meurt sur une croix par amour.

Le second livre, *L'espérance sans illusions* est d'une toute autre espèce. Il s'agit d'une thèse sur Thibon dont Thibon lui-même dit dans la préface qu'il ne s'y est pas seulement reconnu mais «redécouvert». Il ajoute même ceci: «L'Abbé Lemaire ne s'est pas borné à exposer une des articulations maîtresses de mon oeuvre: il l'a complétée et unifiée dans une lumière supérieure qui ramène le détail à l'ensemble. Interprétation fidèle, mais d'une fidélité ouverte et créatrice: des épis dispersés çà et là, il a formé une gerbe; il a réalisé une synthèse alors que je n'avais apporté que des éléments.»

Il est difficile d'ajouter quoi que ce soit à une telle marque d'appréciation. Je parlerai donc plus de l'auteur que du livre. Benoît Lemaire est prêtre à Drummondville et il se présente comme tel. Il est sans doute l'intellectuel le plus influent de sa région. En plus d'enseigner la philosophie au cégep local, il organise des conférences au centre culturel, auxquelles il invite des personnalités aussi contrastées que Raoul Duguay et le père Edmond Robillard. Benoît Lemaire, comme beaucoup d'autres prêtres inconnus, a traversé la crise du clergé sans broncher, en symbiose avec les pratiquants, dont il a toujours été plus près que de la classe intellectuelle montréalaisse. On cherche des porte-parole éclairés et éclairants de la majorité silencieuse. En voici un. Benoît Lemaire est l'un de ces hommes-charnière qui auront un rôle déterminant à jouer dans le rapprochement nécessaire des deux moitiés du Québec.

Une chose essentielle ressort de *L'espérance sans illusions:* Thibon était sans illusions quand il a commencé à espérer et l'espérance, qui n'a jamais été une habitude pour lui, n'a fait que rendre sa lucidité plus vive et plus douloureuse. Comme Simone Weil, il espère à vide, sans représentations, au-delà de la punition et de la récompense. Il a trop pitié de Dieu pour lui demander des promesses que les Églises et les États seraient ensuite obligés de tenir à sa place. Mais pour lui, sans être terrestre, l'éternité commence sur terre. «Tout ce qui n'est pas de l'éternité retrouvée est du temps perdu».

Benoît Lemaire rejoint cette inspiration quand il écrit «que l'expérience de vivre confronté à la mort nous amène à voir qu'au fond c'est bien plus le goût de vivre indéfiniment qui nous anime que le goût de vivre infiniment.»

Dans son tout dernier livre, *Un historien du dimanche (3)*, Philippe Ariès dit de Thibon qu'il est «l'homme le plus authentique et le plus vrai de la France traditionnelle». Chez cet homme, le sous-sol, auquel, avec raison Jean-Luc Hétu attache tant d'importance, est particulièrement riche; mais pour lui l'accès à la santé du corps, du moi et de l'âme ne peut pas s'étager dans le temps comme s'il s'agissait de trois opérations techniques dissociables. C'est l'éveil des plus hautes facultés qui nous ouvre à la brise, au soleil et aux oiseaux. «Celui qui cherche avant tout la santé spirituelle reçoit par surcroît la santé animale, et c'est à travers l'ange reconquis que nous retrouvons en nous la bête saine. «Benoît Lemaire a suivi à la trace cette articulation des niveaux dans l'oeuvre de Thibon. On découvre en lisant sa thèse que ce peut être une fête pour l'esprit que d'être croyant et de le dire.

L'espérance sans illusions contribuera sans doute à élever le débat sur la confessionalité. Je doute cependant que des ouvrages de cette altitude puissent faciliter la solution des problèmes immédiats. Thibon est un moraliste qui n'a rien d'un moralisateur. Sa pensée, comme celle de Pascal, est destinée à illuminer l'ensemble des gestes de la vie, beaucoup plus qu'à servir de fondement à un enseignement doctrinal qui, par la force des choses, doit situer le bien et le mal à un niveau plus relatif. D'autre part, l'Eglise semble de plus en plus tournée vers des questions se situant aux frontières du politique et du psychologique. En raison de l'instinct qui le porte vers les extrêmes, c'est-à-dire vers l'élémentaire et le transcendant, Thibon n'a jamais eu d'affinités avec ceux qui construisent leur maison dans cette zone intermédiaire.

Mais y a-t-il des solutions immédiates à un problème comme celui de la confessionalité dans les écoles du Québec? Comment ne pas donner raison à Toffler quand il écrit que «les systèmes de valeur craquent et s'écroulent tandis que ces chaloupes de sauvetage que sont la famille, l'Eglise et l'Etat s'entrechoquent sur une mer démontée.»

Il vaudrait mieux se demander quelle forme la religion devrait prendre dans la civilisation de la troisième vague, dont l'une des caractéristiques est la prolifération des sectes. Thibon lui-même a souvent dit, ces dernières années, qu'il n'avait d'espoir que dans les petits groupes où se recréerait lentement un tissu social capable de supporter une foi digne de ce nom. Pour mieux mettre en relief le versant traditionaliste de l'oeuvre de Thibon, l'abbé Lemaire a peut-être sous-estimé le scepticisme de ce dernier à l'égard de ce qu'on pourrait appeler les grandes solutions institutionnelles.

NOTES

(1) Editions Leméac, Montréal 1980
(2) Editions Paulines, Montréal 1980
(3) Editions du Seuil, Paris 1980

Les derniers chagrins du général

par Carole de Vault

Anne et Pierre Rouannet, **Les trois derniers chagrins du général de Gaulle,** Grasset, mars 1980, 487 pages.

ON a l'impression d'y découvrir un relent des plus beaux jours de l'impérialisme et du colonialisme britannique. Est-ce vraiment le Québec qu'a visité le général de Gaulle que décrivent Anne et Pierre Rouannet dans leur tract politique *Les trois derniers chagrins du général de Gaulle?*

Les Canadiens français que l'on se plait d'ailleurs à taxer de Français du Canada font penser aux indigènes sur lesquels les récits de voyage nous permettaient de s'apitoyer. Nation? Non. Peuple soumis dépendant des voisins anglais qui «seuls savent ce qui est bon».

«Par comparaison à une nation de plein exercice, les Canadiens-français sont tenus dans le même état de dépendance qu'un «incapable majeur» par rapport à un citoyen».

Paru en mars, oeuvre de deux journalistes français qui voient en de Gaulle un géant de l'histoire, «Les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle» présente un Québec où nos militaires exploités «font l'exercice en perruque ayec des mousquets du XVIIIe siècle» et où nos dirigeants portent des titres calqués sur l'anglais — tel The Right Honorable Hugues Lapointe — avec tout ce que cela «comporte de reconnaissance du statut de colonisé.»

Voici la description d'une ville où de Gaulle s'arrêta en 1967: «Ici, (Trois-Rivières) bascule le sort des Français du Canada. Ils sont la main d'oeuvre, le dominateur a apporté l'encadrement: cinq pour cent à peine d'anglophones qui ont bâti leur quartier résidentiel à l'écart de la population locale, comme à Hyderabad ou à Nairobi.»

Chez les nations occupées, l'élite a de tout temps côtoyé et copié les occupants. Voici Jean Drapeau, maharadjah de Montréal, le jour de la scène du balcon de l'hôtel de ville, recevant fièrement le général de Gaulle au milieu de sa Cour bien assimilée, quand même bien garnie d'anglais: «Il a reçu et rangé là-haut sur une terrasse, à l'arrière de l'hôtel de ville, le plein de ses invités, tout ce qui compte ici par l'argent et les titres: jaquettes et capelines, ils se nomment eux-mêmes l'establishment. Le gratin des anglophones, entrelardé de Français soucieux de prouver qu'ils savent se tenir dans une party english-fashioned. Les petits fours sont alignés, les bouquets sont dressés, les serveurs sont gantés, rien à envier à la tribune d'honneur des courses d'Ascott, et tout ça c'est l'oeuvre de Jean Drapeau.»

Et Daniel Johnson, premier ministre, qu'on présente comme un avocat de campagne, nationaliste, qui aurait eu une bonne idée, celle d'aller dire à de Gaulle «Mon général, le Québec a besoin de vous». On en ridiculise l'apparence.

«Une moustache qui semblait taillée à St-Jean d'Angély, raie sur le côté avec une houppe redressée qu'on aurait crue sortie de chez le coiffeur de Villedieu-les-Poêles, un complet comme on se les figure aux Dames de France, toute la silhouette médiocre que des Parisiens peuvent attribuer avec une supériorité attendrie à un Canadien tel qu'ils l'imaginent».

Le Québec a besoin de vous. Voilà la thèse que développent les auteurs tout au long des six premiers chapitres de leur livre consacrés à la visite du général de Gaulle au Québec en 1967. Les trois chagrins, de Gaulle les a ressentis suite à sa visite au Québec, lors de la crise de mai 68, puis avec le référendum du 27 avril 1969 que les auteurs nous présentent, et ceci est nouveau, comme un dessein social gigantesque.

La principale thèse de ce livre vise à démontrer que Georges Pompidou fut le «parricide» du général, qu'il l'a assassiné politiquement en cherchant à en hâter le départ.

Dès son retour du Québec, de Gaulle affronte un Pompidou en désaccord avec le cri du balcon de l'hôtel de ville. Pompidou, tout comme la presse et la majorité des Français, n'a pas compris. Les Québécois, «seul peuple tenu à l'écart du mouvement mondial de décolonisation» avaient besoin du général de Gaulle pour les mettre sur la carte du monde. De Gaulle ne voulait pas venir au Québec, il y est venu suite à l'appel insistant et pressant de Daniel Johnson: «C'est maintenant ou jamais.»

Anne et Pierre Rouannet avaient besoin de décrire un Québec colonisé, soumis, dépendant, humilié et étouffé pour justifier le comportement du général. Et de Gaulle est venu deux cent quatre ans après le traité de Paris. «Nos rois les avaient abandonnés.»

Aujourd'hui, les Français s'étonnent du résultat de notre référendum. Rien de surprenant à cela si l'image qu'ils ont du Québec est tirée de ce livre, qui n'en demeure pas pour autant une oeuvre passionnante.

Le mouvement ouvrier au Québec

par Francine Sénécal

Harvey, Fernand, **Le mouvement ouvrier au Québec,** éd. Boréal Express, Montréal, 1980, 331 p.

AU cours des dernières années de nombreux auteurs se sont penchés sur l'histoire du mouvement ouvrier, sur sa pratique politique, ses organisations syndicales. Le recueil que nous offre Fernand Harvey s'inscrit précisément dans ce champ d'étude puisqu'il réunit un ensemble de textes de façon à présenter «une histoire thématique du mouvement ouvrier québécois depuis le milieu du 19ième siècle jusqu'à nos jours».

Reprenant l'idée déjà réalisée dans l'ouvrage *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec* (1), l'initiateur de cet ouvrage a rassemblé des écrits récents qui reflètent assez bien l'état d'avancement des recherches sur l'histoire du mouvement ouvrier.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que certains historiens se sont intéressés à retracer l'évolution de la classe ouvrière québécoise. Jusqu'à ce moment, la majorité des recherches historiques portaient surtout sur la classe rurale et sur la «bourgeoisie nationale» (p. 10). L'intérêt nouveau porté à la classe ouvrière et à ses organisations peut certainement s'expliquer, entre autre, par des facteurs liés à l'évolution historique du Québec depuis la fin des années 50, à l'essor de l'histoire sociale et à la conjoncture plus récente de remise en question, par les organisations de masse, du rôle de l'État.

Alors qu'auparavant la classe ouvrière était sans histoire, sans mémoire collective ces écrits et recherches permettent la réapparition de l'histoire des travailleurs et ce, en liaison avec la démarche d'affirmation de l'identité des classes populaires.

Pour retrouver les racines de l'évolution du mouvement ouvrier et de ses pratiques politiques, il ne suffit pas d'analyser la période d'après la Révolution Tranquille mais il s'agit plutôt de retourner aux premières manifestations ouvrières qui sont apparues dès le début du 19ième siècle. Par exemple, la grève des conducteurs de charette — les charettiers en 1864 — transportant des marchandises du port de Montréal jusqu'au centre de la ville avait comme principal enjeu le refus des artisans d'être liés à une agence de transportage. A ce moment la grève présentait un caractère politique puisqu'elle s'inscrivait en rupture avec le développement du capitalisme industriel naissant et contre la prolétarisation de certaines catégories d'artisans indépendants.

Un autre exemple qui indique le caractère politique de l'évolution du mouvement ouvrier réfère à l'implantation au Canada et au Québec de l'Ordre des Chevaliers du Travail. Présents dans les milieux urbains où le prolétariat se retrouve suite à une première poussée de développement industriel, les Chevaliers ont comme objectifs de développer une véritable conscience ouvrière par le biais de l'éducation, la coopération, l'action politique. S'il faut éviter d'idéaliser ce mouvement compte tenu de ses positions «réformistes» concernant les grèves et le développement du syndicalisme, on peut toutefois admettre qu'il portait les germes d'une remise en cause du développement économique capitaliste et qu'il a eu un impact sur la classe ouvrière québécoise où il a survécu plus longtemps qu'ailleurs (que ce soit au Canada ou aux États-Unis). D'ailleurs Fernand Harvey voit dans cette survivance au Québec de l'Ordre «une résistance qui peut s'expliquer par un désir plus ou moins avoué de préserver une identité culturelle menacée par l'envahissement des unions internationales dirigées de l'extérieur» (p. 126).

Le développement d'organisations du mouvement ouvrier intervenant dans l'action politique sera toutefois entravé par l'opposition virulente du clergé. Les liens que ce dernier établit entre l'Ordre des Chevaliers du Travail et les organisations des franc-maçon a signifié, à l'époque, une condamnation de l'Ordre et de façon plus générale une opposition à la montée du syndicalisme. Plus tard, c'est pour ralentir la pénétration des unions internationales au Québec que le clergé créera des syndicats catholiques dont les objectifs seront le maintien de l'ordre social et d'une bonne entente entre le patronat et les travailleurs.

En somme ce n'est que vers 1950, après la seconde guerre mondiale, que les organisations ouvrières d'inspiration catholique remettront en question le rôle du clergé et la spécificité nationale des intérêts de la classe ouvrière québécoise. Cette démarche de reprise en main par les travailleurs de leurs organisations culminera dans la période de la Révolution Tranquille avec, entre autres, la création de la FTQ et de la CSN.

On ne saurait trop insister sur l'importance des études et recherches portant sur l'histoire de la classe ouvrière et des organisations de masse. Certes le présent ouvrage a ses faiblesses — la formule même du recueil de textes pose certains problèmes d'uniformité et de redondance — mais il constitue néanmoins un outil stimulant dans la démarche de réappropriation par le mouvement ouvrier de sa propre histoire.

Vers la «démassification»

par Pierre Drouin

Toffler, Alvin, **La Troisième Vague,** Éditions Denoël, Paris, 623 pages.

ALVIN Toffler aime enfoncer des clous. *Le Choc du futur* avait frappé l'opinion il y a dix ans par ses thèses non conformistes. Pour l'analyste américain, nous allions tourner le dos à la standardisation, le rythme du changement avait parfois des conséquences plus importantes que sa direction, «l'hyperchoix», c'est-à-dire la faculté de se déterminer selon des voies de plus en plus nombreuses, déclenchait des traumatismes, mais, tous comptes faits, l'avenir était plutôt séduisant si l'homme apprenait mieux à s'adapter.

Une décennie a passé. Des menaces nouvelles sont apparues, mais l'auteur persiste et signe. *La Troisième Vague* déroule sans complexe ses six cents pages, mais cette fois l'auteur s'intéresse davantage au cap qu'à l'allure du changement. Comme il ne se pique pas de géopolitique, et qu'il met entre parenthèses les risques de conflagration, sa tâche est évidemment plus aisée. Le «toutes choses égales par ailleurs» est commode. Mais comment travailler si l'on ne se protège pas contre les cavaliers de l'Apocalypse ou le brouillard des probabilités Irrationnelles? Aussi Toffler demande-t-il honnêtement une sorte d'acte de foi à son lecteur, ce qu'il appelle la «prémice révolutionnaire»: un futur sain et désirable est du domaine du possible.

Pourquoi la troisième vague? Le chiffre trois exerce une sorte de fascination sur les chevaucheurs de civilisations. Rappelons-nous la «loi des trois états» d'Auguste Comte, ou celle de Colin Clark avec son époque primaire (agriculture), secondaire (industrie), tertiaire (services). Alvin Toffler ne se donne pas grand mal et reprend la division de l'économiste australien. Il est vrai qu'il s'attache surtout à étudier les rapports, les points de rupture, les passages de la vague industrielle à celle qui nous porte aujourd'hui et qui trouve des irisations nouvelles en trois couleurs dominantes, qu'il appelle la technosphère, l'infosphère (médias) et la sociosphère. C'est la collision entre la deuxième et la troisième vague qui crée aujourd'hui les tensions sociales les plus violentes, les «réactionnaires» de gauche et de droite voulant sauvegarder à tout prix, tel quel, le «système» industrialo-culturel.

Le divorce entre la production et la consommation paraît à Alvin Toffler la caractéristique principale du «modèle» dans lequel nous vivons aujourd'hui. Aux buts sociaux ou religio-culturels des phases antérieures, s'est substitué le marché dont l'expansion a fait grimper les niveaux de vie, mais qui a déshumanisé la société qui s'y est adonnée.

Le principal obstacle à l'arrivée de la civilisation de la troisième vague c'est la mentalité de l'âge industriel qui repose sur trois croyances: la nature est un objet à asservir; la «sélection naturelle» joue pour les peuples, les plus puissants étant ipso facto les plus aptes; l'histoire tend de manière irréversible vers l'amélioration du sort de l'humanité.

«La civilisation qui a fait de l'usine une cathédrale agonise», écrit A. Toffler. La base énergétique de la «deuxième vague» n'est plus viable. L'épine dorsale industrielle de la troisième vague est déjà en place avec ses quatre pointes sensibles: l'électronique, l'informatique, les entreprises spatiales et océanographiques et l'ingénierie génétique.

En même temps que nous transformons la «technosphère», nous révolutionnons l' «infosphère». Les médias se trouvent «démassifiés». Dans le monde entier, de nombreux grands journaux perdent des lecteurs alors qu'on assiste à l'explosion de multitudes de petites feuilles ou de mini-magazines très spécialisés. De 1950 à 1970, les stations de radio sont passées aux États-Unis de deux mille trois cent trente-six à cinq mille trois cent cinquante-neuf. La télévision par câbles concurrence l'autre et fragmente une masse indifférenciée en mini-publics.

Plus ceux qui nous entourent se «démassifient» plus nous aurons besoin d'informations — des signaux et des indicateurs — pour prédire, fût-ce approximativement, comment ils se conduiront à notre égard. C'est pourquoi nous devenons une «société d'information».

La «démassification» touche aussi la production. Dans de nombreux secteurs industriels, on s'oriente vers les petites séries ou vers le surmesure intégral en continu, en reprogrammant continuellement les machines. Le client sera bientôt si intimement intégré au processus de productions qu'il sera de plus en plus difficile de dire qui sera effectivement le «consommateur» et qui le «producteur». La fameuse dichotomie chère à la deuxième vague tendra donc à s'estomper. D'autant plus que la télématique facilitera le travail à domicile. Pour toutes ces raisons, la firme changera de caractère et devra répondre à de beaucoup plus subtiles atteintes à son environnement: elle ne pourra plus se borner à faire des bénéfices mais devra contribuer à résoudre des problèmes écologiques, moraux, politiques, raciaux, sexuels et, bien sûr, sociaux.

Le temps lui-même sera «démassifié», la troisième vague défiant la synchronisation mécanique, et offrant beaucoup plus de possibilités à ceux qui veulent arbitrer entre revenu et travail.

Qu'il s'agisse de nouvelles techniques de production, de mouvements d'autoassistance, de courants do it yourself, on retrouve partout la même évolution vers

Suite à la page 18

On trouvera à la page 15 le troisième et dernier article de Gérard Bergeron sur la réforme constitutionnelle d'un été.

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.



RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

Plusieurs comtés se disputent la candidature de Robert Bourassa

par Rodolphe Morissette

Autant la candidature éventuelle de M. Robert Bourassa, ancien premier ministre libéral du Québec, suscite des remous dans le comté, vacant, d'Outremont et à la direction du Parti libéral, autant l'ancien chef libéral est sollicité directement par des groupes de militants de plusieurs autres comtés du Québec, qui voudraient l'avoir comme candidat pour les prochaines élections générales.

Et M. Bourassa est loin de leur dire non, ce qui paraît embêter singulièrement la direction actuelle du parti, et notamment le chef, M. Claude Ryan, et le président de la formation, M. Lawrence Wilson.

En fouinant systématiquement dans les comtés du Québec, le représentant du DEVOIR a pu constater que M. Bourassa est sollicité dans de très nombreux comtés pour y représenter les couleurs libérales aux prochaines générales, que chacun prévoit pour l'automne prochain.

M. Bourassa a été convié et il a assisté à des rencontres privées dans plusieurs comtés, où les militants libéraux voudraient l'avoir comme candidat. Entre plusieurs, c'est le fait de Richelieu (Sorel), où l'ancien chef libéral a une résidence d'été, de Châteauguay, sur la rive sud-ouest de Montréal, et de Crémazie (Ahuntsic), au nord de l'île de Montréal.

Dans un certain nombre de comtés, des aspirants sérieux à l'investiture libérale ont confirmé au DEVOIR qu'ils se désisteraient d'emblée pour laisser M. Bourassa s'y porter candidat.

Des militants libéraux, qu'on ne saurait



Robert Bourassa

qualifier de «garnistes» (du nom de l'adversaire de M. Ryan au congrès de leadership de 1978, M. Raymond Garneau), ne manquent pas de signaler qu'ils aimeraient bien voir M. Bourassa déjà député à Québec, advenant que le Parti libéral perde les prochaines élections avec M. Ryan à sa tête.

Et cet embryon de querelle intestine n'est pas alimentée seulement par d'anciens députés libéraux défaits en 1976 et à qui la direction du parti a laissé clairement entendre depuis un an qu'ils ne devraient guère songer à être candidats en 1980: un message envoyé récemment par M. Ryan à M. Bourassa par personne interposée a contribué à soulever l'ire d'un certain nombre de militants libéraux de longue date.

Il a été confirmé en effet que M. Ryan a fait savoir à M. Bourassa ces jours derniers qu'il s'opposait à ce que l'ancien premier ministre se porte candidat dans le comté montréalais d'Outremont. M. Ryan lui a même fait savoir qu'il s'opposait à son retour en politique provinciale avant l'élection générale qui suivra la prochaine, c'est-à-dire pas avant trois ou quatre ans.

On sait que le comté d'Outremont est vacant depuis la démission du député libéral, M. André Raynauld, et que M. Bourassa n'a pas nié l'hypothèse d'un retour en politique, guère plus qu'il n'a écarté celle d'une candidature dans Outremont.

Cette semaine, le président du parti, M. Wilson, qui préside également l'association libérale d'Outremont, a dit approuver la mise en garde de M. Ryan à M. Bourassa. «Ce n'est pas opportun que M. Bourassa fasse un retour», a confié M. Wilson, qui dit avoir consulté une vingtaine de militants libéraux d'Outremont, tous d'accord avec lui.

Comment M. Bourassa a-t-il reçu toutes ces remarques? «Ma candidature est très hypothétique pour l'heure, dans quelque comté», a-t-il confié hier au DEVOIR. Quant aux mises en garde de MM. Ryan et Wilson, il les juge «prématurées et superflues». L'ancien chef libéral a répété qu'il «ne ferme pas la porte» à son retour, cette année, en politique, «si, dit-il, je vois que je puis faire une contribution utile au plan économique, le sujet clé des dix prochaines années, de même qu'au sujet des questions énergétiques, liées notamment au développement de la Baie James». Enfin, M. Bourassa a confirmé avoir été approché par des groupes de militants libéraux «de nombreux comtés du Québec» pour être candidat libéral aux prochaines élections et d'avoir eu avec eux des rencontres «privées». Il n'a cependant pas voulu dire de quels comtés il s'agissait. A chaque groupe qui l'a sollicité, il a donné à entendre qu'il ne disait pas non, «si je vois que je puis y faire une contribution utile».

Enfin, M. Lawrence Wilson a émis quelques commentaires sur les autres candidats possibles dans le comté d'Outremont (à des partielles, peu probables, ou, mieux, à des générales). De M. Jérôme Choquette, ancien ministre libéral et ex-chef du défunt Parti national populaire, M. Wilson a dit que les libéraux d'Outremont sont opposés à sa candidature.

M. Wilson a alors mentionné que Mme Louise des Trois Maisons, avocat d'Outremont, songeait à s'y présenter. Il n'a pas dit cependant que lui-même était intéressé au même comté, ainsi que le bruit court depuis quelque temps.

Interrogé à ce sujet hier, M. Wilson a dit qu'il n'était pas «vraiment intéressé», mais, a-t-il ajouté, «si M. Ryan me demande de m'y présenter, je reconsidérerai ma décision».

Bref, toutes les portes sont maintenant ouvertes pour M. Wilson dans Outremont; mais tandis que se faisaient tous ces jeux de coulisse, l'esprit de M. Bourassa flottait déjà sur d'autres comtés.

LA MÉTÉO

La perturbation qui était juste au nord du lac Ontario hier après-midi continuera vers le golfe Saint-Laurent. Un dégagement amorcé sur le nord-ouest se propage lentement vers l'est. Demain il fera beau sur les secteurs les plus au sud et les conditions de nuages seront plus variables sur le nord et le bas-du-fleuve.

■

Abitibi: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac, Gatineau, Rivière du Lièvre: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Laurentides, Outaouais: ensoleillé avec des passages nuageux. Vents modérés par moments, surtout en matinée. Maximum de 19 à 22. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: dégagement en début de matinée. Ensoleillé avec des passages nuageux par la suite. Vents modérés par moments, surtout en matinée. Maximum de 20 à 22.

■

Québec: nuageux avec des averses et risque d'orages tôt le matin. Dégagement en après-midi. Vents modérés par moments. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Estrie - Beauce: nuageux avec des averses et risque d'orages tôt le matin. Dégagement partiel par la suite. Vents modérés par moments. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux. Possibilité d'averses surtout le matin. Dégagement en fin de journée. Maximum près de 17. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé: averses et risque d'orages. Vents modérés par moments. Maximum de 17 à 20. Aperçu pour dimanche: dégagement.

■

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec de la pluie intermittente le matin. Quelques averses l'après-midi. Vents modérés. Maximum près de 17. Aperçu pour dimanche: dégagement.

■

Basse-Côte-Nord, Île Anticosti: nuageux avec quelques averses. Maximum près de 17. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Mme Bégin presse les Yvettes de participer au processus de révision

par Claude Turcotte

OTTAWA — Déjà expertes dans la tâche d'amener leur monde à la table de la cuisine, les Yvettes devraient maintenant passer à la conquête du Canada et amener le public à la table des négociations constitutionnelles.

Voilà le plat (si l'on veut poursuivre la parabole) qu'a servi Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être social et l'une des Yvettes les plus éminentes au cours de la dernière campagne référendaire.

Hier soir devant le club Kiwanis d'Ottawa, le ministre en rappelant le phénomène des Yvettes a déclaré: «C'est le genre d'engagement personnel que j'aimerais voir se propager à tout le pays au moment où nous nous préparons à réécrire notre constitution.»

Tout le discours de Mme Bégin d'ailleurs a porté sur la démarche constitutionnelle qui vient d'être amorcée, mais avec une insistance particulière sur la participation des citoyens. Bref, cette allocution s'inscrivait parfaitement dans le sillon tracé depuis quelque temps par les grands ténors du fédéralisme ranouvellé à Ottawa, M. Trudeau et Chrétien.

Au début de cette semaine, M. Lloyd Axworthy, seul ministre libéral élu dans les provinces de l'Ouest, allait faire sonner pour sa part la trompette de la réforme constitutionnelle à l'autre bout du pays, à Vancouver. Bref, on semble être en présence d'une offensive fédérale fort bien orchestrée et planifiée.

Bien qu'elle précise parler pour elle-même, Mme Bégin dans son discours d'hier émet plusieurs opinions de nature à mettre la puce à l'oreille à beaucoup de monde, notamment au Québec, en Alberta et ailleurs:

«En tant qu'hommes politiques, nous nous sommes tout naturellement préoccupés d'abord du partage et de la redistribution des pouvoirs; ça nous connaît. Ainsi, certains premiers ministres provinciaux accordent la plus grande importance au contrôle des ressources naturelles alors que le gouvernement fédéral doit examiner les avantages et les inconvénients de cette position. Nous croyons pouvoir parvenir à un point où toute ressource naturelle serait au service de tous les Canadiens.».



Monique Bégin

Puis Mme Bégin fait allusion aux réunions constitutionnelles de cet été, ce qui à son avis ne suffira pas: «Nous ne pouvons pas nous contenter de cela puisque, tôt ou tard, les Canadiens devront juger si ces décisions politiques sont ce qu'ils (les Canadiens) veulent.

Autrement, explique le ministre, cette lutte pour le pouvoir livrée entre politiciens durera éternellement. Elle se poursuivra et aucune décision ne sera prise parce que derrière les hommes politiques il y a les bureaucrates qui ont un goût prononcé pour les droits acquis et qui sont fort soucieux d'étendre leurs empires.

«La population, ajoute Mme Bégin, doit participer au processus de modification de la constitution. Les Québécois ont déjà eu leur mot à dire et il faudrait maintenant quelque chose de très spectaculaire pour que les autres Canadiens puissent y participer eux aussi. Pour ce faire, il nous faut atteindre une autre dimension, avoir recours à un autre mécanisme. Le débat constitutionnel est devenu si légaliste et si complexe au niveau politique qu'il nous embrouille tous.»

À la fin de son discours, Mme Bégin revient sur ce thème: elle reconnaît et accepte «le fait que d'amener le public à la table des négociations va être une épreuve pour tout le monde».

Mais une épreuve, selon elle, que personne n'a les moyens de rater.

On peut retenir de cette allocution aussi, la conviction de Mme Bégin que les Canadiens sont favorables à au moins deux points précis: a) l'inscription dans la constitution des droits fondamentaux; b) le rapatriement de la constitution.

Enfin, dans l'ensemble il ne fait aucun doute que Mme Bégin par ce discours rejoint parfaitement les arguments mis de l'avant par le premier ministre et le ministre de la Justice, lesquels semblent tous converger vers une seule et unique hypothèse: advenant unéchec des négociations constitutionnelles en cours, Ottawa prendrait l'initiative d'un rapatriement unilatéral, endossé peut-être par les Canadiens à l'occasion d'un référendum.

Par ailleurs, M. Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui parlait lundi dernier à Vancouver, a lui aussi mis l'accent sur la réforme de la constitution, mais en abordant la question d'une manière bien différente de celle de Mme Bégin et entièrement conçu pour le public de l'ouest.

«Il ne faut pas rater la dernière chance majeure qui nous est donnée de réaliser une réforme constitutionnelle qui tiendra compte non seulement des aspirations de l'ouest, mais aussi de celles de tous nos compatriotes canadiens», a déclaré le ministre et député de Winnipeg.

«C'est à nous, citoyens de l'ouest, et non pas seulement à nos premiers ministres, d'aborder la question de la réforme constitutionnelle avec un esprit ouvert et sans préjugés régionaux. Nous avons la réputation de vouloir souvent faire cavalier seul, d'aimer le rôle de «Lone Ranger».

«Certes, nous sommes toujours à l'affût du moindre signe d'ingérence, d'indifférence ou de convoitise à l'égard de nos ressources de la part des provinces de l'est. L'esprit de clocher et le régionalisme ne nous ont pas épargnés et il nous arrive de nous voir plus grands que nous ne le sommes vraiment», a servi M. Axworthy à son auditoire du Canadian Club de Vancouver.

Mais le sentiment western a des explications, selon le ministre: «La culture politique particulière qui caractérise l'Ouest canadien ne s'est jamais voulue le prolongement du Canada central. Les premières années de notre histoire ont été turbulentes et ont été marquées par les rébellions de Riel. Le British Colonial Office nous a forcés de nous unir avec le Canada afin de freiner l'expansionnisme américain de cette époque. Nous avons ensuite connu l'arrivée de centaines de milliers d'immigrants qui ignoraient tout du passé troublé du Canada».

Malgré tout, M. Axworthy estime que l'Ouest s'est développé «de concert avec le Canada». De plus en plus, ajoute-t-il, les intérêts de l'ouest et ceux de l'est doivent être conseillés. Voilà, selon lui, le défi de l'heure: «L'édification de l'Ouest et la conception des structures institutionnelles qui permettront de la réaliser constituent une autre étape dans l'évolution de l'histoire canadienne».

«On n'y arrivera que dans un climat de confiance mutuelle. Nous devrons faire un acte de foi collectif pour réaliser ensemble les réformes nécessaires. L'ouest ne pourra apporter tout ce qu'il a à offrir ni obtenir lui-même tous les avantages importants qu'on peut tirer d'un système fédéral dynamique si notre approche de la réforme constitutionnelle est handicapée par le souvenir d'anciennes revendications ou querelles et d'attitudes hostiles», conclut M. Axworthy.

Le ministre en somme a parlé de constitution dans une perspective entièrement d'affaires. Aucune allusion au rapatriement, aux droits fondamentaux, car dans l'Ouest on n'insiste pas tellement sur les subtilités constitutionnelles surtout quand c'est un ministre fédéral et libéral qui parle.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Venise

de l'économie mondiale tombent d'accord sur un point au moins: il n'y a pas grand chose qu'on puisse faire pour relancer l'économie et réduire le chômage sans attiser l'inflation. Et la priorité numéro Un demeure: «maîtriser et enrayer l'inflation», une phrase qu'on peut être sûr de retrouver dans le communiqué final de lundi soir.

Il se peut quand même que, pour des raisons politiques, les chefs d'État tentent de rassurer le monde. Quatre chefs d'État, ceux de France, des Etats-Unis du Japon et d'Allemagne, feront face à une reélection cette année. Mais même là, les espoirs sont minces car, contrairement à ce qui se passa à Bonn, en 1978, aucun pays industrialisé au monde n'est capable d'assurer un rôle de locomotive.

À Bonn, le Club des Sept avait fait pression sur l'Allemagne et le Japon, et aussi sur les États-Unis, pour faire un effort en vue de relancer les économies mondiales. Cette fois-ci, aucun de ces trois pays ne sera en mesure d'assurer un tel leadership.

Ce genre de réunion internationale est sans surprise: le communiqué final est rédigé à l'avance par une armée de hauts fonctionnaires et les chefs d'État se contentent de déplacer quelques virgules. On sait donc déjà qu'à Venise, ce week-end, les chefs d'État et de gouvernement aborderont trois grands sujets économiques:

- les problèmes énergétiques, y compris les moyens de réaliser des économies d'énergie grâce à la conservation et à la mise au point de sources d'énergies nouvelles;
- les politiques macro-économiques, notamment la nécessité de poursuivre les efforts entrepris en vue de maîtriser et d'enrayer l'inflation;
- les relations avec les pays en développement, et les moyens de résoudre les problèmes structurels auxquels les pays développés et les pays en développement sont confrontés.

Quant aux questions énergétiques, on peut tout au plus s'attendre à ce que les Sept confirment leurs engagements de Tokyo, engagements qu'ils ont d'ailleurs très mal commencé à tenir. Le sommet du Japon en 1979 — où M. Joe Clark représentait le Canada — s'était exclusivement concentré sur les questions énergétiques. Le pays industrialisés avaient solennellement promis de réduire leurs importations de pétrole. Le Canada par exemple réduisait de 9% ses besoins en pétrole importé et s'engageait à ne pas dépasser les 150,000 barils par jour en 1980 et les 600,000 barils par jour en 1985. Or déjà cette année, on prévoit que la consommation moyenne canadienne de pétrole importé atteindra 162,000 barils par jour. En fait, si les pays industrialisés ont quelque chance de tenir leurs engagements de Tokyo, ce sera plus à cause de la récession économique mondiale — qui entraînera une baisse de la consommation industrielle d'énergie — qu'à cause de politiques de conservation fermement établies.

Dans ces discussions sur le contexte énergétique mondial, on s'attend à ce que les Sept fassent pression sur un de leurs membres, le Canada, pour qu'il fasse un effort important en vue de développer sa production — accélération des projets de développement des sables bitumineux, ouverture de nouvelles mines de charbon. Dans ce club des Sept grands du monde industrialisé, le Canada fait figure de privilégié puisqu'il est le seul, pour l'instant, à être un exportateur net d'énergie.

Quant aux questions macro-économiques, le ministre canadien des Finances, M. Allan MacEachen, rapportera de Venise un message d'austérité et de restrictions. À quelques semaines de la présentation de son premier budget aux Communes, M. MacEachen trouvera à Venise la justification d'une politique fiscale restrictive: augmentation probable des impôts ou désindexation de l'impôt sur le revenu, maintien du déficit à son niveau actuel de $12 ou $13 milliards.

La situation, au plan de l'inflation, est tellement préoccupante, que le Sommet des Sept pourrait bien demander à certains pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie et les États-Unis, de songer à rétablir un contrôle des prix et des salaires. Si le Canada doit commencer à faire face à la vérité des prix du pétrole, son taux d'inflation ferait un bon soudain de 2% en 1981, passant à 11.5% selon les dernières prévisions du Conseil économique. Dans ce cas, le Canada pourrait bien, lui aussi, se laisser tenter par un des contrôles.

Enfin M. Trudeau semble être le chef d'État, parmi les Sept, qui insistera le plus sur une relance du dialogue Nord-Sud. Les pays en développement non pétroliers sont actuellement coincés entre un taux d'inflation moyen de 30% et un système monétaire international complètement désorganisé. La récession, que s'apprêtent à provoquer les sept Grands du monde industrialisé, va les frapper très fort. «Synchroniser la récession», pour les Sept, cela devrait aussi vouloir dire un effort de ne pas «matraquer» les pays en développement. L'accroissement du chômage dans les pays riches va augmenter les pressions politiques en faveur d'un retour au protectionnisme, et une remise en cause des accords du GATT. Aux États-Unis par exemple, les puissants syndicats de l'automobile réclament des mesures contre l'industrie japonaise. Il est probable que, pour couper court à toute guerre commerciale, les Sept grands vont solennellement réaffirmer lundi soir leur engagement à résister aux pressions protectionnistes.

◆ Démassification

Suite de la page 17

une intégration beaucoup plus étroite du consommateur au processus de production. Notre auteur invente même un mot pour ce nouveau type de relation: la «prosommation».

Si les économistes bafouillent aujourd'hui c'est parce que les grands changements essentiels se situent en dehors de réseaux d'échanges. De même les «politiques» sont en retard parce qu'ils n'ont pas compris, comme le disait Daniel Bell, que l'État «est trop grand pour les petits problèmes et trop petit pour les grands problèmes».

La troisième vague n'apporte pas un modèle tout prêt, elle n'est pas une simple extension de la société industrielle mais un changement radical de direction. Il faut même transformer de bon gré nos institutions afin de faire face aux nouvelles réalités. Car la politique du futur, selon Alvin Toffler, devra évacuer le complexe du Messie, cette illusion selon laquelle nous pouvons être sauvés rien qu'en changeant l'homme (ou la femme) qui tient la barre.

Selon notre auteur, il faudra repenser la vie politique en fonction de trois principes-clés: redonner du pouvoir aux minorités, instituer une démocratie semi-directe, enfin «diviser la décision», et la faire prendre là où il convient. Il va jusqu'à penser que le peuple serait mieux représenté si les membres du Parlement étaient choisis au hasard au sein de la population.

Le foisonnement des idées contenues dans le livre de Toffler étourdit le lecteur. Certes, des formules font choc, mais on trouve de longues plages où l'auteur rassemble le fruit de ses nombreuses lectures américaines et européennes, faisant son miel de choses lues et comprises déjà partout depuis un certain temps.

Alvin Toffler aurait dû élaguer. Certes, la tentation est forte de tout embrasser, chaque fois que l'on refait le monde. Mais la troisième vague doit aussi porter l'homme vers l'essentiel. Or, si l'auteur est disert sur bien des efforts de la technologie, il ne nous dit pratiquement rien de cette grande épreuve du vingt et unième siècle que sera l'affrontement d'une société «démassifiée» avec... la masse des pauvres de la planète, empêtrée dans sa première vague de subsistance. La collision de ces vagues-là aurait sûrement assombri le tableau.

(Le Monde)

À SURVEILLER

Dimanche 22 juin

À 11 h, à l'église de la Visitation, angle Papineau et boul. Gouin, le choeur La Vilannelle de la Suisse romande participera à la liturgie solennelle du dimanche.

■

À 15 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester, dans le cadre du 5e Festival d'été au grand-orgue de la cathédrale, M. Réjean Poirier interprétera des oeuvres des compositeurs Boyvin, Beethoven, Boellmann et Bach. Entrée libre.

■

Dans le cadre d'une semaine consacrée aux traditions, il y aura au parc historique de la Pointe-du-Moulin, à l'Île Perrot, une grande fête champêtre pour tous les visiteurs. De 14 h à 16 h 30, un groupe de folkloristes fera danser et chanter ceux qui en auront envie.

■

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal annoncent les manifestations suivantes: à 15 h, au parc Jeanne-Mance, RCAF Band; à 18 h, au parc Bélanger, l'Armée du Salut (est); à 18 h 30, au Square Dominion, l'Armée du Salut (ouest) et à 20 h 15 au Square Dominion également, le West Hill International Band.

■

À la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe *Lauda Sion* de Palestriha et, à l'Offertoire, le Motet *Sicut Cervus* de Palestrina. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

À la messe de 11 h, la chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera *Aeterna Christi Munera* de Palestrina et *Gaudent in Coelis* de Vittoria. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

À 14 h, à l'église Sainte-Brigide, angle Dorchester et Alexandre DeSève, *La résurrection du Christ et son ascension; La Pentecôte; l'Assomption de la vierge Marie*, long métrage du Père Patrick Peyton, csc sera présenté.

Mardi 24 juin

À compter de ce jour, du lundi au jeudi, à 20 h 30, la Roulotte du Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présentera *Le cerveau magique*.

■

À 10 h 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste, angle Rachel et Henri-Julien, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire présidera la messe solennelle de la Saint-Jean.

■

L'Association des résidents du village Fairview offre une «grande fête nationale» dont les manifestations se dérouleront entre 10 h 30 et minuit au parc Fairview, 345 rue Blue Haven à Dollard-des-Ormeaux.

■

Dans le cadre des festivités de la Saint-Jean, le Centre récréatif Notre-Dame-des-Neiges invite toute la population de Côte-des-Neiges à venir fêter au Parc Jean-Brillant, à compter de midi.

À 20 h, conférence de M. André Moreau sur «le fabuleux avenir du Québec» à l'hôtel Constellation, 3407, rue Peel.

Mercredi 25 juin

À 20 h 30, dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph, M. Martin Neary de Winchester donnera le premier concert de la série estivale des récitals d'orgue à l'Oratoire. Au programme, des oeuvres de Bach, de Grigny, Franck Messiaen et Liszt.

■

Une soirée d'information sur des cours portant sur l'éveil de la conscience corporelle avec l'aide de la gymnastique douce et de la relaxation sensorielle aura lieu au 7229 Saint-Denis.

■

Les festivités de la fête du Canada débutent ce jour et se poursuivront jusqu'au 1er juillet.

■

Le congrès des Clubs 4H s'ouvre à l'hôtel Sheraton Mont-Royal à 16 h 30.

■

La conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada aura lieu au Basin Harbour Club de Vergennes dans l'État du Vermont jusqu'au 27 juin.

■

Le 27e congrès général de la Centrale de l'enseignement du Québec se tiendra jusqu'au 30 juin au Centre municipal des congrès à Québec.

■

Une conférence-diaporama sur les extra-terrestres aura lieu à 20 h au Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre, Ville LaSalle.

Jeudi 26 juin

Au café écologique La Vie Douce, il y aura débat-rencontre à 20 h sur le thème de l'énergie. Rendez-vous au 4473, rue Saint-Denis, angle Mont-Royal.

■

À 14 h, à l'hôtel Hilton de Dorval, la Chambre de commerce de l'Ouest de l'Ile et le Club Rotary de Montréal-Lakeshore offrent un déjeuner-information sur la réanimation cardio-pulmonaire et le système des soins d'urgence.

Vendredi 27 juin

À compter de 16 h ce jour jusqu'au dimanche 29 juin à 19 h 30, à l'Abbaye cistercienne d'Oka, 1600, chemin d'Oka, des moines animeront et feront vivre une expérience d'intériorité à ceux et celles qui le désirent.

■

Le centre hospitalier Mont-Sinaï organise un colloque sur la loi 17 et la santé au travail, à l'hôtel Régence Hyatt.

Samedi 28 juin

L'Association des enseignants et ex-enseignants religieux tient son congrès annuel à Cap-Rouge à l'école Marguerite-d'Youville, de 9 h à midi.

■

Le centre Sri Chinmoy tiendra un bazar, de 10 h à 14 h à l'église First Presbyterian Church, 3466, rue Jeanne-Mance.

Ce que furent les fêtes du 24 juin

À l'antenne de Radio-Québec, lundi 23 juin, on s'interrogera, aux *Lundis de Pierre Nadeau* (20 h 30) sur ce que furent les fêtes de la Saint-Jean et ce qu'elles sont devenues. L'animateur compte aussi demander à ses invités: Hector Grenon, Jacques Lacourcière, Reynald Bouchard et Muguette Perreault, «peut-on encore fêter» et «on fête quoi au juste»?

Comme pour faire pièce à ces points d'interrogation, la même antenne présente, tout de suite après cette télémission, un spectacle intitulé *Ce soir on fête*, qui sera aussi diffusé dans toutes les délégations du Québec à l'étranger. Participent notamment à cette fête: Angèle Arsenault, Plume Latraverse, les soeurs Kate et Anna McGarrigle, Louise Portal, Jocelyn Bérubé, Offenbach, Steve Faulkner, etc.

Le 23 juin est le jour où commence le *talk-show* «Fleur de macadam» (19 h) dont les co-animateurs sont Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland, en direct du pavillon du Québec aux Floralies.

AUJOURD'HUI

De 10 h à 16 h, le public pourra visiter les installations du service aérien du ministère des Transports du Québec à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

■

À 12 h, défilé dans les rues de Longueuil, notamment du quartier Saint-Pie X. Le départ se fera en face du 388 rue Lamarre, à Longueuil. La fête est organisée par le Programme jeunesse du CLSC Longueuil-Est.

■

Dès 13 h sur les aires réservées aux jeux au Parc olympique débutent les célébrations de la fête du 24 juin, en compagnie de Gaston Lagaffe, du Schtroumph géant et du marsupilami. Divers spectacles se dérouleront en cours de journée un peu partout au parc.

■

La municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue convie tout le monde à des fêtes communautaires estivales qui seront suivies d'activités communautaires planifiées à l'occasion du 24 juin.

Les services municipaux fermés pour les fêtes

L'Hôtel de ville de Montréal et la Cour municipale seront fermés mardi, 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, et mardi 1er juillet, fête du Canada, ainsi que la bibliothèque municipale et ses succursales. Il n'y aura pas de service du bibliobus.

Il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères les deux jours, les balances publiques seront fermées, tout comme les piscines intérieures à l'exception des piscines Edouard-Montpetit, Saint-Henri et Claude-Robillard.

Toutefois, l'aquarium demeurera ouvert aux visiteurs les deux jours, entre 10 h et 20 h. Le Jardin des merveilles du parc Lafontaine accueillera les visiteurs comme à l'accoutumée, tout comme le Centre d'art du Mont-Royal et le Planetarium.

Les piscines extérieures seront ouvertes au public les 24 juin et 1er juillet, leur ouverture officielle ayant lieu le 21 juin.

Mini-Loto

260828

Loto-perfecta

4 - 5 - 12 - 25 - 31 - 35

complémentaire 8

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 21 juin 1980

Le Québec part pour la France

La Rochelle • Paris • Avignon



Les poètes en répétition pour le spectacle des Sept paroles du Québec en France. Assis, de gauche à droite: Yves-Gabriel Brunet, Michèle Lalonde, Raoul Duguay, Gaston Miron et Michel Garneau. Debout: Gilbert Langevin, Dominique Tremblay et son violon, Paul Chamberland.

par Jean Royer

AUJOURD'HUI, le port de Brouage, où naquit Champlain venu fonder Québec en 1608, est ensablé, dix kilomètres à l'intérieur des terres, place forte dérisoire avec ses remparts s'élevant contre un horizon perdu. Voilà bien l'image du Québec en France: enlisée dans une mémoire folklorique.

Aujourd'hui encore, en Aunis-Saintonge, certaines rues des vieilles villes sont pavées des galets du fleuve Saint-Laurent: parce que les bateaux y amenant les fourrures des trappeurs du Nouveau-Monde avaient besoin de lest. Voilà bien l'image d'une histoire sentimentale et mythique qui relie le Québec et la France.

Mais à 30 kilomètres au nord de Brouage, à La Rochelle, où se trouve une des plus dynamiques Maisons de la Culture de France, où se passe chaque été un festival de création contemporaine très couru, on a voulu connaître le vrai Québec, d'Amérique et d'aujourd'hui, par ses divers créateurs: poètes, peintres, musiciens, gens de théâtre. Ainsi le Québec part pour la France en juillet. C'est l'opération «Québec 80 à La Rochelle et en Aunis-Saintonge».

Le principal artisan de cette connaissance du Québec en France est le directeur de la Maison de la Culture de La Rochelle, Bernard Mounier, un des meilleurs animateurs de France et metteur en scène bien connu: «Il faut désensabler les mémoires et les esprits à propos du Québec en France. Il faut sensibiliser les Français au présent américain québécois. Il faut aussi réveiller une mémoire collective qui est très fournie dans notre région mais qui est endormie dans des mythes», me dit Bernard Mounier.

Depuis deux ans, Bernard Mounier préparait cette opération de «Québec 80». Il est venu cinq fois au Québec rencontrer les artistes de différents domaines, se laissant guider par la chaleur de chaque rencontre. Tout cela s'est fait un peu dans le sillon du Théâtre du Silence, la troupe de ballet moderne rattachée à la Maison de La Rochelle et venue au Québec en 1978.

Ainsi donc, la Maison de la Culture et le Festival de La Rochelle ont collaboré à faire connaître en France la création québécoise contemporaine. En juin, le Théâtre de la Bordée de Québec fait une tournée départementale avec une création de Marc Doré: *J.B.B., l'homme cheval*. Le 4 juillet, ce sera une journée du cinéma québécois, avec des oeuvres de Jean-Claude Labrecque, Pierre Perrault, Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme, Paule Baillargeon et Frédérique Collin, Paul Tana et André Blanchard. De plus, au musée du Nouveau-Monde de La Rochelle, on accueillera une douzaine de peintres (des plasticiens surtout) québécois et la collection de courtepointes de Robert-Lionel Séguin. Le 6 juillet, La Rochelle recevra *Sept paroles du Québec*, sept poètes réunis autour des musiciens de Dominique Tremblay dans une mise en scène de Michel Garneau: Gaston Miron, Raoul Duguay, Yves-Gabriel Brunet, Paul Chamberland, Gilbert Langevin et Michèle Lalonde. Cette dernière a par ailleurs écrit, un oratorio pour une musique électroacoustique du compositeur Bernard Bonnier de Québec: *Hommage au Nouveau Monde*. Cette création sera présentée le 14 juillet devant plus de 50,000 spectateurs dans l'avant-port de La Rochelle. Ce «son et lumière» particulièrement spectaculaire, réglé par Bernard Mounier, comprendra une bande magnétique musicale, le texte de Michèle Lalonde pour quatre voix, ainsi qu'un déploiement de feux d'artifices et d'effets optiques au laser.

Ainsi le Québec sera le fleuron du Festival et La Rochelle devient une sorte de tête de pont en France de la création contemporaine québécoise. La Rochelle est une ville dynamique de 100,000 habitants. Sa Maison de la Culture reçoit en moyenne 120,000 personnes par an. Sans compter le Théâtre du Silence, qui y réside et reçoit 70,000 spectateurs. Sans compter son Festival, qui attire chaque été environ 40,000 personnes. La Rochelle compte aussi un Conservatoire national de musique fréquenté par 2,000 élèves. Et Le Théâtre du Silence a donné déjà six danseurs au célèbre Ballet du XXe Siècle de Maurice Béjart. Toutes les activités de la Maison de la Culture sont soutenues par une animation intense dans la région. Ainsi, Bernard Mounier a fait préparer le terrain pour les poètes québécois par la comédienne Charlotte Boisjoli qui, depuis le début de juin, parcourt les écoles et autres lieux de la région avec un spectacle de poésie québécoise. Ainsi, raconte encore Bernard Mounier, le Théâtre du Silence permet à des groupes de la population de suivre de près la démarche de création d'un ballet, par des ateliers, des cours et des répétitions en public.

La Maison de la Culture de La Rochelle est certes, parmi les 15 Maisons de la France, une des plus dynamiques, orientée vers la création contemporaine. «Nous sommes aussi en communauté d'esprit et de démarche de politique culturelle notamment avec le Festival d'Avignon. En conséquence, nous serons amenés à co-produire ensemble la venue en France de manifestations québécoises», ajoute M. Mounier.

Justement, *Les sept paroles du Québec*, qui réunira un soir les poètes à La Rochelle, sera aussi présenté à Paris, le 9 juillet au Centre Pompidou/Beaubourg, ainsi qu'au Festival d'Avignon pour cinq représentations, du 16 au 20 juillet.

Cette soirée de la poésie contemporaine du Québec est sans doute la plus importante manifestation du Québec en France depuis longtemps. Pour avoir assisté à une répétition du spectacle préparé intensément par les poètes à Montréal depuis plus d'un mois, je peux dire d'avance qu'il aura son impact sur le public français. Ces sept paro-

Suite à la page 20

Le musée imaginaire de Tintin

par René Viau

POUR se retrouver comme Alice, de l'autre côté du miroir, de l'autre côté du rêve et de la fiction, plus de 70,000 personnes graviront les marches du grand escalier de marbre du Musée des beaux-arts de Montréal, poussant la porte du *musée imaginaire de Tintin*. Cette exposition nous dévoile les secrets et les trésors des vingt-trois albums de Tintin. Le Château de Moulinsart s'offre à nous. Nous entrons chez Tintin, «reporter-rapporteur», dans ses meubles. Pour nous saluer la voix de la Castafiore, éternelle perturbatrice, les cannes et les melons des Dupont et Dupont, des répliques du vaisseau La Licorne — il y en a trois bien sûr —, l'effigie du chevalier François de Hadoque (1656-1755)... la salle de marine du Château et de Moulinsart sur laquelle se termine *Le Trésor de Rackham le Rouge*.

Comme Malraux qu'il a coyoé dans le Shanghai grouillant et louche des années trente, le reporter curieux qu'est Tintin — il n'a pourtant jamais écrit une ligne de sa vie — a amassé dans la mémoire de papier de ses albums un musée imaginaire. Un musée d'objets venant des cinq continents reconstitué ici (jusqu'au 24 août prochain) comme il l'avait été l'an dernier à Bruxelles, à Paris et à Bordeaux. Jeunes de sept à soixante-dix-sept ans, «tintinologues», se presseront donc pour voir «le système des objets» autour duquel gravite le héros à la houppe et aux éternels pantalons golf. Un héros accompagné dans ses tribulations planétaires de sa conscience à quatre pattes, Milou, et de ce grand amateur de whisky — du «Loch Lomond» — qu'est le capitaine Haddock.

C'est un musée dépoussiéré, beau et cocasse, qui s'offre à nous. Un musée où les enfants nous guideront. Un musée qui célèbre les cinquante ans de Tintin rendant hommage au souci d'exactitude et à la culture de son créateur Hergé. Georges Remy, ses initiales renversées étant R.G., s'est rigoureusement documenté pour les décors et dans le dessin des milles et un objets de toutes provenances qui pétrissent ses albums. Il a puisé son inspiration souvent dans les musées d'art et d'anthropologie. Des objets classés et repertoriés chez les collectionneurs et les hommes de science, dont les nombreux collègues de Tournesol, où dans des musées. Des objets tantôt entassés dans des capharnaüms extraordinairement diversifiés. Des objets d'art, des objets quotidiens. Des objets minutieusement reproduits ce qui rend encore plus crédibles les aventures de Tintin. Les enfants du reste ne s'y trompent pas. Ce sont les premiers à remarquer qu'il manque une rangée de bouton aux guêtres d'un soldat moldave.

Ici l'objet de collection: artefacts amérindiens *(Tintin en Amérique)*, sarcophage égyptien *(Les Cigares du Pharaon)*, masque Senufo *(Tintin au Congo)*, terre-cuite pré-colombienne *(Le Temple du Soleil)*, statuette en bois du Pérou copiée par Hergé pour en faire le fétiche Arumbaya de *L'Oreille cassée*... voisine avec le canular et l'objet imaginé: le spectre d'Ottokar, la maquette de la fumerie d'opium du *Lotus bleu* et même, pour la première fois au Canada, un souvenir rapporté de la lune par Tintin, une authentique pierre lunaire venant de la NASA de même qu'un costume d'astronaute. Ces objets proviennent des collections particulières de l'auteur et du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles tandis que d'autres objets ont été empruntés à de nombreux musées montréalais dont le Musée militaire de l'Île Sainte-Hélène, le Musée McCord et le Musée Redpath, ainsi que du Musée maritime Bernier à l'Islet, du Musée Royal de l'Ontario et de collections particulières. L'exposition a été recréée à Montréal par le conservateur en chef Pierre Théberge en collaboration avec Michel Baudson, directeur adjoint du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, l'organisateur de la version originale de l'exposition.

Avec ce grand «show» muséologique, le Musée des beaux-arts de Montréal veut faire la conquête d'un public, très diversifié sans pour autant décevoir la clientèle régulière des amateurs de beaux-objets. Ce ne sont pas les trésors de Tsutankhamon, bien sûr, mais pour les «trésors de Tintin» on attend beaucoup de monde. Plus de 90,000 invitations ont été envoyées. Un service des relations publiques diligent a fait les choses en grand: 10,000 affiches ont été distribuées, des tournées de promotion se font à travers la Province, un message d'intérêt public se glissera entre les réclames télévisées de poudre à récurage et celles du «Kanada» pour attirer au musée à l'occasion de cette exposition, un nouveau public. Tout cela réalisé avec l'aide du mécénat privé. Côté sécurité, on ne cache pas une certaine inquiétude bien que des mesures exceptionnelles ont été prises. Dupont et Dupond veillent bien sûr mais ils ne seront pas les seuls. Il y a de quoi. Comme dans *L'Oreille cassée*, un voleur a dérobé une des copies du fétiche Arumbaya en juillet dernier lors de l'exposition de Bruxelles. Quelque part entre Montréal et Bruxelles, un des cigares du pharaon a disparu dans le transport des pièces. Tintin enquête. Outre la sécurité, les communications et la circulation ont été particulièrement étudiées.

Au milieu de la semaine dernière, au moment où le vaste capharnaüm des objets «Tintin» prenait forme en une présentation muséologique convaincante, j'ai rencontré Michel Baudson et Pierre Théberge. Ce dernier, m'a-t-il dit, a eu l'idée de l'exposition à Montréal en lisant un article sur la présentation du musée imaginaire à Paris l'an dernier dans Le Dépêche, pardon LE DEVOIR (1). Les deux conservateurs, contrairement à Tournesol, aux journalistes l'interviewant dans *Les Bijoux de la Castafiore*, n'ont pas fait la sourde oreille à mes questions.

Michel Baudson est ravi. Ravi de la façon dont l'exposition a été montée. «C'est une des plus belles versions, peut-être du musée imaginaire que j'ai vue». Ravi de Montréal et du Musée des beaux-arts de Montréal. «C'est un très beau musée». L'exposition, dit-il, est bâtie par touches, par associations, par mises en relation. Il n'a pas de systématisation ou historique ou scientifique. «L'exposition donne une autre lecture de Tintin, explique-t-il. J'ai refusé de faire un catalogue pour cette exposition préférant faire un album à l'image des albums Tintin. Hergé y explique comment il travaille. D'autres textes expliquent pourquoi Tintin nous touche et nous frappe, mettant en relation constante, objets et références.



«À travers les objets exposés, c'est l'histoire de cinquante ans de notre siècle qui ressort. Il y a à la fois la lune, la découverte des peuples non-occidentaux par l'Occident, la Chine..., la crise de l'énergie, tout cela a été couvert par Tintin. Il est passionnant de voir qu'Hergé, bien qu'il n'ait jamais pris de position politiques précises, se tenant à distances des choses — on lui a reproché un certain paternaliste dans *Tintin au Congo* mais à cette époque qui pensait différemment de Tintin? — a toujours collé à l'actualité politique. Il est pertinent de voir que Tintin n'a jamais pris le partie de l'argent et du pouvoir. La Castafiore, au contraire, est la représentante très ambigüe de ce pouvoir. Elle fréquente les colonels, les dictateurs, les hommes d'affaires véreux... La Castafiore est le parasite par excellence. C'est du reste ce personnage qui a inspiré le très sérieux Michel Serres auteur d'une étude sur *Les Bijoux de la Castafiore* (2). C'est très curieux au niveau du parasite dans Tintin, tout ce qui est communication foire. La télévision ne fonctionne jamais. La radio donne les mauvaises informations. Un colonel donne des ordres faussées. Le téléphone... on arrive toujours à la boucherie Sanzôt. Les moteurs explosent. Les gosses adorent cela. Les adultes y trouvent à la fois humour et repos et, justement, cette distance vis-à-vis des choses. Tout est pris avec un grain de sel. Hergé nous dit: «Attention, la technique c'est très bien mais cela peut défaillir». D'ailleurs, c'est très curieux, au moment où Tintin a conquis la lune, sorte d'apothéose technique, il s'en désintéresse. On passe à cette découverte de l'univers intérieur qu'est *Tintin au Tibet*.

«Michel Serres qui est un grand admirateur d'Hergé disait: «le plus grand auteur du vingtième siècle en français, c'est Hergé». C'est lui qui restera, tout comme il y a eu Balzac. Du reste, Balzac, c'est la prise de conscience d'un univers qui est celle de la société du 19e siècle. Une société analysée à travers ses romants tout comme Hergé a «couvert» une perception de l'Occident actuel avec ses phantasmes, ses policiers... et c'est pour cela que les gosses fonctionnent très bien là dedans. Ils ne viennent pas chercher ici *La Guerre des étoiles*. *Ils viennent chercher le rapport avec le monde de tous les jours et avec le monde des contacts humains, avec le plaisir de l'élément perçu.*

«Pour la version originale de l'exposition, je n'ai pu que trois mois pour aller à la recherche des objets. J'ai eu un plaisir fou! Quand j'allais chez des collectionneurs, des muséologues à la recherche de tel objet que je montrais dans les albums Tintin, ceux-ci s'écriaient: Mais, c'est un masque Pende! Mais ceci c'est un Senufo! Naturellement je vais vous le prêter». Et les collectionneurs avaient un choc. Ou ils n'avaient pas lu Tintin où ils n'avaient jamais eu cette vision de l'objet chez Tintin.

«Il y avait déjà un noyau de ce musée imaginaire chez Hergé. C'est évident qu'hergé est un amateur d'art! Il est collectionneur. Il a énormément de tableaux d'art contemporain chez lui dont son portrait par Wharol exposé au Musée des beaux-arts. Ce goût pour l'objet l'a amené à faire faire pour son propre plaisir des copies, de son fétiche de Rakham le Rouge, du fétiche Arumbaya, de la boîte de crabes... Nous avons donc continué à créer de nouveaux objets imaginés qui après les nombreux voyages de l'exposition retourneront à Hergé. C'est du reste lui qui a aidé à la recherche des pièces de l'exposition en disant par exemple «le fétiche Arumbaya, je l'ai dessiné aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Belgique. Il est là.» C'est maintenant la pièce précolombienne la plus connue dans le monde entier bien qu'elle était enfouie dans les réserves du musée lors de ma recherche».

■

En mettant sur pied cette exposition, Pierre Théberge du Musée des beaux-arts voulait que le public puisse se rendre compte que l'art et le monde de la culture ne sont pas un monde ennuyant «que le musée n'est pas seulement un endroit où l'on va quand il pleut le dimanche». C'est donc, nous explique-t-il, une volonté d'élargissement du public du musée qui a été l'un des objectifs de la tenue à Montréal de cette exposition. «Il y a tout un côté «aventure» dans la relation avec l'oeuvre d'art qui, ici, grâce au génie d'Hergé peut être cerné d'une façon éloquente». A chaque exposition le *Musée imaginaire de Tintin* s'enrichi de nouveaux objets selon la richesse des collections où sont puisées les pièces de réfé-

Suite à la page 20



Photo Jacques Grenier

Ollier: une ville secrète

par Claude Beausoleil

Claude Ollier, Marrakch medine, collection «textes», éditions Flammarion, 1979, 204 p.

LE nouveau roman a connu bien des métamorphoses. Sans avoir participé au mouvement d'aussi près que Robbe-Grillet ou Nathalie Sarraute, Claude Ollier pourrait se rattacher à cette recherche qui a changé le roman français en mettant l'accent sur l'organisation matérielle du récit plutôt que sur les rapports entre personnages. Cette entreprise nécessaire a produit des livres importants comme *La mise en scène* (Prix Médicis 1958), livre dans lequel Ollier mettait à nu les mécanismes de la structuration d'une oeuvre qui n'excluant pas la sensibilité se dévoilait comme travail. Son dernier récit *Marrackch medine* a obtenu d'excellentes critiques en Europe et il me semble important de couvrir ici les ouvrages qui font un travail d'avant-garde, qui changent les orientations de l'écriture. Les collections de ce type sont nombreuses que l'on songe à «textes» chez Flammarion (collection dans laquelle nous recensions *Le sens apparent* de Nicole Brossard), à «Fiction & Cie» au Seuil, aux éditions Christian Bourgois ou encore à des éditions comme «Speed 17» où vient de paraître *Novovision* de Yves Adrien (récit d'éclatement se promenant entre le rock, la ville et ses brisures)... Il faut faire circuler l'information sur les tendances nouvelles de la littérature, histoire d'avancer et de discuter avec les hypothèses de son temps.

Dans *Marrakch medine*, Claude Ollier présente avec sobriété les traces du nouveau roman et le renouvellement de celles-ci. «Tout était neuf et tout passait par le langage,» p. 60 écrira le narrateur. Le point de départ est physique, il s'agit de l'exploration des dédales de la ville de Marrakch. Voyage extérieur repoussoir du voyage intérieur empêché, Ollier nous entraîne dans cette ville berbère aux confins du désert, au coeur du Maroc dans cette capitale calme où se tapissent les trames de l'Islam et de ses certitudes. «Et sa phrase sera la ville, et son sens le plan.» p. 102.

Ces paysages Ollier les transcrit avec rigueur. L'Occident s'y perd (et le narrateur, et le lecteur) dans ces sites d'envoûtement. «Le narrateur en reste coi, le conteur bouche bée, sans plus penser, passé ailleurs: par chute libre dans le plein du langage, il est là sorti du lot, agile dans la sphère, amnésique, léger.» p. 68 On suit la narration dans les ruelles entrecroisées d'une médina qui camoufle ses significations, qui résiste aux lectures européennes. Le narrateur s'avoue vaincu, étranger dans son propre livre, dans sa propre quête qui n'est qu'un point de vue face aux secrets bien gardés de cette ville de terre rouge dont la mémoire se perd dans la nuit des temps. Le livre se fait attentif aux rythmes et aux détails, il se fait lui-même scribe: «En somme, l'affaire s'était nouée presque sans y paraître, en peu de temps, dans un climat de magie. Trop de choses imprévues divisaient l'attention... L'inscription des couleurs sur le fond rose et blanc des édifices, l'odeur du bois d'eucalyptus et de genévrier flambant dans la nuit froide, l'odeur de la poussière aussi — et tout ce qu'on voyait, entendait, disait, était comme frappé d'un embaumement inouï, fantastique. La découverte d'une altérité radicale, sidérante, effrénée, dégageait en retour nos traits de singularité propres, renvoyait aux points noirs du non-dit d'Europe. Il aurait fallu prendre des notes à l'époque, consigner au jour le jour les événements dans le détail, relire et compléter, faire le point, comparer..." p. 70.

Le récit est fait de fragments, de descriptions, d'impressions et de silences. Le jeu est dans l'ellipse. Ollier décrit les contours en sachant le centre impénétrable et ce respect de la magie de l'inconnu fait l'atmosphère de tout le livre. Livre d'accompagnement qui circule dans une ville qui a perdu le narrateur. Des scènes quotidiennes scandent la recherche. «Un graffiti sur un mur, et tout repart de plus belle.» p. 71 Les images sont celles du dehors mais aussi on devine à travers l'organisation de l'écriture toutes celles qui se dérobent aux portes des mosquées, des regards sombres et des accents.

Marrakch medine est un livre d'interrogations. Derrière les phrases se modulent des voix qui esquissées s'affirment rebelles: «les malignités de chimie vocale dans le conduit courbe.» p. 93.

Deux cultures (l'arabe et la française) sont ici en parallèle. Jamais on rencontre, toujours en fuite et les constats d'Ollier sont lucides et séduisants. On ne pénètre pas tous les mystères de l'univers. L'oppression coloniale et la force de vie ancestrale prennent des voies qui s'opposent sans cesse dans un récit qui indique une topographie passant au travers l'imaginé et le social. «C'est là qu'est une chance de rassembler les fils et de lier les idées, lire l'histoire à ciel ouvert, refaire les mises en scène, repasser les années.» p. 62

Claude Ollier propose ici une sorte de dérive dans les «Frictions du livre —» p. 113 *Marrakch medine* est un livre beau comme un chant, comme les paysages humains de la grande place Djama-el-Fna.

Le Québec en France

Suite de la page 19

les bien comptées n'en finiront pas de dire qui nous sommes, aujourd'hui en Amérique. Michel Garneau pour le plaisir du langage et sa flûte. Raoul Duguay pour l'amour et la turlutte. Gaston Miron pour le poème gigué en désespoir de cause et sa musique à bouche. Gilbert Langevin pour la complainte de la révolte et de la tendresse. Michèle Lalonde pour l'humour et le qui-vive. Yves Gabriel Brunet pour le souffle hugolesque et le ton prophétique. Paul Chamberland pour l'alerte au monde et la fidélité à «l'intime lointain». Ce spectacle émouvant nous dira, dans une fête du langage dans une «marche à l'amour» où les Français reconnaîtront bien ces poètes qui ont nommé le pays depuis longtemps et qui continuent d'exprimer la spécificité de l'âme québécoise en Amérique.

Pour Bernard Mounier, cette découverte en France de cette poésie orale et «publique», qui intervient dans l'histoire québécoise, depuis les Nuits de poésie et la présence des poètes dans les manifestations politiques et sociales par leur parole et leur action, est des plus importantes pour la connaissance du Québec.

«Le mythe des cousins du Canada est encore fort en France. La réalité nord américaine du Québec est complètement ignorée, occultée. Les médias d'information s'y sont d'ailleurs employés depuis longtemps. Il y a une coupure totale entre cette mémoire mythique qu'on a du Québec et la réalité. Mais il reste que les liens sentimentaux qui existent sont malgré tout un passeport. Ainsi, en profitant de cet acquis sentimental, on peut favoriser le contact direct entre la création québécoise et la France.»

Et pour la première fois peu-être, le Québec et la France travaillent en commun pour une opération d'envergure comme celle de «Québec 80 à La Rochelle». Le metteur en scène Bernard Mounier est venu discuter et préparer les spectacles avec les créateurs et les artistes québécois. «Nous avons monté ensemble des oeuvres et nous en partageons les risques», dit Mounier. Je ne suis pas venu ici en missionnaire ni en pèlerinage. D'une part, les artistes québécois peuvent nous apporter une dynamique, dans tous les secteurs de la création artistique, qui a tendance à s'étioler en France. D'autre part, l'ouverture vers la France des artistes québécois leur vaut un bon réservoir de publics.

«Il existe ici au Québec une dynamique de la création dont nous pouvons profiter en France. Il y a un souffle et une générosité inconsciente au Québec, qui est remplacée par des calculs que nous sommes obligés de faire en France: on ne se jette pas à corps et à coeurs perdus dans un travail de création comme on peut le faire ici au Québec. Il y a ici un foisonnement de création. Il y a une possibilité de resourcement qu'on a beaucoup perdue en France. C'est cet apport culturel et artistique que peuvent nous apporter les Québécois.

«Nous pouvons faire beaucoup de choses ensemble. Et cela se pose véritablement en termes d'échanges et de complémentarité. La place réelle de la culture québécoise en France, nous la trouverons ensemble».

Le musée de Tintin

Suite de la page 19

rences. «L'exposition ne fait pas qu'illustrer les aventures de Tintin. Elle prend des oeuvres d'art, des oeuvres d'anthropologie, pour rappeler l'univers de Tintin. Outre les objets imaginés, les autres oeuvres sont des oeuvres autonomes, des oeuvres d'art présentées avec beaucoup de respect. Il y a une référence à l'histoire de Tintin mais non pas le contraire. Ici c'est l'oeuvre d'art qui prime, la référence étant une façon de faire le lien avec l'imagination si l'on veut; pour ne pas oublier qu'une oeuvre d'art est une oeuvre d'imagination, comme l'a fait Hergé lui-même se référant toujours à l'art».

Si pour plusieurs enfants que nous étions, Tintin a été le premier contact avec le livre, on espère ici, qu'il sera le premier contact «heureux» avec le musée. Un musée qui s'est fait charmant, relaxé, accueillant pour eux. Après Montréal, l'exposition *Le musée imaginaire de Tintin* voyagera encore, à Washington, notamment. Pendant que Tintin file vers de nouvelles aventures. C'est du reste le jeune reporter quinquagénaire qu'avait cité de Gaulle, se confiant à Malraux. «Au fond, vous savez, mon seul rival international, c'est Tintin».

(1) **Le musée imaginaire de Tintin.** Le Devoir 17 août 1979

(2) **Les Bijoux volés ou la Cantatrice sauve.** Editions de Minuit.

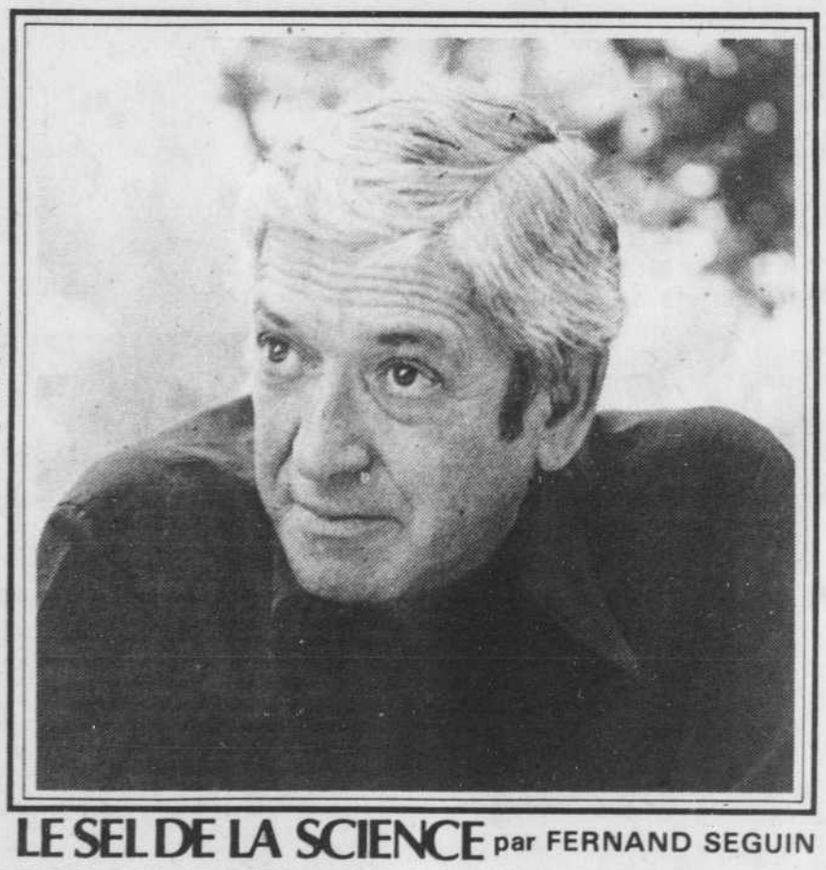
Livres reçus

Ecriture française, vol. 1, no. 2, 1979
Les têtes de pioche, collection complète, les éditions du remue-ménage
Le débat historique politique société, Gallimard
Les temps modernes, avril 80, no 405
Critique, avril 1980, no 395
La nouvelle revue française, avril 1980, no 327 nrf
Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale, Simone Weil, Gallimard
Espace social et mobilité résidentielle, Pierre Cliche, Les presses de l'Université Laval
Montréal à pied, Betty Guernsey, Fides
Atlas médical des Cantons de l'est, Jean Castonguay, Pierre Thouez et Richard Fortin, Editions Naaman
Hôpital Notre-Dame 1880-1980, Bibliothèque nationale du Québec

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

DU NOUVEAU CHEZ
QUÉBEC SCIENCE ÉDITEUR



LE SEL DE LA SCIENCE, par Fernand SEGUIN, Québec Science Éditeur, Québec, 1980, ISBN: 2-920073-02-8, 140 pages, $9.50

LE SEL DE LA SCIENCE par FERNAND SEGUIN

POUR VOUS ACCOMPAGNER EN VACANCES, un livre qui est une initiation humaine et vivante à la pensée et à l'œuvre de sept grands scientifiques francophones de notre époque: Joël de ROSNAY, Albert JACQUART, Michel SERRES, Jacques ATTALI, Henri LABORIT, Rémy CHAUVIN et Erwin CHARGAFF.

Des personnages qui ont en commun de ne pas être de type traditionnel: chercheurs chevronnés, ils en sont tous venus à dépasser leurs disciplines respectives et à s'interroger sur l'Homme en société.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir les volumes suivants:

	Quantité	Total
☐ LE SEL DE LA SCIENCE, *Fernand Seguin*, 140 p., $9.50	.....	.....
☐ FACE AU NUCLÉAIRE, *collectif, 2e édition*, 334 p., $9.50	.....	.....
☐ LES TRACES DU PASSÉ, *François Picard*, 208 p., $9.50	.....	.....
☐ DES MACHINES ET DES HOMMES, *Louis Brunel*, 176 p., $7.50	.....	.....
☐ DEMAIN LA SANTÉ, *Yanick Villedieu*, 296 p., $8.50	.....	.....

☐ Ci-joint mon paiement au montant de $ .....
☐ Veuillez me facturer pour la somme de $ .....

Nom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... *Téléphone* .....

QUÉBEC SCIENCE ÉDITEUR
Code 19

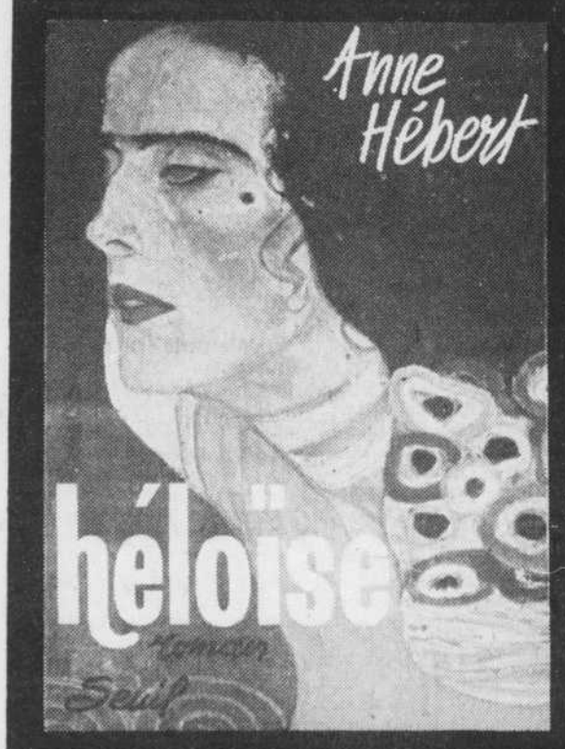
Chez votre libraire ou chez QUÉBEC SCIENCE ÉDITEUR • C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1 Téléphone: (418) 657-2426

REVUE TRIMESTRIELLE SUR LES ARTS VISUELS

LA SCULPTURE
Cahiers

numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande
C.P. 1261, Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

Seuil
Anne Hébert
Héloïse



$ 8.50

Avec ce récit l'auteur de "Kamouraska" prend pied sur les terres du fantastique, là où le destin des hommes et des femmes ne se joue pas seulement dans l'ordre de la raison.



LE MAINTIEN EN FORME
Richard Langue
Un véritable traité d'hygiène naturel pour entretenir la santé par l'effort et améliorer ses capacités physiques.
Jean Vuarnet



LE MYSTÈRE SIMENON
Denis Tillinac
Simenon, un mystère aussi fascinant qu'une énigme policière, surtout lorsque l'auteur se glisse dans la peau de l'inspecteur Maigret pour cerner cet écrivain à succès.
Calmann-Lévy



LA SOURICIÈRE
Curtis Cate
Un journaliste raconte sans détours l'histoire du "mur de la honte" érigé en 1961 dans l'ancienne capitale du Reich.
Balland/France-Adel



LES DIFFICULTÉS DU FRANCAIS
Un volume en deux parties: un dictionnaire répertoriant 3,500 difficultés du français, et un guide de grammaire commenté.
Retz



SE SOIGNER
CHEZ SOI PAR LES PLANTES
Dr H. Sader
Pour faire la différence entre le folklore et la réalité thérapeutique, un docteur en médecine, vieux praticien, fait la part des choses.
Jean Basile



J'APPRENDS À LIRE À MON BÉBÉ
Glenn Doman
De un à cinq ans, 4 années irremplaçables de la vie, où il est bénéfique de satisfaire l'appétit d'apprendre de l'enfant. Une excellente méthode par un spécialiste.
France-Amérique

BON DE COMMANDE

☐ LE MAINTIEN EN FORME $11.95
☐ LE MYSTÈRE SIMENON $16.95
☐ LA SOURICIÈRE $23.95
☐ LES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS $33.95
☐ SE SOIGNER CHEZ SOI PAR LES PLANTES ..... $ 9.95
☐ J'APPRENDS À LIRE À MON BÉBÉ ..... $ 7.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

Robert Major, prix France-Québec

Parti pris, cette bombe intellectuelle

par Clément Trudel

Robert Major, **Parti pris, idéologie et littérature**, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, 341 pages.

PARTI pris: idéologies et littérature, de Robert Major (éditions Hurtubise HMH), est une étude remarquable qui établit comment un nombre infime de Canadiens français a obligé une «collectivité à se redéfinir» comme Québécois. Leur travail a porté, de dire l'auteur, parce qu'il fut mené en «termes agressifs, polémiques, scandaleux, souvent avec humour et avec un indéniable talent littéraire» dans l'ensemble, bien que «les partipristes (soient) des littéraires qui ont constamment la tentation de se renier par volonté politique» (p. 316).

Pour parodier Fanon, on pourrait dire des partipristes qu'ils avaient la peau blanche, les masques noirs. Ce fut la préoccupation dominante de Robert Major de vérifier l'impact du fief idéologique assumé par Parti pris: décolonisation, existentialisme sartrien, marxisme-léninisme, sur la production littéraire elle-même, soit les textes de critique ou de création parus dans la revue (octobre 1963 à été 1968) où chez les éditions «Parti pris» dans ces cinq années où, à mesure que s'acquiert une certaine rigueur, la ferveur initiale semble s'être estompée.

Au départ, est-il besoin de le rappeler, «Parti pris» entendait occuper la place d'un front québécois de libération intellectuelle: on y raille à loisir les «cloportes» (c'est-à-dire les critiques) ce qui mettra visiblement dans l'embarras le critique «le plus lucide et le plus, utile à la revue», André Brochu: on y privilégie aussi des niveaux de langage qui feront se récrier nombre d'aînés et le *joual* sera vilipendé comme déshonorant, alors que l'équipe oeuvrait dans le but de nommer une «infirmité culturelle», séquelle de la colonisation et d'une sujétion entretenue.

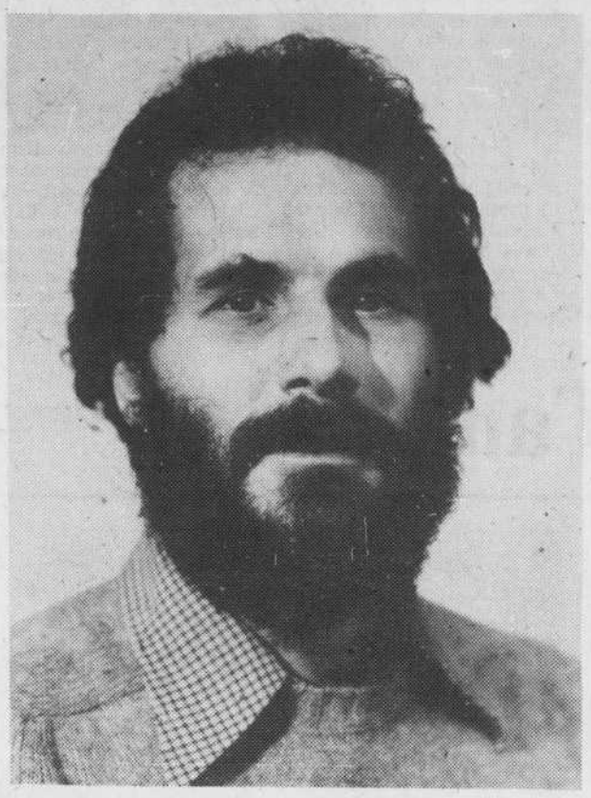
Robert Major se dit surpris du «peu d'importance quantitative du joual au sein des oeuvres publiées par «Parti pris» (p. 274 et ss.) qu'il s'agisse de *La ville inhumaine* (L. Girouard); de *Blues pour un homme averti* (C. Jasmin); du *Cabochon* ou de *Chair de poule* (oeuvres où André Major ironise sur ses propres clichés); ou même du *Cassé* où Jacques Renaud, malgré le scandale attaché à son oeuvre, ne surpasserait pas, dans les sacres du moins, *La Bagarre* de G. Bessette ni le français populaire de *Trente Arpents* (Ringuet).

Fréquemment dans l'étude de Robert Major, le lecteur, qu'il soit ou non entiché du courant partipriste, sera appelé à réviser ses notions, à se demander par exemple si celui qui veut scandaliser le bourgeois n'est pas simplement «contestataire», ce qui est fort loin de «révolutionnaire», et si ces copains de *parti pris* qui découvrent en même temps, par des lectures communes, les Memmi, Berque, Fanon, Lukacs, Goldmann etc. n'ont pas le fardeau de la preuve, pour nous convaincre que l'engagement dont ils se réclament est «efficace». Ainsi, pourquoi «Parti pris» n'a-t-il pas entrepris l'analyse systématique des oeuvres littéraires de la bourgeoisie, tel Lénine scrutant l'oeuvre d'un Tolstoï? Cette lacune n'empêche pas Robert Major de rendre éloquemment tout l'élan de ces partipristes animant, hélas, un courant qui a «manqué de souffle comme tant d'aventures québécoises».

«Malgré ses grandes qualités, malgré ses incontestables réussites et malgré son enthousiasme collectif, *Parti pris* rend triste» conclut l'auteur qui, en entrevue, confirmera sa «déception» devant «un mouvement qui n'a pas donné la pleine mesure de ses promesses».

Au moment où paraît le premier numéro de *Parti pris*, Robert Major a 17 ans, il fréquente un collège classique et se sent personnellement impliqué par la thématique de la revue, d'où la minutie avec laquelle il procède maintenant à l'autopsie.

Dans l'entrevue qu'il accordait au DEVOIR, ce jeune professeur de l'Université d'Ottawa — il vient de recevoir le prix France-Québec pour son étude — ne rétracte pas ses jugements sévères. Il les tempère, note que «cinq ans, c'est peu» et qu'on ne «devient pas les *Nouvelles Littéraires*» en un clin d'oeil, et que cette équipe hébergeait des tendances disparates, depuis le «bonze» Jacques Ferron, qui fait profiter «Parti pris» de son chef-d'oeuvre: *La nuit*, jusqu'au théoricien Jean-Marc Piotte et à l'individualiste André Major (plus tard, dans un témoignage que publie *Perspectives* en octobre 1978, ce dernier parle «d'ergotage d'une demi-douzaine d'intellectuels» pour qualifier «Parti pris» de la première vague).



Au crédit de *Parti pris*, il faut également mettre l'excellente *Suite fraternelle*, de Jacques Brault, édité par Grasset avec d'autres poèmes dans un recueil intitulé *Mémoire*, et des pièces d'anthologie que Pierre Maheu («L'oedipe colonial» et «De la révolte à la révolution») et Paul Chamberland fournirent dont le très connu *L'afficheur hurle*.

Pour la description d'un *Parti pris littéraire*, on peut se référer au livre que Lise Gauvin signait en 1975, aux Presses de l'Université de Montréal.

D'un groupe qui «aurait pu aller plus loin» et qui a néanmoins marqué l'époque, Robert Major tient à répéter qu'il campa une tentative de définition proprement québécoise de sources idéologiques déjà identifiées. Il serait de mauvais goût de vouloir trouver des filiations en France à des essais comme celui de Pierre Vallières *(Nègres blancs d'Amérique)*. L'exception qui confirme la règle se trouve en Michel Euvrard, dont les références ne sont que françaises mais que l'équipe a conscience d'utiliser pour faire passer la thématique de dépossession et d'aliénation.

Loin de faire silence autour de *Parti pris*, les média voudront désamorcer cette bombe intellectuelle: Alain Pontaut et André Laurendeau dans LE DEVOIR Jean Pellerin dans *Cité Libre* Pierre Vallières dans l'éphemère revue *Révolution Québécoise* entretiendront la polémique, qui autour de l'incidence linguistique, qui sur les différentes acceptions du terme «démocratie». L'hostilité fut tenace envers ces jeunes dans la vingtaine qui tous connurent le chômage, rappelle Robert Major, mais les reproches accumulés contre Parti pris: revue pour intellectuels? manque de réalisme; absence de lien avec la «rue» et ses combats, s'amenuisent avec le recul, même si l'on peut s'interroger sur la pertinence de certaines oeuvres publiées par les éditions, en fonction de la base idéologique énoncée.

Il s'agirait, chez les partipristes, d'une analyse grandement intuitive de la problématique québécoise. Les limites du mouvement sont clairement perçues de l'intérieur: «il aurait fallu des juristes, des économistes, des sociologues» pour poursuivre au-delà de la dénonciation, et l'on peut comprendre que les partipristes aient préféré se saborder avec la satisfaction d'avoir remplacé, disaient-ils, le «susurrement de la prédication fédéraliste» par une fracassante insistance sur les laideurs et les frustrations, par la recherche d'une «praxis littéraire comme instrument de libération».

Cet été, Robert Major donne à Ottawa un cours sur «Parti pris» et, à l'automne, il deviendra le premier, à cette université, à inventorier la «critique marxiste»; il note qu'en utilisant Lucien Goldmann et George Lukacs, nombre de professeurs en occultent sciemment la composante marxiste.

Les jeunes d'aujourd'hui, fait-il remarquer, ne sont ni apathiques ni indifférents mais ils ne semblent pas devoir connaître quelque chose les rapprochant de la génération partipriste. «Leur discours est moins politique qu'écologique... les questions qui les touchent de près ont trait à la survie de l'espèce; ...où nous ont menés les débats politiques?» L'essaviste Robert Major pense que les jeunes ont raison et que, comme Paul Chamberland *(Terre souveraine)* ils cherchent peut-être à refaire la vie. Chamberland, ce faisant, demeure une «locomotive» dans la société québécoise, par comparaison avec d'autres écrivains qui, tel Claude Jasmin «sautent dans un train en marche», ajoute-t-il.

Cet intellectuel porte une grande attention au thème de la négritude et compte y consacrer sa prochaine oeuvre: comment certains écrivains noirs arrivent-ils à subvertir une «damnation» qu'ils assument et en forgent-ils une arme de rédemption... le thème sera d'une «marche vers la liberté.» Il s'intéresse également à Sartre et à ses tentatives de critique marxiste («il n'est pas certain qu'il ait réussi»); l'oeuvre couronnée par le jury du prix France-Québec indique déjà une érudition notoire face aux différentes écoles de critique marxiste — un peu plus en profondeur, vraisemblablement, que chez un Patrick Straram, qui a tout de même «potassé» ses classiques des Éditions sociales.

Parti pris: idéologies et littérature est du type «dense» de ces écrits qui donnent l'envie de retourner à des oeuvres que l'on croyait trop empoussiérées.

«Repère»

Une histoire de culture

par Noël Audet

Joseph Bonenfant, **Repère**, HMH coll. L'Arbre, 1979, 166 pages.

OUI. Il faut avouer que j'ai mis du temps à entrer dans *Repère* de Joseph Bonenfant, le temps de comprendre le discours qui s'y tient entre un héros, André, rescapé toujours au moment où on allait oublier son existence, et un narrateur qui parle bien des sujets essentiels mais à la troisième personne, au nom du même André et un peu au nom du père. Le JE voudrait pourtant sourdre constamment mais il ne parvient pas à prendre pied sur sa montagne ni à s'installer carrément dans son discours. Quand les règles du jeu deviennent claires, on accompagne Bonenfant dans sa promenade symbolique avec plaisir.

On a parlé d'un roman d'universitaire à son sujet, mais je ne crois pas qu'une telle chose existe. Il s'agit toutefois du roman d'une intelligence qui se penche sur son coeur pour tenter de le comprendre en traversant toute la culture depuis le mythe grec et la Bible jusqu'à la psychanalyse moderne.

Dès le début du roman, la perspective se présente de façon nette: la prétendu meurtre serait plutôt désir de meurtre même si la symbolique du sang imprègne tout le livre et tient lieu de trame. A remarquer surtout cette curieuse image: le héros est monté sur un «dérisoire escarpement», mots qui résument tout le ton et l'espace du livre; ajoutons que le monticule (symbole phallique) a ceci de particulier qu'il est fendu d'une crevasse

«dont il n'apercevait pas le fond. Ses jambes pendaient dans le vide. L'idée plaisante lui vint qu'il se trouvait non pas devant un obstacle en hauteur, mais devant un creux de la terre, devant un trou d'une beauté unique.» (p. 9-10).

Voilà peut-être le sens du mot «repère», c'est-à-dire signe pour guider le narrateur dans son voyage initiatique, mais aussi re/père ou «à nouveau le père» qu'il faudrait bien tuer pour atteindre la mère (crevasse), objet du désir le plus profond. A mon avis, il n'y a pas d'autre meurtre que celui-là dans *Repère*, même si le phantasme du meurtre se déplace, sans jamais s'avouer toutefois, vers les coupeuses de tête, les Judith et Hérodiade, ces castratrices après allumage.

Mais trêve de balivernes. Voilà un roman que l'on ne résume pas, parce qu'il est fait de réflexions multiples sur le temps, le sang, l'enfance, l'Oedipe... toujours selon des références savantes que l'on peut prendre plaisir à retrouver: Homère, Shakespeare, l'Ancien Testament, le Christ, Freud et combien d'autres. Ce ton d'exégèse ne recoupe certes pas la forme traditionnelle du roman ou de la fiction. Il est bon de le savoir avant de commencer la lecture. Qu'on en juge plutôt:

«André avait toujours doucement rigolé devant les complexes d'Oedipe mal liquidés, devant les pères kafkaïens et les mères castratrices. Il connaissait le poids tyrannique de son surmoi, l'hor-

Suite page suivante

folio
Des livres qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque





Astérix
LE GRAND FOSSÉ
$5.95
LE 28 JUIN AU QUÉBEC
LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ
LES PRESSES DE LA CITÉ
9797 TOLHURST, MONTRÉAL, 387-7316



JUDITH KRANTZ
Princesse Daisy
bientôt en librairie
LE ROMAN DE L'ÉTÉ, aux ÉDITIONS SÉLECT
aussi captivant que LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR

les carnets de Jean Éthier-Blais

CHAQUE être a son éclat et aussi son mystère. La loi de l'harmonie totale veut que plus un homme privilégié s'élève, plus deviennent obscurs les méandres de son comportement. On lit certains écrivains uniquement afin de tenter le déchiffrage de la personnalité. Leurs idées, en quelque sorte, vibrent de la lumière de leur personnalité. La tension de la vie se retrouve dans leurs pages. J'en veux pour exemple Germaine Necker baronne de Staël. Il y a quinze jours, je suis allé rendre visite à ma famille, loin de Montréal. Par la fenêtre, le paysage se déroulait insensiblement, pareil à lui-même, fait de forêts, de rivières et de lacs, qui se succédaient les uns les autres identiques et pourtant différents. La nature, dans ce parcours, est répétitive au point de susciter en soi des remous d'infini. Le temps se cache, peu importent l'heure et la montre; le bruit des roues, les voyageurs qui vont et viennent, l'approche des villes, elles aussi pareilles, tout prend un air de déjà vu, comme si on relisait pour la nième fois une nouvelle de Tchékov. Par l'espace, on entre dans la négation de l'espace. Au milieu de ce paysage éternel et impavide, dont je devinais, au loin, les profondeurs polaires, je lisais une biographie de Germaine de Staël. Quel contraste! D'un côté, le déroulement magique des forêts et de la toundra, de l'autre, le tumulte des dernières années de l'Ancien Régime, la Révolution, Napoléon, le début du dix-neuvième siècle, le romantisme. Et les amours de la dame! Personne n'a ressenti la passion avec cette violence insatiable, qui ressemble au paysage que je traversais, violente, oui, mais répétitive jusqu'à la nausée. Par-delà le déchirement de cette vie, l'énigme.

Qui, quelle fut-elle? Quiconque a ouvert un dictionnaire illustré ou une histoire de la littérature peut la reconnaître, avec son turban, Corinne au cap Mysène. Une poitrine forte, des bras et un cou épanouis, le menton volontaire, la tête sans doute trop grosse pour le corps, le front intelligent, affirmatif et ce regard qui s'enivre de feu. La bouche est entrouverte, très légèrement ironique et tout le corps se projette en avant. Corinne veut sauter hors de la toile. Elle ne peut pas rester cinq minutes immobile, on le sait. Ce portrait, on peut le voir (et l'admirer) à Coppet. Germaine naquit Necker, à une époque où le nom avait de l'importance. Son père Jacques Necker est un personnage discutable qui s'est fait banquier pour devenir Premier Ministre de France et écrivain. Il s'enrichit et rata ses deux autres carrières. Il entraîna la France dans le désastre de sa politique, objet à Paris d'admiration et de ridicule. Protestant genevois, il crut, comme le firent plus tard sa fille et Benjamin Constant, que la France devait se convertir au protestantisme. Telles sont les idées simplistes de grands esprits. Louis XVI, contre son gré, l'appela au ministère et suivit ses conseils, qui furent toujours mauvais. En 1790, après avoir une dernière fois donné au Roi un conseil perfide, Necker, sa femme et sa fille, s'enfuirent à Coppet, sur les bords du lac de Genève. Il y mourut vieux et oublié. Madame Necker avait été l'égérie de Gibbon, l'historien de la décadence de l'Empire romain. Comme beaucoup d'êtres frigides, elle était hystérique. Gibbon l'a échappé belle. Lui-même fut d'un égoïsme total. Ils n'auraient pas eu d'enfant. Germaine n'aurait pas été le flambeau du début de son siècle.

La jeune fille, intelligente, gâtée, mal élevée, fanatique en se donnant les gants d'être libérale, se maria, avec ses millions à l'ambassadeur de Suède de la Cour de France. Elle eut l'honneur d'être présentée à Marie-Antoinette et d'approcher ce personnage immensément mystérieux. Au début de la Révolution, férue d'idéologie romantique, Germaine de Stael poussa à la roue. La Monarchie renversée, un peu par ses soins, elle pleurnicha et écrivit une brochure pour défendre la Reine en 1793. Ses contemporains lui reprochèrent souvent ces retournements. Elle fait penser à de nombreux bourgeois que nous connaissons qui ne sont heureux que lorsque chancelle le régime qui les fait vivre et leur assure le bonheur. Nous sommes toujours heureux lorsqu'on dénonce cette hypocrisie. Lorsque la Russie s'emparera de l'Europe (ce qui ne saurait tarder) nous aurons l'occasion de beaucoup nous réjouir et de beaucoup pleurer. Par la suite, tous les régimes persécutèrent Germaine de Stael. La palme revient cependant à Napoléon, qui ne pouvait la souffrir, ni elle ni ses amis suisses, ni le mouvement tourbillonnant de leurs intrigues. Derrière tout cela, bien que les biographes le passent volontiers sous silence (les littéraires ne sont pas souvent férus de ces choses) il y avait l'Argent. Germaine fut riche de par le monde, y compris l'État de New-York. Benjamin Constant, son amant et son bourreau, ne vécut que pour l'argent et le pouvoir. L'un était l'autre à ses yeux. Jamais deux êtres ne se sont donnés autant de mal que Germaine et Benjamin, pour influencer l'opinion, faire entendre leurs voix, tout simplement pour s'agiter. Intelligents tous deux, on les voit intriguer, écrire d'innombrables lettres, de livres, et pourquoi? Pour convaincre quelque homme politique, ou Napoléon, de leur bonne foi, se dire Français, réclamer des traitements de faveur. Que d'intelligence perdue! Ne restent d'eux, pour leur gloire, que des livres écrits au fil de la plume, ou à la suite d'une crise intérieure particulièrement carabinée. Le chef-d'oeuvre de Germaine de Stael est *De l'Allemagne* et on le lit parce que c'est une autobiographie intellectuelle. Devant le mystère de l'Allemagne, Madame de Stael laisse tomber ses propres voiles. Ses idées, ses sentiments, son dada du Nord et du Midi, ses rancunes contre la France deviennent des éléments de dynamisme littéraire. Elle vous emporte sans vous convaincre. On est séduit sans l'aimer, on se moque d'elle tout en la prenant au sérieux. Contradictions.

De son château de Coppet, Madame de Stael fit la guerre à Napoléon. La coalition des puissances vainquit le Génie, et Madame de Staels', attribua quelques rogatons de gloire. Elle revint à Paris avec les Bourbons dont elle avait en 1789, souhaité la chute. Elle y revint surtout pour mourir, et mariée à un homme qui aurait pu être son fils. Elle surgit dans la mémoire, parfois, comme un personnage qu'on aurait aimé connaître sans le fréquenter. Si, pendant l'été, vous allez à Genève, rendez-vous à Coppet. Au milieu d'un beau parc, le château est magnifiquement tapi. Est-ce par erreur que Germaine est immortelle?

Les contes de Tantana

par Marie Laurier

C'EST auprès de ses nombreux neveux et nièces éparpillés un peu partout dans le monde et qu'elle appelle sa «famille élargie» que Marie-Magdeleine Carbet puise son inspiration pour écrire ses contes pour enfants.

Elle vient de publier chez Leméac une série de cinq courtes et fraîches histoires qu'elle dédie à tous les enfants du monde sous le titre *Contes de Tantana*.

De passe à Montréal ces jours derniers, cette femme étonnante, d'origine martiniquaise, n'hésite pas à révéler son âge: «Je suis née en 1902», dit-elle. Elle vit à Paris et quand on se surprend de sa jeunesse, elle rétorque aussitôt: «J'ai décidé que je mourrais sans une ride au coeur.»

Fervente admiratrice des romanciers et poètes québécois dont elle sait parler en «connaisseur», cette vénérable dame a consacré sa vie à la littérature sous toutes ses formes: romans, comptines et chansons antillaises, poèmes, nouvelles et même livres de recettes. Elle se définit comme un excellent cordon-bleu et l'on comprend que sa maison soit toujours pleine d'amis et d'enfants. «J'ai été longtemps réduite à être une paire d'oreilles pour les autres», nous confie-t-elle en justifiant ses propos de philosophe. Justement elle prépare un ouvrage intitulé *Au sommet de la sérénité* et qui sera publié incessamment chez Leméac.

Le dernier-né de son oeuvre, «Contes pour Tantana» contient une série de cinq histoires écrites dans une langue impeccable, abondante de mots et d'expressions respirant un parfum d'exotisme, sans jamais dépayser le lecteur.

Bien au contraire, Tantana met son style au profit de la connaissance des moeurs et expressions du pays qui lui inspire ces délicieuses histoires. Il y en a une qui s'intitule *La cabane à sucre* et qui saura plaire à tous les Québécois certes, mais également à tous les enfants du monde francophone en ce qu'elle donne le goût aux jeunes d'approfondir leur savoir sur nos us et coutumes. Il en va de même des autres contes inspirés des nombreux voyages de l'auteur et de son origine antillaise.

Marie-Magdeleine Carbet se défend d'être moraliste. «Chaque lecteur puise dans mes livres ce qui lui convient, nous disait-elle. Ma seule préoccupation, c'est d'insuffler aux enfants le goût de l'amitié, de la solidarité, de la connivence entre les générations.»

Le conte intitulé *Sophie* raconte l'histoire d'une petite fille qui dialogue avec l'auteur et ces pages tissent autour des protagonistes toute la gamme des sentiments délicats, tendres et respectueux qui peuvent exister — ou devraient exister — entre le vieil âge et l'enfance. C'est l'occasion toute trouvée pour Marie-Magdeleine Carbet d'expliquer à Sophie des expressions particulières, des mots compliqués et savants comme «égocentrisme». La fillette se prend à noter les proverbes français employés dans les conversations d'adultes et Tantana lui indique ceux qui veulent dire la même chose en langage créole. Ainsi «Tel père, tel fils» se dit en Martinique: «Chien n'enfante pas rat» ou encore «La chienne ne grimpe pas au grenier et n'a pas de chatons».

Il se dégage de ces récits un charme exquis et l'on se prend à souhaiter que tous nos enfants fassent partie de la «famille élargie» de cette femme de lettres.



Marie-Magdeleine Carbet

Repère

Suite de la page 21

reur conséquente du ça, et la non moins conséquente horreur, quoique douloureuse, de l'enflure du moi.» (p. 114).

En littérature, les contenus sont toujours les mêmes, ils ne font que changer de forme. Et ce qui frappe d'abord dans *Repère*, c'est le ton. Bonenfant parle pour comprendre, d'où l'utilisation massive de certains procédés: d'abord la définition, c'est-à-dire que l'auteur recourt à la phrase explicative (ou commentative) plutôt qu'à la phrase performative qui décrit le sujet en action.

«Il était saisi de frayeur à l'idée qu'il ne pouvait l'appréhender (la réalité) entière et indivise d'un seul coup. Mais ce qui était d'un certain point de vue un sentiment de frayeur devenait en une opération continue, joie simple et masse sans prix.» (p.21).

Et l'amorce du paragraphe suivant me semble on ne peut plus significative pour caractériser l'écriture de Bonenfant. Au lieu de dire: «il réussit à se délivrer...», ce qui impliquerait un mouvement actif de rejet, l'auteur écrit: «Il réussit *non sans effort à se voir délivré* de toute impatience». Cela signifie que l'effort est dit au lieu d'être représenté, et le héros «se voit» délivré, c'est-à-dire que ce qui l'emporte, chez le narrateur et le héros, ce n'est pas la délivrance dans son processus mais la conscience d'un état. Et la même forme explicative se retrouve aussi au niveau de la structure générale. Ainsi, la page 23 par exemple explique

Suite à la page 24

VOUS VOUS SOUCIEZ DE L'AVENIR DE VOS ENFANTS

LYCEE L'OUVERTURE

Institution classique canado-haïtienne



ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE

— Institution dirigée par des éducateurs haïtiens
— Située à Ottawa
— Professeurs haïtiens, canadiens et étrangers diplômés des universités d'Ottawa, Sherbrooke, etc...
— Service d'un psychopédagogue, d'un conseiller
— Etudes surveillées après les cours
— Préfet de discipline 24 heures sur 24
— Pensionnat (nourriture adéquate)
— Infirmière et service d'aide médico-dentaire
— Loisirs et sports organisés
— Modalités de paiements

TELEPHONEZ OU ECRIVEZ A:

PLACES LIMITEES

LYCEE L'OUVERTURE
246, rue Kent,
Ottawa, Ontario
K2P 2A1 — Canada
(613) 235-1251

Vient de paraître

dans la collection
ROMANS D'AUJOURD'HUI

LA LOUVE DE KANIAPISKAU

par André VACHER



«C'était une Indienne, mais on l'appelait Muhekum, la Louve, car elle savait hurler comme les loups.

«Dès que les loups hurlaient elle leur répondait et le dialogue s'engageait. Elle leur parlait du pays, du leur qui est aussi le sien. Elle leur criait le danger qu'il y aurait bientôt à vivre là. Elle leur disait d'éviter les îles lorsque l'eau des barrages monterait.

«Mais elle craignait qu'ils ne comprennent pas ce discours-là...»

184 pages $7.50
en vente partout

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

l'été, des livres...
et flammarion

Si les biographies vous passionnent:



NADAR: un grand portraitiste du début du siècle. $28.50

Pour les passionnés des romans policiers:



Des quartiers en démolition, des bâtiments en construction, des êtres en quête de leur destin. $13.25

Si vous avez la passion des nouvelles:



Rêver à devenir une autre, un autre, dans un ailleurs luxuriant: $18.95

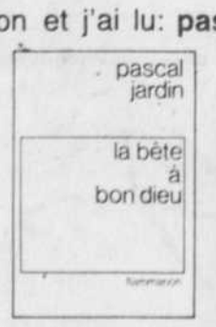
Les grands romans flammarion et j'ai lu: passionnants!



En 1946, une enfant de huit ans transforme en lumière tout le gris de l'existence. $16.95



La liberté choisie et assumée avec humour, par une femme dans la cinquantaine. $21.50



La suite des aventures du Nain jaune, le père de l'auteur, contrefait et bénéfique, tel le joker d'un jeu de cartes. $15.25



Un père déterminé à conserver la garde de son fils. $4.50

En vente dans toute bonne librairie

Le rendez-vous des bibliophiles

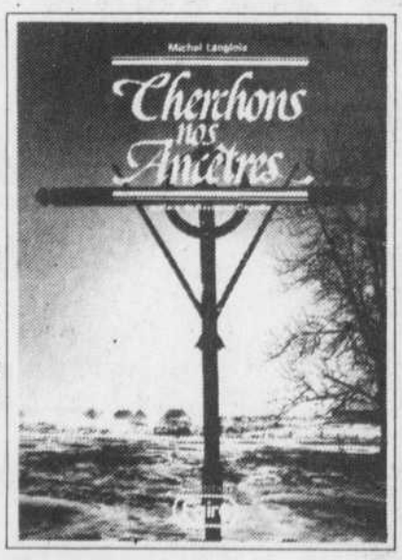
Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

QUÉBEC SCIENCE ÉDITEUR ET LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR SCIENTIFIQUE PRÉSENTENT

Faire

Conçus par des amateurs chevronnés, les volumes de la collection FAIRE veulent mettre à la disposition du public le résumé dès connaissances et du savoir-faire acquis au fil des ans dans leurs domaines respectifs, et donner à chacun le goût et le moyen de FAIRE par lui-même et ce, dans le contexte québécois.



CHERCHONS NOS ANCÊTRES
par Michel Langlois
coll. FAIRE
Québec Science Éditeur / FQLS
Québec, 1980
ISBN: 2-920073-03-6
168 pages
12 photos couleur
$8.95

QUI n'est pas intéressé à savoir d'où il vient, à connaître ceux dont il est issu? Comment procéder? Comment éviter les multiples embûches? Où chercher les renseignements utiles? Comment rédiger la biographie de son ancêtre? À ces questions et à une foule d'autres, ce volume apporte des réponses claires et précises, qui résultent du savoir-faire accumulé par les généalogistes amateurs québécois.



DEVENEZ ASTRONOME AMATEUR
par Jean Vallières
coll. FAIRE
Québec Science Éditeur / FQLS
Québec, 1980
ISBN: 2-920073-04-4
242 pages
100 illustrations (dont 22 photos couleur)
$10.95

QUE nous montre le ciel à l'œil nu, à travers une paire de jumelles et dans un télescope? Quelles sont les meilleures périodes d'observation des planètes? Comment acheter un télescope de bonne qualité? Où trouver le matériel pour construire son propre télescope? Comment photographier le ciel avec ou sans télescope?

Ce volume abondamment illustré répond de façon claire et détaillée à ces questions et à bien d'autres.

VIENNENT DE PARAÎTRE JUSTE À TEMPS POUR VOS VACANCES

Commandez-les maintenant:

	Quantité	Total
☐ CHERCHONS NOS ANCÊTRES, *par Michel Langlois*, coll. FAIRE, 168 p., 12 photos couleur, $8.95	.....	.....
☐ DEVENEZ ASTRONOME AMATEUR, *par Jean Vallières*, coll. FAIRE, 242 p., 100 illustrations (dont 22 photos couleur) $10.95	.....	.....

☐ Ci-joint mon paiement au montant de $.....
☐ Veuillez me facturer pour la somme de $.....

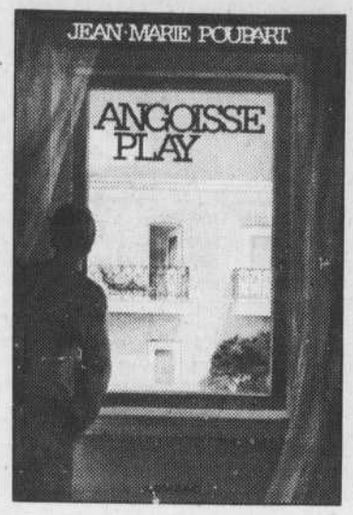
Nom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... *Téléphone* .....

Collection Faire

Code 20

Chez votre libraire ou chez Québec Science Éditeur, C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

POUR LES VACANCES LEMÉAC A PENSÉ À VOUS



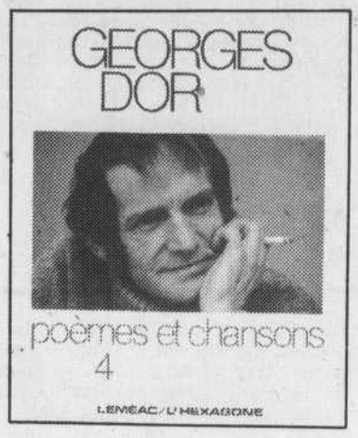
Angoisse Play

Jean-Marie Poupart

Un roman d'importance, car à sa première édition en 1968, c'est notre littérature québécoise qui accède à une nouvelle forme de roman. ***Angoisse play*** exerce toujours sur le lecteur la même fascination. D'un humour mordant, il amuse, étonne et intrigue tout à la fois.

Nouvelle édition revue et corrigée

90 pages - **$5.95**



Poèmes et chansons (4)

Georges Dor

Les plus récents poèmes et chansons de Georges Dor. Une écriture qui nous rejoint comme un rayon de soleil. Un chant qui nous séduit. Un hymne à la vie. Un langage fait pour rejoindre les Québécois, un langage qui parle d'amour, d'érables et de débâcles.

71 pages - **$3.95**



Horace ou l'art de porter la redingote

Bertrand B. Leblanc

Le merveilleux conteur qu'est Bertrand B. Leblanc nous fait revivre, à travers ce roman, les péripéties de la vie d'un pensionnaire dans un collège classique. C'est un véritable portrait d'époque plein d'humour et de fantaisie où l'on reconnaît l'ambiance spéciale des collèges d'alors.

Nouvelle édition revue et corrigée.

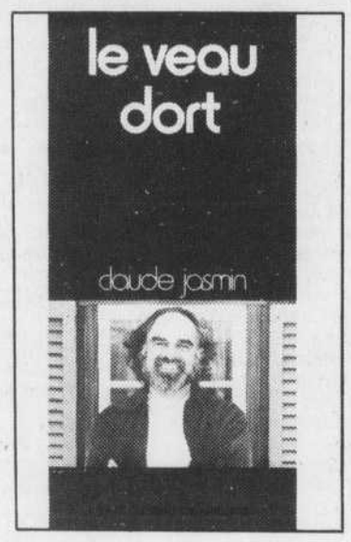
226 pages - **$9.95**

Le veau dort

Claude Jasmin

Pour les amateurs de théâtre, une peinture de la société qui fait rire, mais surtout réfléchir. L'auteur se sert de la caricature pour nous montrer des personnages qui nous ressemblent et finissent par nous troubler. Des personnages qui vivent devant nous une véritable prise de conscience collective.

125 pages - **$5.95**

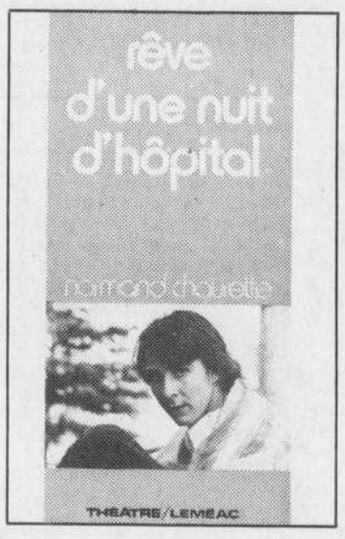


Rêve d'une nuit d'hôpital

Normand Chaurette

Une pièce qui a connu récemment un franc succès au théâtre. Jouée à l'occasion du centenaire d'Emile Nelligan, c'est un album d'époque composé d'une série de tableaux. On y retrouve le personnage d'Emile qui se croit victime d'un complot. Ce qui provoque chez lui une immense hallucination.

106 pages - **$5.95**

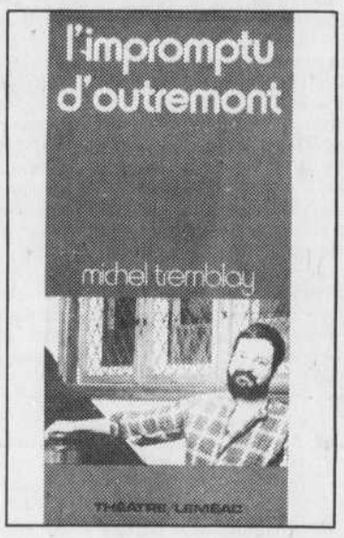


L'impromptu d'Outremont

Michel Tremblay

Un Tremblay typique malgré le changement de décor et de langage. A travers les papotages de quatre soeurs, réunies dans un salon d'Outremont, l'auteur dénonce une culture élitiste, figée, anticréatrice. Mais aussi, il met en scène des femmes qui expriment leurs rancoeurs face à une éducation bourgeoise et étouffante.

122 pages - **$5.95**

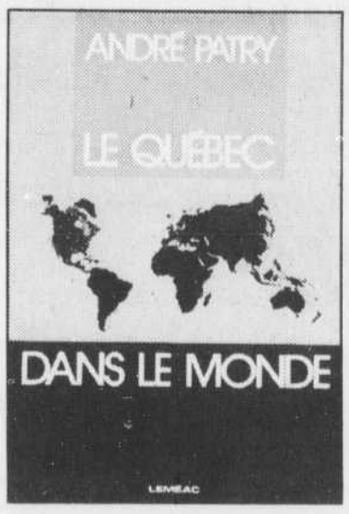


Le Québec dans le monde

André Patry

Après un rappel de certains faits peu connus du grand public, l'auteur nous renseigne sur les jalons importants des relations internationales du Québec et sur quelques-unes de nos réactions. Écrit par un témoin et un spécialiste de la question, ce livre constitue un dossier clair, instructif, indispensable.

167 pages - **$8.95**

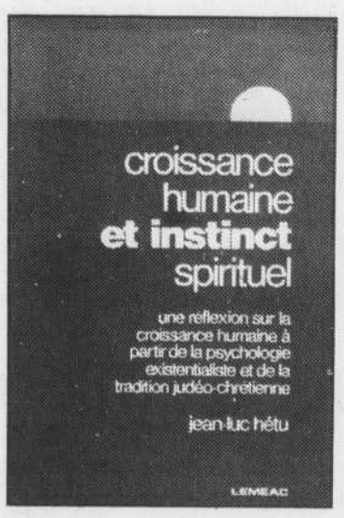


Croissance humaine et instinct spirituel

Jean-Luc Hétu

Une réflexion sur la croissance humaine où l'auteur démontre que psychologie et foi ne sont pas incompatibles. A une époque où la remise en question est presque devenue une routine, ce livre apporte des éclaircissements qui étonnent et rassurent à la fois. Une aventure passionnante qui laisse le lecteur réconcilié avec lui-même.

211 pages - **$9.95**



Au sommet, la sérénité

Marie-Magdeleine Carbet

En réponse aux personnes qui désirent connaître son secret, l'auteur apporte ses réflexions sur la sérénité, sérénité acquise au fil d'années riches en expériences de toutes sortes. On apprendra que le bonheur n'est pas une condition indispensable à la sérénité; que la souffrance ne l'exclut pas et que finalement, elle est à la portée de tout le monde.

127 pages - **$6.95**



Le lin

Hélène de Carufel

Un document exceptionnel qui dévoile toutes les facettes d'une fibre ancienne et merveilleuse. L'auteur nous entraîne dans une aventure qui nous conduit après maintes opérations, à l'obtention d'un fil solide, lustré. Ce volume saura réjouir les artisans et les amateurs d'ethnologie. Sa lecture se révélera captivante pour tous.

191 pages - **$8.95**

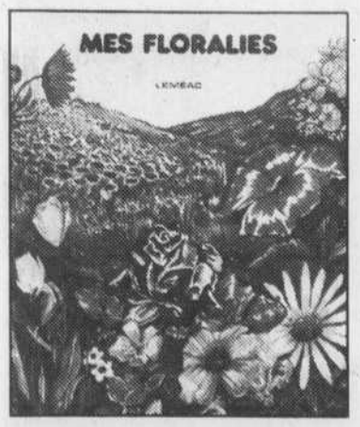


Mes Floralies

Marcel Martin

À l'occasion des Floralies, cet album à colorier veut sensibiliser l'enfant à un événement de portée internationale. C'est l'occasion pour lui d'apprendre les noms des fleurs tout en s'amusant. L'occasion de participer à des jeux d'observation, mots cachés, labyrinthes. Un cadeau de dernière minute pour occuper les moments creux d'un voyage ou d'une excursion.

32 pages - **$1.25**



Contes de Tantana

Marie-Magdeleine Carbet

Un cadeau pour les enfants que ce recueil de contes qui déborde de dynamisme et de joie de vivre. Tantana, la vieille dame, entraîne ses amis lecteurs, aussi bien à la cabane à sucre que sous le soleil des tropiques. L'auteur veut intéresser l'enfant à ce qui se passe chez lui comme l'initier à un milieu qui n'est pas le sien.

187 pages - **$8.95**



EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET LES LIBRAIRIES LEMÉAC: VAL D'OR, SEPT-ÎLES, HAUTERIVE ET MONTRÉAL

NOM .....

ADRESSE .....

☐ ANGOISSE PLAY	5.95	☐ LE QUÉBEC DANS LE MONDE	8.95
☐ POÈMES ET CHANSONS	3.95	☐ CROISSANCE HUMAINE ET INSTINCT SPIRITUEL	9.95
☐ HORACE OU L'ART DE PORTER LA REDINGOTE	9.95	☐ AU SOMMET, LA SÉRÉNITÉ	6.95
☐ LE VEAU DORT	5.95	☐ LE LIN	8.95
☐ RÊVE D'UNE NUIT D'HÔPITAL	5.95	☐ MES FLORALIES	1.25
☐ L'IMPROMPTU D'OUTREMONT	5.95	☐ CONTES DE TANTANA	8.95

Frais d'envoi et d'emballage **$0.75**

Éditions LEMÉAC

5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7

DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:

☐ MANDAT ☐ MASTER CHARGE NO .....

☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO .....

Signature .....

Maria Chapdeleine chez les Russes

par Paul Austin

L'auteur de cet article est professeur au Département d'Études russes de l'Université McGill.

Louis Hémon. Maria Chapdeleine (Mariia Chapdelen), roman traduit en russe par O. Moiseenko et N. Nemtchinova. Moscou. 1977. 25 kopeks.

LA récente parution en URSS d'une seconde traduction russe du roman *Maria Chapdelaine* révèle l'intérêt que nourrissent les autorités socio-littéraires russes à l'égard du Canada et, plus particulièrement, à l'égard de la littérature canadienne-française. Cet intérêt n'est pas nouveau. En 1924, les Russes ont publié une première traduction du roman de Louis Hémon. Il y a une dizaine d'années, on publia à Moscou l'oeuvre de N. Vannikova, *La littérature canadienne de langue française 1945-1965*, mais cette étude ne porte que sur la littérature d'après-guerre. La collection des contes canadiens publiée en russe en 1971 inclut quelques auteurs de langue française: Grandbois, Hamelin, Ringuet, Ferron et Anne Hébert. Le roman de Gabrielle Roy *Bonheur d'occasion*, publié en traduction russe à un tirage de 50,000 exemplaires en 1972, a joui d'un grand succès à Moscou. L'Union Soviétique est actuellement le plus important producteur étranger d'ouvrages sur le Canada. On y trouve, entre autres, *La langue française au Canada* (Leningrad, 1972), et le nouveau livre du réputé canadianiste russe V. Tichkov, *Le mouvement de libération au Canada colonial* (Moscou, 1978), tous deux en russe. Le Canada est, avec les États-Unis, le seul pays qui ait à Moscou un institut des recherches spécialisées, l'Institut des États-Unis et du Canada, sous l'égide de la prestigieuse Académie des Sciences de l'URSS.

Il semble tout à fait intéressant de comparer l'édition de *Maria Chapdelaine* de 1924 avec celle de 1978, afin de voir la grande évolution dans l'interprétation de ce roman chez les Russes. N'oublions pas que la guerre civile ne s'est terminée qu'en 1921 et que le pays pouvait alors enfin commencer à se reconstruire. L'interprétation du roman d'Hémon reflète cette époque de l'histoire soviétique.

Selon M. Gerbach, qui a traduit le roman et écrit l'avant-propos en 1924, *Maria Chapdelaine* doit son succès à la sincérité avec laquelle L. Hémon décrit la rude vie des paysans canadiens. L'année 1924 se caractérisait en effet par l'éclosion générale d'une nouvelle attitude face à la vie traditionnelle des paysans. Mais pour les Russes, souligne M. Gerbach, le roman offre un intérêt particulier. L'homme russe comprend parfaitement la vie au Canada — le travail pénible, les hivers rigoureux, le terroir — parce qu'il vit dans les mêmes conditions. Mais après la révolution, le paysan russe s'est libéré des «fantômes» qui poursuivent encore les Canadiens, car «la forêt canadienne est pleine de préjugés». Ces préjugés tuent tout le «bon» de ces paysans qui ne peuvent vraiment être sauvés que par la prière. L'influence nuisible de l'Église et l'analphabétisme produisent un vrai «dominion des ténèbres». Hémon raconte cette histoire très objectivement et Gerbach conclut en disant que si ce livre peut faire comprendre aux lecteurs russes que ces derniers ont mis fin au «dominion des ténèbres qui règne dans les forêts du Canada», il a sans contredit un rôle éducatif.

L'interprétation soviétique de 1977 est beaucoup plus nuancée, mais on y retrouve malgré tout un certain fondement social. Il est bien évident que l'auteur de l'avant-propos, G. Kosikov, a lu diverses critiques concernant le roman, mais il ne mentionne pas s'il connaît le travail de Gerbach. Kosikov explique que Hémon n'aimait pas la civilisation contemporaine européenne, alors dominée par une bourgeoisie exaltante. Aspirant à trouver son indépendance personnelle, Hémon fuit cette société moribonde. Au Canada, il ne cherche ni un Montréal européanisé, ni l'aventure, ni l'idylle champêtre, mais, bien au contraire, la nature, qui est «l'incarnation de la simplicité originelle de l'être». L'homme vit entouré par la nature, mais sans vraiment s'y livrer, car c'est l'homme même qui crée la culture dans sa lutte contre les éléments.

Pour les personnages du roman, la nature est l'ennemi. En dominant cette nature, on imprègne le monde de raison. Bien que les paysans soient rudes et ignorants, ils accomplissent une grande tâche pour la domination des éléments. Même quand ils enlèvent une souche ou coupent un grand pin, ils établissent les bases de la culture en général. Selon Kosikov, «la lutte contre les forces naturelles représente pour Hémon une lutte contre la mort», dont le symbole est la mort de François Paradis dans la forêt. À l'autre extrémité du monde impitoyable de la nature se trouve le monde chaleureux des paysans. Bien qu'il y ait une beauté froide dans la nature, ce sont les gens qui créent la vraie beauté. Essentiellement, «la lutte de l'homme contre la forêt acquiert sous la plume d'Hémon les traits du conflit universel entre l'Ordre et le Chaos, la Vie et la Mort, la Chaleur et le Froid».

Commençant donc sa critique sur une note marxiste très orthodoxe, Kosikov finit par souligner la signification cosmique du roman. Dans leur lutte contre les éléments, les paysans manifestent de la compréhension, de l'amour, de la sympathie et, face à la mort, une sagesse née du peuple. D'abord séduite par la civilisation industrielle américaine, Maria décide finalement de rester fidèle aux traditions de ses aïeux, les traditions du Québec depuis 300 ans. Kosikov conclut:

Maria Chapdelaine est un personnage dans lequel sont incarnés les meilleurs traits du caractère populaire. Pour les canadiens contemporains, Louis Hémon représente la fierté de la culture nationale, et Maria, un des plus valables symboles de cette culture. Louis Hémon est entré dans la littérature canadienne comme l'auteur de la figure remarquable de cette jeune paysanne imbue de l'esprit et de la force de son peuple, Maria Chapdelaine.

Kosikov abandonne donc toute prétention à une interprétation marxiste en préférant considérer le roman comme l'expression claire de l'esprit national du Québec. Si l'interprétation de Gerbach reflète l'époque de ce dernier (1924) en insistant sur la lutte des classes et l'image négative d'un Québec qui accepte passivement son destin, celle de Kosikov donne en 1977 une nouvelle signification positive aux mêmes traditions québécoises, dont Maria Chapdelaine devient le fier symbole. Cette défense des traditions nationales proclamée par la critique marxiste contemporaine russe nous semble fort encourageante, puisqu'elle offrira aux lecteurs soviétiques plus de traductions de la littérature québécoise et des interprétations beaucoup moins dogmatiques. Tout le monde en profitera.

Les mensonges de Prague

par Mario Pelletier

Prague, par Étienne Barilier. L'Âge d'homme, Lausanne, 206p.

QUE faisiez-vous le 21 août 1968? Étiez-vous braqué sur la radio, perdant vos illusions idéologiques? Comme beaucoup d'entre nous, Étienne Barilier avait vingt ans lorsque les chars soviétiques sont entrés dans Prague, et cette invasion «fraternelle» lui a inspiré, une dizaine d'années plus tard, un roman par lettres sur le thème du mensonge.

Lorsque le fameux «printemps» éclate en Tchécoslovaquie, sous le gouvernement Dubcek, il y a soudain comme un prurit de vérité qui se manifeste par des réhabilitations, des enquêtes journalistiques et des témoignages sur les excès du stalinisme, dont l'illustration la plus éloquente fut le procès Slansky, en 1952. Dans ce contexte effervescent, un jeune Suisse s'en va à Prague mener sa propre enquête. Grâce à un réseau d'amitiés tchèques, il réussit à entrer en contact avec le premier procureur du procès de 1952 et à sonder sa conscience.

Tout se passe comme si le héros enquêteur avait disparu après l'invasion du 21 août et qu'on avait retrouvé les lettres qui lui avaient été adressées durant son séjour à Prague. C'est au fil de cette correspondance qu'on arrive à reconstituer ses faits et gestes, et surtout le sens de ses investigations. Il ne faut pas chercher dans ce livre des informations inédites ou même un nouvel éclairage intuitif sur les événements de Prague. L'actualité politique est plutôt ici la toile de fond d'une interrogation romanesque sur le discours idéologique, sur les tourments et compromis de la conscience face au problème de la vérité objective.

Ainsi, notre enquêteur occidental cherche à traquer le mensonge dans le discours du procureur Vaclav K. qui répète avoir fait son devoir de communiste en condamnant Slansky et les autres, peu importe qu'on leur eût extorqué des aveux sous la torture. Travaille-t-il vraiment pour le peuple ce fils de magistrat bourgeois, qui s'est empressé de se ranger du côté du plus fort après la guerre pour conserver ses privilèges de classe dans une société dite «sans classe»? À l'instar de beaucoup d'autres, n'est-ce pas la peur, substrat des régimes totalitaires, qui guide ce procureur, comme lorsque sa fille Milena l'a surpris à blêmir à la vue d'un chien qui courait vers eux?

En cherchant si ardemment à débusquer le mensonge, le héros finit par en être obsédé. Il essaie aussi de le cerner en lui-même. Il écrit à ses parents, au pasteur de son enfance, à ses amis pour savoir s'il a jamais menti. D'autre part, il mène double jeu: il entretient de loin l'amour d'Odile et suscite celui, plus immédiat, de la jeune Pragoise Milena.

Ne se sert-il pas de celle-ci pour mieux accéder à son père, le procureur Vaclav? Son discours amoureux est donc mû par l'intérêt, donc mensonger. Comme le discours du procureur, comme celui des envahisseurs soviétiques. En fin de compte, quelle différence essentielle y a-t-il entre le mensonge amoureux et le mensonge politique? Tous deux sont des instruments de pouvoir.

Même s'il réussit à bien poser cette question fondamentale, le roman de Barilier nous laisse sur notre faim. Le personnage du procureur n'est pas fouillé autant qu'on le souhaiterait pour démystifier ces Léviathans de peur et d'hypocrisie qui règnent à l'Est, comme dans d'autres parties du monde et sous de tout autres étiquettes idéologiques. D'autre part, le héros est abandonné un peu trop facilement à la fin, comme s'il était escamoté. A-t-il péri sous la botte du Pacte de Varsovie? A-t-il été arrêté ou déporté? On apprend seulement par Milena, qui le cherche désespérément dans Prague envahi, qu'il a réglé sa note d'hôtel mais y a laissé ses bagages. Un roman sur le mensonge qui se termine dans l'ambiguïté. N'empêche que la structure de *Prague* fascine. Le contact indirect, par réaction, que nous avons avec le héros est assez efficace sur le plan romanesque. Après avoir établi sa réputation avec *Le chien Tristan*, Étienne Barilier confirme, avec ce huitième livre, sa place parmi les meilleurs écrivains suisses de sa génération.

Repère

Suite de la page 22

le sens de la grotte, à la fois matrice de la naissance et refuge et repère. Cette page limite et cerne ce qui parlait tout seul depuis le début du roman, et la question qui attaque le paragraphe réduit tout le mouvement à la conscience que le sujet veut en avoir: «Que signifiait pour André le fait d'être né de nouveau dans une grotte sise au sommet de la montagne»? (p.23).

Un autre procédé constitutif de l'écriture de Bonenfant, c'est l'apposition qui marche elle aussi vers une plus grande conscience. Qu'il me suffise de citer un seul passage tiré du même paragraphe:

«Son corps s'échangeait contre une écriture de la terre, plus activité que présence, plus fascination qu'attente, pur résultat de sa propre impatience.»

Tout ce qui se déplace dans ce roman, c'est le regard posé sur soi-même qui fouille tous les recoins de la conscience actuelle et passée du sujet. Ce n'est pas la représentation de la vie mais bien une *réflexion sur* la vie. Voilà sans doute ce qu'on entend par «roman d'universitaire». Il s'agit d'un autre plaisir, discret, abstrait, un plaisir immobile. On aime ou pas. J'ai aimé, une fois embarqué dans cette écriture de tête, tout en souhaitant continuellement qu'on lui lâche la bride.

Éditions Naaman, C.P. 697, Sherbrooke, Québec, Canada J1H 5K5

NOUVEAUTÉS

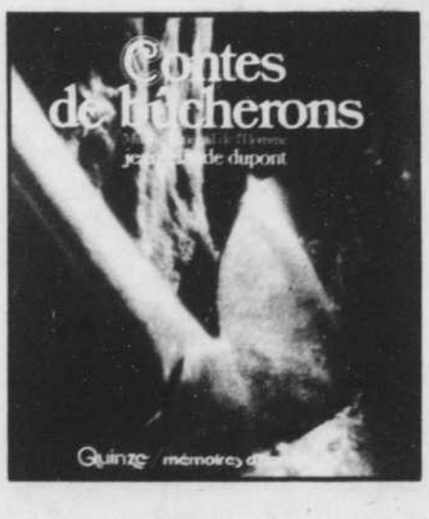
Atlas médical des Cantons de l'Est, collectif, 128p.	$10.00
L'Île aux démons, roman traduit du portugais, Dinah Silveira de Queiroz, 192p.	$10.00
La Voix de l'immigrant, poésie, Antoine Karamé, 112p.	$ 6.00
Répertoire des professeurs et des chercheurs, René Dionne, 120p.	$10.00
Le Mari, quatorze nouvelles, Alix Renaud, 96p.	$ 5.00
Une solution pour le Liban, essai, Hanna Ghanem, 100p.	$ 8.00
Littérature luxembourgeoise, collectif, 180p.	$15.00
Écriture française no 2, revue	$ 4.00

Diffusion au Canada: MONDIA DISTRIBUTION, Chomedey

Quinze

COLLECTION MÉMOIRES D'HOMME

Des contes beaux comme on n'en a jamais vu



CONTES DE BÛCHERONS
présentés par Jean-Claude Dupont
Un conteur de menteries nous raconte à la façon des gens de la Beauce quelques bonnes histoires du répertoire québécois. Tit-Jean côtoie des armées de «frémilles», va dans des châteaux manger de la tourtière québécoise et ne nous laisse jamais gros Jean comme devant. Bien plus que Gargantua et les Mille et une Nuits qui revivent ainsi, c'est toute notre langue avec ses géants, ses mythes et son humour qui retrouve son sens dans la bouche du conteur, Isaïe Jolin. **$12.95**

L'OISEAU DE LA VÉRITÉ
et autres contes des pêcheurs acadiens
présentés par Gérald E. Aucoin
Après la pêche, après le labourage et le jardinage, entre deux «batteries» ou deux «fouleries», Jean Z. Déveaux et Marcellin Haché ont raconté à leurs compatriotes acadiens les contes merveilleux présentés dans ce livre. Douze contes venus du fond des âges dans lesquels les héros prennent l'accent de l'Île du Cap-Breton et finissent par se marier et avoir beaucoup d'enfants ou par se retrouver en prison. **$13.95**





MENTERIES DRÔLES ET MERVEILLEUSES
Contes traditionnels du Saguenay
présentés par Conrad Laforte
Dix-sept contes merveilleux, des contes à rire, des contes d'animaux et un conte à «répétition», racontés par Mélanie Houde, Johny Lavoie, Ernest Gagné et Jos Boudreault. Des contes qui ouvrent la porte du merveilleux pour nous introduire dans le monde des princesses, des géants et des fées. C'est à travers ces pays de rêve que les conteurs du Saguenay sont arrivés à faire oublier la fatigue des travaux journaliers à toute la population du royaume. **$14.95**

LA BÊTE À SEPT TÊTES
et autres contes de la Mauricie
présentés par Clément Legaré
La Mauricie, le coeur du Québec, fournit à la littérature orale un grand nombre de conteurs émérites. Ce recueil veut être un hommage permanent à la mémoire des conteurs de cette région. «Réanimés par l'intérêt qu'on leur porte, nos conteurs ont pris conscience de l'importance des souvenirs qui sommeillent en eux. On les entend exprimer l'imaginaire humain accommodé à l'imaginaire québécois», dit Clément Legaré qui nous présente dix-sept contes de onze conteurs. **$14.95**





LES BARBES-BLEUES
Contes et récits du Lac Saint-Jean
présentés par Bertrand Bergeron
Douze contes populaires présentés dans la langue même du conteur, Joseph Patry, octogénaire à la mémoire prodigieuse. Des contes de séquestrations et de séductions, de châtiments et de vengeances qui hantent la tradition orale du Lac Saint-Jean, maintenant à la portée du grand public. En redonnant la parole à Joseph Patry, Bertrand Bergeron offre la possibilité d'en apprécier toutes les qualités littéraires. **$14.95**

TOUS LES VOLUMES DE CETTE COLLECTION SONT ILLUSTRÉS DE DESSINS ET CONTIENNENT UN GLOSSAIRE QUI PRÉSENTE LE SENS DES EXPRESSIONS POPULAIRES.

VOUS POUVEZ LES RECEVOIR CHEZ VOUS! REMPLISSEZ SEULEMENT CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À:

[ ] **La bête à sept têtes,** C. Legaré **$14.95**
[ ] **Menteries drôles et merveilleuses,** C. Laforte **$14.95**
[ ] **Les Barbes-bleues,** B. Bergeron **$14.95**
[ ] **L'oiseau de la vérité,** G.-E. Aucoin **$13.95**
[ ] **Contes de bûcherons,** J.-C. Dupont **$12.95**

[ ] CHÈQUE [ ] MANDAT-POSTE
Ci-joint la somme de $ .....
CHARGEX

A.D.P.*
955, rue Amherst
Montréal, Qué. H2L 3K4

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TÉL. .....

*Filiale de Sogides

ÉGALEMENT EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR PRÉFÉRÉ

Dev. 21-06-80

Ces adorables photographies victoriennes

par René Viau

WILLIAM Notman, James Park, Louis-Prudent Vallée, Alexander Henderson, James Inglis, James Park ont été les pionniers de la photographie au Québec. Dans la seconde moitié du 19e siècle, ceux-ci fixèrent sur des épreuves originales à l'albumen, paysages et scènes urbaines, portraits et vue stéréoscopiques. Des images quelquefois rehaussées de sépia ou d'aquarelle, des images parfois d'une grande netteté, souvent endommagées, quelquefois floues que nous présente la galerie Yajima dans une exposition unique. L'on y verra que la photographie ancienne, encore faut-il être minutieux dans le choix des oeuvres, peut s'acquérir pour des sommes tout à fait raisonnables.

Groupées par thème où l'on retrouve, par exemple: ces magnifiques vues du Cap Éternité, des photographies «ethnologiques» d'un Henderson qui s'attachent à reproduire les établissements amérindiens, on verra aussi des photographies de portraits et des oeuvres à caractère plus commercial. Ces oeuvres cependant tranchent sur les photos de famille jaunies que bien des gens gardent dans leur placard. Souvent plus anciennes, elles témoignent d'une sensibilité et d'une attention aux détails qui leur permet de dépasser leur première fonction et de prendre place dans le développement de la photographie artistique.

Les scènes urbaines ont, elles, une importance historique notoire. C'est bien sûr un impact nostalgique que l'on retracera dans ces scènes de rue tantôt reflet de l'opulence ou de la pauvreté caractéristiques de ce siècle. Mais au-delà de cette nostalgie, c'est la qualité plastique de ces images qui surprend. Une qualité qui annonce l'émancipation fulgurante que connaîtra la photographie au 20e siècle. L'exposition comporte des vues stéréoscopiques amusantes, fascinantes. Un dernier mot au sujet du prix des oeuvres. Entre $40 et $400. Je m'en voudrai de ne pas mentionner cet aspect puisque, quand on connaît le prix des photographies contemporaines et actuelles sur le marché de l'art, il s'agit dans certains cas d'un achat avantageux. En terme strictement économique la photographie canadienne du 19e siècle devrait connaître une forte demande. L'exposition se termine le 26 juin prochain. C'est la dernière exposition de la galerie Yajima qui voisinera dans ses nouveaux locaux la galerie Gilles Gheerbrant et le Musée d'art vivant Véhicule.



Québec autour de 1890. (Photo d'un artiste anonyme)

Du neuf à cinq (moins trois). À la galerie Articule et jusqu'au 22 juin prochain cinq artistes: Diane Gougeon, Raymond Lavoie, Alex Magrini, Robert Saucier, Jean-Pierre Séguin présente du neuf. D'où le calembour, assez lourd, qui coiffe cette exposition. Pour ma part, j'ai été particulièrement impressionné par le travail de Raymond Lavoie et de Robert Saucier. Je ne veux pas pour autant dénigrer les oeuvres des autres artistes présents. De jeunes artistes sérieux et qui travaillent fort. Seulement les oeuvres d'un Jean-Pierre Séguin par exemple qui se sert de photographies de fragments de son corps auxquels se joignent des éléments attachés constituant un prétexte au dessin, m'apparaissent de plus en plus scolaires. Il est clair que Séguin se cherche et que sa production ici dénote un entêtement obsessif à explorer toutes les facettes d'une voie sans issue. Et pourtant il ne manquerait pas grand chose à cet artiste pour acquérir l'éloquence et la fraîcheur nécessaires de façon à ce que cette production puisse modifier (un peu) notre perception des choses. Ce martyrologue d'un Saint-Sébastien conceptuel est loin de me convaincre.

Diane Gougeon propose des relations de carrés où sont mis à contribution des matériaux naturels: terre, gazon, asphalte... créant une scénographie contemplative inédite troublée par un excès de rigidité... Alex Magrini utilise la photographie, les éléments trouvés et le dessin qui s'associent en une narration parfois enjouée mais qui sombre aisément dans le déjà-vu.

Eclectique et courageux, Raymond Lavoie se lance à coeur perdu dans «l'arène des formes». Avec beaucoup d'humour et un dosage judicieux, l'artiste empiète sur une vision sociologique et historique de l'art. Dans la petite salle du haut, des formes sont opposées sous des réflecteurs ou semblent être suggéré un combat imaginaire. *Arènes et lices* est une oeuvre théâtrale complétée par des dessins ou sont repris certains éléments du décor d'un combat de boxe ou évoluent ces formes concurrentes sans cesse déplacées, opposées, enchevêtrées. Oeuvre d'une grande liberté *Arènes et lices* propose un détachement rafraichissant malgré les multiples niveaux impliqués. Enfin les «tensions» étranges et aventureuses de Robert Saucier apparaissent comme des sculptures à caractère rituelle où toutes propositions plastiques sur la masse et la densité sont évacuées au profit des relations d'équilibre. Une série séquentielle d'éléments semblables mais non identiques s'impose particulièrement. Un catalogue accompagne l'exposition. Une fois de plus Articule nous propose une exposition intéressante et inégale. On aurait eu tout intérêt à limiter le nombre des participants.

Bien des mots ont changé...

par Angèle Dagenais

AQUELQUES jours du congrès annuel des professeurs de français des États-Unis qui se tient cette année à Québec et de la grande Rencontre des francophones d'Amérique dans la Vieille Capitale également du 2 au 6 juillet, le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente en première mondiale demain, dimanche, à 20 h 30, un documentaire d'une heure sur la population franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre intitulé *Bien des mots ont changé...*

Ce merveilleux petit film produit et réalisé par un jeune Montréalais, Daniel Louis qui en a également assumé la recherche, a bénéficié du concours notamment de Jean-Claude Labrecque à la caméra et du compositeur Dominique Tremblay qui a réalisé la trame sonore du film.

D'après les recensements américains, il y aurait 2,6 millions de personnes aux États-Unis dont la langue maternelle est le français, dont un million habite la Nouvelle-Angleterre.Rares sont les familles québécoises qui ne comptent un cousin ou un oncle à Manchester, Lewiston, Fall River ou Woonsocket, hauts-lieux de la francophonie en Nouvelle-Angleterre.

Le film de Daniel Louis nous fait prendre conscience de la perméabilité de la frontière qui sépare le Québec des états du Maine, New Hampshire, Massachusetts et du Rhode Island. En effet, depuis 1850, un trafic incessant de population a relié les habitants d'une même descendance acadienne ou canadienne-française, de part et d'autre de la frontière.

Daniel Louis a promené sa caméra auprès de ces «cousins américains» qui sont partis en grand nombre avec le boom économique qui a suivi la Guerre de Sécession (remportée par les états du Nord) et qui requérait une main-d'oeuvre industrieuse et fidèle dans les filatures et les mines de la Nouvelle-Angleterre. Certains se rappellent encore très bien leurs parents leur racontant les conditions de vie à la fin du 19e siècle: semaines de 72 heures travaillant avec une pince et un crochet devant des milliers de fils de coton, six jours par semaine, avec comme seul repos la journée du dimanche. Il restait quand même, raconte une participante, que le dimanche était congé pour tous alors qu'au Québec sur la ferme on travaillait sept jours par semaine! «C'était facile, poursuit-elle, de trouver de l'ouvrage, on vivait comme des millionnaires en Nouvelle-Angleterre comparé au Québec». L'appât du gain et les perspectives d'emploi en ont fait s'expatrier 600,000 de 1860 à 1900. Le Père de la Confédération, Georges-Étienne Cartier a dit à ce propos, rapporte le film: «Laissez-les partir, c'est la canaille qui s'en va...» montrant tout son mépris envers les crève-la-faim du Bas-Canada.

On parle aussi d'un certain François Proulx qui dès 1850 venait faire du recrutement dans les villes et villages québécois avec sa belle voiture qui ne revenait jamais vide en Nouvelle-Angleterre. Petit à petit la communauté francophone s'implanta très solidement avec son réseau de paroisses, d'écoles dirigées par des religieuses venues du Québec, ses hôpitaux, ses orphelinats, ses Caisses populaires (la première fut établie par Alphonse Desjardins en 1908 à Manchester). La colonie s'enracinait tellement bien autour de ses clochers et du clergé francophone que l'épiscopat américain en prit ombrage et tenta de casser les reins à ces petits descendants de «canayens» qui prenaient beaucoup trop de place. Dans les années 20, l'évêque de Providence, William Hickey, voulut «vider les fonds paroissiaux» des francophones, raconte M. Wilfrid Beaulieu, directeur du journal *La Sentinelle*, pour construire des écoles anglophones pour les enfants des travailleurs émigrés. Les francophones ont eu peur de perdre leur langue et leur foi et firent la grève de la dime puis firent appel au Vatican pour plaider leur cause et furent tous excommuniés pendant plusieurs années. M. Beaulieu (qui est décédé depuis la fin du tournage) fut l'un des derniers à être relevé de son excommunication.

Depuis la seconde guerre mondiale, les liens qui cimentaient la communauté francophone de Nouvelle-Angleterre (famille-langue-religion) se sont disloqué et l'avenir paraît sombre aux «franco» qui devront se débarrasser des «idées négatives» qu'ils entretiennent d'eux-mêmes, comme l'explique l'un des participants du film, afin d'enrichir au maximum leur «expérience de bilingues» aux États-Unis.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213 i

Picasso
"chute d'Icare"
Gravure originale signée et numérotée
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Galerie d'Art Les Deux B
LOUIS BRIEN
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Galerie d'Art Les Deux B
PAUL LIVERNOIS
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

L'Agence de Voyage 'Le Savoir-Voyager'
accès monde inc.
inaugurait le 3 juin sa galerie d'art par un vernissage de
CLERMONT
Vû l'éclatant succès remporté à cette occasion, Accès-Monde inc. est heureuse d'annoncer qu'elle prolonge l'exposition de deux semaines, soit jusqu'au 15 juillet 1980.
Les heures de visites seront de 13h. à 18h. du mardi au samedi
8235 rue St-Denis, Montréal H2P 2G7 Tél.: (514) 382-4031
— L'esthétique procède du coeur et entraîne le choix des textures et des couleurs, des lignes dynamiques ou statiques, des jeux d'ombres et de lumière. Cette esthétique vise plus encore l'élévation de l'esprit que la flatterie des sens. Pas une esthétique de décoration spacio-temporelle, mais une esthétique qui tente une démarche vers l'universalité, vers l'intemporalité.

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle I-II
Peintures et sculptures de
AURELIO SANDONATO
du 15 au 27 juin
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h
dimanche de 12 h à 17 h

Toiles, aquarelles, céramiques récentes de
CHARLES SUCSAN
disponibles en permanence à l'atelier-résidence, 575 rue Barthélemy, Longueuil
sur rendez-vous
670-7733

Galerie d'Art Les Deux B
LA GALERIE DU LONG-SAULT
"Dix ans de peinture" (1970-1980)
ARTHUR PEPIN
du 15 juin au 15 août
saint-andré est, comté d'argenteuil 537-3735
ouvert vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h

«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI et SALVADOR DALI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11h. à 17h.
ou sur rendez-vous

CLAUDE VERMETTE
expose
SES NOUVELLES CÉRAMIQUES
à l'occasion du concours hippique de Ste-Adèle
à son nouvel atelier
383, rue morin
Ste-Adèle
DU 19 AU 24 JUIN 1980
Tél.: 1-229-5241

GALERIE JOURDAIN
Husain
Michel Pellus
1234 rue Bishop, Montreal, Quebec H3G 2E3 (514)866-0623

Galerie TREIZE13
François Charron
Travaux récents
jusqu'au 12 juillet 80
Lucie Laporte
représentée par la galerie
4015, rue Drolet, Montréal, Québec H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

GALERIE FRANÇOIS LEMAY
JAQUIE INC.
Gravures originales internationales et canadiennes
CHIMIAKIN
AVATI - TAMAYO
exposition permanente
CHAGALL - MIRO - HUNDERTWASSER - FOLON - MAN RAY - BRUNO BRUNI - COIGNARD - DALI - FI... MASSON - CARCAN et des dizaines d'autres incluant ARTISTES JAPONAIS contemporains
VASTE CHOIX DE GRAVURES D'ARTISTES QUÉBÉCOIS
ENCADREMENTS COINS RONDS À FEUILLE D'OR.
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

Galerie d'Art au CLUB CANADIEN
"HORAIRES DE JUILLET ET AOÛT"
La galerie sera ouverte du mardi au vendredi inclusivement de 10h à 18h fermé le samedi, dimanche et lundi.
436 est Sherbrooke Montréal 844-9010

VILALLONGA
Peintures récentes
fermé mar., sam. et dim. NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ du lun. au vend. de 9h à 17h30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Au pied des Laurentides
AYOTTE
BELLEFLEUR
BELMAR
BOUCHARD
BRUNI
CANTIN
CARETTE
COSGROVE
CÔTÉ
EAST
FORTIN
IACURTO
J.P. JÉRÔME
MAURO
PELLAN
ROUSSEAU
ETC.
Bouvier
GALERIE D'ART
dans son *Petit Salon*
DES OEUVRES DE
MARTIN GAGNON
J. D'A. LECLERC
15, rue de l'Église, Sainte-Thérèse, 435-6531, sortie 23, autoroute 15
Heures d'été: jeudi, vendredi, 17h à 21h - Samedi, dimanche 15h à 20h.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Redécouvrir le sens de la fête

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Les Québécois, c'est bien connu, ont la mémoire courte. Histoire récente et luttes anciennes échappent parfois à leur souvenance en dépit d'une devise nationale qui prône fidélité au passé. L'album ethno-historique *À la redécouverte de notre Fête nationale*, publié par la Corporation des fêtes du 24 juin pour la région de Québec, veut pallier à cette défaillance et faire en sorte que nous connaissions mieux l'évolution de notre fête et de ses manifestations.

Appuyé de plus d'une centaine de photographies et illustrations, le texte d'Hélène de Carufel retrace le cheminement de la fête depuis ses origines lointaines jusqu'à ses manifestations les plus récentes, en passant par les premiers feux de reconnaissance sur les deux rives de Saint-Laurent.

Il y a un siècle, en effet, on n'allumait jamais un bûcher de la Saint-Jean sans que le curé ou l'évêque ne soit venu le bénir. Or, aujourd'hui, on a pratiquement oublié de telles coutumes tout comme celles du pain bénit ou des bains de la Saint-Jean se sont progressivement effacées de nos mémoires. De la même façon, les célébrations à grand déploiement, les défilés, les fanfares et les chars allégoriques où trônaient le petit Saint-Jean-Baptiste et son mouton ne sont plus que de vagues souvenirs.

«On a essayé d'atteindre le coeur même de la fête en la regardant sous un autre angle que celui des dates et des chiffres», explique le président de la Corporation des fêtes du 24 juin, M. Jean-Pierre Ruest. «Depuis une dizaine d'années, un revirement en profondeur dans l'orientation de la fête a atténué le souvenir que nous avions des usages et traditions encore en vigueur au XIXe siècle. Par le retour aux sources de cet événement national, c'est la redécouverte du sens de notre fête que nous proposons.»

Reconnaissance tardive

Dans cette petite histoire de la Saint-Jean au Québec, les célébrations précèdent toujours la reconnaissance officielle. Aussi, alors qu'aux débuts de la colonie nos aieux adoptent Saint-Joseph comme patron du pays, la Saint-Jean (peut-être en raison de la saison clémente où elle se célèbre) supplante rapidement la Saint-Joseph comme fête populaire. Or ce n'est qu'en 1834 que le patriote Ludger Duvernay proclame Saint-Jean-Baptiste le patron des Canadiens-français. Quant à la consécration officielle du pape Pie X, elle ne viendra qu'en 1908.

À cette époque, les fêtes du 24 juin constituent déjà des événements d'envergure. Aux grands banquets, aux feux de joie et à la messe traditionnelle s'ajoutent parades, banderolles, concerts et pavoisement. La Société Saint-Jean-Baptiste, fondée au milieu du XIXe siècle, organise ces festivités basées sur le culte du héros, sur l'histoire, sur les traditions culturelles et l'identité canadienne-française.



Dans ce contexte, les grands ralliements comme celui de 1874 à Montréal et celui de 1880 à Québec marquent, en quelque sorte, l'apogée de ce type de manifestations. «À Québec, c'était un événement tellement important que les sociétés ferroviaires avaient baissé leurs tarifs pour que les Canadiens-français d'un peu partout puissent assister à la fête», commente M. Jean-Pierre Ruest. «Ce centenaire, poursuit-il, nous permet de légitimer un peu l'événement national qui se déroulera sur les Plaines d'Abraham cette année.»

Mutations profondes

Avec le début du siècle, la somptuosité des manifestations s'estompe graduellement. La période duplessiste favorise un patriotisme enraciné à son passé et fidèle à ses traditions. Mais à partir des années soixante, peut-on encore lire dans l'album, «on commence à aimer non plus seulement ce que l'on a été ou ce que l'on va devenir, mais ce que l'on est. Saint-Jean-Baptiste n'est plus représenté en enfant mais en adulte. Le sentiment national débouche sur la réalisation de soi-même au présent. C'est le signe d'une mutation profonde.»

Cependant l'ouvrage ne fait aucune mention des événements tragiques qui viendront souligner les célébrations du 24 juin à partir de 1968. Cette année là, Montréal connaît le défilé le plus violent de son histoire. C'est le «lundi de la matraque», manifestants et policiers s'affrontent pendant que le candidat Pierre Elliott Trudeau est sur l'estrade d'honneur. Jusqu'en 1974, des scènes semblables se répéteront chaque année et les défilés patriotiques seront relégués au musée des souvenirs.

«Si ces événements ont été passés sous silence dans notre album, précise le président de la Corporation des fêtes du 24 juin, c'est que nos objectifs se situent plutôt sur le plan ethnologique qu'à un niveau historique. Avant tout, ce sont les coutumes et les modifications profondes qu'a connues la fête qui nous intéressent.»

Depuis 1977, la Saint-Jean-Baptiste est officiellement reconnue comme la Fête nationale des Québécois. Par le biais du Comité organisateur de la Fête nationale du Québec et des différents comités régionaux, l'État québécois a pris à sa charge l'organisation des festivités. Un processus de régionalisation et de décentralisation s'est implanté. Les célébrations dans la rue et dans les quartiers ont remplacé les grands rassemblements jusqu'à ce que la vapeur se renverse cette année, alors qu'un rendez-vous national est prévu sur les Plaines d'Abraham pour le 23 juin.

Mais s'il est vrai que la fête est le miroir de l'histoire et des réalisations d'un peuple, la Saint-Jean-Baptiste de l'après-référendum représente plus que jamais «la continuation de notre affirmation nationale et de notre droit d'exister» affirme M. Jean-Pierre Ruest. «Les célébrations de cette année poursuit-il, doivent donner lieu à une fête de réconciliation, mais en même temps, il est nécessaire de conserver la foi.»

Le 24 juin 1880, sur les Plaines d'Abraham, Thomas Chapais enjoignait les Canadiens-français à conserver l'esprit de solidarité inhérent à la fête. «Voici le voeu que vous me permetterez d'exprimer: Puissions-nous rester unis ainsi ...lorsqu'il s'agira de nos intérêts nationaux.»

(Pour $3.00, on peut se procurer «À la redécouverte de notre Fête nationale» auprès des organisateurs régionaux de la Fête nationale et dans quelques tabagies).

Le Festival d'été de Québec

QUÉBEC — De l'opéra au jazz, en passant par le théâtre expérimental, la sculpture et les activités sportives, le XIIIe Festival d'été de Québec offre cette année un menu riche et varié. En tout, 225 représentations seront données (soit une vingtaine de spectacles par jour) au cours des festivités qui se tiendront du 3 au 13 juillet à Québec.

En dévoilant la programmation définitive du Festival d'été au cours d'une conférence de presse, mercredi à Québec, le président de cet organisme, M. Fernand Grenier, a tenu à souligner le caractère international de cette manifestation qui en fait un événement culturel sans précédent depuis la Super-francofête de 1974.

Des représentants de plus d'une quinzaine de pays se joindront aux nombreux artistes québécois venus participer à la fête. Parmi eux, on retrouvera quelques têtes d'affiche mais, «cette année, il s'agit avant tout de faire découvrir des artistes de qualité peu connus au Québec» a souligné le responsable à la programmation, M. David Jobin.

Comme par le passé, des scènes seront aménagées dans les différents parcs et jardins publics aux alentours du Quartier latin. En plus de ces installations de fortune, trois lieux permanents seront créés cette année et des spectacles y seront produits pendant toute la durée du Festival.

Ainsi la discothèque l'Après-onze, sera convertie en boîte de jazz pour accueillir l'Anachronic Jazz Band de France et le Daniel Lessard Quartette. Au Théâtre du Petit Champlain, Léo Munger reprendra son émouvant *Cri du coeur: un hommage à Edith Piaf*, alors que Paul Louka, un chansonnier belge et Anna Prucnal, une chanteuse de cabaret française s'y produiront pour la première fois.

Le Théâtre du Vieux Québec (T.V.Q.), par ailleurs, deviendra un centre d'essai où Richard Martin présentera une pièce inédite de Léo Ferré, *La Méthode*. Également au programme, *Casse-tête du Mime Omnibus* et *Solange et Marguerite* de Jean-Pierre Gos, une production du Théâtre des Osses (Suisse).

Samedi le 12 juillet, la Grande journée folle des enfants conviera les jeunes à un défilé tout en chansons et en couleurs.

De leur côté, les amateurs de musique classique seront comblés. Outre les nombreux concerts de musique de chambre, de musique ancienne et la présentation du très beau *Magnificat* de Monteverdi, deux événements majeurs sauront retenir leur attention. L'opéra Hansel et Gretel de Engelbert Humperdinck présenté en première au Palais Moncalm et la Messe solennelle de Saint-Hubert exécutée sur les Plaines d'Abraham le dimanche de clôture.

Mentionnons encore les spectacles d'envergure qui marqueront le lancement et la conclusion des festivités. Mais aussi les fanfares, les clowns et les amuseurs publics, tous ceux qui au hasard des rues et des cafés terrasses donnent le puls à cette manifestation. Car la fête ne serait pas véritablement une fête si elle ne débordait dans la rue.

H.de B.

Nouvelles du Québec

par Julie Stanton

Le Grand Théâtre de Québec inaugure, cette année, une première programmation d'été dont l'objectif est la chanson. *La Chansonnerie* se déroulera du 18 juin au 7 septembre dans le Salon du Grand Théâtre aménagé à cet effet, en cabaret-boîte à chansons. Le lieu pourra recevoir 200 personnes et sera ouvert du mercredi au dimanche inclusivement. Il ouvrira ses portes à compter de 19 heures 30 dans un décor aux couleurs d'été.

La Chansonnerie présentera 39 artistes différents parmi lesquels 24 viennent de la région de Québec. Il y aura 61 spectacles dont 46 consacrés à la chanson proprement dite: auteurs-compositeurs-interprètes, interprètes, spectacles thématiques, folklore, chant classique, etc. Les autres spectacles regroupent divers petits ensembles de musique instrumentale de la région de Québec: musique classique, jazz, musique contemporaine, musique ancienne, etc). Du 3 au 13 juillet, une série de spectacles regrouperont Louise Portal (3 au 8), Ginette Bellevance (9 et 10) et Suzanne Jacob (11 au 13). Trois femmes, trois manières de vivre et d'être, une seule chanson.

La saison se terminera avec Bernard Cimon et Andrée Bernard, deux interprètes de Québec.

En ouvrant ses portes aux jeunes chanteurs et musiciens professionnels du Québec et de la région de Québec, le Grand Théâtre de Québec entend s'impliquer encore plus dans son milieu par une politique de diversification et d'élargissement de ses activités et accroître son rôle de diffuseur culturel. (Entrée $5.00. Vin, fromages, fruits.)

Pour la période des Fêtes du patrimoine québécois, La Galerie sur la Côte, 44 côte de la Montagne, présente une exposition de dessins de Rodolphe Duguay. Peintre québécois, Duguay a consacré plus de cinquante années de sa vie artistique à interpréter les habitants, les habitudes et le paysage d'ici. ■

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE
ROGER LUSSIER
RICHARD MARTIN
présentent la comédie
INCREVABLE HÉLOÏSE
du 22 juin au 30 août
Mise en scène: Richard Martin
avec
Marc Favreau
Benoit Girard
Monique Joly
Elizabeth Chouvalidzé
Gaétan Labrèche
Micheline Gérin
Raymond Legault
Création:
Marc Favreau
Micheline Gérin
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30
Pour réservations, informations:
Direct 861-3755
Local (514) 460-3033
Samedi 2 représentations: 7h30 et 10h30
relâche: dimanche et lundi
LA ROUTE DE MARIEVILLE: route 112, entre Montréal et Granby, autoroute des Cantons de l'est, sortie no 37, Trans-canadienne sortie Ste-Madeleine, via St-Jean-Baptiste, vers Marieville.

théâtre du rideau vert saison 80|81
25 septembre - 1er novembre
Le Légataire universel
de Jean-François Regnard
mise en scène : Yvette Brind'Amour
Edgar Fruitier Lénie Scoffié Gaétan Labrèche
Comédie d'un grand auteur comique du XVIIIe siècle dont les personnages et les situations les plus cocasses sont prétexte à une savoureuse satire de l'époque.
6 novembre - 13 décembre
La Femme de paille
de Catherine Arley
mise en scène : Yvette Brind'Amour
François Rozet Louise turcot Jean Marchand
Un humour railleur auquel s'ajoute le suspense indispensable à tout bon policier.
18 décembre - 31 janvier
Faut pas payer
de Dario Fo
adaptation de Valeria Tasca et Tony Ceccinato
mise en scène : Gaétan Labrèche
Lénie Scoffié Edgar fruitier Aubert Pallascio
Une comédie hilarante, bouffonne, pleine de rebondissements, d'un rythme endiablé et truffé de situations absurdes.
5 février - 14 mars
Madame Filoména
d'Eduardo de Filippo
texte français de Jacques Audiberti
mise en scène : Danièle J Suissa
Yvette Brind'Amour Guy Provost
Une peinture malicieuse et haute en couleur de la bourgeoisie et du menu peuple napolitain. Une oeuvre qui allie à merveille le rire à une leçon politique et sociale.
19 mars - 25 avril
Chapeau !
de Bernard Slade
adapté de l'anglais par Luis de Céspedes
mise en scène : Yvette Brind'Amour
Jean Besré Diane Lavallée Marc Labrèche
Françoise Faucher
Un hommage que les gens du spectacle donnent au héros de cette comédie dramatique. Un personnage complexe et irrésistible.
30 avril - 6 juin
Mariaagélas
d'Antonine Maillet
mise en scène : Roland Laroche
Louise Marleau Viola Léger
Jean-Marie Lemieux Kim Yaroshevskaya
L'aventure tapageuse, drôlatique et merveilleuse d'une petite effrontée des années 30 qui décide de se faire contrebandière.
PROFITEZ DES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT
Pour recevoir le dépliant ou toute information, composez : 845-0267
Réservez votre siège et bénéficiez d'un tarif spécial.

THÉÂTRE SUN VALLEY
DIRECTION LOUIS LALANDE
Dès maintenant
COMÉDIE D'ALAN AYCKBOURN
ADAPTATION ERIC KAHANE
PANTOUFLE
Pierre DUFRESNE
Lisette GUERTIN
Gisèle DUFOUR
Louis LALANDE
Mise en scène LOUIS LALANDE
RÉSERVATIONS: (514) 229-6655 Sainte-Adele
Mardi a vendredi: 21h — Samedi: 19h30 et 22h30
Autoroute des Laurentides, sortie 67

goethe institut montréal
présente
Un concert en plein air avec
LE QUINTETTE À VENT DU QUÉBEC
"Le Quintette à vent du Québec: prodigieux!" C. Gingras, La Presse
Oeuvres de Beethoven, Purcell, Rossini, Hindemith et autres
Vendredi 27 juin à 20h.30
Cour des Écuries d'Youville
302 Place Youville
En cas de pluie:
Samedi 28 juin à 20h.30
Entrée libre

LUNDI, À RADIO-QUÉBEC

à 19h
Avec Jean-Pierre Ferland et Marie-Hélène Poirier,
une émission d'actualité estivale et de variétés
aux Floralies internationales de Montréal,
sous la direction musicale de François Cousineau.
Fleur de Macadam
Du lundi au vendredi, en direct du Pavillon du Québec
Réalisateurs: Jean-Louis Béland, Jacques Cholette, François Jobin et Pierre Tremblay.
La télévision de Radio Québec
c'est tout un monde à regarder
QUÉBEC 15 MONTRÉAL 17 HULL 30
câble 8

Le Festival mondial de la marionnette

Le Théâtre Sans Fil s'impose à Washington

par Lise Gauvin

AU retour du Festival de Washington, une constatation s'impose: l'art de la marionnette, tel qu'il se pratique aujourd'hui, excède toute définition. Du numéro individuel animé par la seule présence d'une voix et de deux mains au grand déploiement d'un groupe de danseurs-manipulateurs, de la petite marionnette à la marionnette géante, du jeu de formes abstrait à la représentation de situations quotidiennes, rien ne lui est étranger. Art total, celui-ci est le lieu privilégié où se rencontrent sculpture, peinture, musique, littérature et surtout mime et danse. Le poète Heinrich von Kleist avait raison d'associer le mouvement imprimé par le manipulateur à celui du danseur: les spectacles les mieux réussis ont été ceux dans lesquels un certain rythme était tenu, du début à la fin, dans la logique même de l'impulsion initiale donnée au spectacle.

À ce récent Festival Mondial de la Marionnette, qui a eu lieu du 8 au 16 juin dernier, au Kennedy Center et à l'Université Georgetown de Washington, 28 pays étaient représentés par des troupes participantes mais l'ensemble des délégations de toutes provenances rejoignait plus d'une cinquantaine d'états. Pareil festival n'a lieu que tous les quatre ans, organisé conjointement par l'Unanima international et l'Union des marionnettistes du pays qui reçoit: la dernière rencontre d'une aussi grande envergure a été celle de Moscou, en 1976. Les meilleures troupes du monde y sont donc invitées, aussi bien de Tchécoslovaquie, du Japon, d'Allemagne que d'Amérique du Sud, des États-Unis et du Canada. Le hasard des billets nous faisait ainsi passer d'une *fiesta* sud-américaine à l'extrême pondération d'un Bruce Schwartz, des formes grossies et symboliques du Bread and Puppet aux tableaux en miniature du russe Obratzov. En même temps que le Festival, se tenait un colloque, organisé par l'Université du Texas à Austin, sur «La marionnette et les traditions populaires». Des spectacles folkloriques étaient aussi présentés, tous les jours, sous une tente aménagée dans l'aire des grands musées et on pouvait y voir, selon les heures, des ombres javanaises, des marionnettes indiennes, ainsi que les magnifiques siciliennes de Papa Matéo et de sa famille.

C'est donc dans une atmosphère de fête perpétuelle que s'est déroulée la rencontre. De ces multiples spectacles, dont il est impossible de donner ici une description adéquate, j'ai retenu, plus particulièrement, celui du Théâtre Drak de Tchécoslovaquie, représentation humoristique et parodique d'une *Belle au Bois Dormant* vue des coulisses et donnée avec une virtuosité remarquable, où chacun des membres de la troupe jouait le triple rôle de danseur, d'acteur et de manipulateur. Le Théâtre Puk du Japon renouvelait pour sa part la technique japonaise traditionnelle dans des numéros fort divers où l'on pouvait voir à l'oeuvre les multiples possibilités des styles et des effets de la marionnette, tandis que le Théâtre national de Hongrie cherchait principalement à donner l'illusion de la profondeur en utilisant les divers niveaux de l'espace scénique. À côté de ces troupes, qui ont choisi d'évoluer sur une scène de théâtre, le Triangel Teater de Hollande se servait du castelet traditionnel pour présenter des marionnettes à fil dans des tableaux qui empruntaient à la poésie surréaliste et au théâtre de Beckett. Deux spectacles solos ont aussi particulièrement attiré l'attention: celui du Russe Obratzov, grâce à sa maîtrice saisissante des situations quotidiennes, et celui de Bruce Schwartz, un Américain, sorte d'incarnation surhumaine, par marionnette interposée, de l'âme de la danse et de l'envoûtement du rituel.

Dans un pareil contexte, l'invitation faite au Théâtre sans Fil de venir jouer au Kennedy Centre de Washington était on ne peut plus prestigieuse. Cet édifice était en effet réservé aux meilleurs groupes et les troupes avaient le privilège de s'y produire six fois, en matinée et en soirée, pour les festivaliers et pour le grand public. (1) Le TSF, dirigé par Claire Ranger et André Viens, présenta, d'abord en français puis en anglais, deux légendes amérindiennes adaptées pour les marionnettes géantes **Le Corbeau blanc** et *Ciel bleu prend femme* Rappelons brièvement leur jeu: sur une scène nue, sans écran ni paravant d'aucune sorte, le manipulateur, toujours visible, accompagne les gestes lents de la marionnette (dont la taille varie de six à dix pieds) par de légers mouvements de la tête et du corps, à la façon des danseurs d'une chorégraphie nouvelle, relevant ainsi le double défi de donner vie au personnage et de s'effacer devant l'ombre agrandi de lui-même. Masques, costumes et objets hautement stylisés viennent occuper successivement la scène pendant que la narration et la musique s'enchaînent pour créer l'environnement sonore. Le directeur de la troupe s'adresse au public avant la représentation proprement dite et les spectateurs sont invités ensuite à monter sur la scène pour discuter avec les marionnettistes.

Seul représentant du Québec invité à ce Festival, le Théâtre sans Fil, jusqu'alors inconnu des autres pays, a eu un franc succès. Propulsés soudainement parmi les troupes de réputation mondiale, celle-ci, en l'espace de quelques jours, s'est vu offrir des invitations pour jouer au Mexique, en Argentine et au Japon. Elle figurera ensuite parmi les sept ou huit meilleures troupes choisies par le New York Times pour un livre consacré à la marionnette contemporaine. Mais plus encore que cette consécration internationale, les témoignages individuels de nombreux spectateurs étaient éloquents, louant l'extrême simplicité et le haut degré de perfection de ce jeu, le comparant parfois à celui d'autres troupes canadiennes qui, sur le campus de Georgetown, avaient aussi choisi de présenter — beaucoup moins brillamment et sans aucune invention scénique — les légendes indiennes.



Ciel Bleu lançant le javelot. Une scène de "CIEL BLEU PREND FEMME", légende amérindienne Ojibway (Nord-Ouest de l'Ontario) que le THÉÂTRE SANS FIL a présenté devant les délégués du Festival International de la Marionnette à Washington D.C.

Somme toute, dans ce Festival non compétitif, les comparaisons se faisaient d'elles-mêmes. Si on a pu remarquer, par exemple, un usage parfois abusif de la lumière noire et des couloirs lumineux, on a constaté également la disparition quasi totale des marionnettes à fil. Parmi les sujets les plus fréquemment exploités, on pouvait noter le cirque, la fête, les contes et quelques textes médiévaux, tels *Sir Gawain and the Green Knight*, dans une version adaptée par Tolkien. Peu de modernes cependant chez les auteurs joués: peut-être aurait-on pu nous faire grâce d'un Gargantua médiocre pour un Ionesco plus enlevé. Il est dommage également qu'une troupe américaine se soit si lamentablement trompée en montant un Don Quichotte horrible, grotesque et ridicule. Car c'est là un autre enseignement de ce festival: il n'y a rien de plus raté qu'un spectacle de marionnettes mal fait. Il n'y a rien de plus désolant non plus que de voir des troupes se contenter de répéter les clichés et d'appliquer les recettes connues, sans se soucier de chercher l'*ensecret* qui fait l'art véritable de tout marionnettiste et le distingue de ses collègues. Cet *ensecret*, le Théâtre sans Fil l'a trouvé avec une sorte d'intuition sûre mêlée à l'obstination nécessaire à tout travail créateur. La confrontation a prouvé qu'il avait su assimiler sans copier et s'inventer un style. Autre particularité non négligeable: il était un des rares participants à présenter une trame continue, les autres préférant pour la plupart le découpage par numéros.

Au terme de ce Festival, on se demande donc plus que jamais «où commence la marionnette». Mais on se demande aussi si la distinction» entre théâtre pour enfants et théâtre pour adultes peut encore tenir et ne fait pas partie, comme le prétend Peter Schumann du Bread and Puppet, de cette «culture fasciste» dont nous sommes victimes. Dans la mesure où l'art de la marionnette repose sur le principe même de la métamorphose, n'est-il pas susceptible de trouver un langage accessible à tous, langage qui, sans être réductible à un sens unique, comme c'est souvent le cas dans le théâtre pour enfants, pourrait par sa polyvalence même accueillir de multiples interprétations? Et à propos de ce Festival pour adultes, peut-être un peu menacé d'intellectualisme, je me souviendrai toujours d'un délicieux rire d'enfant qui coula en cascade tout au long d'un spectacle.

1— Le Théâtre sans Fil fut ensuite invité, avec les autres Troupes canadiennes a jouer devant l'ambassade du Canada à Washington.

COURRIER

Une réplique du T.E.F.

En lisant le cahier Culture et Société du DEVOIR du 7 juin, 80, nous avons vu que le nom du Théâtre expérimental des femmes était cité, dans les articles de messieurs Jean Royer et Jacques Larue-Langlois, dans des contextes qui, à notre sens, exigent ceraines rectifications.

D'abord, dans la critique, par ailleurs très intéressante de M. Royer, *Pour la parole des femmes*, une phrase, suivant la constatation de la présence minimale des hommes au théâtre à la dite soirée, nous a fait quelque peu sursauter, à savoir: «Il faudrait souhaiter d'autre part que le Théâtre Expérimental des femmes se fasse plus accueillant pour les hommes et les journalistes en général.» C'est une phrase qui donne à penser au public que les hommes et les journalistes sont plus ou moins bien reçus au théâtre. En ce qui concerne les hommes, nous n'avons jamais ouï dire qu'aucun d'entre ceux qui sont venus au théâtre aient eu à se plaindre d'un accueil mitigé. Faudrait-il afficher en très grosses lettres «Bienvenue aux hommes»? Nous ne sommes pas une taverne déguisée en brasserie. Nous dirigeons un théâtre professionnel qui a des préoccupations de recherches artistiques basées sur une conscience féministe du monde et nos portes ont toujours été ouvertes à celles et ceux qui s'y intéressaient. (Dans le cadre du 1er Festival de créations de femmes, qui regroupait des groupes de femmes de différentes tendances, une seule soirée sur dix-sept était ouverte aux femmes seulement, et ce à la demande des deux groupes qui se produisaient ce soir-là.)

Deuxièmement, en ce qui concerne les journalistes, nous ne voulons que souligner ici la difficulté que nous avons eue, avant le 1er Festival de création de femmes, d'obtenir d'eux qu'ils couvrent nos spectacles et en fassent une critique. L'aplaventrisme ne nous intéresse pas. Nous avons besoin d'eux pour atteindre le public et eux de nous, pour faire leur métier.

En dernier lieu, dans ce même cahier du samedi 7 juin 80, Mme Sylvie Prégent, dans une entrevue avec M. Jacques Larue-Langlois, parle aussi de nous et nous citons: «Le Théâtre Expérimental des Femmes a refusé de *monter* mon show parce que j'ai deux musiciens mâles mais c'est un spectacle essentiellement féministe...» Est-ce une erreur de S. Prégent ou de J. Larue-Langlois, la citant, nous ne le savons pas, mais il nous importe ici de signaler qu'il n'a jamais été question de «monter» le spectacle de S. Prégent. Nous avons eu des conversations téléphoniques en ce qui concerne sa participation au Festival avec ce spectacle. Or, pour le Festival il nous a fallu établir certains critères pour atteindre notre but, qui était de donner une vision d'ensemble au public de la création féminine de la dernière année. Pour ce, un des critères était que les spectacles du Festival soient conçus et joués par des femmes. Le fait que le spectacle *On a peur mais on part pareil* ait été refusé au Festival dépend donc uniquement de ce critère de base et non d'un jugement de notre part sur le fait qu'il soit féministe ou pas. Nous ne sommes pas les gardiennes du féminisme à Montréal et que celui-ci soit multiforme correspond à notre plus grand désir car il n'en sera que plus dynamique.

Nous avons tenu à rédiger cette lettre ouverte parce que nous considérons que de telles remarques donnent au public une image du Théâtre Expérimental des Femmes qui ne correspond pas du tout à la réalité.

Théâtre Expérimental des Femmes

Louise LAPRADE
Nicole LECAVALIER
Pol PELLETIER

Des peaux inoubliables

L'exposition des pots Doucet-Saito qui se tient, cet été, au Musée Beaulne de Coaticook, pose un sérieux problème aux grands «médias» de l'information. C'est une exposition régionale de calibre international. Ça n'entre pas dans nos schémas. La solution simpliste sera de ne pas en parler.

C'est pourtant une exposition à ne pas manquer. Ouverte du mardi au dimanche inclusivement, de 11 à 16 heures, jusqu'au 2 septembre. Pourquoi est-ce une exposition à ne pas manquer? Parce qu'il s'agit du plus beau grès qui se fait au Canada. Qualité de la glaçure et de sa pose. Qualité d'une cuisson qui transforme une terre presque banale en une voluptueuse chair. Un grès traditionnellement neuf, un peu chinois, sculpturalement futur.

Avec en plus ceci de merveilleux: les Doucet-Saito ont su conserver, au sec du tournassage et à l'humidité du tournage cette espèce de double vertu qui fait que la grande poterie sera toujours et a toujours été, un mélange heureux de l'incisif de l'outil et de l'intelligence joint au moelleux de la main et de sa chaude caresse. De solides pièges à capter la lumière, l'eau et les fleurs. Un coeur généreux les habite. Une géométrie sensible. Une rigoureuse sensibilité.

Il y a de la jeunesse et du soleil, pour tout l'été, au vieux Musée de Coaticook. Les bons fromages ne se font pas à Paris, me disait un vieux sage.

Une exposition à voir... et ne vous gênez pas pour fermer les yeux et toucher. Il y a des peaux qui ne s'oublient pas et qui se goûtent la nuit. Elles forment le tissu le plus heureux de nos mémoires.

Gilles DEROME

RECHERCHÉ(E)

1 CINÉASTE D'ANIMATION D'EXPÉRIENCE VOULANT RÉALISER SON PREMIER FILM ANIMÉ PROFESSIONNEL

Pour tous renseignements, écrire (vite, vite, vite) à
Le Studio d'Animation
Office national du film du Canada
C.P. 6100, succursale A
Montréal, Qué. H3C 3H5

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

RÉCITALS D'ORGUE

Un été en musique dans un cadre exceptionnel tous les mercredis soirs de l'été à compter du 25 juin à 8h30 heures venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath

25 juin — Martin Neary - Winchester
2 juillet — Maurice Clerc - Dijon
9 juillet — Yang-Hee Yun - Séoul
16 juillet — Raymond Perrin - Trois-Rivières
23 juillet — William Teimersma - Montréal
30 juillet — Margaret de Castro - Montréal
6 août — Gisèle Guibord - Montréal
13 août — John Tuttle - Toronto
20 août — Raymond Daveluy - Montréal
27 août — Gaston Arel - Montréal

Organisés par
LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente les soirs de récitals à 7h30 à la porte
$3.00 - étudiants et âge d'or $2.00, au jubé de l'orgue $5.00
Renseignements: 733-8211
ORATOIRE ST-JOSEPH

19e année... de rire
Théâtre des Prairies
Notre-Dame-Des-Prairies, comté de Joliette
Autoroute de la Rive Nord, sortie 122
Histoires à dormir debout
Une farce de Alan Ayckbourn
Du 20 juin au 30 août '80
RIRES GARANTIS
Billets en vente:
Théâtre des Prairies
Chez Battah à Joliette
Chez Archambault Musique à Montréal
Informations et réservations:
1-756-0559

LUNDI, À RADIO-QUÉBEC



CE SOIR ON FÊTE!
à 21h30
Un spectacle pour la fête nationale des Québécois avec Offenbach, Angèle Arsenault, Jocelyn Bérubé, Louise Portal, Steve Faulkner, Kate et Anna Mc Garrigle, Diane Tell et Plume Latraverse.
Direction musicale: Charles Barbeau
Réalisation: Bernard Picard
15 17 30 câble 8
La télévision de Radio Québec
c'est tout un monde à regarder

L'Ô Canada

Un chant patriotique n'empêche pas l'exil

par Gilles Potvin

AU soir du 24 juin 1880, lors d'un grand banquet au Pavillon des patineurs de Québec auquel prenaient part quelque 800 convives, trois corps de musique réunis exécutèrent à un moment donné un air patriotique que personne, sauf quelques rares privilégiés, n'avait encore entendu. Cette musique solennelle et vibrante qui souleva l'enthousiasme avait été écrite pour la circonstance par un musicien local éminent, Calixa Lavallée.

L'air fut de nouveau joué le lendemain, lors d'une réception en plein air à la résidence du lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille. Le dimanche suivant, il fut finalement chanté dans deux églises de Québec, dont celle du faubourg St-Jean avec accompagnement d'orchestre.

Dans son édition du 30 juin, *Le Canadien* prophétisait: «Nous nous trompons fort ou cet hymne national s'imposera de lui-même et fera nécessairement partie de nos hymnes nationaux qui, dans toutes les circonstances de la vie, s'échappèrent instinctivement du coeur des Canadiens français, soit au pays, soit à l'étranger.»

Ce chant national, qui débutait par les paroles «Ô Canada! terre de nos aïeux», en vint bientôt à être connu sous le seul titre *Ô Canada!* Sans aucune campagne publicitaire et sans la moindre tentative pour l'imposer, l'Ô Canada allait, dans les décennies suivantes, connaître une popularité sans précédent chez les Canadiens français. Au début du siècle, le Canada anglais lui-même ne put résister à l'attrait de ce chant émouvant et les trauductions du poème du juge Adolphe-Basile Routhier commencèrent à affluer. Aujourd'hui, cent ans plus tard, *l'Ô Canada* est reconnu comme hymne national par tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient.

Le succès de l'hymne n'allait pas pour autant contribuer au bien-être de son compositeur. L'existence misérable qu'il menait à Québec était devenue intolérable et, à la fin de 1880, il prit le chemin de l'exil. A Boston, il vécut dix autres années dans un confort relatif, grâce à sa notoriété comme professeur et le poste important qu'il occupait comme maître de chapelle à la cathédrale catholique Holy Cross. Lavallée devint le champion de la musique des compositeurs américains et fut nommé président de la Music Teachers' National Association. Les journaux canadiens firent peu de cas de sa mort en 1891, à l'âge de 49 ans, alors que la presse américaine et les confrères du disparu rendirent un vibrant hommage à ce musicien du Nord qui était devenu un des leurs.

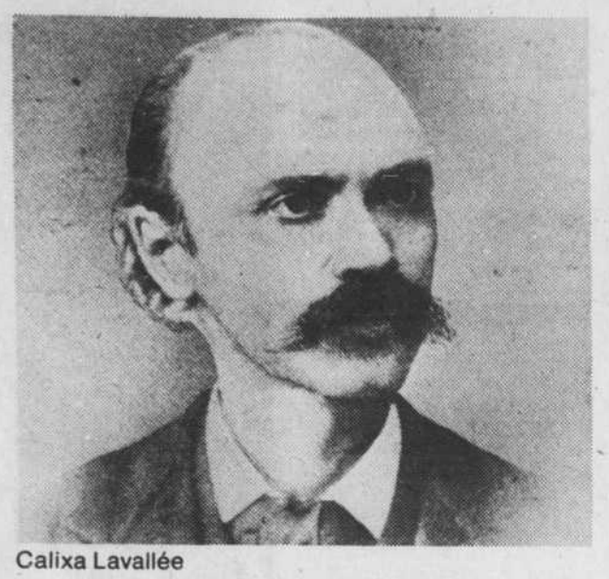
La triste vérité est que c'est le gouvernement du Québec d'alors qui, dans une large mesure, fut responsable du départ de Lavallée. A la demande du même gouvernement, Lavallée avait composé et dirigé en 1879 une cantate en l'honneur du marquis de Lorne et de sa femme, la princesse Louise, fille de la reine Victoria. Nouveau gouverneur général du Canada, le marquis effectuait sa première visite officielle à Québec. Voulant souligner cette visite avec éclat, Lavallée reçut l'ordre de ne rien ménager pour faire bien les choses. Il fit donc venir de nombreux chanteurs et instrumentistes de Montréal et même des États-Unis et les rémunéra personnellement. La cantate fut un immense succès mais le gouvernement, sous le coup de plusieurs crises, oublia la parole donnée et le musicien ne reçut pas un sou malgré ses revendications. Criblé de dettes, et harcelé par ses créanciers, il dut s'astreindre à quitter le pays.

L'exil à Boston fut le dernier chapitre de la vie mouvementée et aventureuse de celui que ses compatriotes avaient baptisé «musicien national» bien avant qu'il ne compose *l'Ô Canada!* Né à Verchères en 1842, Calixa Lavallée était le fils d'un forgeron qui était aussi musicien et luthier. La famille s'installa peu après à St-Hyacinthe où Lavallée père travailla pour Joseph Casavant qui construisait alors ses premières orgues. Calixa montre très tôt de grandes dispositions pour la musique si bien que son père amena le garçonnet à Montréal où il prit des leçons de piano avec Charles W. Sabatier et Paul Letondal.

Mais le goût de l'aventure était plus fort et l'adolescent partit bientôt pour les États-Unis où il gagna sa vie comme musicien ambulant, devenant ensuite cornettiste d'un régiment du Rhode Island durant la Guerre civile américaine. En janvier 1864 il donna à Montréal un concert de rentrée puis participa à des concerts avec le violoniste Frantz Jehin-Prume et le soprano Rosita del Vecchio. Mais il passe de nouveau chez l'Oncle Sam et se produit comme virtuose. Il compose l'opérette *The Indian Question* et se marie à Lowell avec une franco-américaine. Vers 1870, Lavallée est nommé directeur du Grand Opera House à New York mais son propriétaire est assassiné et le Théâtre où il devait produire une autre opérette est fermé.

Grâce à un mécène montréalais, Léon Derome, Lavallée séjourne ensuite près de deux ans à Paris où il étudie avec des maîtres, dont Marmontel qui reconnaît en lui un musicien des plus doués. Une étude pour piano, *Le Papillon*, est publiée et connaît une grande vogue en Europe puis en Amérique. Une *Suite* pour orchestre aurait été exécutée à Paris mais l'on n'a jamais retrouvé sa partition.

De retour à Montréal en 1875, Lavallée devient maître



Calixa Lavallée

de chapelle à l'église St-Jacques et dirige des productions historiques de *Jeanne d'Arc* de Gounod et de *La Dame blanche* de Boieldieu dont il avait étudié avec le fils à Paris. Ces succès l'incitent à fonder une compagnie d'opéra et un conservatoire sur le modèle européen mais le gouvernement du Québec auquel il s'adresse fait la sourde oreille, considérant ces projets comme farfelus. Lavallée se fixe à Québec comme organiste et c'est alors que survient la malheureuse affaire de la cantate.

Lavallée accepte toutefois de faire partie d'un comité de musique de 23 membres, présidé par Ernest Gagnon, en vue de la grande Convention nationale des Canadiens français qui doit avoir lieu en juin 1880 en même temps que les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. C'est à ce moment que surgit à nouveau l'idée d'un hymne national pour les Canadiens français. Il est d'abord question d'un concours mais l'idée est abandonnée faute de temps.

Les circonstances entourant la composition de l'*Ô Canada!* tout comme de sa première exécution n'ont pu encore être précisées avec certitude. Certains chroniqueurs ont écrit que c'est le lieutenant-gouverneur qui aurait demandé à Routhier d'écrire les paroles du chant national et à Lavallée d'en composer la musique. D'autres rapportent que c'est plutôt Ernest Gagnon qui fit cette demande à Lavallée mais que ce dernier insista pour en composer d'abord la musique les paroles devant être ajoutées ensuite. Une lettre de Routhier lui-même, datée de 1907 mais mise à jour seulement en 1975, relatant les origines du chant national, confirme cette dernière version que Blanche Gagnon, fille d'Ernest, avait elle-même mise de l'avant en 1920. La composition de l'*Ô Canada!* était achevée dès le mois de mai 1880 et son édition pour quatre voix mixtes et piano fut aussi publiée par Arthur Lavigne et mise en vente à 25 cents l'unité.

Il était prévu que l'*Ô Canada!* serait exécuté pour la première fois le matin lors d'une messe solennelle sur les plaines d'Abraham à laquelle participaient de nombreuses chorales et corps de musique. Même si le rapport officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste soutient que l'hymne de Lavallée fut bel et bien exécuté après le sermon, en présence de 40,000 fidèles, *Le Canada musical* de juillet 1880 rapporte que «par un malentendu regrettable, le Chant national de M. Lavallée n'a pu être exécuté après la messe, ainsi qu'il était convenu». La revue ne donne pas d'autres explications ce qui a porté le biographe de Lavallée, Eugène Lapierre, à voir dans cette affaire un coup monté par les ennemis du musicien. Ce qui est certain, c'est que le chant fut joué par trois corps de musique, deux de Québec et l'un de Fall River, Mass. le soir même, sous la direction de Joseph Vézina, élève de Lavallée et fondateur de l'Orchestre symphonique de Québec en 1903.

Après 1880, l'*Ô Canada!* parut en de nombreuses éditions et, au début du siècle, alors que l'enregistrement sonore était une industrie naissante, il fut enregistré, notamment par le baryton québécois Joseph Saucier.

Cent ans après sa naissance, l'hymne de Routhier et Lavallée a parcouru un long chemin et il conserve sa pleine expression de fierté nationale et de patriotisme surtout lorsqu'il est chanté ou joué au tempo voulu par son créateur, «maestoso à risoluto» majestueux et décidé. Malheureusement, un tempo trop souvent ralenti est adopté, surtout lorsque l'hymne est chanté par des foules nombreuses. Il n'y a pas d'excuses toutefois lorsque l'*Ô Canada!* est chanté par un soliste ou joué par un orchestre ou un corps de musique de choisir un tempo lent et traînard qui enlève au chant tout son éclat et son synamisme. Il est vrai que certaines éditions ont délibérément modifié l'indication du tempo tel que voulu par Lavallée, ce qui est inadmissible.

SEMAINE DU CINEMA GAI

LES FILMS

NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME
WORD IS OUT
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
SATURDAY NIGHT AT THE BATHS
COURTS MÉTRAGES – ANNÉES 70
RACE D'EP
COURTS MÉTRAGES – PÉDÉRASTIE
A BIGGER SPLASH
JOHAN
COURTS MÉTRAGES – LES PRÉCURSEURS
THE BITTER TEARS OF PETRA VON KANT
PORTRAIT OF JASON
AUX YEUX DU SORT ET DES HUMAINS
REVOLT OF THE PERVERTS ARMY OF LOVERS

RENSEIGNEMENTS 526-6062

26 JUIN	27 JUIN	28 JUIN	29 JUIN	30 JUIN	1 JUIL.	2 JUIL.

C.E.G.E.P. MAISONNEUVE 2700 BOURBONNIERE
METRO PIE-IX 18 ANS ET PLUS
Films sujets à changement



FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE
1980 ANNÉE MOZART

ANDRÉ LAPLANTE
CONCERT-BENEFICE AU PROFIT DU FESTIVAL D'ETE DE LANAUDIÈRE
JEUDI 26 JUIN, À 20h00
AUDITORIUM DU CEGEP DE JOLIETTE
20, St-Charles-Borromée

MOZART	RONDO en LA MINEUR, k. 511
BEETHOVEN	SONATE des ADIEUX op. 81A
RAVEL	GASPARD de la NUIT
LISZT	SONATE

Billets sièges numérotés en vente: $10
à Montréal: Archambault Inc. 500 est, Ste-Catherine
à Joliette: Librairie Martin 596, St-Viateur
Pour réservations téléphoniques: 1-759-7636 de 9 à 5
Esso
Présenté en collaboration avec la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, 1880-1980



la fête au pays
le 23 juin 1980

Grande fête du Québec célébrée sur les Plaines D'Abraham

Tout le monde est important

ÉVÉNEMENT NATIONAL
PLAINES D'ABRAHAM
LE 23 JUIN 1980

PROGRAMMATION

1. 12h30 APRÈS-MIDI DES ENFANTS ET DES GRANDS
2. 15h30 SPECTACLE DE MUSIQUE FOLKLORIQUE ET PIQUE-NIQUE
3. 18h30 SPECTACLE DES RÉGIONS: CHANTEURS ET CHANSONNIERS
4. 21h30 MONTÉE DES CALÈCHES
5. 21h30 FEU DE LA SAINT-JEAN
6. 22h00 SPECTACLE

* la fête au pays

Jim Corcoran
Claude Dubois
Catherine Lara
Robert Leroux
Kate et Anna McGarrigle
Passe-Temps
Paul Piché
Zacharie Richard
Marie-Claire Séguin
Richard Séguin
Fabienne Thibault

7. 24h00 FEU D'ARTIFICE

NOTE: EN CAS DE PLUIE, LA FÊTE SERA REPORTÉE AU 24 JUIN.

* Ce spectacle sera retransmis à la télévision Radio-Canada le 24 juin à 21 heures.

La Rencontre des peuples francophones

par Julie Stanton

QUÉBEC — Pour la troisième année consécutive, la Vieille Capitale sera l'hôte des Rencontres francophones dont le thème, *Questionnement 80* se veut porteur d'indices d'inquiétude et d'interrogation mais aussi riche d'espoir.

Alors que par les années passées, la rencontre se tenait dans un lieu unique et réunissait les intervenants de tous âges, trois rencontres cette fois se tiendront simultanément du 2 au 6 juillet:

■ «La rencontre des peuples francophones», à l'Auberge des Gouverneurs.

■ «La rencontre de la jeunesse francophone», à l'Université Laval.

■ «La rencontre de l'âge d'or», au Château Frontenac.

«La rencontre des peuples francophones» s'adresse aux membres actifs d'organismes reliés aux domaines éducatif, culturel, politique et social. Cette rencontre des compagnons d'armes ou d'exil des communautés minoritaires et des peuples isolés entend amener les participants à se pencher sur les sujets suivants:

■ Les menaces concrètes à l'évolution et à l'intégrité de la langue et de la culture française dans le monde.

■ Le Québec, terre française en Amérique... la réalité de sa présence.

■ Le rôle des media dans l'affirmation et le développement des communautés culturelles.

De son côté, «La rencontre de la jeunesse francophone» veut amener les jeunes, d'origines diverses et de milieux de vie différenciés, à se questionner face à la relève et à se préparer à l'assumer en reprenant contact avec leurs racines à travers l'histoire, la chanson, le patrimoine et les traditions populaires.

Enfin, «La rencontre de l'âge d'or», c'est celle des aînés qui ont édifié leur demeure et construit des sociétés. De leur implication, dépend la survie et le regain de santé de la langue française. Leur questionnement est celui de la transmission des héritages culturels et des biens patrimoniaux. Les ateliers de la rencontre porteront entre autres sur: «L'intervention des clubs de l'âge d'or dans leur milieu de vie» et «La définition d'un nouveau projet de société qui donne place au travail pour le troisième âge.»

Un comptoir du livre se tiendra à cette occasion dans les salons de l'Auberge des Gouverneurs, Centre Ville. On pourra y trouver des livres publiés par des maisons d'éditions de différentes provinces du Québec ainsi que des disques et de la documentation gratuite sur la francophonie en général. Organisé par la Société d'action pour la solidarité des francophones d'Amérique (SASFA), ce comptoir rendra accessibles divers montages audio-visuels sur les francophones hors Québec et les franco-américains. Les participants de la Rencontre ainsi que le grand public seront aussi invités à la salle de l'O.N.F. où l'on projettera divers films sur les communautés francophones.

Questionnement 80 sera l'occasion d'une première d'un poème symphonique de Claude Léveillée, présenté au Grand Théâtre les 2, 4 et 5 juillet. S'inspirant d'un texte récent de Marcel Dubé, *Un printemps inachevé* réunira les ballets d'Eddy Toussaint, une formation de soixante musiciens sous la direction d'Alain Leroux, la chorale Arts Québec, Marie-Claire Séguin et le comédien Gilles Pelletier:

«Le germe de la liberté ne s'embaume pas. le cri d'espérance ne peut toujours se taire et il n'y a pas de saisons mortes, il ne peut y avoir qu'un printemps inachevé», écrit Marcel Dubé... *Questionnement 80*, c'est le survol de la situation actuelle chez les communautés et peuples francophones, quant à leur langue et à leur culture. C'est une réflexion sur l'évolution et l'état de santé de cette langue et de cette culture. Une interrogation face aux menaces qui pèsent sur leur intégrité et leur extension dans le monde.

Jazz / Les ténors du saxo

par Gilles Archambault

IL n'y a pas une histoire du jazz qui ne vous dira pas que le saxo ténor a reçu ses lettres de noblesse de Coleman Hawkins. En plus d'affectionner le cognac et les belles voitures, le musicien aimait les belles sonorités rugueuses et chaleureuses. Lorsqu'il s'attaquait à un morceau, il lui donnait une sensualité nouvelle. Fin du cours d'initiation. Je vous renvoie aux histoires en question. Je voudrais cependant vous dire que je suis fou de cet instrument, que je trouve souvent bien palottes certaines musiques actuelles à côté de ce que peut produire un saxo ténor mis au service d'un souffleur point trop timide. J'aime les subtils comme les brutaux. Si un solo de Lester me transporte aussi sûrement que des rues désertes fascinent les autorités municipales, j'admets que les mêmes les petits maîtres aux goûts discutables parviennent à me toucher. Il suffit qu'un honnête monsieur ténorise pour que j'en demeure baba. Tout cela pour vous dire qu'il ne faut pas trop vous fier aux remarques laudatives qu'a provoquées chez moi l'audition des quatre disques dont je rends compte cette semaine.

Eddie Lockjaw Davis et Johnny Griffin ont fait plusieurs disques en tandem, perpétuant ainsi la tradition des «chase». Pour ceux qui l'ignoreraient, il s'agit de deux musiciens jouant la plupart du temps d'un même instrument et que se livrent un petit duel. C'est qui jouerait le mieux, le plus longtemps, qui inventerait le plus aisément, etc. *Tough Tenors Again 'N Again* (Pausa 7063) s'adresse aux inconditionnels. Si Griffin peut jouer avec passablement de finesse au besoin, Davis appartient nettement au camp des durs. Son style hérité de Coleman Hawkins (celui des histoires du début) ne s'encombre pas de raffinements. Dans la ballade il peut atteindre parfois à une sensiblerie proche de celle de Gene Ammons, en temps rapide, il se déchaîne sans vergogne. Le répertoire oscile entre des ballades justement et des originaux dans le style vigoureux. Un ancien disque MPS enregistré en 1970 et qui se donne comme une aventure sans histoire.

The Kid From Denver de Paul Quinichette (Biograph 12066) est une merveille. Le style de Quinichette très proche de celui de Lester Young lui a valu à l'époque le titre de *Vice Pres*. Quelques-unes des pièces de cet album se déroulent dans un climat aérien éblouissant, aucun effet n'est appuyé, la guitare de Freddie Green, le piano de Nat Piece viennent souligner à point nommé les moments importants. Un jazz peu compliqué, là encore, mais avec en plus la grâce. Un album de 1958.

Suite à la page 30

l'éthéâtre '80

L'ORGANISATION Ô PRÉSENTE

DE FORCE, JE DÉCHIRE MA CAMISOLE...



sylvie Prégent DANS on a peur mais on part pareil



SUITE ET FIN.

DU 10 JUIN AU 6 JUILLET

AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES 3320 RUE NOTRE-DAME EST 879-1306

au Conventum
1237 rue Sanguinet
Réservation (après 12h):
284-9352

Une représentation à 21 h.

VACANCE - CROISSANCE

"LA VIE EST UN JEU D'ÉNERGIE"

Du 29 juin au 13 juillet
au
Centre de santé d'Eastman

Travail sur les rêves, rebirth, excursion en montagne, psychosynthèse, technique de massage anti-gymnastique, cinq thérapies complémentaires qui sont toutes une manière différente d'aborder la même chose: **LIBÉRER SES CIRCUITS D'ÉNERGIE,** laisser couler la joie dans son corps.

Pour information: **270-6822 ou 1-297-3009**

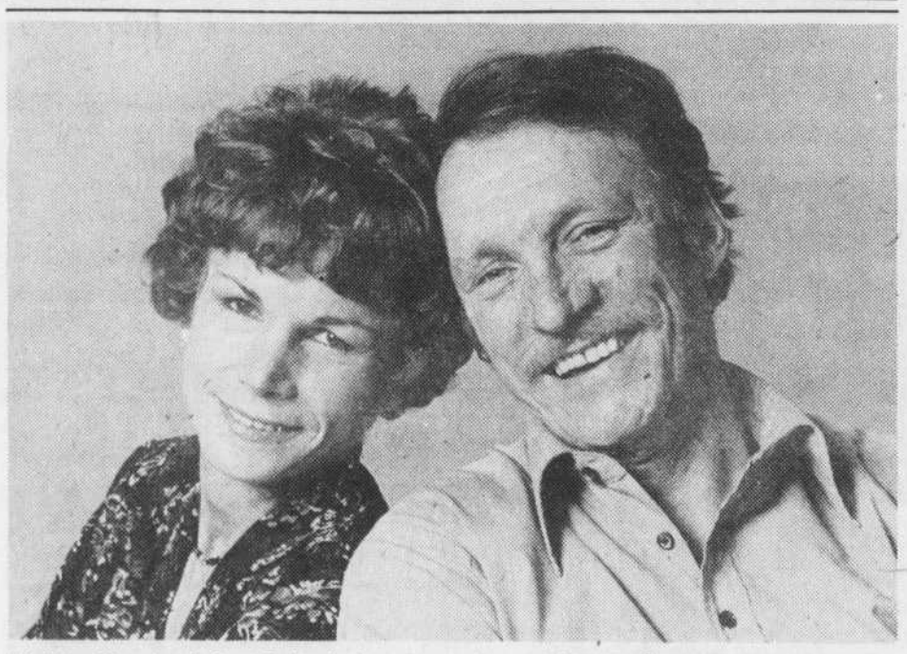
"LA FEMME ET LA CONSCIENCE DU CORPS"

Fin de semaine en eutonie
27-28-29 juin

Animatrice:
Marie-Anne Manny

Partir à la découverte de soi, à travers le langage sensoriel, gestuel et postural, afin que le corps puisse peu à peu se reconnaître, s'accepter et s'affirmer.

Pour toute information: **270-6822 ou 1-297-3009**



Béatrice Picard et **Aubert Pallascio** dans une scène de **BONNE FÊTE MAMAN.** Venez faire escale cet été à Saint-Marc-sur-le-Richelieu où chaque soir de la semaine, sauf le dimanche et le lundi, vous pourrez assister à une représentation de la comédie de Elizabeth Bourget. Cette pièce amusante vous permettra simplement de vous détendre et d'oublier vos soucis. Elle est jouée à bord du bâteau-théâtre l'Escale ancré à Saint-Marc à quelques kilomètres seulement de Montréal. Informations 584-2226. (Publicité)

CINÉ-THÉÂTRE D'ÉTÉ



les célébrations

d'après la pièce de
MICHEL GARNEAU
avec
LÉO MUNGER et NORMAND LÉVESQUE
Réalisation
YVES SIMONEAU

élysée
35 MILTON/842-6053
(Angle Sherbrooke & St-Laurent)

pro musica

33e saison — **le dimanche, 15 h 30**

1 — 21 sept. 1980 — 1100-1500/Pérotin, Machaut, Dufay, Ockeghem... avec le groupe **MUSIC FOR A WHILE**

2 — 28 sept. — 1500-1650/Lassus, Tallis, G. Gabrieli, Monteverdi... avec **LE STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL** et **PAULINE VAILLANCOURT** (direction artistique: **Réjean Poirier** et **Christopher Jackson**)

3 — 5 oct. — 1650-1700/Purcell, Carissini, Marais, Buxtehude... avec **LE STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL** et **VALERIE KINSLOW,** soprano

4 — 26 oct. — 1700-1770/Handel, Rameau, Vivaldi, J.S. Bach... avec **LE STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL, LUCY VAN DAEL,** violoniste, **SHEARY SAUNDERS,** soprano, et **ROLAND RICHARD,** baryton.

5 — 30 nov. — **LE CLAVECIN** / J.S. Bach, F. Couperin, Rameau, D. Scarlatti... avec **KENNETY GILBERT,** claveciniste

6 — 1 fév. 1981 — **LA VOIX** / Beethoven, Moussorgsky, Mahler, Webern... avec **MAUREEN FORRESTER,** contralto, et **JOHN NEWMARK,** pianiste

7 — 8 fév. — **LE QUATUOR À CORDES** / Haydn, Mozart, Beethoven, Bartok, Webern avec le **QUATUOR ORFORD**

8 — 1 mars — **LE PIANO** / Mozart, Chopin, Moussorgsky, Debussy, Webern, Messiaen... avec **MICHEL BEROFF,** pianiste

9 — 6 avril lundi, 20 h 30 — **PRIX PRO MUSICA 1981**

Abonnements: Parterre et Corbeille: **$60**
Étudiants: **$22** (de 7 à 25 ans) preuve d'âge - Balcon: **$50**
Billets à l'unité: $10, $9, $8 - Étudiants: **$4**
Les places des abonnés seront réservées jusqu'au 17 juillet. Après cette date les billets seront mis en vente au grand public.

Veuillez inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.
PRO MUSICA - 1270 ouest, rue Sherbrooke, Montréal - H3G 1H7 - 845-0532 de 13 h à 17 h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

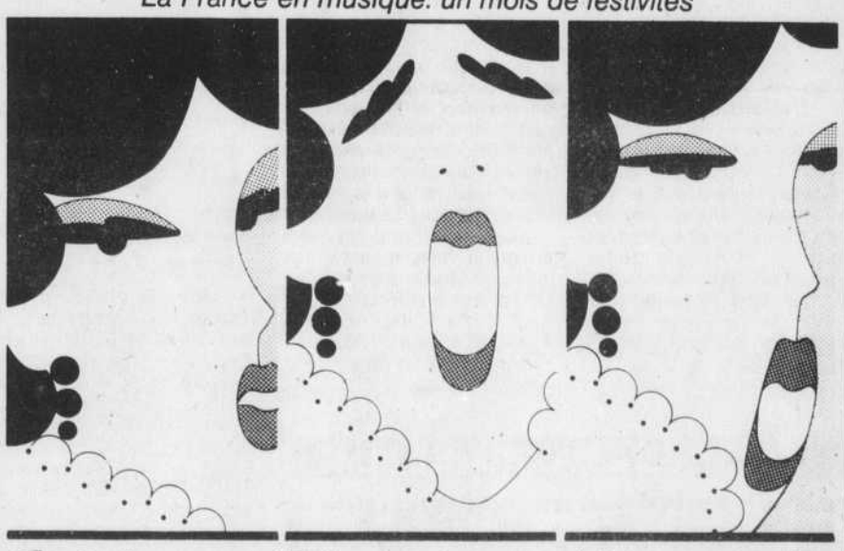
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

JOUEZ !

APRÈS L'ÉDEN
4017, St-Denis, Montréal Tél.: 844-0350
meubles, lampes, accessoires

Festival Ottawa Opera Plus

3 au 27 juillet 1980
Directeur artistique: **Mario Bernardi**
La France en musique: un mois de festivités



Opéra!

Debussy
PELLÉAS ET MÉLISANDE
en français
3, 5, 9 et 16 juillet

Puccini
LA BOHÈME
en italien
12, 15, 18, 23 et 25 juillet

Donizetti
LA FILLE DU RÉGIMENT
en français
17, 19, 22, 24 et 26 juillet

Ravel
L'ENFANT ET LES SORTILÈGES
version concert en français
15 juillet

Massenet
THÉRÈSE
version concert en français
27 juillet

Plus!

QUATUOR VIA NOVA*
4, 5 et 8 juillet

BRUNO LAPLANTE*
10 juillet

COLLARD et BÉROFF
11 juillet

SWINGLE SINGERS
15 juillet

COLLARD, AMOYAL et LODÉON
16 juillet

PASCAL ROGÉ
19 juillet

TRIO PASQUIER*
22 et 24 juillet

JEAN-PAUL SÉVILLA
26 juillet

Musique à la carte

Choisissez 4 représentations ou plus et obtenez 15% DE RABAIS!

BILLETS EN VENTE!

Centre national des Arts
National Arts Centre
(613) 237-4400

Place des Arts
(514) 842-2112

Réservations téléphoniques sans frais
Four Seasons Hotels

Four Seasons Hotel OTTAWA

Demandez «Group Desk»:
1-800-268-6282

Opéras:
$7.00, 10.75, 14.75, 19.50
Thérèse:
$4.50, 6.50, 8.00, 10.00
Musique de chambre:
$5.25, 6.50, 8.00

*** avec un ou plusieurs des artistes suivants: M. Béroff, J.P. Collard, R. Cram, M.C. Jamet, J. Morton, P. Rogé, D. Whitton**

Train de l'opéra VIA

19 soirées inoubliables
19 trains de l'opéra

Pour $63* vous obtenez:
un aller-retour en train Montréal-Ottawa
correspondance de la gare à l'hôtel
une nuit au célèbre Château Laurier
un fauteuil de choix pour une des prestigieuses représentations lyrique et/ou un concert du Festival
** prix par personne à raison de deux par chambre*
Renseignements: (514) 871-1331
ou communiquez avec l'agence VIA la plus proche ou une agence de voyage

«*Les Célébrations*»: du théâtre filmé

par Richard Gay

PRODUIT par les films Gamma et tourné par Yves Simoneau qui en est à son premier long métrage, *Les Célébrations* est un des très rares films de fiction à nous venir de la région de Québec.

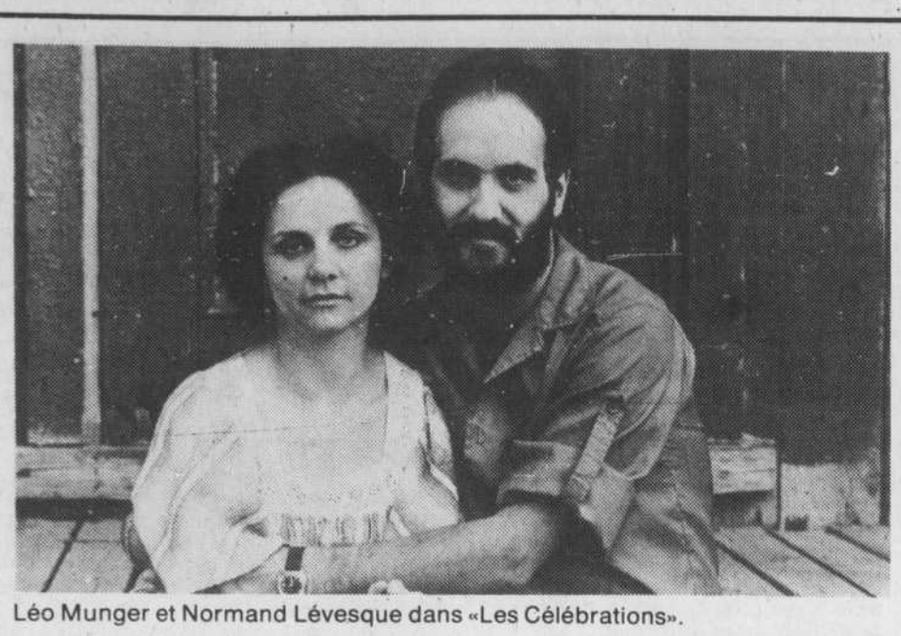
Si le titre *Les Célébrations* ne vous semble pas nouveau, c'est que Simoneau a choisi de porter à l'écran une pièce du même nom composée par ce dramaturge prolifique et poétique qu'est Michel Garneau.

La pièce de Garneau, constituée de tableaux successifs, nous met en présence d'un couple, Margo et Paul-Émile, et nous fait participer sur un mode satirico-romantique aux états d'âme de l'un et l'autre. Paul-Émile, philosophe obsédé par la mort, arrête de fumer et se convertit aux aliments naturels; mais ses nouvelles résolutions le rendent littéralement fou de nervosité et très rapidement il revient au tabac et aux repas copieux. Au même moment, Margo, psychologue de métier, a besoin d'un temps d'arrêt: elle choisit tout d'abord l'alcool puis ensuite la méditation transcendentale. Ils parleront de la belle nouvelle secrétaire de Paul-Émile, de leur ami Marcel qui s'est enlevé la vie, et puis Margo décidera qu'elle a aussi besoin d'un temps d'arrêt dans sa vie de couple. Elle quittera Paul-Émile, mais cinq jours plus tard, ils se retrouveront pour se dire encore une fois le «Je t'aime» qui ponctue la fin de chaque tableau.

Le réalisateur Yves Simoneau a reconstitué fidèlement la pièce de Garneau, son ton, son climat, ses personnages et l'utilisation fréquente des plans-séquence force l'attention sur le texte, le verbe savoureusement suave d'un Garneau tendre et moqueur qui célèbre les amours béats et tiraillés d'un jeune couple moderne.

Mais dans ce film le cinéma est au service du théâtre, car on ne peut parler ici de véritable transposition cinématographique. Simoneau a enregistré sur pellicule le théâtre de Garneau, un point c'est tout. On peut penser en fait que le texte se prête difficilement à autre chose. Les quelques moments à caractère plus cinématographique sont d'ailleurs fort malhabiles révélant surtout le manque de maîtrise du réalisateur. De plus certains bruits sont trop présents, les décors mal appropriés au cinéma et les voix trop souvent étouffées par une bande sonore sans relief. Quant aux comédiens Léo Munger et Normand Lévesque, ils jouent, de toute évidence, de la même façon qu'ils l'avaient fait à la scène: leur forme d'interprétation, sans doute excellente au théâtre, devient au cinéma un artifice, une barrière qui nous garde toujours à distance.

La direction du cinéma Élysée, consciente du caractère éminemment théâtral de ces



Léo Munger et Normand Lévesque dans «Les Célébrations».

Célébrations, a chapeauté la présentation du film de l'expression «ciné-théâtre d'été». Certains verront sans doute dans cette formule une initiative intéressante. Pour le cinéphile que je suis, l'expérience fut décevante et j'ai peur qu'elle ne soit pas complètement satisfaisante non plus pour les vrais amateurs de théâtre.

■

Parmi les nouvelles productions américaines lancées cette fin de semaine-ci à l'occasion de la fin des classes et du début de la période estivale, on aura remarqué *Fame*, la dernière réalisation du britannique Alan Parker.

Celui-ci, qui avait tourné préalablement *Bugsy Malone* et *Midnight Express*, a choisi encore une fois un sujet axé sur des jeunes. Il s'agit cette fois des étudiants du High School of Performing Arts à New-York qui se donnent corps et âme pour percer dans le monde des arts et du spectacle.

Ce sujet et surtout l'approche de Parker, constituée fondamentalement d'un mélange de comédie musicale et de drame psychologique, fait penser au spectacle A Chorus Line qui depuis quelques années connaît dans les grandes capitales du monde un immense succès. Malheureusement *Fame* n'a ni la qualité de *A Chorus Line*, ni l'impact de cette autre comédie musicale psychodramatique qu'est *All that Jazz*.

Lorsqu'au tout début du film, défile le générique, le spectateur est agréablement surpris de constater que les chorégraphies sont signées Louis Falco. Mais dès les premières séquences de danse, on constate que Parker n'a pas su mettre en valeur et en relief les différents mouvements chorégraphiques de Falco: par conséquent, le tout reste irrémédiablement brouillon. Quant aux incursions dans la psychologie d'un certain nombre de jeunes que le récit suit de plus près, encore là le spectateur reste insatisfait: ces incursions sont trop brèves, inutilement hachées au profit d'un montage soi-disant divertissant.

Résultat: la réalisation de *Fame* reste constamment en deça du sujet et de l'objectif visé. Malgré tout, le film nous fait découvrir une quantité de jeunes artistes de talent et à travers eux constitue quand même un hommage admiratif à l'égard de tous ces étudiants qui poursuivent ardemment l'idéal de participer un jour à la vie artistique de demain *(Au cinéma York)*.

L'homosexualité au cinéma

par Francine Laurendeau

IL n'y a pas à *avouer* qu'on en est, parce que ce n'est pas une faute. Il n'y a pas à *proclamer* qu'on en est, parce qu'il n'y a pas là de quoi tirer fierté. Il a simplement à *dire* qu'on en est parce que c'est comme ça. Ni honte ni prosélytisme. La propagande en pareille matière a toujours quelque chose d'un peu ridicule. Ce n'est pas parce que j'aime les épinards et que je déclare aimer les épinards que je ferai manger les épinards à qui n'aime pas les épinards. L'homosexualité est une réalité, un point c'est tout. Comme telle, elle n'a pas besoin de se justifier du moment qu'elle existe. Soyons précis: l'homosexualité est une façon de concevoir et de pratiquer les rapports affectifs et sexuels — amoureux. Et ce n'est pas parce que cette façon n'est pas celle de la majorité des gens pour qu'elle soit condamnable. Dire l'homosexualité, c'est la déculpabiliser.» (Jean-Louis Bory dans *Comment nous appelez-vous déjà?* de Jean Louis Bory et Guy Hocquenghem, éditions Calmann-Levy)

Malgré le harcèlement dont elle fait trop souvent l'objet (qu'on se souvienne de la répression policière exercée en 1977, des raids au bar Truxx et aux bains Neptune et, plus récemment, de la descente au sauna David), la minorité homosexuelle de Montréal sort peu à peu de son ghetto. En ce mois de juin, ceux dont la culture cinématographique homosexuelle en est à ses débuts ont en effet l'occasion de faire un rattrapage accéléré. Au Cinéma Parallèle, nous avons pu découvrir cet hallucinant *Chant d'amour* (1950) de l'écrivain maudit Jean Genet (au moment où j'écris ces lignes, il est question que ce film garde l'affiche jusqu'à mardi). Jeudi soir, 26 juin, le groupe Sortir lance au Cegep Maisonneuve une *Semaine de Cinéma Gai*, la première, paraît-il, à se tenir dans notre pays. Les organisateurs espèrent que la majorité hétérosexuelle viendra nombreuse à cet événement qui s'accompagnera d'une exposition de peintres, dessinateurs et photographes gais. Je reviendrai samedi prochain sur cette Semaine qui se poursuivra jusqu'au 2 juillet mais je tiens à signaler dès aujourd'hui la qualité de la sélection. Parmi les longs métrages, vous pourrez revoir notamment des presque classiques, comme *Il était une fois dans l'est*, d'André Brassard (et Michel Tremblay), *Saturday Night at the Baths*, de David Buckley, *A Bigger Splash*, de Jack Hazan, Un film canado-américain trop vite oublié, *Fortune and Men's Eyes* (en version française), de Harvey Hart, qui se passe dans l'ancienne prison de Québec. Une aubaine, *Les larmes amères de Petra von Kant* (en version originale allemande, sous-titres anglais), de Rainer Werner Fassbinder, l'auteur entre autres du *Mariage de Maria Braun*. Des documentaires: *Revolt of the Perverts*, de Rosa von Praunheim, sur l'évolution du mouvement homosexuel américain depuis 1950, *Race d'Ep!: un siècle d'images de l'homosexualité*, de Lionel Soukaz et Guy Hocquenghem. Des fictions en première nord-américaine: *Nous étions un seul homme* et *Johan*, du réalisateur français Philippe Vallois. A suivre de près, quelle que soit votre orientation sexuelle!

Mais ce n'est pas tout. Dans le circuit commercial, vous pouvez également voir *Die Konsequenz* (la conséquence), 1977, noir et blanc, en version originale allemande, sous-titres anglais, de Wolfgang Petersen, qui a tiré son scénario du roman autobiographique d'Alexander Ziegler. Tourné pour la télévision allemande, *Die Konsequenz* fut néanmoins interdit sur les ondes. On devine pourquoi. Cette histoire d'amour se déroule entre deux hommes. La société intolérante décrite dans le film s'est reconnue et a sévi. Ça commence de façon très classique. Un jeune homme tente de se tuer. Et nous allons remonter dans le temps pour comprendre les raisons de son désespoir. Martin, comédien dans la trentaine, est en prison pour avoir entretenu des relations homosexuelles avec un mineur. Il monte une pièce avec ses co-détenus et Thomas, seize ans, fils d'un des gardiens. Thomas voue à Martin une admiration éperdue et finit un soir, contre toute prudence, par se réfugier dans sa cellule. Réticent d'abord, mais troublé par la beauté du jeune homme et touché par sa détermination souriante, Martin finit, littéralement, par se laisser séduire (une très belle scène). À sa sortie de prison, Thomas est là qui l'attend. Chassé de la maison par son père et renvoyé de son travail, Thomas est recueilli par Martin. Le bonheur. Mais la police, une nuit, fera irruption chez les deux amants et le jeune homme sera envoyé à l'école de réforme où il devra subir la brutalité d'un gardien et les sarcasmes de ses camarades. Martin va réussir à le tirer de cet enfer, mais il lui aura fallu obtenir la complicité d'un politicien qui le trahira. Au cours de cette malheureuse aventure, Thomas perdra son innocence, ses illusions, et le goût de vivre.

Non, je ne crois pas que ce sombre tableau soit pessimiste. Ce n'est pas la première fois que les préjugés d'une société réfractaire à ce qui n'est pas dans les normes auront brisé un amour et détruit une vie. Cette histoire a l'universalité de Roméo et Juliette. *Die Konsequenz* est une oeuvre pudique, émouvante et grave. Les deux comédiens principaux, Jurgen Prochnow et Ernst Hannawald, sont aussi sensibles que beaux. Un témoignage à la fois sobre et éloquent sur les méfaits de l'intolérance.

Au cinéma Atwater.

Jazz

Suite de la page 29

Tenor Gladness de Lew Tabackin et Warne Marsh (Inner City IC 6048) illustre aussi à sa façon, plus savante, plus discrète cette tradition des duels de saxo ténor. Tabackin a un style qui découle de Sonny Rollins, Marsh a joué à l'époque sous l'emprise de Tristano mais son jeu est devenu graduellement plus chaleureux. Cet album nous fournit l'occasion d'assister à une belle complémentarité. Plutôt que de retenir des standards, les deux saxos ont composé des originaux. Un très beau, un merveilleux disque qui restera. At least I Hope.

Dexter Gordon a peut-être fait des disques plus impérissables que *Something Different* (Steeplechase SCS 1136), il n'empêche que cet homme qui nous inonde de ses productions depuis quelques années n'est jamais à court d'idées. Sa version de *Polka Dots and Moonbeams* me semble superbe. En réalité, c'est la présence dans cette galère de Philip Catherine qui me paraît détonner. Tout excellent guitariste qu'il soit, il n'est pas très à l'aise (ou pas inspiré) en présence du grand Dexter. Convenable sans plus.

Si votre disquaire ne connaît pas ces albums, dites-lui que les trois premiers son importés par Almada et l'autre par Trend. Et pour le punir de son ignorance, demandez-lui une remise spéciale (avec une copie de cet article!)

18 ans
UN CHANT D'AMOUR
de Jean Genet
SUPPLÉMENTAIRES
2e Film
RAINBOW'S CHILDREN
SAMEDI & DIMANCHE à 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10h.
LUNDI à 8, 9, 10, 11 MARDI à 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10h.
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 ST-LAURENT, INF.: 843-4725
Adm.: $2.00 — aucune réservation

"CE FILM FIGURE DÉJA PARMI LES CHEFS-D'OEUVRE DE FELLINI." 18 ANS adultes
"Une oeuvre plein de subtilités, profondément poétique et parfaitement maîtrisée."
—Luc Perreault (LA PRESSE)
Federico Fellini
LE DÉCLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
V.O. avec S-t Français
PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
2e FILM
FASCINANT UN DES MEILLEURS FILMS DE FASSBINDER Cue NEW-York
"LE MARIAGE DE MARIA BRAUN"
un film de RAINER WERNER FASSBINDER
MARIAGE: Sem.: 7:15. Sam.: 7:15. Dim.: 3:30 - 7:15. Mardi: Fermé. RÉPÉTITION Sem.: 9:30. Sam.: 5:45 - 9:30. Dim.: 2:00 - 5:45 - 9:30. Mardi: Fermé.
élysée 1
35 MILTON 842-6053
(Angle Sherbrooke & St-Laurent)

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Les Films Mutuels présentent
POUR TOUS
Coupable d'avoir aimé la vie... Condamnée pour l'avoir vécue passionnément.
CORDÉLIA
un film de JEAN BEAUDIN
avec LOUISE PORTAL
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
12:20 - 14:30 - 16:40 - 18:50 - 21:00

LES MOISSONS DU CIEL
POUR TOUS
Sélection officielle CANNES 79
Richard Gere • Brooke Adams • Sam Shepard • Linda Manz
Producteur exécutif: Jacob Brackman
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:15 - 14:05 - 15:55 - 17:45 - 19:35 - 21:25

MANHATTAN
WOODY ALLEN
4e sem.
POUR TOUS
VERSION FRANÇAISE
12:05-13:55-15:45-17:35-19:25-21:15
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

les Bons Débarras
5e mois
14 ANS
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

S'ils ont vraiment tout ce que ça prend, ça va prendre tout ce qu'ils ont.
14 ANS
Fame
Metro-Goldwyn-Mayer Presents An ALAN PARKER Film "FAME"
Written by CHRISTOPHER GORE
Produced by DAVID DE SILVA and ALAN MARSHALL
Directed by ALAN PARKER
LAISSEZ PASSER NON ACCEPTÉS
DOLBY STEREO MGM
Released thru United Artists
YORK
1487 STE CATHERINE O 937-8978
1:25, 3:55, 6:25, 9:00.

l'espace d'un été
un film de André Melançon
conception et recherches Marie-Thérèse Ribeyron
images Pierre Mignot assisté de Jean Lépine
son Claude Beaugrand
direction de production Marie-Andrée Brouillard
montage France Pilon
musique originale de Michel Rivard
producteur Craig Graham
producteur exécutif François Champagne
Une production SDA Ltée, avec la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, Radio-Québec et l'office de la télécommunication éducative de l'Ontario.
Ouimetoscope
1204 EST SAINTE CATHERINE
19h00 et 21 h 00 RENSEIGNEMENTS: 525-8600

LE GRAND GAGNANT!
Oscar du Meilleur Film Etranger
Palme d'Or - Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"
14 ANS
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
le Tambour
un film de Volker Schlöndorff d'après le roman de Gunter Grass
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 1.00, 3.30, 6.15, 9.00

CINÉ-THÉÂTRE D'ÉTÉ
POUR TOUS
les célébrations
d'après la pièce de MICHEL GARNEAU
Avec LÉO MUNGER et NORMAND LEVESQUE
Réalisation YVES SIMONEAU
CÉLÉBRATIONS: Sem.: 7:30 - 9:30. Sam.: 5:30 - 7:30 - 9:30. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30. Mardi: Fermé.
élysée 2

JONATHAN: Sem.: 7:30. Sam.: 7:30. Dim.: 3:55 - 7:30. Mardi: Fermé.
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
DEUX FILMS A VOIR ET A REVOIR!
POUR TOUS
7e SEM.
Plus de 200,000 personnes l'ont acclamé... et VOUS?
RUTH GORDON
BUD CORT
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY
HAROLD: Sem.: 9:15. Sam.: 5:45 - 9:15. Dim.: 2:10 - 5:45 - 9:15. Mardi: Fermé.
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BÉLANGER

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 33, 34 et 35

Services de santé dans la Baie d'Hudson

Dans le but de restructurer les services de santé pour les Inuit de la Baie d'Hudson, une équipe doit être mise en place à Poste-de-la-Baleine, comprenant:

Un(e) directeur(trice) des services administratifs

Le (la)titulaire doit planifier, coordonner, administrer et contrôler les activités administratives et professionnelles des services de santé et des services sociaux de la Baie d'Hudson.

Un(e) coordonnateur(trice) des soins infirmiers

Le(la) titulaire doit diriger, coordonner et évaluer les activités relatives aux soins infirmiers dispensés dans les villages Inuit. Elle(il) doit élaborer, implanter et évaluer les programmes de santé communautaire en collaboration avec le DSC du CHUL.

Un(e) omnipraticien(ne)

Le(la) titulaire doit prodiguer des services médicaux à la communauté de Poste-de-la-Baleine (1200 h.) et effectuer des tournées dans d'autres villages Inuit.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 juillet à:

Projet Nord
DSC du CHUL
2705 Boul. Laurier
Québec
Tél.: (418) 656-8900

Directeur à l'administration

Forum pour Jeunes Canadiens

Le Forum pour Jeunes Canadiens recherche un Directeur à l'administration responsable de l'organisation et de la gestion de ses programmes. Il relèvera du bureau des Directeurs.

Le Forum pour Jeunes Canadiens réunit chaque année à Ottawa, à quatre reprises, 100 étudiants d'écoles secondaires venus de toutes les parties du Canada pour un cours intensif d'initiation d'une semaine aux processus de gouvernement. Ce programme très réussi met les élèves en rapport avec les dirigeants du Parlement et du Service public.

Les candidats devront avoir l'aptitude nécessaire pour transiger avec les officiers supérieurs des secteurs privé et public et aussi l'enthousiasme voulu pour traiter avec les jeunes. La fonction laisse de nombreux loisirs durant une bonne partie de l'année et peut être très attrayante pour celui ou celle qui a pris une retraite hâtive. Voilà une occasion rêvée qui offre un plaisant défi dans des conditions de travail agréables. Une connaissance suffisante des deux langues officielles est nécessaire. Le salaire et les avantages offerts sont conformes aux exigences de la position. Les applications seront reçues confidentiellement à:

Forum pour Jeunes Canadiens
a/s Arthur Andersen & Co.,
suite 841, 99, rue Bank,
Ottawa, Ont. K1P 6B9

PROFESSEURS SUPPLÉANTS (2 postes)

Département de français

FONCTIONS: (1er poste) Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes. Le professeur sera appelé à collaborer avec l'équipe d'enseignement du programme P.P.M.F.

FONCTIONS: (2e poste) Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes. Le candidat sera appelé à collaborer à l'élaboration de cours en enseignement du français, langue seconde et à la recherche départementale d'équipe.

DISCIPLINE(S): Phonétique, linguistique française et québécoise, linguistique appliquée à l'enseignement.

EXIGENCES: Doctorat ou l'équivalent.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er août 1980.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 4 juillet 1980, à:

M. Paul Beaubien, directeur
Département de français
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

mouvement des caisses populaires desjardins

offre d'emploi

l'institution:
LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-PIERRE DE JOLIETTE
179, rue Saint-Pierre sud
Joliette, Qué. J6E 3Z6

le titre:
DIRECTEUR

la description:

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Pierre de Joliette, possédant un actif de 19 millions de dollars et utilisant les services de 16 employés, recherche les services d'un directeur qui lui permettra d'intensifier sa croissance et de répondre encore mieux aux besoins de ses membres.

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Caisse.

Âgé de préférence, entre 30 et 45 ans, le candidat idéal possède une formation universitaire et une expérience pertinente de travail de 5 ans. Cette expérience, si elle a été acquise dans le milieu coopératif, constitue un atout.

Les avantages sociaux sont compétitifs. Le salaire varie en fonction des qualifications du candidat retenu, à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire, **par écrit,** avant le 1er juillet 1980, auprès de:

Monsieur Jacques Roy, président
555, rue Notre-Dame
Joliette, Qué.
J6E 3H8

INTERNATIONAL

AGENT DE DÉVELOPPEMENT AMÉRIQUE LATINE

La Banque Nationale du Canada est à la recherche d'un agent de développement (secteur de l'Amérique Latine) pour son service des crédits internationaux situé à Montréal.

Se rapportant au directeur-adjoint/développement, le titulaire est responsable du développement des nouvelles activités de la Banque Nationale en Amérique Latine tels que les crédits accordés par la Banque aux gouvernements, aux Banques ainsi qu'aux corporations privées de la région. Il est aussi responsable des aspects crédit et administratif des dossiers développés. Il doit aussi assurer une représentation de notre institution aux différents séminaires, conférences et rencontres internationales.

Le candidat recherché est détenteur d'un diplôme universitaire de 2ième cycle soit en économie, sciences politiques ou finance internationale ainsi qu'un minimum de deux ans d'expérience dans un secteur d'activités pertinentes. Toute combinaison d'études et d'expérience équivalente sera aussi considérée.

Le bilinguisme est essentiel et une connaissance de l'espagnol et/ou du portugais est un atout. Bien que travaillant à Montréal le titulaire est appelé à se déplacer fréquemment en Amérique Latine.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 10 juillet 1980 en mentionnant le numéro de concours DVR 603 à:

Banque Nationale du Canada
Jean-Pierre Valade
Planification et Affectation
des ressources humaines
440, boul. Dorchester ouest
15e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1V7

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

AGENT DE CONCILIATION
(210-155-018)

Traitement: $25 500 à $28 756
N° de référence: 80-Q-601-1 (204)

Travail Canada
Montréal, Québec

Fonctions
Fournir de l'aide en matière de conciliation et de médiation dans les cas de conflits au cours des négociations collectives et faire de la médiation préventive pour divers types de conflits liés aux relations industrielles, survenant dans des industries et des entreprises assujetties au Code canadien du travail.

Exigences professionnelles
Expérience des relations patronales-ouvrières, notamment participation active à des négociations collectives et (ou) interventions dans des médiations ou des conciliations.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

AGENT DE SUBVENTIONS
(210-063-025)

Traitement: $18 830 à $25 051 (sous révision)
N° de référence: 80-Q-547-1 (204)

Expansion économique régionale
Montréal, Québec

Fonctions
Évaluer les demandes de subventions dans la zone spéciale de Montréal pour les projets mineurs; Recommander à l'administrateur des subventions, le cas échéant, le genre et le montant d'aide que le Ministère devrait offrir; Surveiller les activités du requérant pendant la période de contrôle des subventions; Entreprendre toute activité requise pour procéder à une inspection et/ou vérification.

Exigences professionnelles
Grade acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en commerce ou finance, ou technique commerciale ou dans toute autre spécialisation reliée au poste; Expérience de l'analyse comptable et financière et de la vérification dans l'administration privée ou publique.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Eddie McGuire, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec, H3B 2R1
Date limite: 4 juillet 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

SOCIÉTÉ DES JEUX D'HIVER DU CANADA 1983

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.

OFFRE D'EMPLOI

Les Jeux du Canada Hiver 1983 ont été accordés aux villes d'Alma, Jonquière, Chicoutimi et La Baie.
ÉCes jeux regrouperont 3.500 athlètes et nécessiteront la participation d'environ 3,500 bénévoles.

POSTE

Directeur(trice) général(e) des Jeux d'hiver du Canada 1983.

FONCTION
Diriger et coordonner l'ensemble des activités pour mener à bonne fin les Jeux d'hiver du Canada 1983 dans le cadre des mandats confiés par le Comité exécutif et le Conseil I d'administration.

PRINCIPALES TÂCHES
- Organiser les ressources humaines, techniques et matérielles pour réaliser son mandat.
- Établir et planifier le cheminement critique des étapes nécessaires à la réalisation des Jeux.
- Préparer les prévisions budgétaires de l'exercice financier et en contrôler l'exécution.
- Voir à la formation et à l'animation de tous les comités requis.
- Préparer les dossiers pour le Conseil d'administration et le Comité exécutif et voir à l'application des décisions de ces deux organismes.

QUALIFICATIONS
Le(a) candidat(e) doit posséder une expérience de 8 à 10 ans dans les domaines de l'administration et de l'organisation;
— une connaissance suffisante de l'anglais;
— être détenteur(trice) d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent.
— La connaissance du milieu régional et du domaine sportif seraient des atouts majeurs.

AUTRES QUALITÉS
Le(la) candidat(e) recherché(e) possédera entre autres qualités le sens de la communication et de l'organisation, de l'entregent et un leadership reconnu. Compte tenu de la date d'embauche du(de la) candidat(e), la durée du contrat sera pour une période minimale de trois (e) ans et n'excédera pas quatre (4) ans.

LIEU DE TRAVAIL
Chicoutimi.

TRAITEMENT
$35,000 et plus, selon la compétence.

*Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises avant 17 heures le **30 juin 1980** à l'adresse suivante:*

Monsieur Roland Gauthier, président
Société des Jeux d'hiver du Canada 1983
Saguenay-Lac-St-Jean
a/s Service du personnel
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi, G7H 2B1

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

loto-québec

Conseiller en Informatique

Numéro de concours: 80–108–01–D9 **Date limite: Le 27 juin 1980**

La Société des loteries et courses du Québec exploite le plus grand réseau de terminaux reliés à un ordinateur PDP–11/70 (presque 2000 terminaux). Nous développons et exploitons plusieurs systèmes informatiques avec des outils évolués. Le service du développement informatique recherche des candidats susceptibles de relever des défis de taille.

Fonctions:
- Le titulaire de ce poste agira comme principal responsable du design technique des applications développées dans le domaine des jeux informatisés et des systèmes d'information s'y référant.
- Il aura à développer des solutions informatiques appropriées aux exigences des systèmes désirés et devra assurer la qualité des logiciels développés.
- Il agira à titre de conseiller auprès des analystes et techniciens.
- Il aura aussi à planifier et superviser les tests des systèmes développés.

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire terminal en informatique dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études et posséder un minimum de neuf (9) années d'expérience pertinente notamment dans la réalisation d'applications en temps réel sur mini-ordinateurs.
- Des connaissances approfondies de l'environnement PDP-11, des systèmes d'exploitation RSX-11M, des langages Fortran IV et Macro II, et des méthodes de conception et programmation structurées sont requises.

Salaire:
À déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Service du personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: **Micheline Turgeon**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 31, 33, 34 et 35

L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
est à la recherche de

Deux professeurs de Service social

pour l'année académique 1980-1981, dans son programme de baccalauréat. Les postes seront au début des nominations à durée limitée pour 1980-1981.

QUALIFICATIONS:
De préférence le doctorat. Maîtrise en service social et expérience professionnelle appropriée. Un des postes exige une expertise dans le domaine de la recherche et/ou dans le domaine de la "politique sociale". Candidat(e)s bilingues (français/anglais) préféré(e)s. De fait, un des postes exige la capacité d'enseigner en français.

Engagement à compter du 1er juillet ou du 1er septembre 1980; salaire et rang sont sujets à négociation, et varient selon les qualifications du candidat. Prière de s'adresser à:

Professeur Justin Lévesque, directeur
École de service social
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario.
P3E 2C6

La Banque du Canada désire recruter un RÉVISEUR PRINCIPAL et un TRADUCTEUR AUTONOME,

qui travailleront au Service de traduction du Siège, à Ottawa.

RÉVISEUR PRINCIPAL

Le poste: Réviser des traductions de textes administratifs, économiques et financiers, effectuer des recherches terminologiques, traduire au besoin des textes urgents, importants ou difficiles. Assumer en outre certaines responsabilités administratives.

Les exigences: Une excellente formation universitaire en traduction, en économique, en finance ou l'équivalent et au moins trois ans d'expérience de la traduction et trois ans d'expérience de la révision dans ces domaines. L'expérience de la traduction ou de la révision dans une institution financière ou un organisme à vocation économique serait un atout considérable.

Le traitement: Ce poste devrait intéresser les réviseurs qui gagnent environ 24,000 dollars.

TRADUCTEUR AUTONOME

Le poste: Traduire de l'anglais au français et sous un minimum de surveillance des textes administratifs, économiques et financiers, des manuels d'instructions, de la correspondance, etc.

Les exigences: Une excellente formation universitaire en traduction, en économique, en finances ou l'équivalent et au moins trois ans d'expérience en traduction. Une bonne connaissance de la terminologie économique et des concepts de base en économique est indispensable.

Le traitement: Ce poste devrait intéresser les traducteurs qui gagnent environ 19,000 dollars.

Les intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à:

Serge Poirier
Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Ce concours s'adresse aux hommes et aux femmes.

BANQUE DU CANADA

Champlain Regional College

Le Campus de Lennoxville requiert les services des enseignants suivants:

1) Enseignants à temps plein

pour l'année scolaire 1980/81

— Techniques administratives (un poste)
Spécialisation en comptabilité et en production.

— Mathématiques (trois postes)
Enseignement de différents cours mathématiques au niveau collégial.

— Éducation physique (un poste)
Ski de fond, tir à l'arc, haltérophilie.
Préférence accordée aux candidats ayant de l'expérience de l'enseignement du karaté, de l'escrime, du cyclisme et de sports de compétition.

2) Enseignant à temps partiel

(Enseignement à temps plein pour la session d'automne 1980).

— Physique

Qualifications: Minimum M.A. ou l'équivalent dans la discipline à être enseignée. La langue d'enseignement est l'anglais.
Date d'emploi: le 27 août 1980.
Salaire: d'après la scolarité et l'expérience et selon les normes du ministère de l'Éducation du Québec.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 30 juin 1980 à:

W. L. Matson
Directeur du campus
Campus de Lennoxville
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Lennoxville, Québec
J1M 2A1

Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du vice-recteur aux communications, le directeur général du service des bibliothèques a la responsabilité de planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner le développement et le fonctionnement des bibliothèques dans le but de répondre aux besoins de documentation pour fins de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de l'UQAM.

TÂCHES:
- Développer, proposer et appliquer les politiques et procédures de développement, de fonctionnement des bibliothèques et d'enrichissement des collections.
- Développer le système de gestion des bibliothèques de l'UQAM en utilisant, notamment, les systèmes informatisés et les nouveaux procédés de reproduction et conservation de la documentation.
- Promouvoir les services de la bibliothèque et assurer l'insertion harmonieuse des bibliothèques à la communauté universitaire.
- Assurer la représentation de l'UQAM auprès des instances de l'université et des organismes extérieurs où la participation du service des bibliothèques est requise.
- Établir des ententes avec les bibliothèques des autres universités et autres organismes avec lesquels l'UQAM a avantage à avoir des rapports dans le secteur de la documentation.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme universitaire, de préférence en bibliothéconomie et/ou en sciences administratives.
- Connaissances ou expérience appropriées en informatique de gestion et analyse de systèmes.
- Cinq (5) années d'expérience de direction, de préférence à la direction de bibliothèques.
- Connaissance du milieu universitaire, et, de préférence du milieu des bibliothèques.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir au service du personnel avant le 27 juin 1980, bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Carré Phillips, à l'attention du directeur du service du personnel.

Université du Québec à Montréal

CENTRE HOSPITALIER
RESTIGOUCHE
HOSPITAL CENTER

Directeur des services psychologiques

$24,756 à $29,964

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Le Centre hospitalier Restigouche est un établissement psychiatrique de 476 lits qui dessert la population du nord-est du Nouveau-Brunswick. Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat capable de diriger un service de psychologie, constitué de sept professionnels.

Fonctions: Le candidat choisi sera responsable de l'administration et de la supervision des psychologues ainsi que de l'organisation du service. Il devra, de plus, participer à l'évaluation et à la thérapie des patients et fournir des services de consultation aux autres professionnels de notre établissement.

Qualités requises: Le candidat recherché devra posséder un diplôme de troisième cycle (doctorat) en psychologie ainsi que quelques années d'expérience dans un champ clinique. Seront aussi considérés les candidats possédant une maîtrise en psychologie et un minimum de six (6) années d'expérience dans un champ clinique, dont au moins deux ans dans un poste de supervision. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Numéro du concours CHRHC 80-004.

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 2 juillet 1980.

ADRESSER SA DEMANDE AU:

Directeur du personnel
Centre hospitalier Restigouche inc.
C.P. 10
Campbellton, Nouveau-Brunswick
E3N 3G2

NOTER: Une formule de demande d'emploi devrait être remplie pour chaque concours.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des marchés de capitaux

Concours spécifique P6203AAN/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des finances — Direction des marchés de capitaux
— 1 emploi à Québec

Attributions — Sous la direction du sous-ministre ajoint au financement, conseiller les autorités dans la négociation des emprunts et sur les moyens à prendre pour faciliter et améliorer le financement public et parapublic; coordonner et définir les modalités de financement du secteur parapublic et en contrôler l'application; fournir aux autorités des ministères et des autres organismes publics les conseils requis concernant les marchés de capitaux et gérer les fonds d'amortissement.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les marchés de capitaux canadiens et internationaux, l'analyse monétaire et économique, la négociation d'emprunts et le financement public et parapublic.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe II
Traitement de 42 997 $ à 59 358 $

Période d'inscription:
du 21 juin au 8 juillet 1980

Directeur du péage

Concours spécifique P6216AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office des Autoroutes du Québec — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous la responsabilité du vice-président, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de perception sur les autoroutes à péage. À cette fin, établir les règlements, normes, procédés administratifs et pratiques concernant les opérations de perception, la garde du numéraire et le transport d'argent; identifier les besions de la direction du péage en matière de personnel et d'équipements, planifier et contrôler la répartition des effectifs et les dépenses budgétaires; participer aux études relatives à l'établissement de nouveaux systèmes de perception et de contrôle de revenu de péage.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment en ce qui concerne la gestion de personnel et l'administration d'un système de perception.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 21 juin au 8 juillet 1980

Chef de la division de l'aide aux communautés et aux municipalités régionales de comté

Concours spécifique P6203AAM/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires municipales — Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
—1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du chef du service de l'aide à la planification, planifier, coordonner et diriger les activités de la division dont les responsabilités consistent à assister techniquement et administrativement les communautés urbaines et régionales et les municipalités régionales de comté dans la préparation et les modifications de leurs schémas et dans leur fonctionnement; agir à titre d'intermédiaire entre le gouvernement et les municipalités régionales de comté en ce qui a trait aux orientations et aux projets gouvernementaux.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la Fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
(à compter du 1er juillet 1980)

Période d'inscription:
du 14 juin au 30 juin 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NORTH YORK

requiert les services de

1 professeur de biologie
(5 classes de biologie et une classe de mathématiques)

1 professeur de géographie et d'histoire
(4 classes de géographie et 2 classes d'histoire)

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. E. De Meulemeester - Directeur
École secondaire Étienne Brûlé
300 chemin Banbury
Willowdale, Ontario
M2L 2V3
Tél.: (416) 449-5006

TECHNICIEN (NE)

Laboratoire de recherche en physiologie respiratoire demande un(e) technicien(ne) diplômé(e) à temps complet.

- Expérience souhaitable
- Salaire selon qualifications.

Envoyer curriculum vitae à

Mlle Ginette Asselin
12,245 Grenet
suite 212
Montréal H4J 2J6

Voir autres Carrières et Professions, en pages 31, 32, 34 et 35

CENTRE LOCAL
DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

C.L.S.C. FLEUR DE LYS

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

ÉTABLISSEMENT:
Le CLSC Fleur de Lys est un établissement situé en milieu rural dont le siège social est à Weedon dans les Cantons de l'Est, soit à une trentaine de milles de Sherbrooke.

Le CLSC est à la recherche d'un (1) médecin dont les services sont requis pour le point de services de LA PATRIE;

FONCTIONS:
Le(la) candidat(e) assume les services de santé de 1ère ligne curatifs et préventifs en collaboration avec deux autres médecins et une équipe multidisciplinaire.

QUALIFICATIONS:
- Détenir un diplôme universitaire en médecine ou en médecine familiale
- Une expérience de travail dans un établissement similaire constitue un atout supplémentaire
- Le (la) candidat(e) doit posséder une connaissance usuelle de la langue anglaise en plus de la langue française.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

ENTRÉE EN FONCTION:
À déterminer avec le(la) candidat(e).

Faire parvenir curriculum vitae à:

Concours au poste de médecin omnipraticien
CLSC Fleur de Lys
460, 2ième avenue, C.P. 340
WEEDON (Québec)
J0B 3J0

fonction publique

Évaluateurs municipaux

Service de l'évaluation

FONCTION:
1) Rôle existant:
- Estimation de la valeur marchande des immeubles et de la valeur locative des locaux en conformité avec la Loi sur la Fiscalité municipale.
- Rédaction de rapports d'évaluation pour fins de témoignage devant le Bureau de Révision de l'évaluation foncière du Québec.

2) Recherches & Normes:
- Élaboration des normes portant sur les aspects les plus divers de la science de l'évaluation.
  À titre d'exemples:
  - unités de voisinage;
  - dépréciation;
  - taux de variation du marché.

QUALIFICATIONS:
Être membre agréé de la Corporation Professionnelle des Évaluateurs Agréés du Québec et posséder une bonne expérience dans le domaine de l'évaluation municipale.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 11 juillet 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval
H7V 3R2

LAVAL

CEGEP DE VICTORIAVILLE

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

2ième concours
No du concours: C-80-02

Nature du travail:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, organisation, décision et contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.
Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centre de documentation, secteur enseignement.
Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'étude et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires. De plus, le directeur des services pédagogiques exerce les fonctions de directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.

Qualifications minimales requises:

Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle mais de préférence de 2ième cycle dans un champ de spécialisation approprié. Cependant, une formation en psychopédagogie serait souhaitable.
Avoir 8 années d'expérience pertinente, dont au moins 3 dans un emploi de cadre.

Rémunération:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le samedi 28 juin 1980 sous pli recommandé.

N.B. Considérant la période estivale, les entrevues ne se tiendront qu'au mois d'août.
Inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe.

M. Daniel Côté
Président du Conseil d'administration
Cégep de Victoriaville
475 est Notre-Dame
Victoriaville, Québec
G6P 4B3
Tél.: (819) 758-6401
Poste 211 et 213

Société d'aménagement de l'Outaouais
Gouvernement du Québec

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Sous l'autorité du président-directeur général, le (la) titulaire assume la responsabilité des activités suivantes:
- les orientations de l'action de la Société;
- la coordination et le suivi des dossiers reliés à la mise en oeuvre du programme d'action de la Société;
- la participation à la préparation du programme budgétaire;
- l'étude des facteurs prédominants et des changements prévisibles dans l'environnement de la Société, en vue d'intensifier les tendances à long terme;
- le contrôle et l'appréciation des progrès de la Société dans l'atteinte de ses objectifs.

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire en administration, économie, développement régional, planification, génie ou toute autre discipline jugée pertinente;
- Posséder quelque cinq (5) années d'expérience durant lesquelles le (la) titulaire aura rempli des fonctions de direction ou accompli des tâches majeures d'élaboration de politiques ou de planification, de coordination et d'évaluation de projets;
- Posséder les qualités personnelles suivantes: - esprit d'initiative, esprit de synthèse, sens de l'organisation, bonne aptitude à l'analyse, à la communication et à l'affectation des ressources.

Traitement: Selon les barèmes de rémunération de la Fonction publique du Québec: Administrateur IV $35,533 - $49,075.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 11 juillet 1980 à:

Guy Gagnon
Secrétaire
Société d'aménagement de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
C.P. 1666
Hull (Québec)
J8X 3Y5
Concours 52:01

Le nouveau Cégep de Sorel-Tracy

est à la recherche de candidats pour les emplois suivants:

— DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT
— DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS
— AGENT D'ADMINISTRATION (finances)
— AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

et ce en accord avec les descriptions suivantes:

Directeur des services de l'équipement

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion de l'équipement et comprend habituellement l'entretien préventif, physique et ménager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation), les équipements communautaires.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
— génie
— architecture
— administration;
Huit (8) années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Directeur des services financiers

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend habituellement la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:
— sciences commerciales
— administration;
Huit (8) années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Agent d'administration (finances)

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services financiers, cet emploi comprend l'exercice des fonctions requises pour assurer l'organisation, la direction et le contrôle d'activités techniques et administratives dans le secteur de l'administration financière notamment en ce qui a trait à la préparation technique du budget, à la surveillance des fonds conformément au budget approuvé et aux écritures comptables. Cet emploi comporte la direction et l'évaluation d'un certain nombre d'employés de soutien.

Qualifications requises:
Diplôme d'études collégiales notamment en techniques administratives, option finance ainsi que quatre (4) années d'expérience pertinente ou un diplôme de secondaire V ainsi que huit (8) années d'expérience.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Agent de la gestion du personnel

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur du personnel, l'emploi d'agent de la gestion du personnel est un emploi de professionnel non-syndicable qui comporte plus spécifiquement la participation à la réalisation des programmes et des processus de l'administration concernant la gestion du personnel, notamment dans les domaines d'activités suivants:
— la dotation de personnel: recrutement, sélection, classement...;
— les programmes de perfectionnement du personnel;
— l'application des conventions collectives.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation appropriè, notamment:
— sciences de l'administration;
— relations industrielles;
— droit...

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

L'entrée en fonction pour les emplois précités:
Le plus tôt possible.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 juillet 1980 à l'adresse suivante:

Bureau du Directeur général
A/S Madame Thérèse Boucher
Cégep de Sorel-Tracy
95 chemin Sainte-Anne
Sorel, J3P 1J6

Le nouveau Cégep de Saint-Hyacinthe est à la recherche de candidats pour les emplois suivants:

• DIRECTEUR DU PERSONNEL et SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et ressources pour les secteurs suivants:
— Secteur de la gestion du personnel comprenant le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement;
— Secteur du secrétariat général comprenant l'enregistrement, la publication, la conservation, la certification de l'authenticité des actes officiels du Cégep. Comprend aussi la responsabilité de rassembler les informations demandées par le directeur général, les analyser, en faire une synthèse et proposer des solutions motivées. Le secrétaire général est aussi responsable des relations internes et externes que lui confie le directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de gestions requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été confiés à cet emploi.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation appropriée notamment en relations industrielles, droit et administration ainsi que 8 années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

• DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion, (planification, organisation, didirection, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et ressources pour les secteurs suivants:
— Secteur de l'administration financière comprenant la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.
— Secteur de l'administration de l'équipement comprenant l'entretien préventif physique et ménager, la protection des biens meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation) et les équipements communautaires.

Il est à noter que pour une période indéterminée, les responsabilités et fonctions inhérentes à l'administration du secteur de l'équipement seront assumées par une autre personne.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation appropriée ainsi que 8 années d'expérience.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

• AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Nature du travail::
Les emplois d'agent de la gestion du personnel sont des emplois de professionnels qui comportent plus spécifiquement la participation à la réalisation des programmes et des processus de l'administration concernant la gestion du personnel, notamment dans les domaines d'activités suivants:
— la dotation de personnel: recrutement, sélection, classsement...
— les programmes de perfectionnement du personnel;
— l'application des conventions collectives.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:
— sciences de l'administration;
— relations industrielles;
— droit...

• AGENT D'ADMINISTRATION (finances)

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services administratifs, cet emploi comprend l'exercice des fonctions requises pour assurer l'organisation, la direction et le contrôle d'activités techniques et administratives dans le secteur de l'administration financière notamment en ce qui a trait à la préparation technique du budget, à la surveillance des fonds conformément au budget approuvé et aux écritures comptables. Cet emploi comporte la direction et l'évaluation d'un certain nombre d'employés de soutien.

Qualifications requises:
Diplôme d'études collégiales notamment en techniques administratives, option finance ainsi que 4 années d'expérience pertinente ou un diplôme de secondaire V ainsi que 8 années d'expérience.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

L'entrée en fonction pour les emplois précités:
Le plus tôt possible.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juin à l'adresse suivante:

Bureau du Directeur général
A/S Madame Nicole Garand
Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, rue Boullé,
Saint-Hyacinthe, J2S 7C7

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de la gestion du personnel spécialiste en rémunération

Concours spécifique P1003AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère de la Fonction publique — 2 emplois à Québec.

Attributions — Sous la supervision du directeur du Service de l'analyse de la rémunération, effectuer des recherches, des études, des analyses et faire les recommandations appropriées en matière de rémunération, de bénéfices d'emploi et d'avantages sociaux, et ce, pour l'ensemble du personnel de la fonction publique; conseiller les négociateurs attitrés en ce domaine, coordonner la banque de données pour le système central de renseignements sur la rémunération.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration publique ou en relations industrielles, ou en psychologie, ou en orientation professionnelle, ou en gestion des entreprises ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience dans les secteurs de la détermination des systèmes de rémunération, de la classification ou des relations de travail. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec, QC G1K 7X2

Agent de la gestion du personnel, classes I et II.
Traitement — de 21,912$ à 35,021$ (en voie de révision) Période d'inscription: du 21 juin au 8 juillet 1980

Agent de recherche et de planification socio-économique

Concours général M1059AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de la Côte-Nord durant la prochaine année.

Divers ministères — Présentement 1 emploi à Hauterive au ministère de l'Énergie et des Ressources
— 1 emploi à Sept-Îles au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche

Attributions — Concevoir et organiser un système de cueillette de données sur les interventions du ministère dans la région Côte-Nord; analyser les implications financières de différents projets tels que implantation et modernisation d'usines; rédiger un profil de la situation économique et sociale de la région; estimer l'évaluation de l'économie de la Côte-Nord.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle notamment en économie, en sciences politiques, en géographie ou dans une autre discipline appropriée ET posséder 3 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en totalité ou en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
660, boulevard Laure, suite 106
SEPT-ÎLES QC G4R 1X9

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 21 juin au 8 juillet 1980

Ingénieur civil

Concours sectoriel N1181AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au beosin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative du Bas St-Laurent Gaspésie durant la prochaine année.

Divers ministères — Présentement 1 emploi à Mont-Joli, à Ste-Anne des-Monts, à New-Carlisle, à Rivière-du-Loup et 2 emplois à Gaspé au ministère des Transports
— 2 emplois possibles dans la région de la Gaspésie

Attributions — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la loi des ingénieurs en vue d'élaborer, de préparer, d'expérimenter, de mettre en oeuvre, de normaliser et de contrôler divers projets et travaux de génie civil dans les domaines suivants: routiers, municipal ou bâtiment.

Conditions d'admission — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec spécialité en génie civil. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention du diplôme ou toute autre exigence permettant d'appartenir à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Inclure une photocopie de sa carte de membre en règle ou de son dernier relevé de notes.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
337, rue Moreault
RIMOUSKI QC G5L 1P4

Ingénieur, classe III
Traitement de 15 868 $ à 20 546$ (en voie de révision) Période d'inscription: du 21 juin au 8 juillet 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 31, 32, 33 et 35

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE HUMAINE.

Poste accessible aux femmes et aux hommes

Fonctions et cadre de travail:
Enseignement aux premier et deuxième cycles et recherche au département de géographie.

Date d'entrée en fonction: 15 août 1980

Exigences:
Doctorat en géographie humaine ou dans une discipline connexe.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 juin 1980 à

M. Jacques Schroeder, directeur
Département de géographie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, P.Q. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

DEUX PROFESSEURS PLEIN TEMPS EN DANSE.

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL: Dans le cadre du Regroupement Théâtre et Danse.
Poste 1 — Enseignement en didactique et pratique de la danse. Encadrement des stages d'enseignement. Recherche.
Poste 2 — Enseignement en théorie et pratique de la danse contemporaine. Histoire de la danse. Recherche.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: août 1980.

EXIGENCES:
Doctorat ou l'équivalent (maîtrise plus quatre années d'expérience d'enseignement universitaire). Seront aussi considérées les candidatures révélant une formation et une expérience professionnelle exceptionnelle et pertinente au programme.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 15 juillet 1980 à

M. Jean-Marc Tousignant, directeur
Regroupement Théâtre et Danse,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
Département de chimie

PROFESSEUR ADJOINT CHIMIE ANALYTIQUE

Nous sollicitons des candidatures à un poste de Professeur adjoint en chimie analytique. Le titulaire sera d'abord nommé pour la session 1980-1981. La préférence sera accordée aux candidats bilingues.
Prière de faire parvenir les candidatures, comportant un curriculum vitae, une liste des publications et les noms et adresses de trois répondants au:

Professeur D. Goldsack
Directeur
Département de chimie
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ DE DROIT
SECTION DE DROIT CIVIL

Professeur de droit

Domaine: Droit privé ou droit des affaires

Statut: Professeur à temps complet ou professeur remplaçant.

Fonctions:
Enseignement aux niveaux de licence et de maîtrise. Recherche et encadrement des étudiants.

Exigences:
— Doctorat en droit ou posséder une compétence jugée équivalente.

Conditions:
Suivant les dispositions de la convention collective.

Entrée en fonction: immédiate.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae, avant le 11 juillet 1980, à:

Raymond A. Landry
Doyen
Faculté de Droit
Section de Droit civil
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Conseil canadien de développement social

Directeur général

Le Conseil est un organisme national, à but non lucratif, qui effectue des recherches dans le domaine de la politique sociale. Il poursuit ses activités au moyen de publications, de rapports, de conférences de presse, de séminaires et de conférences.

Sous la direction du bureau des Gouverneurs du Conseil, le Directeur général assume la responsabilité de la formulation et de l'avancement de la politique sociale, il dirige également toutes les activités du Conseil, y compris la gestion financière, les programmes de recherches et les campagnes de financement.

Qualités requises:
Le candidat devrait posséder des qualités de chef bien démontrées et une formation solide en sciences politiques et/ou en sciences sociales et/ou en sciences économiques. Il devrait avoir une compétence et une expérience reconnues dans le domaine de la politique sociale au Canada et devrait avoir acquis de l'expérience dans l'administration d'un organisme, tant sur le plan financier que sur le plan du personnel. Le Directeur général devra savoir travailler de façon efficace avec les conseils et comités formés de bénévoles et aura de nombreux contacts avec des personnes et des organismes qui travaillent dans le domaine de la politique sociale partout au Canada. Le Directeur général saura communiquer très facilement avec les médias d'information et le grand public dans les deux langues officielles du pays.

Le traitement sera basé sur l'expérience et les compétences.

Les candidats intéressés devraient soumettre un curriculum vitae au:

Comité de Sélection
Conseil Canadien de Développement Social
55 avenue Parkdale,
C.P. 30505, Succursale C
Ottawa, Ontario K1Y 4G1

au plus tard le 15 juillet 1980
Ce poste est également ouvert aux femmes et aux hommes.

MINES NORANDA LIMITÉE (DIVISION GECO)

Contremaître général des mécaniciens de mine

Excellente occasion d'emploi à notre exploitation souterraine de cuivre, plomb et zinc, située à Manitouwadge dans le nord de l'Ontario. Le titulaire du poste s'occupera de l'installation et de l'entretien de tout l'équipement souterrain, y compris le matériel d'extraction, les véhicules lourds et l'équipement sur rails.

Agissant sous la direction du contremaître général des mécaniciens, il dirigera une main-d'oeuvre composée d'environ 40 employés par l'entremise de deux contremaîtres des mécaniciens de mine. Les candidats doivent avoir de cinq à dix années d'expérience en supervision des mécaniciens souterrains dans le domaine de l'abattage en roche dure.

Nous offrons un excellent salaire et des avantages sociaux, un domicile dans une municipalité moderne de 3200 habitants et des possibilités d'avenir au sein du groupe Noranda, organisme minier canadien d'envergure.

Si vous désirez vous joindre à nous, vous n'avez qu'à en faire la demande en toute confiance à:

Mines Noranda Limitée (Division Geco)
Le superviseur des relations industrielles
Case Postale 100,
Manitouwadge (Ontario) P0T 2C0

noranda group

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

LE DEVOIR

Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

Collège de la région de l'amiante

PROFESSEURS

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

(PLEINE CHARGE - ANNÉE 80/81 SEULEMENT)

Qualifications requises:
Détenir un diplôme 1er cycle pour l'enseignement de la gestion du personnel, droit des affaires et administration.

ESPAGNOL

(TEMPS PARTIEL - ANNÉE 80/81)
6 PÉRIODES/SESSION

Qualifications requises:
Posséder une formation et/ou expérience pertinente.

Les personnes qui désirent poser leur candidature à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des pièces justificatives à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué. G6G 1N1

Université Laval

PROFESSEUR

Département d'information et communication

EXIGENCES: praticien des relations publiques et du journalisme ayant un diplôme de premier cycle et une carrière d'au moins 7 années dans le journalisme ou les relations publiques ou ayant un diplôme terminal de deuxième cycle et une carrière professionnelle d'au moins 5 années.

CONDITIONS DE TRAVAIL: conformément aux dispositions de la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION: le 15 août 1980.

DATE LIMITE: Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 15 juillet 1980 à l'adresse suivante:

Bernard Motulsky
Directeur
Département d'information et communication
Bureau 5417, Pavillon Casault
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

La Commission Scolaire régionale de l'Outaouais demande

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, l'éducation aux adultes, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
Les qualifications minimales requises pour l'emploi de directeur général d'une commission sont les suivantes:
a) diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
b) dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.
c) une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire régionale de 16,000 élèves

CONCOURS NO: C-235

Toute demande d'emploi et le curriculum vitae doivent être parvenus le ou avant le 27 juin 1980 au:

Président de la Commission Scolaire régionale de l'Outaouais
225, rue St-Rédempteur
Hull, Québec
J8X 2T3

N.B.: prière d'inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe.

fonction publique

Programmeur logiciel

Service de l'informatique

FONCTION:
Effectue divers travaux comportant l'élaboration et la mise en place de méthodes de travail en vue d'établir la liaison sur le plan technique, entre la division Conception de Projets de celle de l'Exploitation des Systèmes, en vue d'optimiser l'utilisation des programmes et de l'ordinateur. Relève du Chef Analyste - Projets spéciaux.

QUALIFICATIONS:
— formation académique au niveau du Baccalauréat en commerce ou en sciences administratives ou l'équivalent;
— connaissance approfondie des langages, assembler, cobol ANS, JCL et du système d'exploitation IBM DOS/VS ou EDOS/VS et aussi une connaissance des logiciels, Westi, Easytreave et méthode d'accès VSAM;
— au moins sept (7) ans d'expérience dans l'organisation des systèmes à traiter par ordinateur.

SALAIRE:
$20,708.00 à $23,269.00

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 11 juillet 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval
H7V 3R2

LAVAL

Collège Mont-Saint-Louis
Association Coopérative

SOLLICITATION DE CANDIDATURES AU POSTE DE

DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS (PÉDAGOGIQUES)

Fonctions et responsabilités
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des services éducatifs doit:
— diriger les services éducatifs et appliquer les règlements pédagogiques de la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du Ministère de l'Éducation;
— voir à l'implantation et à la réalisation des programmes d'études et des méthodes pédagogiques;
— diriger, animer, évaluer le personnel des services éducatifs;
— coordonner les programmes d'enseignement dans une même matière et entre les matières connexes;
— susciter, organiser et évaluer les expériences pédagogiques.

Qualifications et expérience
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle, dans un champ de spécialisation approprié.
— Posséder huit années d'expérience pertinente dont au moins trois dans un emploi de cadre.

Traitement
Selon la politique administrative et salariale du personnel de cadre du Collège.

Entrée en fonction
L'entrée en fonction se fera le 4 août 1980.

Adresser curriculum vitae complet avant le mercredi 2 juillet 1980 à 12 h 00 à:

Laurent Méthot
directeur général
Collège Mont-Saint-Louis
1700 est, boulevard Henri-Bourassa
Montréal H2C 1J3

LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

requiert les services d'une

DIÉTÉTISTE

Durée de l'emploi: 150 jours
Lieu de travail: Services aux étudiants
8700, boul. Champlain
Ville LaSalle, Québec
H8P 3H7

Nature du travail:
Contribuer à l'implantation, au développement et à l'évaluation du programme d'éducation en nutrition.

Assurer l'animation requise auprès des directeurs d'écoles, du personnel enseignant, des infirmières et des parents par:
— des rencontres de tous genres
— des sessions de formation et d'information
— l'élaboration et la réalisation de projets
— la recherche, la production et l'utilisation de matériel éducatif.
— etc...

Qualifications requises:
Diplôme d'études universitaires, premier cycle; baccalauréat en sciences, option nutrition ou l'équivalent.

Expérience en éducation préférable.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de:

Bernard Vick,
Directeur des services
du personnel par intérim,
8700, boulevard Champlain,
LaSalle H8P 3H7.

Date limite de participation: Le 30 juin 1980.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Tél. 844-3361

Compétence:
Micheline Turgeon

Voir autres Carrières et Professions, en pages 31, 32, 33 et 34

Avocat-traducteur

Connaissance parfaite du droit «common-law» et droit civil.
Expérience dans la traduction souhaitable ou formation équivalente.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Compagnie de Traduction Universelle
Direction du personnel
1015, Côte du Beaver Hall
bureau 350
Montréal H2Z 1S1

Office national du film du Canada / **National Film Board of Canada**

CONSEILLER EN PERSONNEL

OFFICE NATIONAL DU FILM

Fonctions:
En collaboration avec les chefs de division, participe à la planification des ressources humaines, à la dotation, à l'évaluation des postes, à l'administration et à la négociation des conventions collectives ainsi qu'à l'administration des salaires. Agit également à titre de conseiller auprès des employés et de la gestion dans ces domaines.

Connaissances et qualités requises:
La personne que nous recherchons détient un diplôme universitaire ou l'équivalent. Elle occupe depuis quelques années déjà un poste dans l'un des différents secteurs de l'administration du personnel et possède une bonne connaissance des principes et pratiques utilisés en gestion du personnel. Enfin, elle possède une facilité à communiquer efficacement dans les deux langues officielles, ce qui lui permettra de pouvoir s'intégrer au sein d'une équipe de travail stimulante.

Salaire initial: $20,000. à $25,000 (sujet à la révision du 1er avril 1980) selon la compétence.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae à:

Suzanne Roussos
Division du personnel
Office National du Film
Casier postal 6100
Succursale A
Montréal, Qué H3C 3H5

Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes

PROFESSEURS DEMANDÉS

- Toutes matières du Secondaire Général
- Temps partiel et à la leçon
- Être dynamiques et disponibles
- Envoyer le plus tôt curriculum et photo à:

DOSSIER 3280
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

est à la recherche d'un(e)

TECHNICIEN(NE) EN ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE

pour opérer les divers appareils utilisés dans un laboratoire électro-encéphalographique et voir à leur entretien. Elle peut participer à l'enseignement et à la formation clinique.
La personne doit détenir un diplôme en technique électro-encéphalographique décerné par l'Association Canadienne des techniciens en électro-encephalographie.

Les personnes intéressées par ce poste doivent se présenter au:

Département du personnel
Chambre SB - 1
Hôpital Général de Montréal
1650 avenue Cédar
Montréal, Qué

du lundi au mercredi de 9:30 h à 12:30 h p.m. et 1:30 h p.m. à 3:30 h p.m.

AVOCAT DEMANDÉ

Pratique générale dans un bureau à Longueuil.
Doit avoir un minimum de deux années de pratique et pouvoir absorber un bon volume de travail.
Rémunération à discuter et possibilité d'association.

Téléphone: 670-9194

GREFFIER ADJOINT

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

L'Assemblée législative est à la recherche d'un Greffier adjoint bilingue.

Fonctions:
Sous la direction du Greffier, le Greffier adjoint prépare les procès-verbaux, les ordres du jour, les avis, résolutions, rapports des comités permanents et spéciaux et le journal de la Chambre. Le Greffier adjoint participe à l'administration du bureau du Greffier, à la garde des archives de session et à la préparation du journal des débats.

Qualités:
Expérience en administration, connaissance des règlements, procédures et traditions parlementaires, très bonne connaissance de l'anglais et du français.

Traitement
En fonction des qualités.

Faire une demande écrite en mentionnant le concours # MD3012 avant le 30 juin 1980.

Commission de la fonction publique
904 - 155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

MANITOBA

L'HÔPITAL SAINT-LAMBERT
(soins prolongés - 118 lits)

est à la recherche d'un (e)

Directeur(trice) du service des soins infirmiers

Nature de la fonction:
— Administre les activités relatives aux soins infirmiers et assume la responsabilité de la continuité, du contrôle et de l'évolution des soins.

Exigences:
— Diplôme d'études collégiales en techniques infirmières plus une année de spécialisation en administration.
— Trois années d'expérience dans un poste de gestion.

Rémunération:
Selon les normes du MAS (Classe 14)

Faire parvenir curriculum vitae à l'attention du Directeur Général au plus tard le 27 juin 1980.

Hôpital Saint-Lambert
831 rue Notre-Dame
St-Lambert, P.Q. J4R 1S1

GRAPHISTE

Fonction:
Directeur artistique du magazine Décoration Chez-Soi. Sous la responsabilité du directeur de la production et en collaboration avec le rédacteur en chef, le candidat ou la candidate choisi(e) assure la conception graphique et la mise en page du magazine.

Exigences:
Formation académique appropriée et expérience pertinente dans la fabrication de magazines ou dans des domaines connexes.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Les Éditions Le Nordais
a/s: Gilles Chamberland
Directeur de la production
100 avenue Dresden
Ville Mont-Royal, H3P 2B6

L'HÔPITAL SAINT-LAMBERT
(Soins prolongés - 118 lits)

est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice)

DES ACTIVITÉS DE SOIR AU SERVICE DES SOINS INFIRMIERS

Fonctions:
Coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires le service adéquat.

Statut: temps complet

Exigences:
— DEC en techniques infirmières plus, de préférence, une année de spécialisation en administration.
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Trois (3) ans d'expérience dont un (1) an dans un poste de gestion.

Salaire: selon les normes du M.A.S. (Classe 12).

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 11 juillet 1980, à:

Service du personnel
Hôpital Saint-Lambert
831, rue Notre-Dame
St-Lambert, Qué. J4R 1S1

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Professeur

La Faculté des sciences de l'éducation et la Direction générale de la Formation des maîtres demandent, **pour le 1er septembre 1980**, un professeur régulier pour assumer des activités d'enseignement, d'animation et de recherche dans le cadre du programme de **baccalauréat en enseignement professionnel (B.E.P.)** offert aux enseignants en exercice.

Exigences
Posséder soit un diplôme de 3e cycle en sciences de l'éducation, soit un diplôme de 1er cycle dans une discipline enseignée au niveau secondaire professionnel et un diplôme de 2e cycle en sciences de l'éducation. Posséder en outre une expérience de l'enseignement professionnel, de préférence au niveau secondaire.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur à l'Université de Sherbrooke

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 4 juillet 1980** à:

Monsieur le doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL
demande un (e)

Directeur(trice)

des services aux personnels

Attributions caractéristiques:
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des services aux personnels assume la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel et comprend habituellement le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement.

Qualifications minimales requises:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée notamment en:
- relations industrielles;
- administration (option-personnel)

— Huit (8) années d'expérience pertinente.

Exigences spécifiques:
— Une attention particulière sera donnée aux candidats capables de
- développer et maintenir les relations humaines harmonieuses dans un contexte de relations de travail;
- d'instaurer et d'évaluer des programmes de développement des ressources humaines;
- d'élaborer et de rédiger des politiques et des procédures de gestion de personnel;
- d'imaginer des solutions nouvelles à des problèmes de gestion décroissante.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du M.E.Q.

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 2 juillet 1980, à:

Monique Cyr, Directeur général
Commission Scolaire Outaouais-Hull
122, rue St-Laurent
Hull, Qué. J8X 1M6
Concours C-17

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

Poste de professeur à plein temps

Le Département de science politique est à la recherche d'un professeur en administration publique.

Fonctions
Enseignement en théories de la décision, politique et administration, processus administratif, budget et finances publiques; possibilité d'enseignement dans un domaine connexe.

Exigences
Doctorat en science politique ou l'équivalent.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1981.

Date de clôture des candidatures
Le 21 septembre 1980.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, la liste de leurs publications ainsi que trois lettres de recommandation à:

M. Bernard Charles
Directeur
Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

OFFRE D'EMPLOI

La Fédération des Enseignants de Cégep (C.E.Q.) demande un (e)

Conseiller(e) technique

Nature du poste:
Poste temporaire pour deux ans

Lieu de travail: Montréal

Description du poste:
L'employé(e) engagé(e) à titre de conseiller(e) technique s'engage à remplir les fonctions suivantes:
— Administration générale du bureau
— Conseils aux affiliés(es) dans l'application de la convention - arbitrages - négociation - préparation et assistance aux réunions politiques et techniques de la Fédération et de la C.E.Q. sur demande expresse de la Fédération - visites aux syndicats affiliés.

Exigences particulières:
— Capacité de travailler en équipe
— Connaissance du milieu de l'enseignement collégial
— Expérience syndicale dans l'application de conventions collectives

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction: vers la mi-août.

Adresser votre demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 30 juin 1980:

M. le Président
Fédération des Enseignants de Cégep
8225 Boul. St-Laurent
Montréal H2P 1M1

C. L. S. C.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

MÉDECINS À TEMPS PLEIN

Fonctions:
— Consultation clinique, médecine d'urgence et médecine familiale;
— Participation à l'élaboration et la mise sur pied de programmes de santé préventive;
— Participation à de l'enseignement pour résidents en médecine familiale.
— Travail en milieu hospitalier (garde à l'urgence et visite de patients hospitalisés).

Exigences:
— Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
— Intérêt marqué pour la médecine préventive et le travail médical de groupe.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 30 juin 1980 à:

C.L.S.C. du Richelieu
a/s directeur général
633 - 12e avenue
Richelieu, P.Q.
J3L 4V5

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits situé l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un(e):

Chef du service des achats

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur financier, le chef du service des achats planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées à l'approvisionnement de l'établissement. Il participe à l'élaboration et à l'implantation des politiques, développe et met au point les systèmes et programmes de gestion qui s'imposent.

EXIGENCES:
A) Scolarité: Diplôme universitaire en science de l'administration ou l'équivalent
B) Expérience: plusieurs années d'expérience dans des fonctions de direction et / ou d'acheteur.
C) Autres: Aptitudes et qualités personnelles appropriées, bilingue.

SALAIRE:
Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales (Classe 12: entre $20,500 et $28,897) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 juillet, 1980 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER
DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

CENTRE HOSPITALIER RESTIGOUCHE HOSPITAL CENTER

Psychologue clinicien I

(2 postes)

$21,648 à $26,244

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.
Le Centre hospitalier Restigouche est présentement à la recherche de deux psychologues. Un des postes est attaché à l'unité de psychiatrie légale et l'autre poste est attaché au Centre de soins aigus.
Fonctions: Il sera appelé à fournir des services d'évaluation, de thérapie et de consultation. Le candidat choisi devra, de plus, travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
Qualités requises: Le candidat choisi devra posséder un diplôme de second cycle (maîtrise) en psychologie, ainsi que quelques années d'expérience dans un champ clinique. Les candidats au niveau du doctorat seront aussi considérés pour ce poste. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.
Numéro du concours CHRHC 80-005

Les demandes doivent nous parvenir ***au plus tard*** *le 2 juillet 1980.*

ADRESSER SA DEMANDE AU:

Directeur du personnel
Centre hospitalier Restigouche Inc.
C.P. 10
Campbellton, Nouveau-Brunswick
E3N 3G2

NOTER: une formule de demande d'emploi devrait être remplie pour chaque concours.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The nude bomb": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Silent scream": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35. Sem.: 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The consequence": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The black stallion": Sam. à mar.: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00. Mar. jeu.: 19 h 00, 21 h 10.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Emmanuelle in America": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 "Up": 13 h 24, 16 h 14, 19 h 04, 21 h 54.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — fermé.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Caroussel d'amour": 12 h 00, 15 h 15, 18 h 35, 22 h 00. "Dans la chaleur de Julie": 13 h 40, 16 h 55, 20 h 20.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The island": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
BONAVENTURE II, — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les muppets ça c'est du cinéma" 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "Le trésor de la montagne sacrée": 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.
BROSSARD II, — "Galactica les cylons attaquent": 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25. "Hulk revient": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35.
BROSSARD III, — "Cul et chemise": 14 h 30, 17 h 50, 21 h 30 "Quatres mercenaires d'El Paso": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Cul et chemise": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. "Django défie Sartana": 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45.
CHAMPLAIN II, — "Kramer contre Kramer": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Jeux d'amour chez les adolescentes": 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff": 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50.
CHÂTEAU II, — "Le secret de la banquise": 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. "Souffle de la tempête": 15 h 05, 19 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Justice pour tous": 13 h 00, 17 h 20, 21 h 35. "L'express de minuit": 15 h 10, 19 h 30. Salle II: "Le convoi": 12 h 00, 16 h 05, 20 h 15. "Le champion": 13 h 50, 18 h 00, 22 h 05.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goëland": Sem.-sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 55, 19 h 30. "Harold et Maude": Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 45, 21 h 15. Fermé mardi.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Girlfriends" Ven.: 19 h 30. "La belle apparence", "The performer"/"l'artiste": Ven.: 21 h 30. "Les borges" de Marilu Mallet (Québec 78). "Le chili et après de Anik-Doussau" (Québec 78). Sam.: 19 h 30. "Mais qu'est-ce qu'elles veulent" de Coline Serreau, (Fr. 77) Sam.: 21 h 30. Relâche jusqu'au 11 septembre.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Quanto e' bello lu murire acciso" de Ennio Lorenzini, Sam.: 19 h 00. "A house in the quarter" de Tomotaka Tasaka, Sam.: 21 h 00. "Toni" de Jean Renoir, Dim.: 19 h 00. "Sweet sweat" de Shiro Toyoda, Dim.: 21 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Urban cowboy": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les moissons du ciel": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Manhattan": 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "L'Ile aux mille plaisirs": 12 h 10, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 25. "Les passions de Monique": 13 h 45, 16 h 50, 19 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The island": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Galactica les cylons attaquent": 13 h 25, 17 h 10, 21 h 00. "Hulk revient": 15 h 20, 19 h 10.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Enlève ton slip": Sam.: 18 h 30, 21 h 50. Dim.: 15 h 25, 18 h 50, 22 h 10. Sem.: 18 h 50, 22 h 10. "Images d'amour": Sam.: 20 h 20. Dim.: 13 h 50, 17 h 15, 20 h 40. Sem.: 20 h 40. "Le sexe qui parle no 2": Sam.: 19 h 25, 22 h 45. Dim.: 12 h 55, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 40.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Galactica les cylons attaquent": 14 h 30, 18 h 00, 21 h 40. "Hulk revient": 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les muppets, ça c'est du cinéma": 14 h 30, 18 h 00, 21 h 40. "Le trésor de la montagne sacrée": 12 h 40, 16 h 15, 20 h 00.
DAUPHIN II, — "L'adolescente": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Urban cowboy": Sam. à mar.: 13 h 10, 15 h 45, 18 h 20, 20 h 55. Mer. jeu.: 18 h 20, 20 h 55.
DORVAL II, — "Up the academy": Sam. à mar.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Mer. jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, — "Bronco billy": Sam. à mar.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Mer. jeu.: 19 h 10, 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The nude bomb": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE II, — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le mariage de Maria Braun" Sem.: 19 h 15. Sam.: 19 h 15 Dim.: 15 h 30, 19 h 15. "Répétition d'orchestre": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 45, 21 h 30. Dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. Mardi fermé.
ÉLYSÉE II, — "Les célébrations": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mardi fermé.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Jeu d'amour chez les adolescentes": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 25. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff": Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Mer. jeu.: 18 h 00, 19 h 40.
GREENFIELD II, — "Coup de gueule": Sam. à mar.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. "4ème rencontre": Sam. à mar.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 45. Mer. jeu.: 18 h 00, 19 h 45.
GREENFIELD III, — "A nous les belles danoises": Sam. à mar.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 45. "Aime-moi assassin": Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 50. Mer. jeu.: 18 h 25, 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "One page of love": 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25. "Stroke of nine": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est Jean-Talon (725-7000) — "Cul et chemise": 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The shining": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.
KENT II, — "Bronco Billy": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Urban cowboy": Sam. à mar.: 13 h 10, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 50. Mer. jeu.: 19 h 00, 21 h 10.
LA CITÉ II, — "Apocalypse now": Sam. à mar.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 10, 20 h 50. Mer. jeu.: 18 h 10, 20 h 50.
LA CITÉ III, — "Being there": Sam. à mar.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Mer. jeu.: 18 h 30, 20 h 55.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Le jour de la fin du monde": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 15. "Doux dur dingue" Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 10.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Jeux d'amour chez les adolescentes": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 35. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff": Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Mer. jeu.: 18 h 10, 19 h 50.
LAVAL II, — "Le secret de la banquise": Sam. à mar.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 20. "Souffle de la tempête": Sam. à mar.: 15 h 05, 19 h 15. Mer. jeu.: 19 h 15.
LAVAL III, — "A nous les belles danoises": Sam. à mar.: 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 45. "Parties fines": 12 h 20, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 25. Mer. jeu.: 19 h 05, 20 h 25.
LAVAL IV, — "Arrête de ramer t'es sur le sable": Sam. à mar.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "La chouette équipe": Sam. à mar.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Mer. jeu.: 18 h 00, 19 h 40.
LAVAL V, — "Coup de gueule": Sam. à mar.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 40. "Inspecteur Buldozer": Sam. à mar.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 45. Mer. jeu.: 18 h 05, 19 h 45.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Cul et chemise": 14 h 25, 17 h 55, 21 h 25. "Mancho Callahan se déchaîne": 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45.
LAVAL-ODÉON II, — "Les muppets ça c'est du cinéma": 14 h 50, 18 h 25, 21 h 50. "Le trésor de la montagne sacrée": 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "The Shining": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.Samedi dernier spectacle: 23 h 35.
LOEW'S II "Friday 13th": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
LOEW'S III, "Up the academy": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
LOEW'S IV, "The long riders": 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.
LOEW'S V, "The bear island": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Galactica les cylons attaquent": Sam. à mar.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Mer. à ven.: 19 h 30. "Hulk revient": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 20, 22 h 00. Mer. à ven.: 21 h 30.
MASCOUCHE II, "Le jour de la fin du monde": Sam. à mar.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 40. Mer. à ven.: 21 h 40. "Les chaînes du sang": Sam. à mar.: 15 h 20, 19 h 30. Mer. à ven.: 19 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les visiteurs d'un autre monde": 13 h 50, 17 h 00, 20 h 00. "Les 101 dalmatiens": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 45.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Gorp": Sam. à mar.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Mer., jeu.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wildrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Château de rêves": 19 h 00. Matinée, dim.: 13 h 00. "Kramer contre Kramer": 21 h 00. Matinée dim.: 15 h 00.
MONTENACH II, "Désirs et passions d'un couple parisien": 19 h 05, 21 h 25, sauf lundi. Matinée dim.: 13 h 15, 15 h 35. "Aventures érotiques en Thaïlande": 20 h 10, sauf lundi. Matinée dim.: 14 h 20. Ciné-club: "Hair" (français) lun. 20 h 00.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Clair de femme": Sam.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. "Harold et Maude": Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "L'espace d'un été" d'André Melançon, sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Let it be", "Instant french": sam.: 19 h 30. "Collège américain": et "Instant french": sam.: 21 h 30. "Valentino" (français), dim.: 19 h 00. "La femme qui pleure": Dim.: 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Bronco Billy": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Galactica les cylons attaquent": Sam. à mar.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Mer. à ven.: 19 h 30. "Hulk revient": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 20, 22 h 00. Mer. à ven.: 21 h 30.
PARADIS II — "Le jour de la fin du monde": Sam. à lun.: 15 h 40, 19 h 45. Mar.: 15 h 05, 19 h 00. Mer.jeu.: 19 h 00. "Les monstres sont toujours vivants": Sam. à lun.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 40. Mer.jeu.: 20 h 50. Mar.: 13 h 00, 17 h 00, 20 h 50.
PARADIS III, "C'est l'apocalypse": Sam. à mar.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30, Mer. à ven.: 20 h 00.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Un chant d'amour" de Jean Genet, "Rainbow's children" de Lloyd Williams, Sam.-dim.mar.: 13 h 00, 14 h 00, 15 h 00, 16 h 00, 19 h 00, 20 h 00, 21 h 00, 22 h 00. Lun.: 20 h 00, 21 h 00, 22 h 00, 23 h 00.
PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le secret de la banquise": 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30. "Souffle de la tempête": 15 h 10, 19 h 20.
PARISIEN II, "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, "Gigolo américain": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25.
PARISIEN IV "Le tambour": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
PARISIEN V, "Et la tendresse bordel": 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes back": 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The tin drum": 13 h 15, 15 h 45, 18 h 20, 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II, "Being there": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 15.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "One page of love": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 "Relatives are coming": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Elles en veulent" 14 h 55, 18 h 05, 21 h 15. "Ces sacrées anglaises" 13 h 20, 16 h 35, 19 h 45.
RIVOLI II, — "Les 12 travaux d'Astérix" 12 h 35, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 30. "Lucky Luke la ballade des Daltons" 14 h 05, 17 h 00, 20 h 00.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Lancer, frappé" Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 50, 21 h 00. Lun. à jeu.: 21 h 00, "Dracula" sam. dim.: 14 h 50, 19 h 00, Lun. à jeu.: 19 h 00.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "À l'est de Berlin" 12 h 55, 16 h 20, 19 h 45. "Le vengeur aux poings nus" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Cordelia" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Up the Academy" Sam. à mar.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Mer. jeu.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The long riders" Sam. à mar.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00, Mer. jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Cul et chemise" 14 h 50, 18 h 20, 21 h 40. "Mancho Callahan se déchaîne" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 05.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Jeux d'amour chez les adolescentes" Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff" Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Mer. jeu.: 18 h 05, 19 h 50.
VERSAILLES II, — "Le secret de la banquise" Sam. à mar.: 13 h 00, 17 h 05, 21 h 15. "Souffle de la tempête. Sam. à mar.: 15 h 00, 19 h 05, Mer. jeu.: 19 h 05.
VERSAILLES III — "Coup de gueule" Sam. à mar.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "Inspecteur Buldozer" Sam. à mar.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. Mer. jeu.: 18 h 00, 19 h 45.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Cascadeurs en péril" sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 30. "Le vengeur aux poings nus" sam.: 21 h 20. Dim.: 13 h 45, 17 h 20, 21 h 00. Lun. à jeu.: 21 h 10.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les visiteurs d'un autre monde" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "Les 101 dalmatiens" 15 h 10, 18 h 30, 21 h 45.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Carny" 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Fame" 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Autoroute 20E, sortie 95 (655-5515) — "Les muppets ça c'est du cinéma", "Le trésor de la montagne sacrée"
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Le jour de la fin du monde", "C'était demain"
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Cul et chemise", "Capitaine Apache"
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY II, "Les muppets ça c'est du cinéma", "Le trésor de la montagne sacrée".
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY III, — "Le champion", "Sara".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "The black stallion" "Hide in plain sight", Spécial dim.: "F.I.S.T.", "Brass target".
CINÉ-PARC DOLLAR II, — "Urban cowboy", "2e film" Spécial dim.: 2 autres films.
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Galactica les cylons attaquent", "Hulk revient"
CINÉ-PARC LAVAL II, — "Le champion", "Sara".
CINÉ-PARC LAVAL III, — "Kramer contre Kramer", "L'amour sur béquilles".
CINÉ-PARC LAVAL IV, — "Cul et chemise" "Django défie Sartana"
CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Cul et chemise", "Capitaine Apache"
CINÉ-PARC ODÉON II, — "Galactica les cylons attaquent", "Hulk revient".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1) 436-4773, "Cul et chemise", "Les requins du désert"
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Les visiteurs d'un autre monde", "Les 101 dalmatiens"
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Cul et chemise", "Capitaine Apache".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Les visiteurs d'un autre monde", "Les 101 dalmatiens".

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL-CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest, Sherbrooke (285-1600) — "Biens des mots ont changé... les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre" film du cinéaste montréalais Daniel Louis, dim.: 20 h 30. Ce film est un document unique sur la réalité culturelle, sociale et économique d'un groupe qui, de par son nombre, constitue la deuxième concentration de francophones en Amérique après le Québec. Entrée libre.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire", textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carez. Mer. à lun.: 21 h 00. Jusqu'au 14 juillet. Segelstein, mar.: 21 h 00.
CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Films: "La vie heureuse de Léopold Z" de Gilles Carle, et "La canne à pêche" de F. Dansereau, mer.: 21 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) —
CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil", texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, Serge Dupire, Martin Kevan et Diane Ricard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h00. À compter du 27 juin.
CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (621-4446) — "Profession: je l'aime" de Marie Laberge avec Michelle Allen, Jean-Luc Denis, Esther Lewis, Suzy Marinier. Mer. à dim.: 20 h 30, jusqu'au 22 juin.
CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE, Angle Mansfield et Dorchester — Festival d'été au Grand-Orgue tous les dimanches jusqu'au 27 juillet. Réjean Poirier, dim.: 15 h 00. Programme: Jacques Boyvin, L. van Beethoven, Léon Boellman, J.S. Bach.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "On a peur mais on part pareil" de Sylvie Prégent. Mer. à ven.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00.
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La baby sitter" et "Le défunt", comédies de R. Obaldia avec Nicole Leriche, Josiane Gofoy et Patrick Dupont. Mise en scène: Monique Lepage. Jusqu'au 30 juin. Du jeu. au lun.: 20 h 30.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Family Business" de Dick Goldberg avec Peter Boretski, Joseph Daniels, Jan Muszynski, Louis Negin, Daniel Libman, Guy Sanvido. Mise en scène: Sean Mulcahy. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées, mar.: 13 h 30, dim.: 16 h 00. Jusqu'au 21 juillet. Relâche ven.
ÉGLISE ST-PATRICK, Boul. Dorchester (coin Beaver Hall Hill) — Le Choeur de St. Paul's Cathedral' Londres, lun.: 18 h 00. Programme: des oeuvres de Naylor, Vittoria, Sweelinck Schutz, Ralph Vaughan Williams, Mark Blatchly, Healey Willan, Lennox Berkeley et Bernard Rose.
ÉGLISE DES SAINTS-ANGES, Angle boul. St-Joseph et 15e avenue, Lachine. Concert de l'orchestre de Montréal, jeu.: 20 h 00. Soliste: Ida Haendel, violoniste. La musique de Beethoven sera à l'honneur. Entrée libre.
LE HUISSIER, 2 Le Royer, Vieux-Montréal — Jo-Blow and The Vitamine Pills, groupe new-wave, sam., dim.: 21 h 30, 22 h 45, 23 h 30, 24 h 30.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — La troupe La Belle Affaire présente "L'amant" de Harold Pinter avec Ranê Gagnon, Hélène Mercier et Charles Vinson. Mise en scène: Sébastien Dhavernas. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. Relâche dim. lun. Du 26 juin au 12 juillet.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 445 Place Jacques Cartier (878-9397) — Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Show à vendre, groupe de musiciens, jusqu'à dimanche.
LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — "Folles des années folles" avec Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Louise Bombardier et Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Sam.: 21 h 00.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Barney Kessel & Herb Ellis, jusqu'à dimanche. "Big time"; Sarah & The Chicago Machine In, du 25 au 30 juin.
LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène — "Monsieur Choufleur" et "Pomme d'Api" deux opérettes en un acte d'Offenbach. Dernière ce soir 20 h 30.
LE SIGNAL, 4700 est, Ste-Catherine (254-2432) — Le quatuor Michel Julien (blues et jazz). Sam.: 21 h 30. Richard Laroche, chansonnier, dim.: 21 h 30.
MOTIVATION V, 1447 Bleury — Opéra-Fête, groupe théâtral multidisciplinaire présente "Requiem" de Pierre A. Laroque. Mer. à dim.: 21 h 00. Inf.: 524-6074 ou 525-5985. Jusqu'au 30 juin.
ORATOIRE ST-JOSEPH, Basilique, 3800 de la Reine Marie — Récital d'orgue par Martin Neary de Winchester, mer.: 20 h 30. Programme: Bach, de Grigny, Franck, Messiaen Liszt. Inf.: 733-8211.
PLANÉTARIUM, 1000 ouest, Ste-Jacques (872-4530) — "Revoyons Jupiter", jusqu'au 21 août. Relâche lundi.
PARRAIN ET MARRAINE, 479 St-Alexis (849-7058) — "Fun...o bar!" fantaisie burlesque, jeu. ven. sam.: 20 h 30. Réservations.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts — Maynard Ferguson et son orchestre, sam.: 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain interprété par Nicole Leblanc. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 30 juin.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — L'Organisation 0 présente "De force je déchire ma camisole, suite et fin" avec Danielle Proulx, Johanne Fontaine, France Labrie. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 juillet.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 avenue des Pins (845-7277) — Pour enfants: "Le cirque de Pantalon" et "Le crocodile s'est échappé" avec Lucie Saint-Cyr, Bernard Meney, Jacques Thériault, Mario Lirette, Louis Dallaire. Mise en scène: Paul Buissonneau. Lun. à ven.: 14 h 00 (groupes scolaires).

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)237-4400 — Théâtre — "L'impromptu d'Outremont" de Michel Tremblay, par le Théâtre du Nouveau Monde, 20 h 00. Studio: "La Sagouine" d'Antonine Maillet (en anglais) Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim.: Jusqu'au 28 juin. "Spring Thaw", du 26 au 29 juin à 20 h 00. Sam.: 18 h 30, 21 h 30.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 Boul. St-Cyrille (643-4975) — Salon: boîte à chansons La Chansonnerie, spectacles à 21 h 00. Monique Jutras, folkloriste, samedi. Benoît Boutet, ténor et Monique Leblanc, pianiste, dimanche. Alain Dorval, auteur-compositeur-interprète, mercredi. Pier Jo, auteur-compositeur-interprète, jeudi. Pauline Michel, auteur-compositeur-interprète, vendredi.
POLYVALENTE DE SAINT-PAMPHILE, Saint-Pierre, Saint-Pamphile — Le Sakatou présente pour les enfants: "Chocolat mes fruits ont disparu" (3 ans et plus) dim.: 14 h 00.
ÉGLISE ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis — Le Sakatou présente pour les enfants: "Chocolat mes fruits ont disparu", lun.: 15 h 00. et "Comment t'sens-tu dans ton assiette", lun.: 19 h 3). (8 ans et plus).
PARC MUNICIPAL DES PLAINES, En face du Musée — Le Sakatou présente pour les enfants: "Chocolat mes fruits ont disparu", mar.: 15 h 00.
THÉÂTRE DES ILES, Sur les Iles, Matane — Le Sakatou présente pour les enfants: "Chocolat mes fruits ont disparu", mer.: 14 h 00. "Comment t'sens-tu dans ton assiette", mer.: 19 h 00. Inf.: (418)692-4594.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, — Saint-Marc-sur-le-Richelieu Transcanadienne sortie 112, — 1-(514) 584-2226 — "Bonne fête maman", comédie épico-quotidienne d'Elizabeth Bourget avec Béatrice Picard, Aubert Pallascio, Carmen Tremblay, Louise St-Pierre, Roch Aubert, Denis Roy. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Du 17 juin au 30 août.
CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 69 (861-3988) — "Citrouille" de Jean Barbeau avec Denis Mercier, Christine Paquette, Andrée Samson, Verna Hubert. Mise en scène: Jean-Marie Lemieux. Du 20 juin au 9 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.
LA RELEVE A MICHAUD, Calixa-Lavallée, Autoroute 30 est sortie 149, 1-(514) 583-3776 — "La Vénus d'Emilio", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Cartier, et Claude Michaud. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven.: 21 h 00, Sam.: